

**SYNTHESE ET ANALYSE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE
A L'ATTENTION DU CONSEIL DU CONSEIL DE METROPOLE
EXERCICE 2016**

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE (SNM)

La Métropole d'Aix-Marseille Provence s'est substituée à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole le 1er janvier 2016; c'est ainsi qu'elle gère 24 ports de plaisance représentant 8 500 postes à flot et figure au second plan des sites de plaisance européens.

Par délibération POR 3/1088/CC du 18 décembre 2006 et convention de délégation de service public, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a délégué à la Société Nautique de Marseille (SNM), association régie par la Loi du 1er juillet 1901, « la gestion, l'animation et le développement d'un pôle de voiliers, bateaux de tradition et multicoques, la promotion et la valorisation de la culture et du patrimoine nautique, la conclusion de partenariats socio-éducatifs pour faciliter l'accès à la plaisance » sur la partie du plan d'eau et des terre-pleins du Vieux-Port de Marseille identifiée sous la dénomination de « périmètre 2 ». Ce contrat entré en vigueur le 1er janvier 2007 a été conclu pour une durée de 10 ans.

Par avenant, approuvé par la délibération MER 003-898/16/CM du Conseil de la Métropole en date du 19 septembre 2016, il a été conclu avec le délégataire un avenant de prolongation au contrat d'une année supplémentaire. L'échéance du contrat interviendra donc le 31 décembre 2017.

Les conditions de rémunération du délégataire et les obligations mises à sa charge demeurent inchangées. La dernière année d'exploitation sera donc semblable aux précédentes, exceptée concernant les investissements, puisqu'aucun investissement n'est prévu pour l'exercice 2017.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les informations ci-après présentent, au vu dudit rapport annuel portant sur l'exercice 2016 et avec un éclairage rétrospectif sur dix exercices, les principaux indicateurs relatifs à la gestion et aux comptes de cette délégation de service public.

I. CONTENU DU RAPPORT

Le rapport remis par le délégataire contient de nombreuses informations qui permettent une analyse approfondie de l'activité déléguée pendant l'année 2016. L'essentiel des documents sollicités a été communiqué.

II. EVENEMENTS REMARQUABLES

Travaux de semi piétonisation du Vieux-Port

L'année 2015 a été marquée par la deuxième tranche des travaux de semi piétonisation du Vieux-Port qui a débuté au cours de l'été 2014. Ces travaux de rénovation du Quai de Rive neuve ont entraîné la disparition de l'engin de levage de la Société Nautique ainsi que des barrières qui entouraient le club.

Les travaux se sont achevés au printemps 2016 et ont engendré une nouvelle configuration du périmètre. Une estacade a été mise en place afin de recevoir la grue hydraulique pour la mise à terre des bateaux de

la DSP 2, la panne 6 a été renouvelée ainsi qu'une estacade flottante dédiée à l'organisation des manifestations.

III. COMPTE RENDU TECHNIQUE

1/ Travaux d'investissements

Il est important de noter que le contrat de DSP prévoit très peu d'investissements pour les deux derniers exercices, ce qui correspond aux exigences mises en œuvre dans la grande majorité des contrats de DSP.

Toutefois, le délégataire dû réaliser des investissements pour parfaire l'équipement de l'aire de carénage qui lui a été livrée par la Métropole Aix-Marseille-Provence au printemps 2016.

Le délégataire a réalisé, en 2016, 54 k€ d'investissements.

Ces investissements concernent :

- L'achat de mouillages et de chaîne-mères : 28,2 k€
- L'achat d'une installation pour amarrer le pavillon flottant de la SNM à la panne voisine : 5 k€
- L'achat d'équipements pour l'aire de carénage (nettoyeur haute pression, palonnier, ber) : 20,6 k€
- L'achat de matériel informatique (imprimante) : pour un montant de 0,7 k€

Entre 2007 et 2016, le délégataire a réalisé 1 071 k€ d'investissements, 896 k€ étaient prévus sur la durée du contrat, soit un taux de réalisation de 119,5 %. Les investissements réalisés entre 2007 et 2016 ont donc dépassé le budget prévu au contrat.

Les investissements prévus au contrat ont tous été entrepris à l'exception de la mise en place de la vidéo surveillance (montant prévu au contrat : 50 k€); cet investissement avait été suspendu en raison des travaux de semi-piétonisation du Vieux-Port.

L'installation du système de vidéo-surveillance est prise en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence, en partenariat avec la Ville de Marseille, dans le cadre de la surveillance du Vieux-Port.

Le système sera installé au printemps 2018 au niveau de quai de Rive Neuve.

2/ Travaux d'entretien

Les travaux d'entretien et de réparation des pannes, quais, mouillages et engins de levage ont coûté 42,2 k€.

Les principaux travaux d'entretien réalisés en 2016 :

- Réparation pannes et quais : 21,4 k€
- Réparation et amélioration de mouillages: 15,2 k€
- Entretien d'engins de levage : 4,4 k€
- Entretien divers: 1,2 k€

Le montant des travaux d'entretien a diminué de 8 % par rapport à 2015 (2015 : 45,9k€).

Les équipements sont correctement entretenus depuis le début de la DSP.

IV. COMPTE RENDU FINANCIER ET ACTIVITE

1/ Tarifs et occupation

1.1. Tarifs

Poste à flot usager annuel :

L'avenant n°1 du 19 décembre 2012 a modifié des règles d'évolution des tarifs de postes à flot des usagers annuels des délégataires.

Ainsi, depuis 2014, ces tarifs évoluent en fonction de l'indice INSEE IPC (indice des prix à la consommation) et non plus en fonction des tarifs délibérés chaque année par le délégant, autorité portuaire. L'évolution ne peut être inférieure à 2%.

Le tarif d'occupation annuelle de poste à flot pratiqué en 2016 est de 45,63 € HT/m²/an, il a augmenté de 2% par rapport à 2015. Depuis 2011, il a augmenté en moyenne de 3%.

Ce tarif demeure le plus bas des grands ports métropolitains (hormis le port insulaire du Frioul).

Passage :

Les tarifs applicables aux bateaux en passage sont ceux votés annuellement par le délégant.

- Basse saison : 0,55 € HT/m²/jour, tarif inchangé depuis 2013
- Haute saison : 0,78 € HT/m²/jour, tarif inchangé depuis 2013

Frais de dossier

En 2016, comme en 2015, le tarif annuel appliqué est de 540 €HT par bateau.

Ces tarifs sont appliqués :

- aux usagers, déjà titulaires d'un poste à flot sur le plan d'eau et, qui effectuent le remplacement de leur bateau
- aux « passagers longue durée » (cf explications, paragraphe 1.2, « passagers longue durée »).

1.2. Etat des occupations

Nombre de bateaux/ postes à flot

Le nombre de bateaux présents sur le périmètre a diminué par rapport en 2015 en raison de la modification de l'organisation du plan d'eau effectuée à la suite des travaux réaménagement du Vieux-Port.

En 2015, le périmètre comptait de 560 bateaux dont 2 bateaux de servitude et 5 bateaux sans poste fixe qui occupaient des places passagers ou places d'usagers partis en mer.

En 2016, le plan d'eau est occupé par 544 bateaux, dont 2 bateaux de servitude.

Au total, le périmètre dispose de 544 postes à flot, alors qu'en 2015 il en disposait 560 dont 5 étaient destinées aux passagers en escale.

En 2016, il ne présente plus de places libres pour les usagers en passage, à l'exception des 5 places libérées durant la saison estivale et mises à disposition de la capitainerie du Vieux-Port.

Au total, le délégataire a conclu avec les usagers 544 contrats, dont 504 contrats correspondent à une occupation annuelle (titulaire d'un poste à flot). Les autres usagers disposent de contrats particuliers : usagers en période probatoire, voiliers de tradition, pôle course, bateaux école (3 postes) et bateaux de servitude (2 postes).

Changements de bateaux :

Nombre de changements de bateaux : 27, soit 5 % du parc (11 en 2015, soit 2 % ; 22 en 2014, soit 3,9 % du parc)

13 usagers inscrits sur une liste, attendent l'autorisation de changer de bateaux (24 en 2015).

Passagers longue durée

Le délégataire a accueilli en 2015 sur son périmètre, 38 usagers en qualité de passagers dit de « longue durée »

Le délégataire a accueilli en 2016, 40 usagers en qualité de passagers dit de « longue durée » dont 16 inscrits depuis 2014, 13 inscrits depuis 2015 et 11 inscrits depuis 2016. Les usagers inscrits en 2014, 3 usagers inscrits en 2015 et 1 inscrit en 2016, soit 20 usagers, ont obtenu en cours d'année un contrat de poste à flot en tant qu'usager titulaire (cf paragraphe « attribution de postes à flot »).

Aussi, le périmètre compte au 31 décembre 2016, 20 usagers en qualité de passagers dit «de longue durée» dont 10 inscrits en 2015 et 10 inscrits au cours de l'année 2016.

Au 31 décembre 2015, le périmètre comptait 29 passagers longue durée.

En application de l'avenant 1 au contrat, la candidature de ces usagers pour l'attribution d'un contrat annuel de poste à flot peut être soumise à une commission d'attribution ad hoc. Le Règlement de police prévoit que le délégataire peut ensuite procéder à l'attribution.

Ces usagers sont facturés, pendant 6 mois renouvelables 3 fois, au tarif passager.

Les usagers déjà titulaires d'un poste à flot, bénéficient d'une période probatoire de 6 mois renouvelable 1 fois.

Liste d'attente

Concernant l'obtention d'un contrat d'occupation d'un poste annuel : plusieurs listes sont indiquées

- 19 usagers dits « extérieurs », c'est-à-dire n'ayant pas de bateaux sur le périmètre (17 en 2015)
- 20 passagers longue durée (27 en 2015) : 10 inscrits depuis 2015 et les 10 inscrits en 2016
- 15 personnes inscrites (13 en 2015) souhaitant obtenir une place au sein du pôle voiliers
- 13 usagers déjà titulaires d'un poste à flot et souhaitant changer de bateau (24 en 2015)

Attributions de postes à flot

Un poste à flot est attribué par le délégataire à un usager après l'avis d'une commission d'attribution dédiée (avenant n°1 du 19 décembre 2012 et Règlement particulier de police).

Cette commission d'attribution a pour rôle de donner son avis sur les dossiers de candidats à l'attribution de postes à flot présentés par les trois délégataires.

Cette commission est composée :

- De 3 élus, dont le président de la Commission qui dispose de deux voix
- Des 3 Présidents des DSP 1, 2 et 3
- D'un représentant des usagers pour les 3 DSP

En 2016, deux commissions d'attribution se sont tenues, les 29 juin et 2 décembre 2016.

Les candidats étaient des « passagers longue durée » qui se sont acquittés du tarif passager durant 2 ans ou 1 an pour les usagers bénéficiant déjà un poste à flot sur le périmètre.

Pour la DSP 2, ces commissions ont donné un avis favorable à 20 candidats (11 en 2015), qui peuvent donc désormais bénéficier d'un poste à flot en contrepartie du paiement d'une redevance annuelle (soit 45,63 € HT/m² /an en 2016). Parmi ces usagers, 4 bénéficiaient déjà d'un poste à flot sur le périmètre.

La commission du 2 décembre a également validé une attribution à la suite d'un décès (descendant direct).

Passage

Le « nombre de nuitées » est utilisé comme indicateur pour mesurer le « passage de courte durée » (les escales).

On constate une instabilité de la fréquentation des passagers du bassin géré par la SNM depuis le début du contrat.

Nombre de nuitées

En 2008 : + 65 % ; en 2009 : - 7 % ; en 2010 : - 20 % ; en 2011 : + 17 % ;

En 2012 : 1 765 nuitées, soit - 59 % par rapport à 2011

En 2013 : 3 596 nuitées, soit + 104 % par rapport à 2012

En 2014 : 4 294 nuitées, soit + 19,4 %

En 2015 : 2 909 nuitées, soit - 32 %

Nombre de bateaux en passage :

En 2014 : 518

En 2015 : 563

En 2016, le nombre de nuitées a chuté de 26 %, soit 2 143 nuitées et le nombre de bateaux en escale a également diminué de 27 %, soit 408 bateaux.

Les recettes issues des passages en escale ont par conséquent subi une forte diminution en 2016, soit - 37 %.

Selon le délégataire, les travaux de rénovation du quai de Rive Neuve sont à l'origine de ces résultats.

De plus, il est constaté dans les ports méditerranéens, une baisse générale de la fréquentation.

2/ Manifestations et activités nautiques**2/1/ Manifestations**

En 2016, dans la continuité des années précédentes, le délégataire a respecté ses engagements contractuels. Le club a en outre organisé ou a été club support, de nombreuses et diverses manifestations qui témoignent de la vitalité du club : une dizaine de régates de rayonnement régional, national et international, des partenariats socio-éducatifs et diverses d'animations culturelles, festives ou sécuritaires.

L'organisation des manifestations est fortement assumée par des bénévoles membres de la SNM.

Il convient de noter le titre 2016, pour la 6^{ième} année consécutive, de 1^{er} club français IRC (International Rule Club) par l'Union Nationale qui consiste en une course au large à handicap entre bateaux de taille et de conception différente.

Conformément au contrat, le délégataire organise des expositions sur le thème de la mer.

En 2016, une quinzaine d'expositions ont été présentées.

2/2/ Pôle voilier de tradition et pôle course

La SNM a développé un « pôle de voiliers de tradition » depuis 2008. Ce pôle regroupe une trentaine de voiliers dont 10 sous contrat spécifique, ayant l'obligation de participer à 3 régates minimum et d'organiser des sorties de découvertes de la navigation. Les autres usagers bénéficiant d'un contrat d'« usager titulaire ».

Un pôle course a également été créé, il regroupe une cinquantaine de voiliers, dont 3 voiliers sous contrat spécifique. Les autres usagers bénéficiant d'un contrat d'« usager titulaire ». Ce pôle était constitué de 41 voiliers en 2015, on note donc un dynamisme important de cette section. Le pôle course a pour objectif de développer l'activité régates.

Les usagers des pôles bénéficient de contrats spécifiques instaurés par le délégataire pour attirer de nouveaux bateaux sur le périmètre afin de répondre à l'objet du contrat de DSP. L'utilisateur admis doit respecter plusieurs obligations (comme participer à 3 régates, au minimum) sous peine d'exclusion du pôle.

3/ Economie de la délégation

3/1/ Analyse de l'activité de la délégation via les données du compte de résultat

3/1/1/ Produits

Les produits de la délégation (produits constituant le chiffre d'affaires ainsi que les autres postes de recettes) s'élèvent à 1 209 k€ soit une légère diminution des produits de 0,3 % par rapport à 2015 (2015 : 1 213 k€).

- *Formation du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 150 k€ et connaît une diminution de 3,1 % par rapport au chiffre d'affaires de 2015, qui était de 1 187 k€.

La progression du chiffre d'affaires a été importante jusqu'en 2011, soit en 2009 : 8,8% ; en 2010 : 4,5 % ; en 2011 : 12,8 %). Le chiffre d'affaires a connu une stagnation en 2012 et une diminution de 5,6 % en 2013. Il était en progression régulière depuis 2013.

Composition du chiffre d'affaires (recettes en % du total du chiffre d'affaires) :

- Redevances d'occupation de poste à flot : représentent à 73,7% du chiffre d'affaires
- Redevances « passager longue durée » : représentent à 14,4 %
- Redevances de gardiennage : représentent 6,8 %
- Redevances des passagers en escale : représentent 3,4 %
- Autres recettes (halages, frais de dossier) : représentent 1,7 %

La régression du chiffre d'affaires découle essentiellement d'une diminution de 37 % des recettes liées aux passagers en escale, soit 39 k€ en 2016 contre 62 k€ en 2015.

En 2016, le nombre de nuitées a chuté de 26%, soit 2 143 nuitées, en raison de la gêne occasionnée par les travaux de rénovation du quai de Rive Neuve qui ont eu lieu depuis 2014 sur le périmètre de la DSP. (cf paragraphe IV, 1.2 Etat des occupations).

Deux autres postes sont en diminution :

- Recettes générées par les « passagers longue durée » : 165 k€ contre 176 k€ en 2015, soit - 6,4 %. Le nombre de passagers longue durée ne semble pas être à l'origine de cette diminution des recettes, puisque le périmètre a accueilli 40 passagers longue durée contre 38 en 2015. Cette diminution peut être expliquée par des superficies plus réduites de bateaux. Pour rappel, la facturation s'effectue au m² de superficie (cf paragraphe IV.1.1. Tarifs).

En 2015, il a été constaté une augmentation importante de ces recettes.

La raison de l'augmentation était la suivante. L'année 2015 était la première année durant laquelle 3 cas de passagers longue durée existaient sur le plan d'eau.

- Les inscrits en 2013 qui terminaient, au cours de l'année 2015, leur dernière année en période probatoire
- Les inscrits en 2014 qui payaient en 2015 une année complète au tarif passager
- Les inscrits de 2015 qui commençaient à payer leur première année au tarif passager

(Ce statut de passager longue durée a été établi par l'avenant 1 au contrat de DSP applicable à partir de janvier 2013).

En 2016, le phénomène est identique. Ce poste enregistre les recettes provenant des passagers longue durée inscrits en 2014, 2015 et 2016.

- Redevance liée à la surveillance des postes à flot : 78,3 k€ contre 79,4 k€ en 2015, soit -1,5 %. Malgré un tarif pratiqué en 2016 identique à celui de 2015, il est constaté une faible diminution de ce poste.

Deux postes connaissent une légère progression.

- Redevance postes à flot usager : 847 k€ en 2016, soit une augmentation de 0,6 % par rapport à 2015 (842 k€). Cette hausse fait suite à l'augmentation tarifaire de 2% en 2016 (cf paragraphe IV. 1.1. Tarifs). Par ailleurs, en 2016, un nombre d'utilisateurs plus important qu'en 2015 s'est vu attribué un poste à flot par la commission d'attribution, 20 utilisateurs contre 11 en 2015. Ces utilisateurs qu'acquittent alors du tarif « annuel ».
- Recettes issues du grutage : 12 k€ contre 7,2 k€ en 2015, soit + 67 %. L'installation d'une nouvelle grue sur le périmètre, à partir du printemps 2016, explique l'augmentation de ce poste de recettes (cf paragraphe II, Evénements remarquables).

En 2011 et 2012, les recettes, comme les charges, provenant de l'organisation des trois régates organisées par la SNM dans le cadre du contrat de DSP, étaient enregistrées dans les comptes de la DSP. Depuis 2013, ce n'est plus le cas, seul le résultat (recettes – dépenses) lié à ces régates est comptabilisé. En 2015, ce résultat était un déficit de 11 k€ et en 2016, celui-ci a été réduit à 6,7 k€.

- *Les autres postes de produits*

Les autres postes de produits (reprise sur provision d'exploitation, transfert de charges) représentent 59 k€ (26 k€ en 2015). Ces postes correspondent essentiellement à l'enregistrement de transferts de charges, pour 14 k€, qui concernent la participation du restaurant aux frais d'eau et d'électricité engagés par la SNM dans le cadre de la DSP.

En 2016, une reprise de provisions de 30 k€ au titre de la taxe foncière a été constatée, car la mise en œuvre de cette nouvelle imposition n'a pas été effectuée. Le contrat de DSP toujours en vigueur ne le prévoit pas.

Une reprise de provision de 10,6 k€ a également été constatée en 2016 correspondant au montant d'une indemnité d'une rupture conventionnelle, celle-ci ayant été signée en 2015 avec un salarié de la SNM.

Le total des produits, soit 1 209 k€, a augmenté de 18,4 % par rapport à l'exercice 2007, exercice pour lequel le total s'élevait à 1 022 k€.

3/1/2 Charges

En 2016, les charges de la délégation représentent 1 165 k€ et ont diminué de 0,9 % par rapport à 2015 (1 175 k€). Le délégataire a donc su maîtriser les dépenses relatives à l'activité du périmètre.

Composition des charges (en % du total des charges) :

- Redevance versée au délégant : 32 %
- Charges de personnel : 28 %
- Achats et services extérieurs (honoraires, frais de télécommunication, eau, crédit-bail pannes, fournitures) : 20 %
- Service de gardiennage : 6,8 %
- Charges d'entretien des installations portuaires : 3,6 %
- Autres charges (impôt et taxes, charges financières, dotations) : 9,6 %

Postes de charges en diminution en 2016 :

- Charges d'entretien des installations portuaires : 42 k€, soit – 8 % (2015 : 45 k€).
- Achats et services extérieurs (honoraires, frais de télécommunication, eau, crédit-bail pannes, fournitures) : 232 k€ soit – 4,7 % (2015 : 243 k€). Pas de diminution notable sur un poste en particulier. Il est constaté une baisse des frais liés aux consommations d'eau et d'électricité et des honoraires des conseils.
- Autres charges : 91 k€, soit – 13 % (2015 : 105 k€). Poste comprenant 45 k€ de dotations aux amortissements (44 k€ en 2015) et la dotation aux provisions pour gros entretien de 12,5 k€

(conforme aux clauses du contrat). Ce poste a diminué puisqu'il n'intègre plus la dotation aux provisions de 30 k€ qui avait été constituée en 2015 pour le paiement de la taxe foncière des ports. Par ailleurs, une nouvelle dotation aux provisions de 6 k€ a été constituée pour le paiement de la taxe de séjour des usagers non domiciliés à Marseille.

Postes de charges en augmentation en 2016 :

- Redevance versée au délégant : 372 k€ en 2016, soit + 0,5 % (2015 : 370 k€). Cette augmentation provient de l'augmentation de la part variable (cf détail paragraphe IV.4 Relations financières avec le délégant).
- Charges de personnel : 326 k€, soit + 2,2 % (2015 : 318 k€). Augmentation due principalement au versement de l'indemnité de 10,6 k€ relative à la rupture conventionnelle signée avec un salarié de la SNM en 2015. L'effectif est inchangé par rapport à 2015 (cf § IV.5 Effectif).
- Service de gardiennage : 79,6 k€ en 2016, soit + 4,3 % (2015 : 76,3 k€). Augmentation annuelle du contrat de gardiennage. Les gardiens de la société de gardiennage assurent la surveillance du périmètre durant les nuits.
- Impôts et taxes : 21,4 k€ en 2016 contre 14,7 k€ en 2015, soit + 45 %. Augmentation provient du poste « Taxe formation continue » (7 k€ en 2016 contre 1,5 k€ en 2015) pour lequel le taux a été augmenté en 2016.

Le total des charges, soit 1 165 k€ a augmenté de 19,2 % par rapport à l'exercice 2007, exercice pour lequel, le total s'élevait à 977 k€.

3/1/3/ Résultat de l'exercice

Le résultat net comptable de l'activité de délégation de service public gérée par la Société Nautique de Marseille est de 44,2 k€, correspondant à une progression de 17 % par rapport à 2015 (37,7 k€). L'activité dégage un bénéfice pour la huitième année consécutive (35,9 k€ en 2014 ; 4,3 k€ en 2013 ; 26 k€ en 2012 ; 90 k€ en 2011, 93 k€ en 2010 et 86 k€ en 2009). Malgré la diminution du chiffre d'affaires de 3 % en 2016, le total des produits de la DSP s'est maintenu. Le bénéfice généré est dû à la maîtrise des dépenses par le délégataire.

Concernant la capacité d'autofinancement de la Société Nautique (activité DSP), elle s'élève à 85 k€ en 2016. Elle a diminué par rapport à 2015, exercice pour lequel elle s'élevait à 130 k€, toutefois il est important de noter que la capacité d'autofinancement a toujours été positive depuis le début de la DSP en 2007.

3/2/ Analyse de l'équilibre financier de la délégation via les données du bilan comptable

A partir du bilan comptable de la DSP gérée par la Société Nautique, un bilan fonctionnel a été réalisé. La réalisation du bilan fonctionnel facilite l'analyse de l'équilibre financier de la structure déléguée, gérée par la Société Nautique.

Cette analyse est réalisée au moyen de trois outils :

- FRNG : fonds de roulement net global
- BFR : besoin en fonds de roulement
- SNT : solde net de trésorerie

3/2/1/ Analyse des ressources et emplois durables par le FRNG

Pour l'exercice 2016, le FRNG de la Société Nautique est négatif et s'élève à - 207 k€. Le montant des ressources durables (ressources propres et dettes financières stables) est inférieur aux emplois durables (actif immobilisé). La société Nautique n'a plus la capacité de financer ses investissements par des ressources durables. Le FRNG est négatif depuis 2014 (-82 k€) puisque les ressources durables ont

diminué de 42 % depuis 2013 en raison du remboursement des prêts contractés par le délégataire en 2007 et 2008 (tous deux de 285 k€).

Concernant l'actif immobilisé en 2016, l'actif brut des biens de la DSP, c'est-à-dire les biens de retour présents en début de contrat ainsi que les immobilisations acquises entre 2007 et 2016, atteint 748 k€. En 2016, le montant de l'actif immobilisé en valeur net s'élève à 263 k€.

Les biens de retour présents en début de contrat sont totalement amortis.

Parmi, les immobilisations acquises entre 2007 et 2016, certaines sont récentes et ne seront pas totalement amorties à la fin du contrat. Les biens de retour, définis de façon jurisprudentielle, présentent un caractère indispensable à l'exercice du service.

Dans le cadre de la gestion de la fin du contrat de DSP en cours et du renouvellement de la DSP, un inventaire physique et valorisé des biens a été réalisé.

Un prêt avait été contracté en 2008, d'un montant de 285 k€, pour le renouvellement de 3 panes. En juillet 2013, il restait 145 k€ à rembourser. Le club a contracté un nouveau prêt à un taux d'intérêt plus faible pour financer le remboursement anticipé à hauteur de 145 k€ du prêt de la DSP et le remboursement partiel d'un prêt du club.

Il est important de rappeler qu'en 2011, trois panes (panne 1 SNM, panne 1 YMC, panne 2 YMC) ont été financées par crédit-bail pour un montant de 408 k€. Ces investissements ne sont pas comptés dans l'actif immobilisé.

3/2/2/ Analyse de l'actif et du passif circulant avec le BFR

Le BFR sert à financer le cycle d'exploitation de l'entreprise, c'est-à-dire son fonctionnement quotidien hors investissement.

En 2013, le BFR était positif (soit 193 k€) ce qui correspondait à un besoin en fonds de roulement. Depuis trois exercices, le montant du BFR est négatif et en 2016, il s'élève à - 164 k€. Un BFR négatif signifie que le cycle d'exploitation génère une ressource de financement à court terme.

Cette ressource est due à un montant des créances d'exploitation inférieur à celui des dettes d'exploitation. Donc, au 31/12/2016, la DSP doit plus aux fournisseurs que ce que les clients lui doivent. Cette pratique courante est menée par les gestionnaires afin d'augmenter la trésorerie.

Toutefois, en 2016, le BFR s'est réduit par rapport au montant de 2015, soit - 526 k€. En 2015, le montant des dettes fournisseurs était anormalement élevé, soit 481 k€ alors que depuis le début de la DSP, les dettes sont comprises entre 90 et 150 k€.

3/2/3 Trésorerie

Depuis le début de la DSP, suivant les exercices, le solde net de trésorerie est alternativement positif puis négatif.

En 2015, le solde net de trésorerie était positif à hauteur de 481 k€ correspondant au montant des disponibilités. Toutefois, ce montant reflétait le non-paiement des dettes fournisseurs au 31/12/2015.

En 2016, le solde net de trésorerie est négatif, soit - 43 k€. Ce résultat s'explique par un montant des disponibilités faible, qui est de 5 k€ (montant constitué par les soldes positifs des comptes bancaires), et par un montant des concours bancaires de 48 k€.

En 2016 comme 2015, le FRNG est négatif, donc les ressources stables ne couvrent pas les emplois durables. Cependant, cette situation est compensée par un bon fonctionnement du cycle d'exploitation, qui a généré une ressource en fonds de roulement permettant de financer ces emplois durables.

Toutefois, cette ressource est insuffisante pour engendrer un solde net de trésorerie positif au 31/12/2016

4/ Relations financières avec le délégant

La Société Nautique a versé en 2016 une redevance de 372 k€ à la collectivité délégante dont 312,7 k€ correspondant à la part fixe de l'exercice 2016 et le solde à la part variable calculée sur le chiffre d'affaires de 2015, à savoir 59,4 k€ (5% du chiffre d'affaires sont reversés au délégant).

La redevance a faiblement augmenté, soit 0,5 % en 2016 (370 k€ en 2015) en raison de l'augmentation de 3,4 % de la part variable résultant de l'augmentation du chiffre d'affaires en 2015. La part variable calculée à partir du chiffre d'affaires de l'année 2014 atteignait 57,4 k€ alors que celle calculée à partir de l'exercice 2015, s'élève à 59,4 k€.

En 2015, la redevance totale versée au délégant comptait pour 31,5% du total des charges et 31,2 % du chiffre d'affaires. Pour l'exercice 2016, elle représente 32 % du total des charges et 32,4% du chiffre d'affaires.

5/ Effectif

En ce qui concerne les effectifs 2016, 8 salariés sont affectés à la DSP comme en 2015.

Toutefois, certains salariés ne sont que partiellement affectés à la DSP, aussi, au total ce sont 6,2 équivalents temps plein (ETP) qui sont affectés à la DSP contre 6,7 ETP en 2015.

L'effectif est composé :

- 1 cadre administrative: 1 ETP
 - 1 secrétaire d'accueil : 0,25 ETP contre 0,5 ETP en 2015
 - 1 comptable : 0,7
 - 3 agents portuaires : 3 ETP
 - 1 technicien d'entretien : 0,75 ETP contre 1 ETP en 2015
 - 1 agent chargé de l'organisation des manifestations : 0,5 ETP pour la DSP.
- Soit 6,2 ETP, en 2016.

Les agents portuaires salariés qui assurent la surveillance des installations de 6h30 à 22h30 sont remplacés suivant un roulement par un gardien en CDD durant leurs congés et périodes de maladie.

La personne qui était chargée de l'accueil et du secrétariat a signé une rupture conventionnelle avec la SNM et a quitté son poste le 31/01/2016. En remplacement, une personne a assuré cette fonction, soit 0,25 ETP sur l'année 2016.

La SNM estime par ailleurs que la mobilisation des bénévoles est estimée à 406 k€ (+ 0,5 %) sans toutefois préciser l'équivalent temps plein pour la DSP. En 2015, cette estimation était de 404 k€

V. QUALITE DU SERVICE

L'année 2016 a été marquée par les travaux du Quai de Rive Neuve.

Depuis l'achèvement des travaux, le délégataire met tout en œuvre pour éviter l'intrusion sur les pannes des personnes extérieures au club et à la DSP. Grâce à ces agencements, le délégataire a constaté une diminution des intrusions entre juin et décembre 2016, soit 66 en juin contre seulement une dizaine en décembre.

Les mesures mises en œuvre par le délégataire, en faveur de la protection de l'environnement, sont les suivantes :

- Mise à disposition de bacs pour la réalisation du tri sélectif (papier, verre, batteries, huile de vidange, bidons souillés...)
- Mise à disposition des usagers d'une pompe à eaux noires
- Stockage du matériel nécessaire pour effectuer les premières mesures de protection en cas de pollution par hydrocarbures
- Réalisation quotidienne de la propreté du quai et du plan d'eau par les gardiens (effectif DSP)

Avec les travaux du Vieux-Port, le périmètre délégué a profondément été modifié, avec l'installation d'une estacade, d'une plateforme événementielle et de contre-pannes.

L'estacade permet à la SNM d'avoir une aire de carénage aux normes en vigueur permettant ainsi la récupération des eaux souillées dans un bassin de rétention.

Par conséquent, le club a pu de nouveau prétendre au label « Pavillon Bleu ». La SNM a obtenu le fameux label en mai 2017.

VI. CONCLUSION GENERALE SUR LA VIE DU SERVICE DURANT L'EXERCICE 2016

Le délégataire a renouvelé son effort pour une meilleure communication des informations et la gestion de l'exercice 2016 s'avère globalement satisfaisante.

En effet, la Société Nautique de Marseille continue d'assurer une qualité de service très correcte.

L'entretien courant et les investissements réalisés permettent de maintenir les équipements en bon état.

Une nouvelle année encore, le nombre important de manifestations sportives et culturelles organisé, confirme le caractère dynamique du club.

En outre, l'effectif est constant, soit 8 salariés pour un équivalent temps plein de 6,2.

Concernant la situation financière du délégataire, celle-ci reste saine même si l'équilibre de long terme s'est fragilisé.

La Société Nautique dégage un bénéfice depuis l'exercice 2009.

Malgré la diminution du chiffre d'affaires de 3 % en 2016, la DSP est bénéficiaire à hauteur de 44,1 k€ grâce à la maîtrise des dépenses par le délégataire.

Depuis 2014, la société Nautique n'a plus la capacité de financer ses investissements par des ressources durables mais seulement à l'aide de ressources à court terme.

Le bon fonctionnement du cycle d'exploitation (cycle de court terme) permet de générer des ressources pour financer les emplois durables. Néanmoins, en 2016, ces ressources sont insuffisantes pour produire un solde de trésorerie positif.

L'équilibre de long terme est donc à surveiller.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DSP2

RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

EXERCICE 2016



Pavillon Flottant – Quai de Rive Neuve – 13007 MARSEILLE
Téléphone : 04.91.54.32.03 – Télécopie : 04.91.33.41.03
e-mail : secretariat@lanautique.com
site : www.lanautique.com

S O M M A I R E

A -	PRESENTATION DE LA SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE	
	1 - L'ENTITE	4
	2 - LE SIEGE	4
	3 - LE BUT STATUTAIRE	4
	4 - LES MEMBRES	5
	5 - L'ORGANISATION	5
	6 - LES ACTIVITES	8
	6-1 Les régates	9
	6-2 Le pôle course	13
	6-3 Les résultats	14
	6-4 Les stages	14
	7 - L'ANIMATION DES CLUBS	14
	9 - LES ACTIVITES CULTURELLES	15
	10 - REPRESENTATION DU CLUB A L'ETRANGER	16
	11 - L'ECOLE DE VOILE	16
	12 - LES AIDES APORTEES	19
	13 - LA COMMUNICATION	19
	14 - LA SAUVEGARDE DES DONNEES	19
B -	LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DSP2	
	15 - LE CONTRAT	20
	16 - LE PERIMETRE	20
	17 - LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	20
	18 - LES RESSOURCES HUMAINES	21
	18-1 Le personnel salarié	21
	18-2 Le bénévolat	22
	19 - LA GESTION DES EMPLACEMENTS	22
	19-1 La signature des contrats individuels	22
	19-2 Les usagers	23
	19-3 La liste d'attente	24
	19-4 Les occupants temporaires	24
	19-5 Les tirages à terre et les brossages	25
	20- LES TRAVAUX ET LA MAINTENANCE	26
	20-1 Les travaux	26
	20-2 La Sécurité	27
	21 - LA SECURITE DU PERIMETRE	27
	22 - ENVIRONNEMENT	27
	23 - ASSURANCES	28
	24 - LE COMPTE RENDU FINANCIER	29
	Tarifs appliqués	29
	Comptes annuels de la DSP	
	Analyse du budget réalisations 2015 - budget 2016	
	Variation des postes de charges et produits	

LES ANNEXES

- ANNEXE 1 : LA SNIM**
- ANNEXE 2 : LE TROPHEE ANDRE MAURIC**
- ANNEXE 3 : LE VIRE VIRE**
- ANNEXE 4 : Résultat analytique des régates 2015 incluses dans la DSP**
- ANNEXE 5 : Brochure de l'école de voile**
- ANNEXE 6 : Labels FFV**
- ANNEXE 7 : Analyse de l'audience du site internet**
- ANNEXE 8 : Le Bénévolat**
- ANNEXE 9 : Liste du plan d'eau**
- ANNEXE 10 : Liste des usagers en période probatoire**
- ANNEXE 11 : Liste des nouveaux usagers**
- ANNEXE 12 : Liste des voiliers sous contrat spécifique**
- ANNEXE 13 : Liste des bateaux du CSAM**
- ANNEXE 14 : Liste des changements de bateau**
- ANNEXE 15 : Liste d'attente de place**
- ANNEXE 16 : Détail des passagers**
- ANNEXE 17 : Factures travaux**
- ANNEXE 18 : Comptes rendus contrôle sécurité**
- ANNEXE 19 : Attestations d'assurance**
- ANNEXE 20 : Liste des contrats**
- ANNEXE 21 : Rapport du Commissaire aux Comptes**
- ANNEXE 22 : Détail des comptes de charge d'entretien**
- ANNEXE 23 : Balance générale**
- ANNEXE 24 : Ventilation des recettes**
- ANNEXE 25 : Tableau d'amortissement des immobilisations**
- ANNEXE 26 : Liasse fiscale**
- ANNEXE 27 : Comptes annuels consolidés 2016**

A - PRESENTATION DE LA SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE (S.N.M.)

1 - L'ENTITE :

La Société Nautique de Marseille a été créée en 1887

- Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
- Reconnue d'utilité publique le 2 mars 1932
- Agréée Jeunesse et Sports en avril 1949
- Affiliée à la Fédération Française de Voile
- Déléataire de service public depuis le 1^{er} janvier 2007

Elle est club allié du Yacht Club de France et est jumelée avec :

- le Yacht Club des Embiez en 1999
- le Club Nautico Internacional Hemingway de la Havana (Cuba) en 1999
- le Sandringham Yacht Club en 2012
- le Bruxelles Royal Yacht Club en 2012
- le Yacht Club Italiano en 2012
- le Nordeutscher Regatta Verein en 2012
- le California Yacht Club en 2015

2 - LE SIEGE :

Il est situé au cœur du Vieux Port, côté quai de Rive Neuve sur l'emblématique « Pavillon Flottant ». Construit en 1899, en bois, il est inscrit par décision Préfectorale depuis août 2007 à l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés parmi les Monuments Historiques.

Le Pavillon Flottant est dans le Vieux Port depuis sa construction et a été en tête du cortège pour fêter le XXVème centenaire de la ville en 1900.

D'une surface de 700 m2 et une capacité d'accueil de 200 personnes, il abrite :

- Au rez de chaussée : local des gardiens, l'accueil, les bureaux, la bibliothèque André Mauric regroupant notamment des ouvrages datant du début du XXème siècle, les sanitaires (toilettes et wc) et les locaux techniques (service de maintenance, appareils de mouillages, voilerie et pavillonneries pour les régates, matériel de l'école de voile).
- Au 1^{er} étage : le salon, le bar, le restaurant avec terrasse couverte, les toilettes.

Le Pavillon Flottant fait l'objet d'un contrôle en cale sèche tous les 9 ans. Le dernier carénage date d'août 2007. Ce contrôle est suivi par le bureau Véritas.

En novembre 2006, la Société Nautique de Marseille a fait l'acquisition d'un local de 210 m2, « l'Espace Nautique », sis au 23 quai de Rive Neuve, utilisé pour son activité en bureaux, salle de réunions, conférences et pour l'organisation des manifestations sportives et culturelles pour promouvoir le Vieux port et la ville de Marseille.

3 - LE BUT STATUTAIRE est :

- D'encourager et de développer le goût de la navigation, de l'art de la navigation à voile et des exercices nautiques,
- D'instruire les jeunes gens dans l'art de la navigation
- De subventionner les œuvres de mer,
- De promouvoir culture et éthique maritimes,
- D'œuvrer pour l'écologie maritime et la protection des mers et océans,
- D'encourager et de s'associer à l'étude de toutes questions se rapportant à la marine,
- De contribuer à la sauvegarde du patrimoine maritime et des bateaux de tradition, et d'encourager les progrès dans la construction navale
- De soutenir la compétition à la voile et le mécénat sportif dans le respect des valeurs portées par l'association,
- De s'associer et d'encourager toute activité locale ou internationale en relation avec ces buts,

- De gérer directement ou indirectement le plan d'eau par délégation de service public ou sous toute autre forme.

4 - LES MEMBRES :

La Société Nautique de Marseille est composée à fin décembre 2016 de :
415 membres titulaires, 13 membres actifs et de 114 supporters.

5 - L'ORGANISATION :

La Société Nautique de Marseille est administrée par un comité directeur composé de quinze membres titulaires élus par l'assemblée générale pour trois ans, cinq membres étant chaque année sortants et pouvant être rééligibles.

Les membres du comité directeur votent chaque année pour le bureau (Président, deux Vices Présidents, Secrétaire Général et Trésorier).

COMITE DIRECTEUR :

Le Bureau en 2016 :

-Monsieur LAMBERTI Raymond	Président
-Monsieur FOREST Gilles	Vice-Président
-Monsieur SILVE Jacques	Vice-Président, Responsable Commission Sportive
-Monsieur DUPEYRON Frédéric	Trésorière
-Monsieur ALLEMAND Christian	Secrétaire Général

Les membres du comité directeur en 2016

-Monsieur Jérôme CORTI	en charge du développement durable
-Monsieur Serge DIRADOURIAN	en charge de la commission animation
-Monsieur David DUMOULIN	en charge du pôle voiliers de tradition
-Madame Elise GARCIN	en charge de l'Ecole de voile
-Monsieur Alain LASSALLE	en charge de la commission sécurité/protection du site
-Monsieur PARANQUE Denis	en charge de la commission éthique et prospective
-Monsieur Jean-Pierre POUCHARD	en charge de la commission administrative
-Monsieur POTHIEU Hervé	en charge de la com. travaux, appels d'offres, investissements
-Monsieur Pierre SATHAL	en charge du restaurant et de l'Espace Nautique
-Monsieur TOCCI Pierre Alain	en charge du pôle course

Le Comité Directeur se réunit une fois par mois. Il confie des tâches à différentes commissions :

Le Président est de droit membre de toutes les commissions.

- COMMISSION ADMINISTRATIVE :

Gestion des emplacements, admissions des nouveaux membres du club, entretien quotidien des installations. Elle se compose statutairement de huit membres dont 4 membres du club élus par l'AG.

-Monsieur POUCHARD Jean-Pierre, Responsable
-Monsieur DUPEYRON Frédéric
-Monsieur FOREST Gilles
-Monsieur AYASSE Paul
-Monsieur GONNET Philippe
-Monsieur SEREN Alexandre
-Monsieur TOCCI Pierre Alain
-Madame Dominique TOURNUT
Pour le YMC : Monsieur Luc CHAUVÉAU

- COMMISSION SPORTIVE :

Organisation des régates et des manifestations nautiques

Elle est composée de membres volontaires (titulaires ou supporters).

-Monsieur SILVE Jacques Responsable, membre titulaire

-Madame ARMANIEN Danielle	membre supporter
-Madame AUBOIROUX Geneviève	membre supporter
-Monsieur BARBAT Edouard	membre titulaire
-Monsieur DEVEZE Marc	membre titulaire
-Monsieur GANANT Gérard	membre titulaire
-Monsieur HEMOUR Jacques	membre supporter
-Monsieur LAURENT Patrice	membre titulaire
-Monsieur LEGAL Jean-Pierre	membre supporter
-Madame POTHEAU Alice	membre supporter
-Madame RUE Christine	membre supporter
-Monsieur PEYTOU Philippe	membre titulaire
-Monsieur POUQUET Claude	membre titulaire
-Monsieur LASSALLE Alain	membre titulaire
-Madame MURZILLI Isabelle	membre supporter
-Monsieur TOCCI Pierre Alain	membre titulaire

- COMMISSION ANIMATION :

Organisation des animations du club.

Elle est composée de membres volontaires titulaires et supporters.

-Monsieur Serge DIRADOURIAN, Responsable

-Madame POTHEAU Alice

-Madame LAMBERTI Martine

-Monsieur SATHAL Pierre

et des délégués de pannes :

-Monsieur Alexandre SEREN et Albert NATAF, panne 1

-Madame KLEIN Nicole et Madame TOURNUT Dominique, panne 2

-Madame AUBOIROUX Geneviève, Monsieur Michel GASTAUD, panne 3

-Monsieur André ZAOUTER, panne 4

-Monsieur Laurent CERVETTI et Sonia REISS , panne 5

-Monsieur Bernard CIPRIANI et Monsieur Marc BEAUMONT, panne 6

-COMMISSION TRAVAUX, APPELS D'OFFRES, INVESTISSEMENTS

-Monsieur Hervé POTHEAU, Responsable

-Monsieur Frédéric DUPEYRON

-Monsieur Lionel GARITO

-Monsieur Jean-Pierre LIANDIER

-Monsieur Alain LASSALLE

-Monsieur Hervé LOPEZ

-Monsieur Frédéric ROUSTAN

-Monsieur Gilles TROUSSEAU

-Pour le YMC, Monsieur André VIVALDI

-COMMISSION DSP

-Monsieur Raymond LAMBERTI, Responsable

-Monsieur Gilles FOREST

-Monsieur Frédéric DUPEYRON

-COMMISSION SECURITE

-Monsieur Alain LASSALLE, Responsable

-Monsieur Claude CHABAT

-Monsieur Claude DESHAIS

+ les délégués de pannes

-COMMISSION ENVIRONNEMENT

-Monsieur Jérôme CORTI, Responsable

-Monsieur Frédéric DUPEYRON
+ les délégués de pannes

-COMMISSION ECOLE DE VOILE ET VOILE JEUNES

-Madame Elise GARCIN, Responsable
-Monsieur Alain LASSALLE
-Monsieur Hervé POTHEAU

-COMMISSION POLE VOILIERS DE TRADITION

-Monsieur David DUMOULIN, Responsable
-Monsieur Bruno DE MASSIAC
-Monsieur Thierry VERNET
-Monsieur Jean-Paul VERNET

-COMMISSION ETHIQUE ET PROSPECTIVE

-Monsieur Denis PARANQUE, Responsable
-Monsieur Philippe PEYTOU
-Madame Clotilde BONNE
-Monsieur Jean-François CARLE
-Monsieur Gilles FOREST
-Monsieur Marc FRILET
-Monsieur Jean-Pierre POUCHARD
-Monsieur Christophe SALAMON
-Monsieur Jean-Charles VINCENT
-Monsieur Claude LELOUSTRE
-Monsieur Philippe BOURLARD

-COMMISSION COMMUNICATION

-Monsieur Pierre Alain TOCCI, Responsable
-Madame Alice POTHEAU
-Monsieur Raphael MIRA
-Monsieur Pierrick JEANNOUTOT

-COMMISSION PARTENARIAT

-Monsieur Jean-Pierre POUCHARD, Responsable
-Monsieur Jacques SILVE
-Monsieur Pierre Alain TOCCI
-Monsieur Philippe PEYTOU
-Monsieur Gilles FOREST

- COMMISSION BIBLIOTHEQUE

Gestion de l'inventaire et du prêt gratuit des livres.

Un membre titulaire volontaire :

-Madame Geneviève AUBOIROUX, membre supporter

La bibliothèque est ouverte tous les mercredi après-midi et est accessible à tous : membres du club et personnes extérieures.

- LES CONTROLEURS DE GESTION :

Vérification des comptes et de la régularisation des écritures comptables, présentation d'un rapport lors de l'assemblée générale.

Membres titulaires élus par l'assemblée générale :

-Madame KLEIN Nicole
-Monsieur CHAVANE Gilles

Le nombre de bénévoles qui oeuvrent pour l'association peut atteindre 80 à 100 personnes en période de régates (comité de course, jury, aides à la logistique et à l'intendance...).

6 - LES ACTIVITES :

La Société Nautique de Marseille organise des régates connues et reconnues :

- La **Semaine Nautique Internationale de la Méditerranée** (S.N.I.M.) : créée en 1966.
C'est la plus grande épreuve de voile de haut niveau en Méditerranée avec 120 à 150 voiliers habitables (de 6m à 23m) venant de toute la France, mais aussi de l'étranger.
Couverture médiatique sur la presse écrite, radiophonique et télévisuelle régionale, nationale et internationale.
- Le « **Vire-Vire** » : créé en 1948, manifestation populaire regroupant 150 voiliers monocoques habitables, plaisanciers et régatiers, réunis pour un beau spectacle autour des îles du Frioul.
Le principe est simple : le plus petit part le premier, le plus grand part le dernier et le premier arrivé a gagné.
L'inscription est gratuite et tous les concurrents sont récompensés lors de la remise des prix
- La **Quadra Solo** : régate en solitaire ou en duo en étapes entre Marseille et La Seyne sur Mer avec une flotte d'une quarantaine de voiliers.
- Le **Trophée André Mauric**, hommage à l'architecte marseillais, cette régate regroupe une trentaine de voiliers des années 70/80 pour la plupart dessiné par André Mauric.
- La **Calanques Classique** créée en 2009, elle regroupe une trentaine de voiliers de tradition entre 8 et 25m sur un parcours qui longe les côtes, de Marseilleveyre aux falaises Devenson, en passant par Sormiou vers La Ciotat. Ainsi le patrimoine flottant et le patrimoine naturel sont mis en valeur durant trois jours.

La Société Nautique de Marseille renommée pour son savoir-faire est sollicitée depuis sa création ponctuellement par la FFV pour l'organisation de championnats d'Europe ou du Monde de différentes classes (6 M JI, Mumm 30, etc...).

Elle a aidé à l'organisation ou a été club support de différentes manifestations telles que :

- The Race
- Le Trophée de l'Orma
- Les Voiles du Vieux Port
- La Route des Iles devenue la Med Race
- Les trois continents
- L'Audi Med Cup TP 52...

Elle a accompagné par son savoir faire des régates corporatives comme

- L'Immo cup (régate des professionnels de l'immobilier)
- L'Hydro's cup organisé par les Etudiants de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande
- et encore aujourd'hui, la Bati cup (régate des professionnels du bâtiment)

La Société Nautique de Marseille organise pour ses membres

- des repas de pannes
- des apéritifs mensuels offerts par le restaurant
- des sorties « pêche »
- un arbre de Noël
- un loto
- la Fête du club
- des soirées musique
- des conférences
- des expositions

Chaque année des stages de sécurité en mer « SECURIMAR » sont organisés par un membre titulaire, Monsieur Bertani.

6-1 Les régates :

En 2016, la Société Nautique de Marseille a organisé cinq régates dont les régates contractuelles : la SNIM (*Annexe 1*), le Vire-Vire (*Annexe 3*) et le Trophée André Mauric (*Annexe 2*) qui a été annulé en raison de mauvaises conditions météorologiques.

Les 51 ans de la SNIM (Semaine Nautique Internationale de Méditerranée)

du 25 au 28 mars 2016

Nombre de bateaux : 132

Nombre d'équipiers : 1500

Nombre de nations : 8 : Italie, Luxembourg, Suisse, Espagne, Nouvelle Zélande, Grande Bretagne, Russie, Allemagne.

La Semaine Nautique Internationale de Méditerranée a réuni 132 bateaux et plus de 1500 régatiers, du 25 mars au 28 mars 2016. Organisée par la Société Nautique de Marseille – avec près de 100 bénévoles en mer et à terre, pendant une semaine – l'épreuve 2016 a été parrainée par Alain Gabbay, l'un des pionniers de la course au large dans les années 80.

Séparée sur trois ronds de course, en rade nord et en rade sud, la flotte en présence a disputé une manche importante comptant pour le championnat IRC Méditerranée, organisée par l'Union Nautique de la Course au Large, dont la Société Nautique de Marseille a obtenu le titre honorifique de meilleur club français IRC en 2015. Et ce depuis cinq années consécutives (plus de cent cinquante clubs français et mille bateaux sont en compétition).

Quelques uns des ténors de la course au large et de la régate en Méditerranée se sont retrouvés durant quatre jours, effectuant un total de huit à dix courses selon les catégories. La SNIM a accueilli des grosses unités parmi elles, des TP 52, des GP42, un VOR 70, un BT 52 et des équipages étrangers (huit nationalités présentes) qui renoue avec la grande tradition de la SNIM dans les années 70 et 80. Deux classes de monotypie (Surprise et Grand Surprise) ont complété le plateau.

La SNIM a été largement suivie, notamment sur l'eau grâce à l'opération « Régate en Vue » menée conjointement avec l'Office de la Mer, qui a permis au public marseillais d'embarquer gratuitement sur un bateau de grande capacité pour aller au cœur des courses, avec les explications d'un professionnel de la voile. Les tribunes ont affiché complet à chacune des rotations du bateau.

L'événement marseillais a également fait l'objet d'un large suivi média, avec des retransmissions radios, télévisées et presse écrite. Si l'ensemble des magazines nationaux spécialisés et la presse locale et régionale se sont fait un large écho de ce grand rassemblement du nautisme en rade de Marseille, La Provence y a consacré la une et la dernière page du journal, le dimanche 27 mars.

Présente et active sur l'ensemble des réseaux sociaux, la SNIM possède désormais une communauté importante sur Facebook et Twitter. Les commentaires et surtout les vidéos, ont été vus des milliers de fois par le public.

La SNIM génère de larges retombées économiques sur la ville de Marseille, évaluées à près de 700.000 euros.

CALANQUES CLASSIQUE du 20 au 22 mai 2016

8ème édition en 2016

Nombre de bateaux : 24 voiliers de tradition

Nombre d'équipiers : 300

La Société Nautique de Marseille a organisé la 8ème édition de la Calanques Classique, les 20, 21 et 22 mai 2016. Le club nautique marseillais, qui possède le pôle de voiliers de

tradition plus important de Méditerranée, a mis le Cap sur La Ciotat, pour la quatrième année consécutive, afin de réaliser la désormais traditionnelle traversée des calanques.

La 8^{ème} édition de la Calanques Classique a encore proposé un décor incroyable pour une navigation de rêve avec un grand soleil et du vent. A travers ce rendez-vous, la Société Nautique de Marseille a rendu un bel hommage au patrimoine environnemental des calanques et au patrimoine flottant des voiliers de tradition.

Du portant et encore du portant, on pourrait résumer aussi succinctement les conditions de navigation de cette Calanques Classique, tant éole a offert de belles conditions de course aux 25 bateaux engagés. C'est d'abord un petit mistral qui a envoyé les bateaux de la 8^{ème} Calanques Classique à la Ciotat, dès le premier jour et enfin un bon vent de Sud-Est qui les a ramené à Marseille. Sous un soleil quasi estival, l'ensemble de la flotte a pu profiter d'un paysage de rêve tout en s'offrant trois journées de bagarre entre gentlemen. Bruno Troublé fidèle de la Calanques Classique, confirme : « Je suis toujours content de naviguer sur des classiques, et sur Jour de Fête, notamment. Il y a une forme d'éducation, une certaine élégance. C'est moins agressif, plus convivial mais tout aussi sérieux et sportif que la voile moderne... »

Cette 8^{ème} édition fut l'occasion de voir de beaux bateaux et des marins de talent ici et là, comme Marc Emig le local, ou Bertrand de broc, content de s'offrir un trip dans les calanques entre amis, avant de prendre le large autour du monde et en solitaire dans quelques mois sur le Vendée Globe et une multitude de passionnés de « navigation plaisir ». Exemple sur Mataka Terani, le sourire ne quitte pas les trois membres de l'équipage, ravis d'échapper à la grisaille parisienne le temps d'un week-end. Hervé Fradet, professeur de philosophie à Science-Po Paris navigue avec ses deux filles de 13 et 17 ans, et manœuvre un bateau qu'il qualifie lui-même d'« émouvant » : « Ce bateau, qui vient chercher ses origines dans les barques grecques, a été conçu par un américain, John Hanna. C'est donc la Méditerranée avec le point de vue de l'Amérique, le pointu vu à travers l'Atlantique. Il a été conçu en 1919, l'année de la grande crise, et je l'ai acheté à mon tour pendant la crise financière : une manière de protester, » sourit-il. Et sur l'eau ? « Nous tenons beaucoup à notre place traditionnelle de bons derniers, et nous l'avons fort heureusement conservée. » Il y a des derniers souriants. Il y a également des malheureux, souriants ou pas. Sur Irène VIII, Thomas Roche et ses coéquipiers ne boudent pas leur plaisir de cette deuxième place derrière l'imbattable Jour de Fête, mais se retrouvent pieds nus en ce dimanche soir. « On s'est fait chaparder la corbeille à chaussures », raconte-t-il avec un petit sourire, mais pieds nus. Moins de chance pour Thistle, qui démâte à l'occasion de ce retour musclé vers Marseille. L'équipage du plus petit et plus ancien bateau de la flotte fait grise mine, après deux journées de rêve. « C'est un bateau très physique, mais quel bonheur ça a été, cette navigation. Entre le décor et le temps, c'était parfait et nous sommes ravis. »

Sinon, la vraie surprise de cette Calanques Classique est la (seulement) 2^e place de Sonda, vaincu sur ce terrain de jeu, depuis quelques années. La palme revient à Windhover d'Olivier Poulain qui interrompt ce règne. De son côté, Jour de Fête (P. Oddo) enchaîne les succès, année après année ; en Marconi 2, Kertios 3 (Franck Bourriot) et en Aurique, Nin (Yves Laurent) sont les autres vainqueurs de cette 8^e édition.

Le TROPHEE ANDRE MAURIC : les 19 et 21 juin 2015

Annulé en raison des mauvaises conditions météorologiques.

La QUADRA SOLO ET DUO MEDITERRANEE du 20 au 26 août 2016

15ème édition

Parcours : Marseille / La Seyne sur mer / Marseille

41 bateaux : 14 solos, 27 duos

Nombre de concurrents : 68

La Quadrasolo, édition 2016 s'est terminée vendredi 26 août 2016 par une météo idéale en rade de Marseille à l'image des huit courses qui ont eu lieu tout au long de la semaine.

Ils étaient plus de quarante bateaux sur la ligne de départ le 20 août à Marseille, dont 14 en solitaire et tous (ou presque) quadra. Parmi eux des habitués, bien connus du circuit de IRC solitaire, comme Laurent Camprubi, membre de la Société Nautique de Marseille, navigant « à domicile » à bord de son Figaro II Janie Philip, premier au classement du Championnat IRC Méditerranée Solo et vainqueur de la Quadrasolo entre 2010 et 2014. Mais aussi des nouveaux venus, comme le duo de Jubilations, le JPK 1010 du Y.C. Camploro venu défendre le nautisme Corse et se jauger aux « continentaux » en vue de leur participation prochaine à la Transquadra. Ou encore des amateurs dont c'est même la toute première participation à une régate, à l'image d'Olivier Coisne, à bord de Loen Gouez, venu de la S.N. de St Tropez.

Les uns comme les autres attirés par la promesse d'étapes aussi sportives que conviviales entre Marseille et la Seyne sur mer. Promesse tenue : hormis l'étape Marseille-Martigues, annulée à cause du trop fort mistral dimanche 21 août, le reste de la course s'est déroulée dans un vent faible à modéré, parfait pour ces concurrents, qui manoeuvrent seuls. « Juste ce qu'il faut pour se donner à fond, autant physiquement dans les manoeuvres, que mentalement dans la tactique. C'est mieux qu'une séance de gymnastique », plaisante Jean Rougnon, vainqueur de la cette Quadrasolo 2016 en duo avec Joël Xiberras à bord de Long Nose X. Côté solo, la bataille fût âpre entre le belge de St Tropez Guy Clacys et Christophe Barrue, hyérois. Mais la régularité du premier, vainqueur de 5 sur 7 courses retenues, lui assure la tête du classement général. « Naviguer en solitaire c'est indescriptible : on est dans un autre état d'esprit, seul contre les autres mais aussi avec soi-même. La victoire en solitaire, c'est une fierté immense ». Si l'esprit de compétition ne faisait aucun doute sur l'eau, l'ambiance tournait volontiers aux retrouvailles entre vieux copains une fois franchie la ligne d'arrivée. « C'est ce qui fait tout le charme de cette régate : 70 coureurs, dont la plupart se connaissent depuis des années, qui se retrouvent pendant toute une semaine chaque soir en étape, ça crée une convivialité unique », sourit Jacques Silve, Vice-président de la Nautique et coureur en duo avec Jean-Luc Neri.

Nous sommes très contents de cette édition de la Quadrasolo, d'autant plus que l'on voit revenir en duo des participants qui couraient en solitaire il y a quelques années. Cela nous prouve que cette régate a une âme particulière, qui donne envie de revenir. » Nul doute que Jean Chapel, initiateur de la régate avec son association Les Vieux Safrans, et les bénévoles de la Nautique y sont pour beaucoup : comité de course, jury, mouilleurs, viscurs, reporter d'images parfois même en direct live sur Internet... La Quadrasolo n'aurait pas pu avoir lieu sans eux.

Merci à la Société Nautique des Mouissèques pour avoir accueilli la flotte si chaleureusement à la Seyne sur mer et au Cercle de Voile de Martigues pour avoir préparé un taureau à la broche que nous aurions adoré déguster en leur compagnie.

La BATI CUP les 11 et 12 septembre 2016

Nombre de bateaux : 50

Nombre d'équipiers : 800

Pour la 9ème année la Nautique est club support de cette manifestation (mise à disposition des locaux, accueil sur le plan d'eau des bateaux participant, organisation en mer).

Le VIRE-VIRE BANQUE POPULAIRE : le 2 octobre 2016

68^{ème} édition

Nombre de bateaux : 132

Nombre d'équipiers : 1300

On avait bien dit qu'il fallait se déguiser. Eux se sont présentés en costume sur la ligne de départ. Elégants, raffinés. Les Men in Black d'Irène VIII ont remporté cette 68^{ème} édition du Vire Vire, qui n'avait pas vu la victoire d'un bateau classique depuis bien longtemps. Le 10MT Bermudien construit en 1935, skippé par Thomas Roche a rappelé que ces voiliers d'une autre époque ne sont pas que de magnifiques « objets d'exposition ».

Sur les coups de 11h, ce matin, ils sont 132 bateaux à voile (barquettes, tradition, carbone...) à se présenter sur la ligne de départ, par catégorie, toutes les dix minutes. Issus des clubs marseillais, mais aussi de Carry, Istres Martigues, Vitrolles et encore Quiberon, les équipages sont en famille, petits et grands, entre amis, déguisés ou pas. Bref, la plupart des bateaux à s'élancer ne manquent pas de curiosités.

La Grand Vole de Bagheera, peinte par des élèves du Vieux Port veut rappeler que ce dimanche 2 octobre est aussi la journée nationale de la non-violence. Dans la rade, s'il est évidemment question de « paix », certains ne veulent pas s'en laisser compter. Comme Bernard Daurelle, l'un des fers de lance de la nautique sur Jin Tonic. « C'est le championnat du monde de la rade de Marseille et chaque année on revient avec l'objectif de le remporter. C'est une régate qu'il faut avoir à son palmarès. Et si tu ne l'as pas gagné, tu as raté ta vie de régatier », plaisante-t-il à moitié. Ca ne sera pas encore pour cette année, pour Jin Tonic.

Les conditions ne sont pas désagréables pour un régatier, avec un petit vent de 11 nœuds de Nord-Ouest, quelques gouttelettes de pluie et un petit grain qui a généré une fort belle descente sous spi. Le dernier concurrent franchit la ligne sur le coup des 17h, avant de rejoindre les pontons de La Nautique pour la remise des prix.

Au petit jeu des déguisements, la palme revient à Atlog, une belle bande de pingouins égarés dans la rade de Marseille.

Malgré l'inscription gratuite, le mauvais temps de la veille a pu refroidir certaines ardeurs. » reconnaît le Président de la Nautique, « mais nous avons réuni un joli plateau avec 132 voiliers et démontré une fois de plus, notre capacité à organiser des événements de grande qualité. Il y avait une belle ambiance sur l'eau. Nous clôturons en beauté la saison des régates de la SNM pour l'année 2016. »

Le Challenge d'Hiver 2016/2017

Nombre de bateaux : 61

Nombre de participants : 612

Il est organisé, fin 2016 et début 2017, par la Société Nautique de Marseille, en partenariat avec le CNTL et l'UNM.

Nous avons souhaité le baptiser Challenge Florence Arthaud, en hommage à notre bien-aimée navigatrice, disparue en mars 2015. Elle avait accepté avec plaisir et simplicité d'être la marraine de l'école de voile de la Nautique où elle était déjà membre d'honneur puis membre titulaire lorsque son père lui a donné son bateau « Largade » amarré à la SNM. Elle s'était beaucoup investie dans la vie des clubs et naviguait régulièrement sous les couleurs de la SNM. Elle prenait plaisir à régater de temps en temps en rade de Marseille. Cette régate interclubs lui est dédiée.

Dimanche 6 novembre 2016 : 1ère manche
Bravo à tous d'avoir bravé le fort mistral.

Dimanche 11 décembre : 2ème manche

Encore une très belle journée en rade de Marseille pour ce deuxième acte du Challenge Florence Arthaud !

Par un vent de Nord-Ouest oscillant en direction et en force - de 2 à 25 noeuds ! - les deux courses courues ont été pleines de rebondissements. Le mot du jour va définitivement à Hélène Silve, membre du comité de course, qui a lancé à la VHF "Mais qu'est-ce qu'ils ont tous à être motivés comme ça aujourd'hui ?!" entre deux phases de départ. Bravo à tous, bénévoles, régatiers, organisateurs, stagiaires de l'école de voile : vous étiez en effet très motivés !

Nombre de licences vendues en 2016 : 940 licences annuelles, 793 licences 1 jour et 47 licences 4 jour.

6-2 Le pôle course

Bilan du Pôle Course, six ans après sa création

L'UNCL (Union Nautique de la Course au Large) décerne à la Société Nautique de Marseille, un sixième titre consécutif de meilleur club français 2016, dans la jauge IRC.

Après ses cinq titres obtenus en 2011, en 2012, en 2013, en 2014 et en 2015, la Nautique inscrit de nouveau son nom en haut de l'affiche. Ce couronnement intervient après la série de bons résultats obtenue par les bateaux de la SNM, tout au long de l'année 2016, lors du championnat Méditerranée de course en équipage (victoires finales de Magic Twelve/François Pailloux en IRC1, Glen Ellen V/Dominique Tian en IRC2 et Jin Tonic Sequel/Bernard Daurelle IRC3), ainsi qu'en finale des championnats de France.

Mathématiquement, il est obtenu grâce aux performances de Glen Ellen V, vainqueur du Championnat Méditerranée Équipes en IRC 2 (352 points), Jin Tonic Sequel 2^e en IRC 3 (345 points) et Tahina Socafluid, 5^e dans cette même classe (336 points).

Cette consécration est aussi le fruit de l'assiduité de ses trois navires amiraux : 9 participations pour Glen Ellen V et 8 pour Jin Tonic Sequel et Tahina Socafluid !

Au total une vingtaine de bateaux de la SNM ont participé à des courses et une quinzaine d'entre eux sont allés représenter la SNM en dehors de la Rade de Marseille lors de 15 régates extérieures.

En contrepoint, pas d'entraînement sur l'eau cette année. Il s'avère que les sessions hivernales ne drainent plus assez de bateau pour être pérennisées sous cette forme.

Des réflexions d'évolution sont en cours pour redonner un dynamisme sportif au sein des membres du club.

Des aides dédiées pour les sociétaires

Afin d'encourager à la fois à la participation aux différents championnats et à la représentation de la Nautique en dehors de la rade de Marseille, des aides financières sont attribuées aux sociétaires sous certaines conditions.

Cette année, 8 bateaux ont rempli les critères et ont ainsi pu bénéficier de cette aide financière.

Des aides dédiées pour les champions d'aujourd'hui et de demain

La Société Nautique de Marseille a fait le choix de poursuivre dans la dynamique initiée l'année dernière en maintenant, bien qu'à la baisse compte tenu de la rigueur budgétaire requise, des aides à de jeunes talents issus de filières d'excellences en voile olympique ou en course au large.

Il s'agit de **Lili Sebesi** (49erFX, objectif JO 2020), d'**Antony Munos** (Laser, objectif JO 2020), de **Pierre Quiroga** (Figaro 2, Championnat de France Course au Large en Solitaire), de **Melchior Treillet** (Mini 6,50, objectif Mini Transat 2017), de **Sandro Lacan** (Flying Phantom, GC32, AC45, objectif America's Cup) et enfin de **Gabriel Skoczek** (49er, Diam24).

6-3 Les résultats :

- La Nautique sacrée 1er club IRC de France en 2016 par l'UNCL pour la 6ème année consécutive !

6-4 Les stages :

Stage Sécurimar : les 21 mai 2016

Ce stage de formation à la sécurité en mer a été réalisé, cette année, en collaboration avec le Yachting Club de la Pointe Rouge. Il a regroupé 15 stagiaires qui ont effectué : ouverture de survie, retournement et embarquement, tirs de fusées de détresse, extinction d'incendie, l'homme à la mer. Le QCM est validé par la Fédération Française de Voile.

Depuis 2011, ce stage est offert par le club aux membres de la Société Nautique de Marseille.

7 - L'ANIMATION DES CLUBS

7-1 L'animation de la Nautique :

2016, une année faste pour la commission animation :

-Inauguration des nouvelles installations du quai de Rive Neuve : à cette occasion un apéritif/buffet a été organisé sur l'estacade événementielle nouvellement installée. Environ 150 membres du club ont apprécié le lieu animé par quelques acteurs qui reprenaient les textes dans Marius de Marcel Pagnol, les discours du Maire, de la Présidente du Conseil Général, de l'Adjoint au Maire... et de l'orchestre qui a joué ensuite.

- 4^{ème} loto de la Nautique : le 16 janvier, les nombreux gagnants sont repartis ravis avec les très beaux lots offerts par la Nautique mais aussi par les généreux donateurs. Quant aux autres, ils étaient presque aussi contents d'avoir passé une agréable après-midi.

- Soirée karaoké : Février 2016, annulée faute d'inscriptions.

- Soirée croisières : le 19 mai, : Une belle rencontre avec des échanges d'informations sur les croisières passées pour préparer celles à venir. L'initiative sera renouvelée cette année.

- Fête de la Musique : le 21 juin,. Cette année encore, les Farillons, chorale de chants marins nous ont montré l'étendue de leur répertoire. Ils étaient accompagnés pour l'occasion par le « Basilic swing » dont les talentueux musiciens ont enflammé le quai. Pizzas et autres joyeusetés accompagnaient cette soirée musicale.

- Concours photos : Juillet/ Août : Le 4^{ème} concours a permis à Thomas Naudin, sociétaire de la Nautique de remporter le premier prix, un magnifique poster de Gilles Martin Raget. Merci au jury qui a départagé les participants.

- La grande parade : le 5 septembre, 100 bateaux de la Nautique étaient présents sur l'eau pour la grande parade organisée par MPM. Une belle journée avec le Belem !

- La Fête de la Nautique : le 18 septembre s'est déroulée sous un beau soleil la Fête du club. Le repas fut servi sur notre plateforme événementielle. Les animations furent malheureusement peu suivies par nos sociétaires. Seul le concours de pétanque rencontra un franc succès.

- La journée de pêche : a dû être annulée cette année encore à cause d'une météo défavorable. Ce n'est que partie remise.

- Nettoyage du Vieux Port : 8 octobre, la Nautique se devait d'être présente pour cette opération de sensibilisation aux questions environnementales. Avec le concours du club subaquatique des Pennes Mirabeau (CSPM), de nombreux sociétaires ont pu récolter un inventaire hétéroclite d'objets qui n'auraient jamais dû être dans l'eau.

- Soirée musicale : le 26 novembre, belle soirée animée par le groupe Blue Alert. Les présents ont réellement apprécié.

- **L'Arbre de Noël** : 10 décembre 2016, le Père Noël était à la Nautique. Comme à l'accoutumée, il a gâté les 210 enfants ou petits-enfants des sociétaires présents. L'animation de l'après-midi était confiée à Pépito Planet Circus et le goûter au restaurant du club.

- **Apéro nautique** : Tous les 2^{ème} jeudi de chaque mois de l'année (sauf juillet et août) les membres du club se sont retrouvés pour un moment convivial autour d'un verre au restaurant du club. Ces rencontres permettent de discuter et de faire la connaissance de nouveaux membres.

7-2 L'Animation du Yacht Motor Club

-Retransmission des matches de l'équipe de France pour l'Euro 2016

Trois matches ont été retransmis sur l'estacade les 10, 15 et 19 juin 2016. Cela a été l'occasion de fédérer les Sociétaires autour de ce grand objectif sportif.

-Soirée d'ouverture du vendredi 24 juin 2016 et sortie pêche du 25 juin 2016

La soirée sur l'estacade a réuni environ 80 personnes et a donné l'occasion au Président de lancer la saison 2016.

A cette occasion il a rappelé, entre autre, la mobilisation attendue des Sociétaires à assister aux activités mer prévues pour 2016.

Le lendemain a eu lieu la sortie pêche qui s'est poursuivie le soir par une soupe de poisson mangée en commun.

-Feux d'artifice du 14 juillet 2016

Comme à l'habitude il a attiré beaucoup de personnes. Son annulation pour raison météorologiques n'a pas fait diminuer pour autant l'ambiance.

-Grande parade du 04 septembre 2016

25 bateaux du YMCM ont défilé pour cette grande manifestation.

-Nettoyage du Vieux Port du 08 octobre 2016

Ce nettoyage a mobilisé beaucoup de personnes du YMCM avec 12 plongeurs affectés au nettoyage de sa zone. A noté que le YMCM a été par l'intermédiaire de la FNS13 très moteur dans cette manifestation.

-Soirée de GALA du 05 Novembre 2016

Elle a eu lieu au restaurant de l'YCPR. Elle a réuni un peu plus de 90 personnes dans une grande ambiance.

-Soirée Beaujolais du 19 novembre 2016

Sous le chapiteau sur l'estacade, cette soirée a rassemblé plus de 70 personnes. Les plongeurs du 08 octobre ont été invités à cette soirée.

-Sortie pêche du 26 novembre 2016

Elle a été décalée car initialement programmée le 08 octobre 2016. 10 bateaux ont participé à cette manifestation.

-Arbre de Noël du 10 décembre 2016

Cette activité a été annulée

-Réveillon de la St Sylvestre du 31 décembre 2016

Il avait été proposé sous le chapiteau mais il y a peu d'inscriptions. Au demeurant 10 sociétaires se sont retrouvés dans le local de l'estacade pour fêter la nouvelle année.

-Gâteaux des rois du 07 janvier 2017

70 personnes étaient présentes sous le chapiteau sur l'estacade pour partager dans une grande ambiance le gâteau des Rois de la nouvelle année.

9 - ACTIVITES CULTURELLES :

- **Expositions de l'Espace Nautique** : de nombreuses expositions sont organisées à l'Espace Nautique tout au long de l'année :

Luc GERBIER

du 11 au 16 mai

Claude GOURON

du 25 mai au 7 juin

Marie-Thérèse DARAGON

du 9 au 13 juin au profit de la SNSM

François VERHULST	du 29 juin au 5 juillet
Eric FORG	du 13 au 19 juillet
Mme BRANDI	du 20 au 26 juillet
Christian FOUGERAND	du 3 au 16 août
AFCAE (Association France Chine Art Expo)	du 31 août au 4 septembre
Christian REVEST	du 21 au 28 septembre
Nicole BORONAD	du 5 au 11 octobre
Jean BRUN	du 2 au 15 novembre
John PENDRAY	du 16 au 22 novembre vernissage
Hélène HAVLIK	du 23 au 29 novembre
	du 3 au 10 décembre

« L'Espace Nautique » est mis à la disposition de la DSP2 pour les activités sportives et culturelles contractuelles. Outre les exposants et les conférences, cette salle accueille gracieusement des clubs nautiques et des associations du Vieux Port pour leurs réunions et assemblées générales :

Nautic Club Vieux Port, S.N. Massilia, Groupement des Amis des Canotiers, U.N. Provençale, Mer et Loisir, YMCM, Les Voiles du Vieux Port, S.N. Pêcheurs Padiers et Plaisanciers, la Charte du Plaisancier ainsi que la SMMUM : Société Médicale Méditerranéenne d'Urgence Maritime, les cafés littéraires de l'OCB pour des réunions à thème.

Par ailleurs, l'Espace Nautique a été le lieu de plusieurs réunions organisées par la Mairie et la Métropole durant les travaux du réaménagement du quai de Rive Neuve.

10 – REPRESENTATION DU CLUB A L'ETRANGER

Commodores Forum, Copenhague, 19/23 septembre 2016

Le « Commodores Forum » est la conférence organisée environ tous les deux ans par l'International Council of Yacht Clubs (ICOYC), association qui regroupe les plus grands yacht clubs du monde.

Le Vice-Président, Gilles Forest y représentait La Nautique qui s'honore de faire partie de cette assemblée, d'autant plus qu'elle y est aujourd'hui le seul club français.

Etaient représentés à Copenhague des clubs aussi prestigieux qu'Auckland, Sidney, Hong-Kong, San Francisco, Vancouver, Chicago, Cowes, Hambourg, Gènes, Malte...

Trois jours de travail intensif autour du thème : Comment réinventer nos clubs et le sport que nous représentons.

Trois jours passionnants d'où il ressort que partout dans le monde, quelle que soit la taille des clubs ou leur culture, nous partageons tous les mêmes préoccupations :

- Comment attirer les sponsors et les conserver
- Comment développer le volontariat
- Quelle valeur ajoutée pour nos membres
- Comment attirer les jeunes générations
- Comment nous adapter aux nouvelles pratiques du nautisme et aux nouveaux styles de vie

Le « Commodores forum » s'est terminé par une régate en match racing par équipes sur la flotte de J 80 du club. Quelle expérience de naviguer, sur la mer baltique, avec un équipage composé d'un allemand, d'un chinois, d'un canadien et d'un français ! Surtout quand à la fin, nous gagnons la régate !

11 - L'ECOLE DE VOILE : (brochure en annexe 5)

L'école de voile a été créée en 2004 avec pour marraine la regrettée Florence ARTHAUD, ancien membre titulaire et membre d'honneur du club.

Les cours sont dispensés aux adolescents et aux adultes par une équipe de moniteurs Breveté d'Etat, sous la responsabilité de Loïc LE HELLEY, responsable technique qualifié, Educateur Sportif 1er degré option voile, ancien sportif de haut niveau. Il est épaulé depuis janvier 2016 par Flavia FAGGIANA, formée au brevet d'Etat à La Nautique en 2015 qui exerce la fonction de monitrice de

voile à mi-temps. L'équipe d'encadrement est renforcée avec un stagiaire en préparation du diplôme du monitorat et de moniteurs indépendants.

L'école de la Nautique organise des sorties en mer de janvier à décembre, tous les jours de la semaine, ce qui permet à un large public d'apprendre à naviguer. Ainsi près de 1500 personnes dont une majorité de femmes sont venues prendre des cours à la Nautique en 2016, ce qui représente sur l'année **867 sorties ½ journée en mer soit environ 4350 séances individuelles.**

Outre les sorties pour les particuliers en demi-journée, journée, semaine, week-end et les croisières 2 jours, 3 jours, 4 jours ou 7 jours, avec des tarifs préférentiels pour les demandeurs d'emploi et les étudiants, l'Ecole de la Nautique développe de nombreuses actions avec des tarifs adaptés vers le secteur social et pour les personnes handicapées.

L'ECOLE DE LA NAUTIQUE ET LES PERSONNES HANDICAPEES :

1) Handicap Mental

Les hôpitaux psychiatriques de Valvert (Marseille), de Montfavet (Vaucluse) et de Digne (Alpes de Haute Provence) nous font confiance depuis plusieurs années pour leurs sorties thérapeutiques en mer sur voiliers habitables. Il s'agit de patients psychotiques chroniques en hospitalisation de longue durée ou en hospitalisation de jour. En 2016, 80 patients ont embarqués sur nos voiliers.

L'équipage se compose en général de 4 patients, 2 infirmiers et 1 moniteur pour des sorties à la voile en rade de Marseille. Les stagiaires participent à toutes les manoeuvres ainsi qu'à la conduite du bateau et découvrent ainsi la mer, les îles et les calanques de Marseille.

L'espace spécifique qu'est un voilier en mer, laisse émerger un vocabulaire et des comportements qui se distancient du cadre habituel tant institutionnel que familial du patient. Le support bateau permet de travailler sur des objectifs thérapeutiques tels que le processus d'apprentissage, de prise ou de reprise de confiance en soi, la découverte de sa propre utilité, travail sur ses angoisses face à une situation nouvelle qu'est la mer, la découverte de la vie en groupe hors institution.

2) Handicap Moteur

Cette année encore le club a pu bénéficier d'un plan voile-handicap en partenariat avec le CDV 13; Nous avons accueilli une vingtaine d'élèves du centre des polyhandicapés « IEM de Saint-Thys » (Marseille). Ils ont participé à 9 séances réparties sur l'année scolaire. L'IME des 3 Lucs, accueillant aussi des enfants handicapés, a choisi de nous faire confiance en 2016 : nous avons réalisé 8 sorties avec eux.

Pour ces sorties, le Salona 42, acheté en juin 2012 répond entièrement à notre attente car enfants ou adultes handicapés en fauteuil peuvent embarquer beaucoup plus facilement ; L'appui du dos à bord est bien meilleur et la longueur du bateau permet d'amortir le choc des vagues, ce confort contribue grandement à leur plaisir de naviguer.

L'ECOLE DE LA NAUTIQUE ET LES JEUNES LYCEENS :

Dans le cadre de leur cursus scolaire, les lycées professionnels Poinot Chapuis de Marseille et Jean Moulin de Port de Bouc proposent un bac professionnel pour la maintenance des bateaux ; Nous avons fait naviguer au cours de cette année une vingtaine de jeunes environ.

L'école de la Nautique leur permet ainsi de mettre en pratique l'apprentissage obtenu en cours dans la maintenance de voiliers ainsi que la prise en mains de bateaux pour des essais en mer.

Un accord de réciprocité a, par ailleurs, été mis en place entre l'école de voile de la SNM, spécialisée en habitable et celle du club La Pelle, spécialisée en voile légère pour permettre aux enfants des 2 clubs respectifs de naviguer sur des supports différents et ainsi de progresser.

L'ECOLE DE LA NAUTIQUE ET LES ETUDIANTS :

L'Ecole de la Nautique travaille avec « Vanderbilt in France » (Aix en Provence), collège d'enseignement supérieur dont 21 étudiants anglais et américains ont effectué six sorties en 2016 pour une découverte de la mer et une initiation à la voile.

C'est ainsi que tout en apprenant notre langue, des étrangers découvrent notre région, nos îles, nos calanques vues de la mer.

En 2016 le partenariat que nous avons avec les étudiants de l'école de management EMD est renouvelé. L'objet est de promouvoir la pratique de la voile et les activités de la SNM auprès des

étudiants, d'organiser des sorties en mer à bord des bateaux de l'école de voile mais aussi de membres du club. Depuis 2015, une quarantaine d'étudiants ont déjà navigué, dont la moitié en 2016.

De la même manière, nous avons renouvelé cette année le partenariat avec les étudiants en médecine des hôpitaux de Marseille à travers le Syndicat Autonome des Hôpitaux de Marseille (SAHIM), qui rencontre un large succès. Été comme hiver, ces étudiants ont été nombreux à sortir avec nous, souvent avec les 3 bateaux simultanément. En 2016, nous avons réalisé près de 40 sorties, avec une centaine d'étudiants.

L'ECOLE DE LA NAUTIQUE ET LES FEMMES :

L'Ecole de voile a à cœur de favoriser le développement de la pratique féminine de la voile, à commencer par la formation et le recrutement de monitrices (qui ne représentent que 20% des effectifs professionnels sur le territoire national) : en 2016 nous avons embauché une monitrice (formée au Brevet d'Etat en 2015) et commencé à former une autre monitrice en CQP-AMV.

Le public féminin représente une part croissante de nos stagiaires : 45% de nos pratiquants en 2016 ! A travers nos cours, nous leur permettons de passer à pratique de loisir à une pratique de compétition, en leur proposant notamment d'intégrer des stages de préparation à la régate. En 2016, nous avons ouvert un stage sportif 100% féminin pour participer à la régate des « Dames à la barre », qui a rencontré un franc succès puisque ce sont 21 jeunes femmes, réparties sur trois bateaux qui ont participé. Le stage comportait plusieurs sessions d'entraînement, dont un a été mené avec Lili Sebesi, jeune championne soutenue par la SNM, venue partager son expérience de la préparation olympique.

L'ECOLE DE LA NAUTIQUE ET LA COMPETITION :

L'école de la Société Nautique a organisé pour environ 80 stagiaires des entraînements réguliers afin de participer à des régates régionales telles que la SNIM, la Massilia Cup, les Dames à la barre, la semaine de Porquerolles, la Baticup, le Vire-Vire, la régate des Châtaignes, le Trophée Sémac, le Challenge Florence Arthaud, le challenge des clubs de l'Estaque. Avec des équipages de stagiaires, le bateau de l'Ecole de voile, skippé par Loïc Le Helley, a remporté la BatiCup 2016 et le Trophée Sémac 2016. L'école est un réel vivier d'équipiers pour les bateaux des membres de notre club qui participent régulièrement aux compétitions ; La Société Nautique est ainsi sacrée en 2016 « Meilleur club IRC de France », avec, à bord des bateaux qui ont permis de remporter ce prix, certains anciens stagiaires de l'Ecole de voile.

L'ECOLE DE LA NAUTIQUE ET LA FORMATION :

Chaque année nous formons de nouveaux moniteurs fédéraux et BPJEPS (diplôme d'état). Notre école est une référence dans l'apprentissage grâce à l'expérience de nos moniteurs ayant fait de la pratique de Haut Niveau, ce qui permet aux stagiaires de bénéficier d'une formation de qualité. En 2016, 1 jeune femme est en cours de formation au monitorat (CQP – AMV).

L'ECOLE DE LA NAUTIQUE ET LES ENTREPRISES :

De nombreuses entreprises ont, cette année encore, fait appel à nous pour permettre à leurs collaborateurs de vivre des moments forts en mer : Sesame Ergonomie, Airbus Helicopters, Randstad, Agence Link Up, Cabinet Sud Experts...

Le parallèle entre navigation en équipage et monde de l'entreprise étant évident, au cours de ses sorties nous avons axé notre pédagogie sur les thématiques suivantes : travail d'équipe, mécanisme de prise de décision, hiérarchie, leadership, mixité, genre... Les retours ont été très positifs et nous envisageons de poursuivre ce type de sorties en 2017.

L'ECOLE DE LA NAUTIQUE A L'ERE DU NUMERIQUE :

Depuis janvier 2016, nous avons développé la communication numérique de l'école de voile, à travers notamment la possibilité de réserver et de vendre en ligne toutes les sorties et stages. Un important travail a été réalisé pour constituer une base de données numérique de nos stagiaires, ainsi qu'un effort sur la communication à travers le site Internet, les réseaux sociaux ou encore les emails a été réalisé. Résultat : un accroissement d'activité et du chiffre d'affaires de 20% en 2016 !

LABELS :

Grâce aux actions menées et à sa diversité, l'école de la Nautique est labellisée par la Fédération Française de voile et a obtenu en 2016 les labels suivants :

« Ecole française de voile » : stages vacances, séances clubs, voile à l'école, école de croisière, balades à la voile « Club sports loisirs ».

Nombre de licences annuelles enseignement vendues en 2016 : 450

12 - LES AIDES APPORTEES

-Aide aux membres du club qui partent **en croisière** pour un long voyage et qui font flotter dans d'autres eaux le pavillon du club. Leur emplacement leur est rendu à leur retour sous réserve du paiement des cotisations et redevances annuelles. Une aide financière leur est allouée si la durée de leur voyage est d'au moins neuf mois. En 2016, Messieurs Yves MACIOCIA qui fait le tour de la Méditerranée et Ariel BENKEMOUN qui a voyagé vers Israël, en bénéficient.

-Aide à la SNSM :

Depuis de nombreuses années, la Société Nautique de Marseille verse un don à la SNSM. En 2016, un montant de 1 760 euros a été alloué par la parution d'une demi-page sur la Nautique dans le Guide du Sauveteur.

13 - COMMUNICATION :

La communication à la Société Nautique de Marseille a pour objectifs :

- 1- Rendre compte de l'activité du club auprès de ses différentes cibles
- 2 - Valoriser la SNM en tant qu'animateur incontournable du plan d'eau marseillais
- 3 - Valoriser la SNM en tant qu'acteur majeur du monde de la voile sportive et de tradition française

Elle s'adresse à différentes cibles :

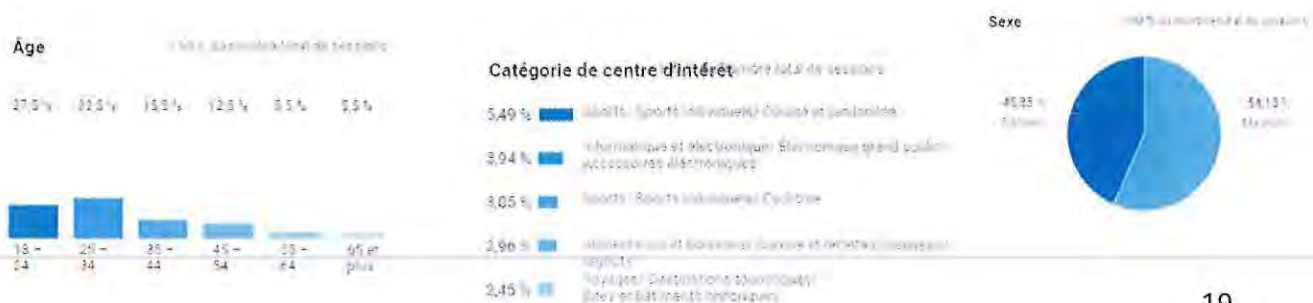
- 1 – Décideurs et partenaires institutionnels et privés
- 2 – Membres du club et grand public marseillais
- 3 – Presse régionale et nationale

Elle se déploie sur plusieurs canaux :

Papier (revue annuelle, affiches et flyers de régates, plaquette école de voile...), Presse et médias (cible presse quotidienne régionale en priorité + nationale. Embauche d'un attaché de presse sur les gros événements), Evénements (par exemple : Opération « Régate en vue » avec l'Office de la mer), et Web (Site Internet et réseaux sociaux).

FOCUS sur analyse des audiences du site Internet www.lanautique.com

- 45 493 visiteurs en 2016
- 208 970 pages vues en 2016
- Temps moyen passé par session : 2 min 24



14 - SAUVEGARDE DES DONNEES :

Sauvegarde externalisée et automatisée avec historique de restauration, cryptage des données de classe militaire, transfert via connexion SSL 128 bits, Data Center certifiés SAS 70, SSAE 16, ISO 27001, principe de sphère de sécurité de la communauté européenne, Data Center sécurisé (périmètre, incendie, T°...) et redondant (services Internet et électricité)

B - LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DSP2

A compter du 1^{er} janvier 2007, la Société Nautique de Marseille a obtenu la Délégation de Service Public. Sa durée est de dix ans.

15 - LE CONTRAT :

Objet : la gestion, le développement et l'animation d'un plan d'eau, d'un « pôle de voiliers et bateaux de tradition », la promotion et la valorisation de la culture et du patrimoine nautique, ainsi que la mise en place de partenariats socio-éducatifs pour faciliter l'accès à la plaisance sur une partie de plan d'eau et de terres pleins au sein du Vieux port de Marseille.

16 - LE PERIMETRE de la DSP 2

Il s'inscrit dans un carré d'environ 370 mètres de long sur 170 mètres de large, situé dans la partie Sud Est du Vieux port de Marseille, depuis le Théâtre de la Criée, jusqu'à l'axe de sortie du parking cours d'Estienne d'Orves.

Il comprend des ouvrages maritimes, digues, pontons, quais ainsi que des équipements de carénage et engins de levage.

Au 1^{er} janvier 2007 ce périmètre comprend :

- 115 bateaux du Yacht Motor Club
- 341 bateaux de la Société Nautique de Marseille
- 88 bateaux en contrat individuel de la panne dite de « La Criée » dont 10 du CSAM

Soit un total de 544 bateaux

17 - LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT :

- l'organisation d'un quota annuel de manifestations sportives dont la **SNIM, le Vire-Vire et le Trophée André Mauric** sont contractuelles.
- la gestion du plan d'eau (gardiennage, gestion des fluides, gestion des contrats individuels)
- la promotion et la valorisation de la culture et du patrimoine nautique
- la mise en place de partenariats socio-éducatifs
- le développement d'un pôle de voiliers et bateaux de traditions
- la protection environnementale
- la perception et le recouvrement des éléments de facturation
- plan d'investissement et de changements du matériel portuaire

Le contrat de Délégation de Service Public confère au Déléataire l'exclusivité de la gestion des espaces délégués. Il supporte toutes les charges de fonctionnement, de gestion et une partie des charges de renouvellement.

Le Délégant conserve à sa charge les gros investissements (réfection quai et VRD), les travaux liés aux mises aux normes environnementales (raccordement aux réseaux, d'assainissement, dispositif de récupération des eaux noires et grises, des eaux de carénage).

18 - LES RESSOURCES HUMAINES :

Le Déléataire : l'association « Société Nautique de Marseille » à 100 %

Organisation actuelle de l'association : voir article 5.

18-1 Le personnel salarié :

Les salariés dépendent par la Convention Collective : n° 3246 Animation.

La caisse de retraite : la PREMAILLANCE – 485, Avenue du Prado – 13412 Marseille Cédex 20 et

La prévoyance : Groupe VAUBAN PREVOYANCE – 8, Bd Vauban – 59024 LILLE Cédex.

Mutuelle : Groupe SMISO 199/201 rue Colbert 59000 Lille.

Un manuel des procédures a été mise en place depuis 2012. Celui-ci formalise les principales procédures liées aux cycles administratifs, achats et investissements, ventes, trésorerie et personnel. Il a pour objectif de fournir un cadre formel d'exécution des opérations du personnel, de décrire les procédures à mettre en œuvre pour la gestion du personnel, pour l'engagement des dépenses, pour gérer les ventes, les achats et la trésorerie. Il est mis à jour chaque année, approuvé par le Comité Directeur et remis à notre Commissaire aux comptes pour contrôle dans son analyse du suivi de nos procédures.

L'effectif se compose de 9 salariés en CDI.

Noms prénoms	Emploi et missions	Qualification	Date D'entrée	Pourcentage CLUB/DSP
GABRIELLI Danielle	Chef de service : Gestion de l'administratif, gestion du plan d'eau, de l'Espace Nautique	Cadre	02.05.1981	100% DSP
BENIGNI Chantal	Attachée à la Commission Sportive Chargée de l'organisation des régates	Cadre	27.11.1995	50 % CLUB
FAGGIANA Flavia	Accueil, téléphone Gestion administrative de l'école de voile Monitrice Voile	Employée CDD	05.01 au 30.06.2016	50 % DSP
	Monitrice Voile et assistante Communication		puis	100% CLUB
	Assistante Communication Monitrice voile	Employée CDD		100% CLUB
GHIO Anne	Comptable (temps partiel)	Cadre depuis le 1 ^{er} /07/2016	18.09.2006	100 % DSP
FAROUIL Guy FREMINET Eric GIEULLES Vincent	Gardiens de jour : Surveillance des installations, manutentions des engins de levage, accueil des passagers	Employés	15.12.2000 01.01.2014 27.03.2015	100 % DSP
LE HELLEY Loïc	Educateur sportif Breveté d'état Moniteur, Responsable de l'Ecole de voile	Agent de maîtrise	01.10.2004	100% CLUB
NERI Jean-Luc	Technicien d'entretien Maintenance des installations	Employé	01.07.2013	75% DSP

- Monsieur William CHENEVIÈRE est licencié à compter du 31 janvier 2016 dans le cadre d'une rupture conventionnelle.

Madame Flavia FAGGIANA est embauchée en CDD le 5 janvier 2016 pour une durée de six mois, en tant que remplaçante de Monsieur William CHENEVIÈRE et monitrice de l'école de voile. Son contrat CDD est renouvelé le 1^{er} juillet 2016 pour 6 mois en tant qu' Assistante Communication et monitrice de l'école de voile.

-Natalie LEROY, est embauchée en CDD du 14 septembre 2015 au 13 septembre 2016 suite à la signature d'une convention de formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation en tant qu'assistante en communication. A la fin de son contrat, elle est remplacée par Madame Flavia FAGGIANA.

Le poste de William CHENEVIÈRE est alors occupé par du personnel de Manpower (70% DSP).

Monsieur Magui Abderahmane, élève de 3^{ème}, est accueilli dans le cadre d'une convention relative à un stage d'observation en milieu professionnel du 5 au 9 décembre 2016.

-Les trois gardiens salariés qui assurent la surveillance des installations de 6h30 à 22h30 suivant un roulement sont remplacés par un gardien en CDD durant leurs congés et autres absences.

REEMPLACANTS	DATES	MOTIF DE REMPLACEMENT
Romain PRATE	Le 12 janvier	Congés de M. GIEULLES
Victor COMBES	Du 9 au 16 avril	Congés de M. FAROUIL
Victor COMBES	Les 30 avril et 1 ^{er} mai	Maladie de M. FREMINET
Agent ASPP	Du 2 au 13 mai	
Agent ASPP	Du 14 au 20 mai	Congés de M. FREMINET
Victor COMBES	Du 09 juin au 21 juin	Congés de M. FREMINET
Victor COMBES	Du 23 juin au 1 ^{er} juillet	Congés de M. GIEULLES
Maxime COMBES	Du 4 juillet au 16 juillet	Congés de M. GIEULLES
Maxime COMBES	Du 16 au 31 juillet	Congés de M. FREMINET
Victor COMBES	Du 4 au 10 août	Congés de M. FAROUIL
Rémi COL	Du 13 au 18 août	Congés de M. FAROUIL
Victor COMBES	Du 19 au 31 août	Congés de M. FAROUIL
Nicolas SERGY	Le 7 septembre	Congés de M. GIEULLES
Nicolas SERGY	Du 26 novembre au 18 décembre	AT de M. FAROUIL
Victor COMBES	Du 30 décembre au 1 ^{er} janvier	Congés de M. GIEULLES

- La surveillance de nuit est assurée par un agent de la Sté ASPP. Elle est doublée pendant la période estivale de début juin à fin septembre, ainsi que pour des besoins ponctuels : le 14 juillet, lors des manifestations exceptionnelles comme la période de l'Euro 2016 et durant une partie des travaux du quai de Rive neuve.

Conformément à la législation, une mutuelle a été souscrite auprès du Groupe SMISO, depuis le 1^{er} juillet 2014 pour l'ensemble du personnel sauf une salariée (Anne GHIO, pris en charge par la mutuelle de son époux).

Depuis le 1^{er} juillet 2015, mise en place des tickets restaurant pour les salariés qui le souhaitent, commandés auprès de Edenred France 166, 180, Bd Gabriel Péri 92245 Malakoff Cédex.

18-2 Le bénévolat :

Il représente une part très importante des moyens humains mis en œuvre pour les besoins de la DSP. L'évaluation du bénévolat figure en pied du compte de résultat Club pour un montant de 406 307 €. (annexe 8).

19 - LA GESTION DES EMPLACEMENTS :

19-1 La signature des contrats individuels

Dès l'accord des services juridiques de la CUM fin avril 2007, nous avons mis en place la réalisation de la signature des contrats individuels avec vérification des actes de francisation et des attestations d'assurances. Un nouveau contrat est signé par tout nouvel usager et lors d'un changement de bateau, remplaçant et annulant le précédent.

19-2 Les usagers : (Liste du plan d'eau annexe 9)

A l'occasion des travaux de réaménagement du quai de Rive Neuve, plusieurs postes ayant disparu, nous avons dû effectuer un réaménagement complet du plan d'eau. Les voiliers de tradition ont pris place sur le quai entre les pannes 3 et 5 afin de présenter aux passants le patrimoine maritime.

REDEVANCE POUR OCCUPATION DE POSTES A FLOT LONGUE DUREE - EXERCICE 2016

Caractéristiques des usagers	Type de contrat	Nombre de contrat	Tarif pratiqué	Abattement pratiqué	Commentaires
Usagers annuels "sans spécificité"	Contrats usagers :	465	44.73 €HT/m²/an		
Changements de bateau	Contrats usagers :	27	44.73€HT/m2/an		
Cas de succession	Contrats usagers :	1	44.73€HT/m2/an		
Bateaux CSAM	Contrats usagers :	10	44.73 €HT/m²/an		
Voiliers de tradition Voiliers régate	Contrats spécifiques : Voiliers tradition Voiliers course	10 3	44.73 €HT/m²/an		
Changements de propriétaire 2015 :	Contrats usagers en période probatoire :	10	Tarif passager 2015 0,55 € HT basse saison et 0,66 ou 0,78 € HT/m²/jour haute saison	50% basse saison	
Changement de Propriétaire 2016 :		11			
Professionnel :	Contrat professionnel	1	72€ttc/m2/an		
Sous Marine Services Association :	Contrat spécifique	1	44.73 €HT/m²/an		
Asso. Les Amis Jeudi dim.					
Bateaux Ecole SNM	Pas de contrat :	3	44.73€HT/m2/an		
Bateaux de servitude	Pas de contrat :	2	0		
TOTAL BATEAUX :		544			
Soit :					Soit :
-Voiliers		313			-SNM 420
-Moteurs		228			-YMC 110
-Catamarans		3			-CSAM 10
					-Sans club 4

-Suite aux travaux du Vieux Port, un réaménagement du plan d'eau a dû être réalisé, entre autre pour trouver des places d'amarrage pour les bateaux qui perdaient leur poste par la mise en place d'une estacade à la panne 6 et de l'estacade événementielle à couple du Pavillon Flottant,

Par ailleurs, tous les voiliers de tradition ont été amarrés à quai offrant une belle vitrine aux promeneurs du quai de Rive Neuve.

-Il est à noter que les contrats d'occupation de poste à flot de MM Aufray, Dumaine, Durand, Godet, Schyrr, Parouffe, Kervern-Roque, Leroy, Toga, Menhinick n'ont pas été renouvelés en 2016 suite au départ de leur bateau.

Par ailleurs, les bateaux de MM Chuliat, Hauswirth, Amsellen, Guetta ont été remplacés par la Diport dans d'autres clubs ou ports.

Le réaménagement du plan d'eau a été possible grâce à ces départs.

Dans le cadre du réaménagement, les bateaux « Enchanteur », « Estèle », « Bel Motivo » amarrés au Yacht Motor Club mais dont les propriétaires sont membres de la S.N.M. ont été ramenés à la Nautique.

En remplacement, les bateaux « Cristaline », « Friends », « Sporster », « Zavoca », « Seagle », amarrés à la panne 6 dont les propriétaires étaient sans club ont été amarrés au Yacht Motor Club.

-Le CSAM a échangé un bateau, c'est-à-dire un bateau du CSAM « Tandem », amarré au Frioul a échangé sa place avec le bateau du CSAM « Rose des Vents » amarré à la panne 6 de la DSP2. Par ailleurs, Monsieur DUSSEY change son bateau « No Stress » par le bateau « Zut » et trois bateaux « Sac de Nœuds », « Libellule » et « Rock » ont changé de propriétaire. *(liste en annexe 13).*

-Pôle Course : Un nouveau contrat est signé avec Monsieur Laurent Camprubi, suite à la vente du voilier « Alyzée » type XP44 de 13m90 x 4.07 et à l'acquisition d'un voilier de type TP52 de 15.84 x 4.42 nommé également « Alyzée ».

-Suite à la succession de Florence Arthaud, le bateau « Largade » est offert par la fille de Florence à l'Association « Les amis de jeudi dimanche ». Cette association possède plusieurs bateaux en France. Leur projet pour ce bateau est de former leurs équipiers sur Marseille pour naviguer sur les différents bateaux qu'ils possèdent, ainsi que de former à la voile, les élèves de la Marine Marchande de Marseille dont les stages sont maintenant nécessaires au cursus de formation.

19-3 La liste d'attente : (Annexe 15)

La liste d'attente se compose :

- . de nouveaux candidats à un poste d'amarrage,
Afin de tenir cette liste à jour, il est demandé aux inscrits de confirmer par écrit chaque début d'année leur demande, faute de quoi celle-ci est annulée.
- . d'usagers sollicitant un changement de bateau avec une augmentation de surface au-delà des possibilités de leur emplacement actuel.
- . de voiliers de tradition sollicitant leur admission au pôle de voiliers de tradition.
- . des bateaux des membres du club en période probatoire

19-4 Les occupants temporaires : (détail annexe 16)

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Nuits	105	108	54	133	158	102	411	353	238	248	205	28	2143
Bateaux (1)	16	12	3	49	32	22	121	72	42	41	18	11	415
Bateaux (2)	15	18	6	50	41	24	123	87	46	45	23	10	408
Bateaux (3)	12	8	2	38	18	20	98	50	28	22	10	5	311

- (1) Un bateau à cheval sur plusieurs mois est comptabilisé uniquement le premier mois
- (2) Un bateau à cheval sur plusieurs mois est comptabilisé chaque mois, mais une seule fois sur l'année
- (3) Un même bateau n'est compté qu'une seule fois dans l'année

- Il est à noter que le nombre de passagers est limité lors de l'organisation des régates (avril : SNIM, Mai : Calanques Classique, juin Trophée A. Mauric, 2^{ème} quinzaine d'août : Quadra Solo, début octobre le Vire-Vire) et des régates organisées par le CNTL ou l'UNM que nous aidons.

- **De plus, le nombre de passagers a baissé durant les travaux du quai de Rive Neuve et le réaménagement du plan.**

- Nous avons mis à la disposition de la Métropole, conformément à notre contrat, quatre postes gérés par la capitainerie durant quatre mois, de juillet (au lieu de juin en accord avec la Diport, en raison du réaménagement complet de notre plan d'eau d'une part et des régates des Voiles du Vieux Port et du Trophée André Mauric). La mise à disposition des quatre places s'est donc terminée fin octobre 2016 au lieu de fin septembre.

19-5 Les Tirages à terre : Réservés aux usagers DSP2 depuis début 2013, sauf lors des régates organisées par le club.

Un tirage à terre d'une journée est offert pour les usagers dont le bateau est déplacé en dehors de la DSP2 durant l'organisation de la SNIM.

Les brossages sont gratuits pour les régatiers membres du club et pour tous les régatiers lors de la SNIM.

Il est à noter que le nombre de tirages à terre a baissé considérablement en raison des travaux de réaménagement du Vieux Port. Nos engins patin et grue ont été démontés en août 2015 et la nouvelle grue sur l'estacade panne 6 a été mise en service mi-juin 2016.

		GRUE +5T	Jour sup GRUE +5T	GRUE -5t	Jour sup GRUE-5T	BROSSAGES GRUE (2h)	MOTEUR A/R	MATAGE A/R
Janv	Payants	0	0	0	0	0	0	0
	Gratuits	0	0	2	0	2	0	0
Fév	Payants	0	0	1	0	0	0	0
	Gratuits	0	0	0	0	0	0	0
Mars	Payants	0	0	5	5	0	0	0
	Gratuits	0	0	0	0	0	0	0
Avril	Payants	0	0	6	0	1	0	0
	Gratuits	0	0	2	0	1	0	0
Mai	Payants	0	0	19	3	1	0	0
	Gratuits	0	0	0	0	0	0	0
Juin	Payants	6	0	18	1	0	0	0
	Gratuits	0	0	0	0	1	0	0
Juil	Payants	6	0	23	0	12	0	0
	Gratuits	2	0	3	0	3		
Août	Payants	7		11	1	5		
	Gratuits					13		
Sept	Payants	3	1	10	22	6		
	Gratuit					15		
Oct	Payants	5	2	3	1	0		
	Gratuit	2		1		8		
Nov	Payants	3	1	2		4		
	Gratuit					12		
Déc	Payants	2	3	3		4	1	1
	Gratuit			2		11		
TOTAL PAYANTS		32	7	101	33	33	1	1
TOTAL GRATUITS		4	0	10	0	66	0	0

20- LES TRAVAUX ET LA MAINTENANCE : *(Factures annexe 17)*

20-1 Les travaux

L'année 2016 a été marquée, pour ne pas dire dominée, par les travaux de réaménagement des quais et de notre aire de carénage.

Le transfert entre la CUM et la SNM a été effectué en octobre 2016.

Le patin « historique » et la grue de 6T ont été démontés.

Une estacade a été construite en début de panne 6 pour accueillir la nouvelle grue hydraulique de 15T.



L'Estacade de la SNM : Après des travaux de fouilles archéologiques au fond du Vieux Port, en décembre 2015 commence le battage des neuf pieux qui vont soutenir la plateforme.

L'année 2016 a été également marquée par la construction de l'estacade de la Société Nautique de Marseille, dans le cadre de la deuxième tranche de travaux de piétonisation du Vieux Port.

Suite aux discussions entre MPM et la SNM, il est convenu de compenser la perte des engins de levage et de l'espace technique occupant le quai rendu au public, par une plateforme de 16 mètres sur 18 mètres posée sur pilotis créée sur le plan d'eau au début de la panne 6.

Cette installation a été étudiée, grue, palonniers, bers, pour pouvoir caréner en même temps deux bateaux, avec une puissance de levage équivalente au Patin de 15 tonnes. Cette estacade est dotée d'un local abritant un espace dédié à l'école de voile, un WC et une douche, un local poubelles, et surtout une citerne de récupération des eaux de lavage. Nous avons ainsi un espace technique respectant l'environnement. Grâce à ces travaux nous sommes maintenant dotés d'un matériel neuf très performant, permettant des manipulations plus délicates et sans secousses des bateaux.



Juin 2016, première sortie d'un bateau avec la grue de l'estacade, un Jod de l'Ecole de Voile.

La mise en place de cette estacade a nécessité de démonter et remonter entièrement la panne 6.

La panne 5 a aussi été impactée. L'ensemble des mouillages a été refait y compris la chaîne mère.

L'ensemble de ces travaux a été accompagné par une redistribution entièrement nouvelle de tous les réseaux (eau, gaz, électricité, internet), accompagnée de « certains » défauts de jeunesse : disjonctions à répétition, fuites d'eau sous-marine, éclairage aux abonnés absents. (problèmes réglés).

Avec le temps, mais surtout, avec le travail sans relâche de notre technicien, Jean-Luc Néri, les choses rentrent progressivement dans l'ordre et notamment :

- Les accès aux pannes
- L'éclairage à led bleues
- Et les fuites d'eau du réseau sous-marin ont été réglées en mars 2017.

Notre énergie aura beaucoup été mobilisée par ces travaux qui nous ont un peu fait mettre en attente notre pavillon flottant. La reprise de tous les mouillages lui a fait bénéficier d'un nouvel amarrage sur amortisseur.

20-2 Sécurité

Les installations relatives à la DSP sont contrôlées par contrat par l'APAVE et EUROFEU

-Engins de levage (APAVE manutention)

Grue Nautique 22t

Grue YMC 4,5t

-Electricité (APAVE électricité)

-Gaz (APAVE gaz)

-Moyen de lutte contre l'incendie, Sté EUROFEU

Extincteurs situés sur les pannes, estacades et les locaux

Les visites des divers organismes de contrôles sont consignées dans un registre de «sécurité », les rapports sont joints à ce dossier. (*Annexe 18*)

21 – SECURITE DU PERIMETRE :

2016, ANNEE DE TRANSITION !

L'année 2016 aura été marquée par les travaux du quai de Rive Neuve. Nous avons dû constamment nous adapter pour surveiller les accès, avec barrières provisoires, portillons bricolés, chaînes, cadenas... et un gardiennage renforcé sur plusieurs mois.

Opérations réussies car nous n'avons pas eu d'incident majeur à signaler sur nos bateaux et sur nos installations durant cette année.

Dorénavant, les travaux sont finis et nous avons travaillé (et nous continuons) à compliquer la tâche d'intrus acrobates qui prennent plaisir à sauter sur les pannes à partir du quai ou à contourner les portillons.

Les statistiques sur les expulsions d'intrus de nos installations se sont nettement améliorées ! Pour la nuit seulement, nous avons relevé jusqu'à 66 interventions en juin 2016, contre seulement une dizaine d'interventions en décembre 2016.

22 - ENVIRONNEMENT

-Nous assurons le tri sélectif des différents déchets : batteries, huiles de vidange, bidons souillés... sauf durant les travaux du quai de Rive Neuve.

La collecte est effectuée par la Société TEP avec qui nous avons souscrit un contrat annuel.

-Nous mettons à la disposition des usagers gratuitement une pompe eaux noires.

- Nous avons en stock le matériel nécessaire pour effectuer les premières mesures de protection en cas de pollution par hydrocarbures.
- La propreté du plan d'eau est assurée quotidiennement par nos gardiens, par le ramassage à l'aide d'une épuisette des sachets et saletés qui flottent aux abords du quai.

Avec les travaux du Vieux Port, notre plan d'eau s'est profondément modifié : estacade, plateforme événementielle, contre-pannes en sont la directe conséquence. En dehors de l'indéniable réussite esthétique, ce réaménagement est l'occasion pour la Société Nautique de Marseille de repenser sa politique de collecte et de traitement des déchets.

L'estacade nous permet d'avoir une aire de carénage aux normes, avec récupération des eaux souillées dans un bassin de rétention. Nous pouvons donc à nouveau prétendre au label « Pavillon Bleu », et un dossier a été déposé pour obtenir cette labellisation en 2017.

Le Pavillon Bleu a été créé par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe en 1985. Présent dans 48 pays sur tous les continents, il valorise chaque année des communes et des ports de plaisance où la protection de l'environnement et du milieu marin est une priorité.

Le Pavillon Bleu n'est pas une fin en soi, et surtout pas l'application de critères pouvant être jugés par trop contraignants. Cette demande du label doit nous permettre, bien sûr de nous inscrire dans une démarche de développement durable, indispensable à une époque où tant de menaces pèsent sur l'environnement, mais aussi et surtout d'améliorer le cadre de notre passion, c'est-à-dire nos pannes et le plan d'eau.

La mise en œuvre est toute simple, et repose sur une pratique maritime bien connue : tout marin qui a fini d'amarrer son navire, sort son faubert pour le nettoyer. Il suffit d'étendre cette pratique à ce qui se trouve autour !

Pour ce faire, des équipements spécifiques ont d'ores et déjà été installés, comme la création d'un « point propre » au niveau de l'estacade, avec la récupération des filtres (huiles et gas-oil), des déchets de carénage ou des batteries. Des actions concrètes seront aussi entreprises, comme le développement du partenariat avec les Toiles du Large ou le nettoyage annuel du plan d'eau.

Mais participer à ces projets doit aussi servir à créer du lien entre les usagers, lien indispensable à la vigueur d'une association nautique comme la nôtre. L'entretien et le maintien de la propreté de ce lieu exceptionnel que constitue la SNM ne peut qu'être une préoccupation commune pour chacun de ses usagers.

23 - ASSURANCES *(Annexe 19)*

- Assurance RC : Cabinet DE VEYRAC, Cie Générali
- Assurance Corps Pavillon Flottant, estacades, pannes et passerelles : MM DEGONDE & Cie, Cie Générali
- Assurance Yacht Motor Club
- Assurance dommages grue : Cabinet DE VEYRAC, Cie Générali
- Assurance Commettant : Cabinet DE VEYRAC, Cie Allianz

24 - COMPTE RENDU FINANCIER :

Rappel : Expert Comptable Cabinet Sud Experts Monsieur Jean-Jacques FERIGOULE
Commissaire aux comptes : Cabinet ADNET

Tarifs appliqués :

TARIFS USAGERS 2016

REDEVANCE DE BASE	54.76€/m2TTC/an
REDEVANCE COMPLEMENTAIRE	180 € TTC/an
FRAIS DE DOSSIER (nouveaux admis)	648 € TTC

TARIFS PASSAGERS 2016

Basse saison (du 1 ^{er} octobre au 31 mars)	0.66€/m2/jour TTC Réduction de 50% si séjour plus d'un mois
Haute saison (du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	Moins 15m2 0.79/m2/jour TTC Plus 15m2 0.93€/m2/jour TTC
Professionnel	72€ TTC/m2/an

TARIFS SERVICES ACCESSOIRES DSP2 2016

PRESTATIONS	DUREE	PRIX TTC
GRUE + 5T	24 h	140.00
	48 h	200.00
GRUE – 5T	24h	70.00
	48h	120.00
	Jours sup.	30.00
MOTEUR	Aller/retour	60.00
BROSSAGE (le samedi)	2 heures	40.00
MATAGE	Aller/Retour	50.00

ANNEXE 1



SWIM

25>28 MARS 2016 | LA NAUTIQUE | MARSEILLE

BANQUE POPULAIRE
PROVENÇALE ET CORSE
ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES



dinh van
PARIS



INCIDENCE
SAILS

SLAM
ADVANCED TECHNOLOGY SPORTSWEAR

USHIP
TOUT POUR NAVIGUER



FFVoile



DEPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE



VILLE DE
MARSEILLE
www.mairie-marseille.fr

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS | WWW.LA NAUTIQUE.COM



CHAMPIONNAT MEDITERRANEE DES SURPRISES 2016

25/03/2016 au 28/03/2016

Reg2013 v B.20 © 2001/2014 Robert BRAMOULE

Résultat du Lundi 28 Mars 2016 à 15.54 h.

CHAMPIONNAT MEDITERRANEE DES SURPRISES 2016 Général Avant décisions du Jury groupe GROUPE SURPRISE après 8 courses (7 retenues)

Commissaire aux Résultats : ARMANIEN Danielle

13 inscrits

Place	Identif	Concurrent	Club ou Pays	Cl	Pts Rel	Pts Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6	Co. 7	Co. 8
1	SUI 724	CER 2 GENEVE AEROPORT			14.00	20.00	3	1	1	1	2	1	5	6
2	SUI 740	TCHHEÛSTEKIP			29.00	43.00	0CS	5	2	4	3	2	10	3
3	SUI 723	LEGERET Olivier			36.00	50.00	14.0	5.0	2.0	4.0	3.0	2.0	10.0	3.0
4	FRA 355	CER 1 SIGNATERRE			36.00	50.00	1	DSQ	5	6	11	5	7	1
5	FRA 843	CADEI Mathieu	Suisse		36.00	47.00	1.0	14.0	5.0	6.0	11.0	5.0	7.0	1.0
6	SUI 695	GOALY	C N Palavas		37.00	51.00	6	8	4	3	4	3	8	11
7	FRA 304	BEAUREGARD Nicolas	C N Palavas		38.00	48.00	4	2	8	2	8	6	9	2
8	FRA 4035	MISTER X	C N Palavas		42.00	53.00	9	7	6	9	5	10	2	5
9	FRA 42092	GASCONS Marc	C N Palavas		42.00	54.00	2.0	2.0	8.0	2.0	8.0	6.0	9.0	2.0
10	FRA 9	HYPNAUTIC	S N MARSEILLE		44.00	57.00	8	4.0	10	8	1	7	3	4
11	FRA 1295	KUSTER Ivo	ASBBvoile		45.00	56.00	5	11	9	7	6	4	12	10
12	FRA 22333	FILOCHARD	S R ANTIBES		62.00	76.00	7	14.0	7.0	10	10	10	6	7
13	FRA 42003	LAVABRE Nicolas	S N BEZIERES VALRAS		75.00	88.00	11	9	11	13	9	12	11	12
		HEGOA	M.A.C.T.		80.00	94.00	10	10	12	12	14.0	14.0	13	9
		MARTY Robert	LVM voiles											
		ROCH-GUARINE 2	CNP RECH. SCIENTIF.											
		QUILLEC Pierrejouis												
		TANGATIFOU												
		CAUCAT Olivier												
		GROMAGO												
		FAIOLA Alain												
		MORA Christine												
		ARCHIBALD												
		PESTRE Pascal												

Pénalités et réparations : 7 (1 DNF; 1 DNS; 1 DSQ; 4 OCS;)

ffiché le
à

AUBERT Corinne, Président du Comité de Course

GAUTIER Romain, Président du Jury



192013 v 8.20 © 2001/2014 Robert BRAMOUILLÉ

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ième Edition)

25/03/2016 au 28/03/2016

Résultat du Lundi 28 Mars 2016 à 16.42 h.

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ième Edition)

Général provisoire groupe GRAND SURPRIS après 10 courses (8 retenues)

Commissaire aux Résultats : ARMANIEN Danielle

Page 1

20 inscrits		Club ou Pays		Cl	Pts Ret	Pts Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6	Co. 7	Co. 8	Co. 9	Co. 10
Place	Identif	Concurrent														
1	FRA 34078	VIEUX FARCEUR/TEAM WINDS	GSUR	10.00	37.00	1	1.0	RET	1	1.0	1	1	6	1	2	2
2	FRA 34235	FOURNIER-FOCH Loic	GSUR	24.00	47.00	2	3	4	2	3	9	3	5	3	1	14
3	FRA 34077	AIRBUS YS2	GSUR	25.00	45.00	3	6	1	4	8	3	2	1	12	7	1
4	FRA 34260	MARCIAC Stephane	GSUR	40.00	68.00	4	5	2	7	2	13	5	7	9	3	15
5	FRA 34255	AS AREVA TA	GSUR	41.00	62.00	5	4	3	9	11	2	6	8	4	10	5
6	FRA 34258	DUPIN Christophe	GSUR	42.00	65.00	6	8	6	3	5	10	7	2	7	13	4
7	FRA 34257	GAZELEC POULPES DON DU SANG	GSUR	46.00	69.00	7	2	5	8	6	4	10	9	13	4	8
8	FRA 34233	COSTEUX Jean-laurent (FRAJC43)	GSUR	56.00	94.00	8	7	0	5	10	6	14	4	5	5	17
9	FRA 34263	AIRBUS YS1	GSUR	61.00	97.00	9	9	0	10	4	7	11	15	6	11	3
10	FRA 34080	BASSO Guillaume	GSUR	65.00	94.00	10	13	9	11	14	15	4	11	2	9	6
11	FRA 34252	NUMERICOMPTA	GSUR	72.00	114.00	11	0	0	6	9	11	8	13	8	8	9
12	FRA 34256	D'ORTOLI Paul	GSUR	76.00	112.00	12	10	7	13	DSQ	5	15	3	15	12	11
13	FRA 25614	GRAND LARGUE LYON DREAM TEAM	GSUR	77.60	112.60	13	11	0	0	7	8	12	12	14	6	10
14	FRA 34191	MONTE Olivier	GSUR	85.00	116.00	14	12	8	12	12	14	13	10	11	17	7
15	FRA 34234	AIRBUS HELICOPTERS 2	GSUR	108.00	143.00	15	14	10	14	13	12	17	16	16	18	13
16	FRA 34259	FUYEAU Pierre	GSUR	110.00	149.00	16	14	10	14	13	12	17	16	16	18	13
17	FRA 34003	ISIS TEAM	GSUR	113.00	148.00	17	11	12	17	15	18	0	17	10	16	12
18	FRA 34253	FUCHS Nicolas	GSUR	123.00	159.00	18	16	13	15	16	16	9	14	17	14	18
---	FRA 34254	THALES	GSUR	168.00	210.00	19	15	11	16	17	17	9	14	17	14	18
---	ESP 7498	HAAS Raymond	GSUR	168.00	210.00	20	16	13	15	16	16	9	14	17	14	18
		SURPRISE PARTIE	GSUR				16	13	15	16	16	9	14	17	14	18
		CASANOVA Gilles	GSUR				15	11	16	17	17	16	18	18	15	16
		SAPAJOU	GSUR				15	11	16	17	17	16	18	18	15	16
		DIEBOLD Fabien	GSUR				15	11	16	17	17	16	18	18	15	16
		THALES UNDERWATER SYSTEMS	GSUR				15	11	16	17	17	16	18	18	15	16
		CELERSE Eric	GSUR				15	11	16	17	17	16	18	18	15	16
		SWING PRIMERA	GSUR				15	11	16	17	17	16	18	18	15	16
		ORMAECHEA Altior	GSUR				15	11	16	17	17	16	18	18	15	16

Pénalités et réparations : 30 (9 DNC; 7 DNF; 6 DNS; 1 DSQ; 4 OCS; 2 RDG; 1 RET;)

CAUTIER Romain Président du Jury

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ième Edition)

25/03/2016 au 28/03/2016

Résultat du Lundi 28 Mars 2016 à 17.30 h.

v.8.20 © 2001/2014 Robert BRAMOUILLÉ

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ième Edition)

Général provisoire groupe IRC CLASSE 1 après 8 courses (7 retenues)

Commissaire aux Résultats : ARMANIEN Danielle

Page 1

16 inscrits															
Place Identif		Concurrent	Club ou Pays	Cl	Pts Ret	Pts Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6	Co. 7	Co. 8	
1	SUI 1957	TEAM VISION FUTURE MERGUI Mikael (FRAMM18)	Y C TOULON	IRC 1	7.00	11.00	1	1	1	1	1	1	1	4	
2	ITA 900	MAGIC TWELVE PAILLOUX Francois	S N MARSEILLE	IRC 1	15.00	19.00	3	2	2	2	2	4	3	1	
3	ITA 5200	AROBAS 2 LOGEL Gerard	S N DE ST TROPEZ	IRC 1	24.00	41.00	DNF	6	3	3	5	3	2	1.0	
4	ITA 40091	CHILI PEPPER BUREAU Jacques	S N DE ST TROPEZ	IRC 1	25.00	31.00	4	3	4	4	3	6	4	2	
5	FRA 9699	ADRENALINE GENDRON Michel	M.A.C.T.	IRC 1	42.00	59.00	DNF	4	5	0CS	4	2	5	3.0	
6	FRA 15043	TY SOLEIL MAILLARD Aurelien	S N MARSEILLE	IRC 1	44.00	53.00	17-0	5	7	17.0	7	5	6	5.0	
7	FRA 9506	LADY FIRST DREAU Jean pierre	S N MARSEILLE	IRC 1	48.00	59.00	9-0	7	6	6	8	5.0	11	8.0	
8	FRA 35970	ASACA LA NAUTIQUE 8 LEHELLEY Loic-gwendal	S N MARSEILLE	IRC 1	58.00	71.00	5.0	8	8	7	6	8.0	7	7.0	
9	FRA 1953	SFS II PEAN Lionel (FRALP25)	S N DE ST TROPEZ	IRC 1	59.00	71.00	8.0	10	8.0	13	6	10	7	11	
10	FRA 9776	ARTEMIS VENTURE Luc	Y C LA GRANDE MOTTE	IRC 1	64.00	81.00	DNF	10	10	13-0	6.0	10.0	7.0	11.0	
11	FRA 5757	COYOTE REYNAUD Michel	S N MARSEILLE	IRC 1	65.00	82.00	4.0	10.0	9	9	12	7	9	10	
12	RUS 7272	ARTFUL PISTOV Konstantin	S N MARSEILLE	IRC 1	74.00	91.00	6	9	9	5	9.0	9.0	DNF	DNF	
13	FRA 9321	FORREST GUMP GANDOLFI Olivier	CNTL	IRC 1	86.00	103.00	6.0	12	12	5	9.0	9.0	17-0	17.0	
14	FRA 9690	BERNINA X VERDET Marc	S N DE ST TROPEZ	IRC 1	95.00	112.00	9	12.0	11	8	10	DNF	8	6	
---	ITA 4202	GENAPI BOIXEL Jean luc	Y C LA GRANDE MOTTE	IRC 1	119.00	136.00	9.0	11	11	8.0	10	17-0	10	9	
---	FRA 8950	ECBATANE MONNIER Alain	S N DE ST TROPEZ	IRC 1	119.00	136.00	17-0	13	14	11.0	11.0	11.0	12	12	
							DNF	13.0	14.0	10.0	13.0	12.0	12.0	12.0	
							17-0	0CS	13	12	14	13	13	13	
							17-0	17.0	13.0	12.0	14.0	13.0	13.0	13.0	
							DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	
							17-0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	
							DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	
							17-0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	

Penalités et réparations : 28 (13 DNC; 9 DNF; 2 DNS; 2 DPI; 2 OCS;)

KORHEL Georges/FAURE Philippe, Président du Comité de Course

GAUTIER Romain, Président du Jury



SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ème Edition)

25/03/2016 au 28/03/2016

Résultat du Lundi 28 Mars 2016 à 17.30 h.

Reg2013 v.9.20 © 2001/2014 Robert BRAMOUILLÉ

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ème Edition) Général provisoire groupe IRC CLASSE 2 après 8 courses (7 retenues)

Commissaire aux Résultats : ARMANIEN Danielle

Page 1

8 inscrits

Placé	Identif	Concurrent	Club ou Pays	Cl	Pts Ret	Pts Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6	Co. 7	Co. 8
1	FRA 36743	TEAM CHALETS DU SOLEIL	S N DE ST TROPEZ	IRC2	9.00	11.00	2	1	1	2	1	1	1	2
2	FRA 35559	SAINT ANDRE Philippe	S N DE ST TROPEZ	IRC2	13.00	17.00	1	1.0	1.0	2.0	1.0	1.0	2.0	2.0
3	FRA 34645	GLEN ELLEN V	S N Marseille	IRC2	23.00	27.00	1.0	3	4	1	2	3	2	1
4	LUX 35421	TIAN Dominique	CNTL	IRC2	28.00	37.00	3	2	2	4	4	4	4	4
5	FRA 36772	GERANIUM KILLER	S N DE ST TROPEZ	IRC2	35.00	44.00	3.0	2.0	2.0	4.0	4.0	2.0	3.0	3.0
6	BEL 433	PITHOIS Daniel	C N Palavas	IRC2	41.00	49.00	DNF	0+0	3	3	5	6	5	6
7	FRA 39406	VITO 2	S N Marseille	IRC2	42.00	51.00	5	9.0	5.0	7.0	6.0	8.0	7.0	5.0
8	FRA 80	MAGRINI Gian marco	CN MARINE TOULON	IRC2	54.00	63.00	DNF	0+0	6	8	8	7	9.0	9.0

Pénalités et réparations : 7 (2 DNC; 3 DNF; 1 O+D; 1 OCS;)

KORHEL Georges/FAURE Philippe, Président du Comité de Course

GAUTIER Romain, Président du Jury

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ième Edition)

Général provisoire groupe IRC CLASSE 3 après 8 courses (7 retenues)

Commissaire aux Résultats : ARMANIEN Danielle

Page 1

29 inscrits

Place	Identif	Concurrent	Club ou Pays	Cl	Pls Ret	Pls Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6	Co. 7	Co. 8
1	FRA 39430	TIP PAGES Gilles	YC LA GRANDE MOTTE	IRC3	24.00	33.00	3	1	3	8	4	2	9	3
2	FRA 43739	EURO-VOILES INFANTE Denis	C O Y C HYEROIS	IRC3	28.00	37.00	2	4	1	9	2	2.0	7	5
3	FRA 43544	MATAF LE GALL Jean yves	Y.C.N	IRC3	32.00	62.00	DNF	3	5	3	6	8	5	2
4	FRA 3651	ABSOLUTELY FRANTZ Philippe	S N DE ST TROPEZ	IRC3	34.00	47.00	4	9	7	7	1	13	2	4
5	FRA 43539	TWINL-CESSION ENTREPRISES LOUBARESSE Frank	CNTL	IRC3	35.00	50.00	1	2	4	15	5	4	13	6
6	FRA 390	JIN TONIC SEQUEL DAURELLE Bernard	S N MARSEILLE	IRC3	36.00	66.00	1.0	5	8	1	8	1	6	7
7	FRA 37495	TAHINA SOCAFLUID D.P.M.F TOCCI Pierre alain	S N MARSEILLE	IRC3	52.00	82.00	30.0	8	10	2	7	9	8	8
8	GBR 302	EASY 1 VIDAL Jean marie	C V VILLEFRANCHEIMER	IRC3	54.00	84.00	30.0	7	11	4	16	14	1	1
9	FRA 9597	DESIRADE JOLY Jean pierre	S N MARSEILLE	IRC3	59.00	89.00	30.0	6	13	11	3	3	11	12
10	SUI 4018	JACANDA 2 DUPONT Christian	S R ANTIBES	IRC3	69.00	99.00	5	00S	2	16	21	11	3	11
11	FRA 9679	MISS JUJU PICON Jean marc	S N MARSEILLE	IRC3	73.00	90.00	6	11	14	5	12	15	10	17
12	FRA 34799	TCHIN TCHIN BERTRAND Jean claude	C.N.N.	IRC3	78.00	108.00	DNF	10	6	12	10	5	15	20
13	FRA 1437	WEEK END MILLIONNAIRE GINOUX Yves	CNTL	IRC3	100.00	130.00	30.0	10	6	12	10	5	15	20
14	FRA 9766	DELOS LACOSTE Erik	CNTL	IRC3	101.00	122.00	30.0	17	16	10	20	12	4	9
15	FRA 37506	GIOGIO X MARIANI Philippe	I.Y.C. HYERES	IRC3	101.00	131.00	DNF	16	15	13	13	17	17	10
16	GBR1952L	ANIMAL ROUVIER Patrick	CN MARINE TOULON	IRC3	109.00	134.00	9	13	23	21	11	25	18	14
17	FRA 9580	GALANGA DE SAIGNES Philippe	I.Y.C. HYERES	IRC3	110.00	136.00	7	20	26	14	14	10	24	21
18	FRA 38749	CHENAPAN CAMINADE Gilles	CNTL	IRC3	112.00	142.00	DNF	12	9	0.0	23	6	16	16
19	FRA 38104	X'PRESSO POLI Patrick	CNTL	IRC3	116.00	141.00	13	15	19	25	18	24	14	13
20	FRA 35988	ARES ADJADJ Frederic	C N Palavas	IRC3	125.00	149.00	10	14	22	17	24	18	21	23

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ième Edition)

Place	Identif	Concurrent	Club ou Pays	Cl	Pts Ret	Pts Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6	Co. 7	Co. 8
21	FRA 36577	MARDJANE CARAYON Pierre	C N Palavas	IRC 3	126.00	156.00	DNF	18	12	18	17	22	20	19
22	FRA 39637	C@TRJN GILBRIN-VIAL Thierry-marie (FRAGT7)	C.V.BORMES	IRC 3	138.00	164.00	8	19	18	26	26	19	26	22
23	FRA 9628	NO EXCAPE FLORY Bernard	CNTL	IRC 3	145.00	175.00	8.0	19.0	18.0	26.0	26.0	19.0	26.0	22.0
24	FRA 29730	JOKER LOPEZ Herve	CNTL	IRC 3	146.00	172.00	BFD	17	17.0	23	19	16	22	18
25	FRA 25553	AROUEL MEYER 54Nicolas	S N MARSEILLE	IRC 3	151.00	178.00	30.0	30.0	17	23.0	19.0	16.0	22.0	18.0
26	FRA 38116	FEELING GOOD AUBOIROUX Marcel	ADAV	IRC 3	168.00	198.00	DPI	23	24	20	15	26	25	24
27	FRA 15096	MISTRAL GAGNANT SCHOCH Jean luc	S N MARSEILLE	IRC 3	171.00	199.00	15.0	23.0	24.0	20.0	15.0	26.0	25.0	24.0
28	FRA 37937	OURS BROUAT Didier	CNTL	IRC 3	173.00	203.00	22	22	20	22	25	20	27	27
---	FRA 38846	LIBERTE LETELLIER Thomas	CNTL	IRC 3	210.00	240.00	22.0	22.0	20.0	22.0	25.0	20.0	27.0	27.0
							DNF	24	25	19	22	DNF	23	25
							30.0	24.0	25.0	19.0	22.0	30.0	23.0	25.0
							14	21	27	27	27	27	28	28
							14.0	21.0	27.0	27.0	27.0	27.0	28.0	28.0
							DNF	03	21	24	03	23	19	26
							30.0	30.0	21.0	24.0	30.0	23.0	19.0	26.0
							DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF
							30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0

Pénalités et réparations : 30 (5 BFD; 7 DNC; 9 DNF; 3 DNS; 1 DPI; 1 O+D; 4 OCS;)

GAUTIER Romain, Président du Jury

KORHEL Georges/FAURE Philippe, Président du Comité de Course

Affiché le
à

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017



SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ème Edition)

25/03/2016 au 28/03/2016

Résultat du Lundi 28 Mars 2016 à 16.19 h.

Reg2013 v.8.20 © 2001/2014 Robert BRAMOULLÉ

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ème Edition) Général Avant décisions du Jury groupe IRC CLASSE 4 après 9 courses (7 retenues)

Commissaire aux Résultats : ARMANIEN Danielle

Page 1

44 inscrits		Concurrent	Club ou Pays	CI	Pts Ret	Pts Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6	Co. 7	Co. 8	Co. 9
1	FRA 43718	SUN DAY NICAISE Frederic	S N BANDOL	IRC 4	11.00	29.00	1	1.0	1	11	3	1	1	3	7
2	FRA 35545	MELTEM SAGOLS Laurent	Yacht Club BANYULS	IRC 4	18.00	28.00	4	3	3	4	2	4	6	1	1
3	FRA 38387	AR WECH ALL PELEGRIN Michel	S N MOUISSEQUES	IRC 4	24.00	81.00	7	BFD	5	2	1	2	3	4	12
4	FRA 37631	HAVANA GLEN TIAN Frederic	S N MARSEILLE	IRC 4	28.00	49.00	3	6	6	1	5	5	4	15	4
5	FRA 38563	ATLOG STEINBERG Anthony	S N MARSEILLE	IRC 4	30.00	58.00	2	2	2	8	10	3	5	18	8
6	FRA 9579	FILOPELAN FORESTIER Frederic	U.N.M.	IRC 4	33.00	52.00	10	5	9	3	6	6	2	5	6
7	FRA 37269	ALMOGAVER ILLES Antoine	C N Palavas	IRC 4	45.00	70.00	14	11	4	6	9	10	9	2	5
8	FRA 9641	POUSSIERES D'ETOILES SANJUAN Marc	CNTL	IRC 4	47.00	85.00	9	8	10	5	4	9	14	24	2
9	FRA 37102	ILOGAN PERDOUX Pierre	CNTL	IRC 4	67.00	138.00	6	16	14	9	DSQ	12	7	26	3
10	FRA 39694	TEAM CAPTAIN NASON'S RENAUD Christelle	CN Sainte-Maxime	IRC 4	70.00	121.00	8	4	12	18	8	7	20	31	13
11	FRA 29367	IGUANA SUN MASSOT Dominique	C N Palavas	IRC 4	76.00	125.00	11	7	18	14	7	19	11	8	30
12	FRA 25641	SAGA LEXA Dominique	S N MOUISSEQUES	IRC 4	79.00	117.00	5	10	11	22	15	15	16	9	14
13	FRA 36663	PARADOXE MAERTEN Bruno	CNTL	IRC 4	83.00	123.00	19	9	7	10	14	13	15	21	15
14	FRA 8038	FANTOME BREYSSE Frederic	S N MARSEILLE	IRC 4	83.00	123.00	16	12	8	12	22	14	18	10	11
15	FRA 36719	FIRSTY 3 MULLER Pascal	Y C RHONE	IRC 4	89.00	144.00	25	24	17	7	11	30	10	11	9
16	FRA 39564	WASABI MOURARD Nicolas	M.A.C.T.	IRC 4	115.00	179.00	12	13	13	20	32	18	17	32	22
17	FRA 29371	COSINUS X GASTAUD Michel	S N MARSEILLE	IRC 4	119.00	183.00	33	26	31	21	13	20	12	6	21
18	FRA 5727	KERTIOS 3 BOURRIOT Franck	S N MARSEILLE	IRC 4	123.00	188.00	15	20	29	33	17	27	8	7	32
19	FRA 37497	KIMBE RED DERUSSY Louis-Christian	CNTL	IRC 4	129.00	180.00	17	23	25	13	26	22	25	13	16
20	FRA 38109	YAO DENOUAL Michel	C AVIRON MARSEILLE	IRC 4	136.00	205.00	30	29	20	17	12	11	30	17	39

SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE (51ème Edition)

Placé	Identif	Concurrent	Club ou Pays	Cl	Pts Ref	Pts Tot	Co. 1	Co. 2	Co. 3	Co. 4	Co. 5	Co. 6	Co. 7	Co. 8	Co. 9
21	FRA 9684	HATHOR III VAN GAVER Paul	S N MARSEILLE	IRC 4	139.50	196.50	21	15	22	16	24	16	27	30	25
22	FRA 37038	CAPELLA RUE Jean marie	S N MARSEILLE	IRC 4	140.00	223.00	38	19	15	003	24.5	16.0	28	30	25.0
23	FRA 43619	FAST AND FURIOUS ATLANI Benjamin	CNTL	IRC 4	141.00	199.00	38.0	19.0	15.0	45.0	23.0	33.0	28.0	12.0	10.0
24	FRA 6000	ANANKE III SARRADON Jean paul	CNTL	IRC 4	147.50	227.50	26	18	32	25	19	23	24	14	18
25	FRA 27802	GODZILLA BOUCARD Julien	CNTL	IRC 4	149.00	215.00	26.0	18.0	32.0	25.0	24.0	23.0	24.0	14.0	18.0
26	FRA 43652	LOEN GOUJEU FAOU Jeanfrancois	S N MARSEILLE	IRC 4	150.00	217.00	18	15	16	15.0	24.5	25.0	22.0	27.0	35.0
27	FRA 44086	FLASH BONPAIX Walden	UNCL	IRC 4	151.00	219.00	29	21	21	26	18	37	26	20	17
28	FRA 38078	REVILO BILLIOTTE Olivier	S N GRAU DU ROI	IRC 4	153.00	213.00	29.0	21.0	23	27	30	8	23	28	37
29	FRA 9571	VIRUS II CASTELLI Didier	CNTL	IRC 4	157.00	237.00	13	28	23	27	30	28	23	28	37
30	FRA 37291	AIDA GUEYSSE Alix	CNTL	IRC 4	174.00	251.00	27	17	34	19	20	28	13	34	27
31	FRA 15023	GERONIMO DUCASSE Xavier	CNTL	IRC 4	181.00	263.00	27.0	17.0	34.0	19.0	20.0	28.0	13.0	34.0	27.0
32	FRA 25827	LOONY CAT TAHAR Maurice	YCI ST RAPHAEL	IRC 4	181.00	258.00	22	14	28	32	28	26	21	23	19
33	FRA 6914	MAURESQUE DE MASSIAC Bruno	CNTL	IRC 4	194.00	271.00	22.0	14.0	28.0	32.0	28.0	26.0	21.0	23.0	19.0
34	FRA 38800	RIO FURLAN Bruno	CNTL	IRC 4	208.00	290.00	31	45.0	26.0	24.0	16.0	21.0	19.0	35	20
35	FRA 21622	ANEO - ENERGIE DESPIERRES Damien	S N MARSEILLE	IRC 4	215.00	287.00	23	22	30	DNF	31	32	29	16	23
36	FRA 9116	ZUT DUSSERE Christophe	S N MARSEILLE	IRC 4	217.00	302.00	24	27	DSQ	45.0	37	17	34	25	26
37	FRA 7072	VARIATION BOIMOND Philippe	CNTL	IRC 4	237.00	313.00	27.0	31	19	28.0	37.0	17.0	34	25	26
38	FRA 29364	PETITE FUGUE COSTE Vincent	S N GRAU DU ROI	IRC 4	256.00	338.00	24.0	34	45.0	28.0	37.0	17.0	34	25	26
39	FRA 34788	EDEN VANDEWALLE Jerome	CNTL	IRC 4	258.00	348.00	28	34	24	23	29	24	33	43	33
40	FRA 9745	LOUISE VAN DE PLAS Alexis	S I DUNES FLANDRE	IRC 4	258.00	338.00	28.0	34	24	23	29	24	33	43	33
41	FRA 15107	LA NAUTIQUE FAGGIANA Flavia	S N MARSEILLE	IRC 4	265.00	351.00	32	32	36	38	38	35	38	29	31
42	FRA 37290	SEDNA DUPONT Yves	UNCL	IRC 4	281.00	368.00	36	30	27	30	36	31	36	33	29
43	FRA 21885	URQUHART ASTIER Bernard	Y.C CAMPOLORE	IRC 4	281.00	371.00	35	35	37	35	39	38	41	38	38
---	FRA 39878	EPSILON RAMEIL Jean	CN MARINE TOULON	IRC 4	315.00	405.00	40	33	38	DSQ	41	39	35	40	40
							42	DS	41	34	40	42	40	42	42
							42.0	45.0	41.0	34.0	40.0	42.0	40.0	41.0	41.0
							39	36	DSQ	39	42	45.0	45.0	41.0	41.0
							39.0	36.0	43.0	39.0	42	45.0	45.0	41.0	41.0
							DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF	DNF
							45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0

Pénalités et réparations : 26 (2 BFD; 8 DNC; 4 DNF; 5 DNS; 2 DPI; 4 DSQ; 1 OCS;)

KORHEL Georges/FAURE Philippe, Président du Comité de Course

GAUTIER Romain, Président du Jury

Affiché le
à

ANNEXE 2



**ANNULE EN RAISON DES
MAUVAISES CONDITIONS
METEOROLOGIQUES**

ANNEXE 3

**PARTENAIRES
OFFICIELS**



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



VILLE DE
MARSEILLE
www.marseille-metropole.fr



USHIP
TOUJOURS NAVIGUER



SLAM

dinh van
PARIS



DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE**

Ils ont choisi de nous aider à promouvoir la voile en associant leur nom, leur énergie et leurs moyens aux événements sportifs de la Société Nautique de Marseille.

Ils sont les partenaires du Vire-Vire pour 2016. Ils nous font confiance, faites leur confiance à votre tour.

LE VIRE BANQUE POPULAIRE

2 OCTOBRE 2016



Ne restez pas au port
comme des sardines !
Sortez de vos boîtes
pour la régata
de La Nautique !

© Patrick Jeannot pour www.zen-studio.com



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE

Pavillon Flottant - Quai de Rive-Neuve - 13007 Marseille

Tél. 04 91 54 32 03 - Fax 04 91 33 41 03

www.lanautique.com - regate@lanautique.com



BANQUE POPULAIRE
PROVENÇALE ET CORSE

ADDITIONNER LES FORCES. MULTIPLIER LES CHANCES



BANQUE POPULAIRE
PROVENÇALE ET CORSE

ADDITIONNER LES FORCES. MULTIPLIER LES CHANCES

VIRE VIRE 16

BANQUE POPULAIRE

Parcours commun
toutes catégories
(1 tour = 13 MN)

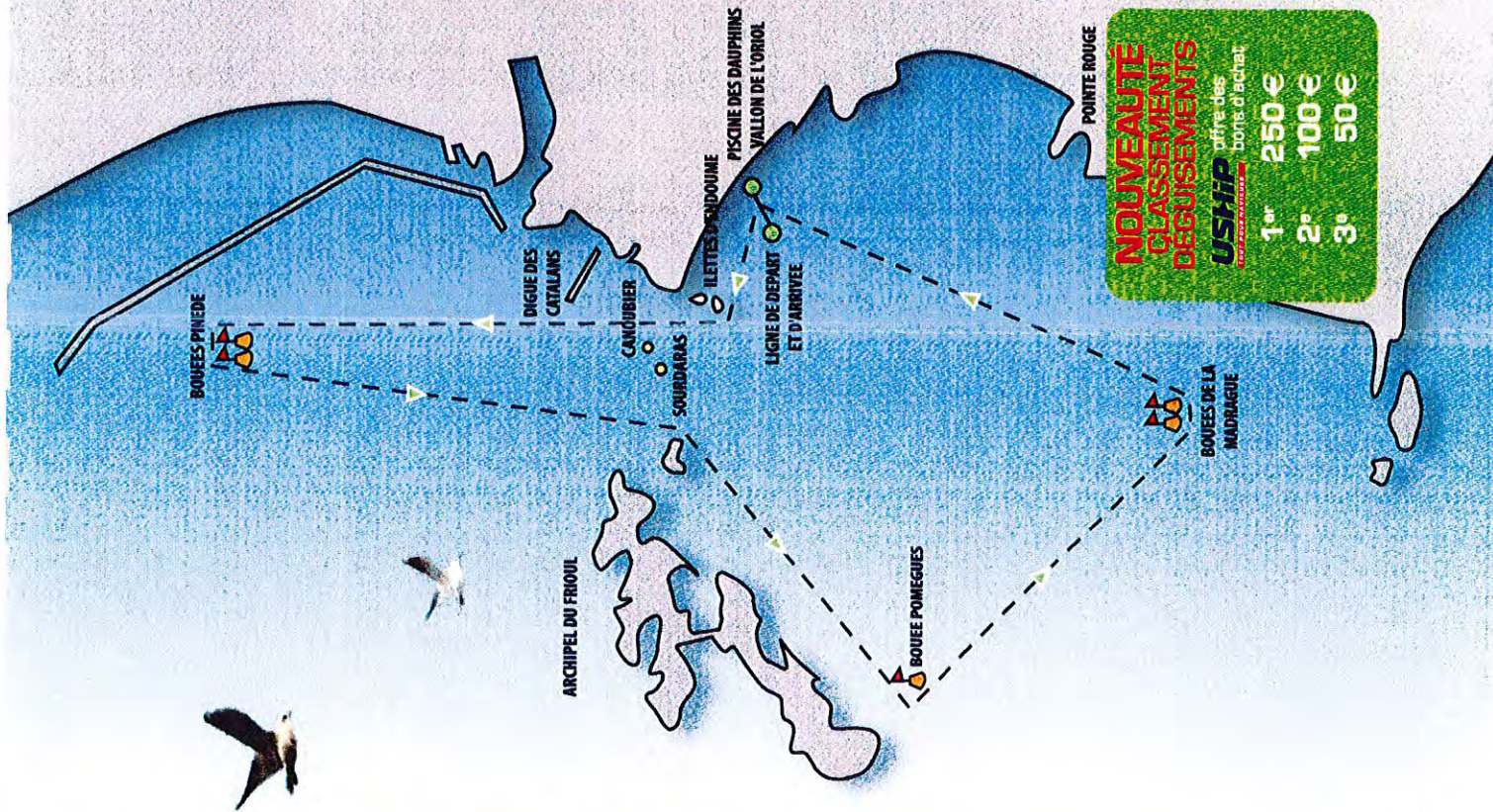
Vire Vire 2016

Échelonnement des départs

(Distance officielle pour calcul = 13 milles)

Heures de départ	N° de départ	Handicap National Tables H108 et H109 Pénal. et Bonif.	Hors classement
H =10h45	0		Hors classement
H =11h20	1		Hors classement
H =11h20	1		237 à 290
H+10 =11h30	2		185 à 236
H+20 =11h40	3		147 à 184
H+25 =11h45	4		125 à 146
H+30 =11h50	5		105 à 124
H+35 =11h55	6		85 à 104
H+40 =12h00	7		65 à 84
H+45 =12h05	8		45 à 60
H+50 =12h10	9		25 à 40
H+55 =12h15	10		5 à 20
H+60 =12h20	11		-15 à 0
H+65 =12h25	12		-40 à -20
H+70 =12h30	13		-73 à -45
H+75 =12h35	14		-106 à -77
H+80 =12h40	15		-109
H+115 =12h50	16		/

Nota : Le numéro de départ est déterminé par le Handicap National 2016.
Pour les bateaux ne possédant aucun rating, le numéro de départ sera déterminé par le Comité d'Organisation du Vire-Vire.



PARTICIPATION

La régata "Vire-Vire" est une manifestation ouverte aux titulaires d'une licence annuelle ou temporaire 2016.

L'une ou l'autre de ces licences est obligatoire pour tous les équipiers et constitue la couverture assurance prescrite par la loi.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont reçus à la **Société Nautique de Marseille**, Pavillon flottant, Quai de Rive-Neuve 13007 Marseille.

Les engagements par téléphone (sujets à erreurs) ne sont pas acceptés.

Un numéro dans les voiles ou sur les filières (50x50) est **OBLIGATOIRE** et doit être attribué officiellement.

LES BATEAUX NON IDENTIFIÉS NE SERONT PAS CLASSÉS.

Les instructions de course vous seront remises lors de l'inscription. Afin de permettre l'établissement des listes de départ, les inscriptions seront rigoureusement closes le **samedi 1er octobre à 12 h.**

La liste des inscrits et l'heure de départ de chaque bateau seront affichées à la SNM le samedi 1er octobre à 18h (aucune dérogation ne sera accordée).

Toutes les heures seront données en heure locale.

Départ des Vieux Gréments au 1er départ.

- Le classement se fait par ordre d'arrivée.
- **Vieux gréments et barquettes marseillaises : classement séparé par ordre d'arrivée.**
- **Prix du meilleur déguisement à bord.**



**Dimanche 2 octobre 2016
à 19 heures à la SNM**

02/10/2016

Reg2013 v.8.03 © 2001/2013 Robert BRAMOULLE

Dimanche 2 Octobre 2016 à 18.16 h.

ORDRE D'ARRIVEE course 1 - Groupes GRA,GRB,GRC,GRD,GRE,GRF,GRG,GRH,GRI,GR

132 concurrents enregistrés

Page 1
(Ed_OA_TR)

Rg / Pos.	Ident/Sail	Concurrent / Competitors	Pen/rec	Grp	Cl	Obs.
1	F 18	IRENE VIII		GRE		
2	85	EOLE 3		GRE		
3	255	PAGGO		GRF		
4	5727	KERTIOS 3		GRE		
5	9116	ZUT		GRD		
6	-19	LEOPARD NORMAND		GRE		
7	7072	VARIATION		GRG		
8	39285	LOULOU FIRST		GRG		
9	8238	BELLA DONNA		GRN		
10	1405	JEAN EDOUARD CELINE		GRF		
11	18995	FRANCAJARO		GRH		
12	39318	CELESTE		GRI		
13	433	MOCKINGBIRD		GRL		
14	2971	L ALICASTRE		GRF		
15	99	SANTA FE 4		GRI		
16	997	BRISEIS		GRE		
17	9183	LIBECCIU		GRM		
18	9653	TUARA		GRL		
19	1295	GROMAGO		GRI		
20	38104	X PRESSO		GRM		
21	1437	WEEK END MILLIONAIRE		GRM		
22	18359	LONG NOSE X		GRM		
23	9571	VIRUS		GRI		
24	38078	REIVILO		GRJ		
25	44077	REGLISSE 2		GRH		
26	9579	FIOUPELAN		GRJ		
27	43832	FANTASIA		GRM		
28	22877	PABLO		GRI		
29	55555	ROLL MOP S 4		GRK		
30	8038	FANTOME		GRI		
31	9684	HATHOR III		GRK		
32	37495	TAHINA		GRM		
33	35970	ASACA LA NAUTIQUE		GRN		
34	1175	FRIQUET		GRD		
35	29371	COSINUS X		GRK		
36	9628	NO EXCAPE		GRM		
37	15	OSSIEN		GRN		
38	390	JIN TONIC		GRM		
39	37497	KIMBE RED		GRK		
40	15107	LA NAUTIQUEODDOU		GRL		
41	38586	RENATA		GRD		
42	35141	AVENTURE		GRN		
43	460	RAMDAM		GRL		
44	9508	SHAMBHALA		GRN		
45	28876	PHARO ONE		GRL		
46	1412	FABULOUS DANCER		GRC		
47	34352	GANGSTER		GRL		

ORDRE D'ARRIVEE course 1 - Groupes GRA,GRB,GRC,GRD,GRE,GRF,GRG,GRH,GRI,GR

132 concurrents enregistrés

Page 2
(Ed_OA_TR)

Rg / Pos.	Ident/Sail	Concurrent / Competitors	Pen/rec	Grp	Cl	Obs.
48	25614	RENEGAT/LES SAUVETEURS EN MER ROQUE Jean-michel		GRL		
49	33008	ECOLE DE VOILE 4EME CAP CALICCHIO Jean christophe		GRL		
50	43639	JAWS 2 - TWINL LOUBARESSE Frank		GRM		
51	12	MEFI ROCHAS				
52	FRA 22	GLEN ELLEN VEINTIDOS TIAN Dominique				
53	37038	CAPELLA RUE Jean marie		GRK		
54	18620	LA NAUTIQUE 7 GASS Vincent		GRL		
55	13	MOUREN MOUREN Jean-paul		GRM		
56	37527	ONDULAT ORDENER Eric		GRK		
57	34253	SAPAJOU PASCALONE Robert		GRL		
58	29730	JOKER LOPEZ Herve		GRL		
59	38116	FEELING GOOD AUBOIROUX Marcel		GRL		
60	6684	TOCCATA SCOTTO DI PERROTOLO		GRF		
61	18	ALOHA BELLAGUET Damien		GRL		
62	9699	ADRENALINE GENDRON Michel				
63	28439	MONOTAURE DE LIGONDES		GRI		
64	COQUE 61	PALOM LEVY-GORGEOT		GRJ		
65	39619	PAPI JEAN RONDET Philippe		GRJ		
66	19434	MAJOR TOM BRUNENGO		GRK		
67	38067	ONLY YOU PORCHER Jean louis		GRJ		
68	16167	GRENADINES LEVY Roland		GRI		
69	9745	LOUISE BONNET		GRK		
70	554	<i>Louis bleu</i>				Inconnu
71	9318	JAVELOT MAGNAN Nicolas				
72	22	SAFINA DI GRANDE		GRK		
73	38448	DOOURA DECRAEMER Alain		GRC		
74	37513	ANAHO RATHERY Hubert		GRI		
75	15096	MISTRAL GAGNANT NOVARA Sebastien		GRL		
76	36635	GUILHEM LUBRANO Michel		GRI		
77	27830	LES PINGOINS AU POUVOIR PEYTOU Philippe		GRL		
78	776	YUU CASTEL Marie pierre		GRI		
79	900	MAGIC TWELVE LACAZE Pierre				
80	9757	CORALION 3 VELLIEUX Patrick		GRM		
81	29857	IDEFIX TURIN Laurent		GRJ		
82	9385	CLAPOTIS TOURNIER Didier		GRI		
83	35134	SOLEA B MATTEI Claude		GRI		
84	39865	TEQUIL 3 DESMOULINS Didier		GRN		
85	9355	XOXO LEPRETRE Pascal		GRM		
86	8379	PARENTHESE MAURRAS Jean-francois		GRK		
87	38102	NEMROD LAURENT Patrice		GRK		
88	39893	ORVILL HORELLOU Michel		GRL		
89	39614	IMAGINE NAUDIN Thomas		GRI		
90	25	NOMADE BARTHELEMY Pierre		GRF		
91	44048	PAMPLEMOUSSE GAIANI		GRE		
92	39484	BRIGANT LANEYRIE Patrick		GRJ		
93	76	VARENNE MARTIN Gilbert		GRM		
94	21904	KERTIOS SICARD		GRI		
95	38224	ZOU MAI AMBROSINO Gerard		GRK		
96	453	GIN TONIC VERDYS ALEXANDRE		GRI		
97	91	BARMS ROUBAUD		GRM		
98	29888	<i>Olivia</i>				Inconnu
99	2404	LIBELLULE DE REVIERS		GRC		
100	60	IMAGINE COULOMB Patrick henry		GRE		

ORDRE D'ARRIVEE course 1 - Groupes GRA,GRB,GRC,GRD,GRE,GRF,GRG,GRH,GRI,GR

132 concurrents enregistrés

Page 3
(Ed_OA_TR)

Rg / Pos.	Ident/Sail	Concurrent / Competitors		Pen/rec	Grp	Cl	Obs.
101	71	HOP LA	REVELARD		GRA		
102	482	FANTASME	FOREST Gilles		GRI		
103	113	TIBOULEN	BOUYGUES Antoine		GRD		
104	132	INDIGO	DAHER Charles		GRL		
105	93	HEDONIST	LYE Jean didier		GRL		
106	9414	**inconnu **					Inconnu
107	1	TENDRE VIOLETTE 2	LAVIOLETTE Marc		GRJ		
108	10	SYALDA	PEYTAVY Alain		GRH		
109	92	MAKIPEG	AUPLAT Olivier		GRA		
110	56	PRELUDE III	BARGIGLI Magali		GRH		
111	26	AVANTI	BESINET		GRB		
112	2849	LIBERTINE	AASSIME Imran		GRJ		
113	14569	SASSAROZE	VINDIMIAN		GRM		
114	7	KALI	BAUDET Eric		GRJ		
115	43741	MACIF 21	BARTHELEMY Nicolas		GRM		
116	COQUE 51	MISTY	MOREAU Vincent		GRM		
117	9584	LIBRA 2	THOREL Gerard		GRM		
118	37	LIBERTALIA	GALLICE Denis		GRI		
119	351	**inconnu **					Inconnu
120	42003	ARCHIBALD CNPRS	JOUANDET Marie-paule		GRI		
121	2436	LARGADE III			GRK		
122	1655	MAURESQUE	GUENNOC Maxime		GRE		
123	3644	ZAQUMA	ZAOUTER Andre		GRK		
124	1127	**inconnu **					Inconnu
125	39	TOUTATIS	HENRI Raphael		GRG		
126	110	CAP J	BONNARD Pierre		GRF		
127	111	SOUTH SIDE	ANDREAULT		GRF		
128	44	EROS	LORIDON Dominique		GRE		
129	107	COCOTTE	DURIEZ		GRI		
130	11	LOAN III	BERNARD BORDES		GRH		
131	62	LE BALENO	TOURNUT Dominique		GRH		
132	57	MARIDE WAY BH	FERRANDES Brice		GRK		

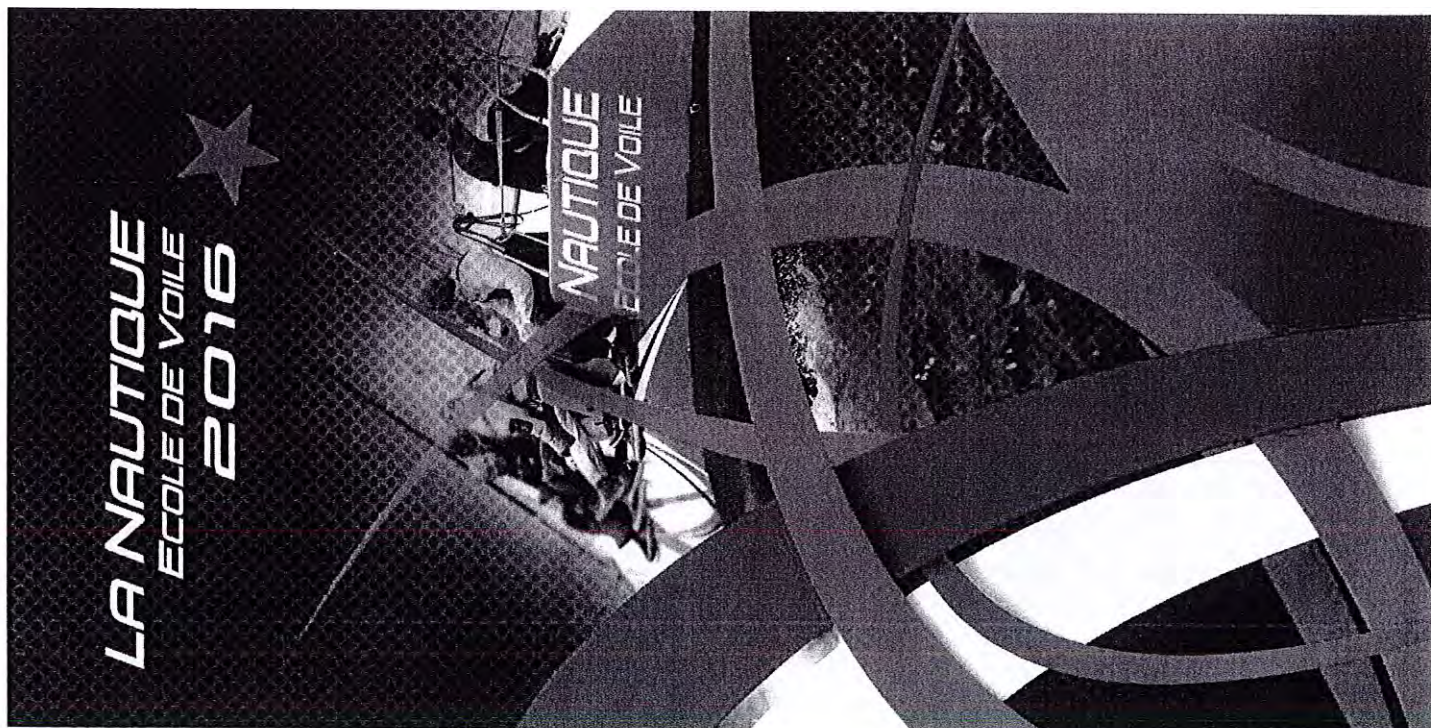
ANNEXE 4

RESULTAT ANALYTIQUE DES REGATES 2016 - DSP

	SNIM		TAM		VIRE VIRE	
INST - MISE A TERRE BATEAUX	2 833,39					
INST - GARDIENNAGE SECURITE	325,30					
INST - PETIT MATERIEL	1 689,01				33,26	
INST - MOUILLAGES	2 922,46					
ORG - LOC BATEAUX COMMISSAIRES	2 045,46					
ORG - CARBURANT	4 597,79				176,25	
ORG - MISE A DISPOSITION BATEAUX	7 800,00				450,00	
COM - COMMUNICATION	22 700,46				2 450,00	
RECEPT - TRAITEURS / SOIREES	29 643,01				2 715,91	
RECEPT - LOCATION DE MATERIELS	6 322,46					
RECEPT - RESTAURATION ORG	5 334,39				353,26	
RECEPT - ALIMENTAIRE/BOISSONS	7 963,11				228,48	
HEB/DEPL - HOTELLERIE	2 299,64					
HEB/DEPL - DEPLACEMENTS	138,34					
PRIX - PRIX ET CADEAUX	21 822,90				5 146,00	
COTISATIONS ORGANISMES SPORTIFS						
PARTICIPATIONS REGATES		33 231,19				
SUBVENTION VILLE DE MARSEILLE		29 166,67				
SUBVENTION CONSEIL GENERAL		12 500,00				
SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL		4 285,00				5 000,00
PARTENARIATS		35 884,00				3 162,67
TOTAL	118 437,72	115 066,86	-	-	11 553,16	8 162,67
RESULTAT		- 3 370,86		-		- 3 390,49

Le TROPHEE ANDRE MAURIC n'a pas eu lieu en 2016.

ANNEXE 5

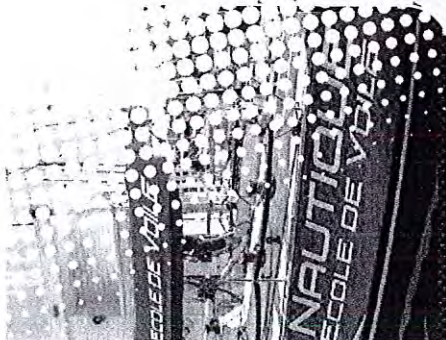


LA NAUTIQUE

La SNM, club fondé en 1887, a été reconnue d'utilité publique en 1932, elle organise de nombreuses régates et manifestations.

L'École de la Nautique a obtenu l'agrément École Française de Voile, labels : compétition, enseignement, sport-loisir et handivoile.

Nos moniteurs diplômés mettent avec passion leur expérience du haut niveau pour associer l'exigence d'une maîtrise et le plaisir d'être en mer sur nos bateaux performants et confortables.



Stages Préparation régate Formations équipier chef de bord Sorties à la carte

INSCRIPTION
Pour vous inscrire aux stages ou aux croisières,
remettez une fiche d'inscription avec votre règlement.
Les enfants de 6 à 14 ans doivent être accompagnés
d'un adulte.

ANNULATION
Suivant les conditions météorologiques le programme
des sorties peut être modifié. L'école de voile se
réserve le droit d'annuler ou reporter un stage si le
nombre d'inscrits est insuffisant. Les participants qui
veulent annuler une sortie devront prévenir au plus
tard 48 h avant, au-delà, la sortie sera comptabilisée.

ASSURANCES
L'école de la Nautique assure en responsabilité civile
les stagiaires durant l'activité. Un passport et une
licence enseignement FFVoile sont délivrés par le club.
Licence annuelle enseignement : 0,70 €

STAGES Préparation régate

Se perfectionner dans les manœuvres,
gagner en efficacité et rapidité.
Licence FFV "Régate" obligatoire.

STAGE 1
Entraînements : 19/03 et 02/04
Régate les 09 et 10 avril (Massilia Cup)
Tarifs : JOD 35 > 258 € - SALONA 42 > 271 €

STAGE 2
Entraînements : 12/03 et 20/03
Régate du 25 au 28 mars (SNIM)
Tarif : JOD 35 > 400 €

STAGE 3
Entraînements : 21/05 et 28/05
Régate les 04 et 05 juin (Les Dames à la Barre)
Tarifs : JOD 35 > 221 €

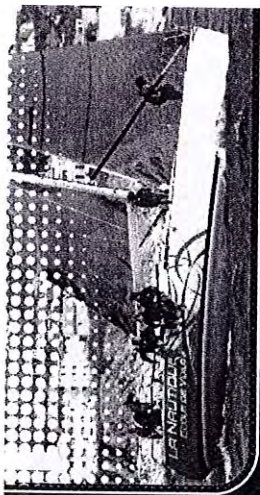
STAGE 4
Entraînements : 24/09, 01/10, 15/10, 05/11, 19/11
Régate le 02 octobre (Vire-Vire)
Régate le 26 novembre (Châtagnes)
Tarifs : JOD 35 > 308 €

CHALLENGE D'HIVER
CHALLENGE DES CLUBS DE L'ESTAQUE
Nous contacter

STAGE COURSE-CROISIÈRE
• CHALLENGE POMME 05 au 07 mai
Entraînement : 30/04
Tarif : JOD 35 > 268 €
GIRAGLIA ROLLEX CUP 15 au 18 juin
TOUR DE CORSE 13 au 16 octobre
Nous contacter

Faites votre programme, nous le realisons !

Giraglia,
Tour de Corse,
Challenge d'Hiver ...



FORMATIONS

Semaine formation "Equipier"

Apprendre en toute convivialité avec le même équipage.

Stage de 4 séances :

3 après-midi (mardi, mercredi et jeudi) + 1 journée (vendredi).

Toutes les semaines :

- du 16/02 au 26/02
- du 05/04 au 29/04
- du 24/05 au 09/09
- du 18/10 au 04/11

Tarif : JOD 35 > 165 €

Semaine "Chef de bord"

Apprendre à manœuvrer en équipage réduit, à manœuvrer au port, à exécuter la manœuvre de l'homme à la mer et acquérir l'autonomie nécessaire pour devenir chef de bord.

1 journée (lundi) + 3 matinées (mardi, mercredi et jeudi)
(4 personnes maximum par sortie).

Toutes les semaines :

- du 15/02 au 25/02
- du 04/04 au 28/04
- du 23/05 au 08/09
- du 17/10 au 03/11

Tarif : JOD 35 > 185 €

CROISIÈRES

Apprendre et se perfectionner en navigation, manœuvres, mouillage, gestion du bateau...

Croisière WEEK-END

Découvrir le Parc National des Calanques, les archipels du Frioul et de Riou ou la Côte Bleue et leurs mouillages.

- 1 du 21 et 22 mai 4 du 09 et 10 juillet
- 2 du 11 et 12 juin 5 du 30 et 31 juillet
- 3 du 02 et 03 juillet 6 du 27 et 28 août

Tarifs : SALONA 42 > 191 €

Avitaillement et place au port non compris - Départ 9h30, retour 18h00

Croisière 3 JOURS

Découvrir le Parc National des Calanques, les archipels du Frioul et de Riou ou encore l'île des Embiez...

- 1 du 14 au 16 mai 3 du 13 au 15 août
- 2 du 18 au 20 juillet

Tarifs : SALONA 42 > 279 €

Avitaillement et place au port non compris - Départ 9h30, retour 18h00

Croisière 4 JOURS

Vivre en mer une expérience humaine forte au rythme du bateau et des éléments et profiter des mouillages dans des sites splendides (Porquerolles, Port Cros...).

- 1 du 20 au 23 juin 4 du 16 au 19 août
- 2 du 14 au 17 juillet 5 du 01 au 04 septembre
- 3 du 01 au 04 août

Tarifs : SALONA 42 > 371 €

Avitaillement et place au port non compris - Départ 9h30, retour 18h00

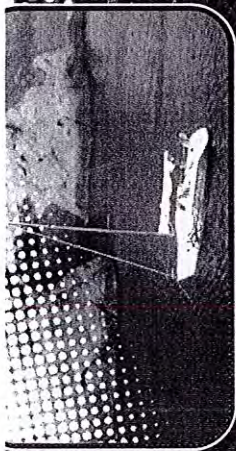
Croisière 7 JOURS CORSE

Vivre l'expérience d'une traversée avec prise de quart de nuit. Naviguer dans le sanctuaire Pelagos pour avoir la chance de rencontrer des cétacés.

- 1 du 25 juin au 01 juillet 3 du 06 au 12 août
- 2 du 23 au 29 juillet 4 du 20 au 26 août

Tarifs : SALONA 42 > 632 €

Avitaillement et place au port non compris - Départ 9h30, retour 18h00



À LA CARTE

la Voile quand vous voulez

Sortie 1/2 JOURNÉE

Ouvert à tous les niveaux pour apprendre à manœuvrer et naviguer en toute sécurité en rade de Marseille.

Sur réservation - Tous les jours 9h30 à 12h30 / 14h à 17h
Tarif (1) : 38 € ou 1 ticket

Carnet de 10 tickets (2) : 318 €

Sortie JOURNÉE

Sur réservation - le dimanche de 10h à 17h

Tarif (1) : 71 € ou 2 tickets

Sortie SOIRÉE

Pratiquer en soirée à la belle saison.

Sur réservation - Le mercredi soir du 23 mars au 12 octobre de 18h30 à 21h30
Tarif (1) : 38 € ou 1 ticket

Sortie CHEF DE BORD

Sur réservation - Les dimanches matin

Tarif (1) : 45 € ou 1 ticket

Carnet de 10 tickets (2) : 368 €

Sortie AUTONOMIE

La sortie "ultime" sans moniteur en navigant de concert en toute sécurité !

Tarif 1/2 journée JOD 35 > 176 €

Tarif journée JOD 35 > 319 €

(1) Moins de 18 ans / étudiant / demandeur d'emploi : 10% de réduction

(2) Les carnets sont valables 18 mois à compter de la date d'achat.

Faites votre programme, nous le réalisons !

Vous êtes un groupe d'amis, de collègues de travail, membres d'un comité d'entreprise ou particuliers, l'Ecole de la Nautique peut répondre à vos attentes. (Devis personnalisé)

• TARIFS (AVEC MONITEUR)

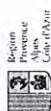
1/2 Journée ou Soirée | Journée

JOD 35 > 176€ SALONA 42 > 247€ | JOD 43 > 319€ SALONA 42 > 453€

• CROISIÈRES (DEVIS PERSONNALISÉ)



ADDITIONNER LES FORCES. MULTIPLIER LES CHANCES.



BANQUE POPULAIRE
PROVENÇALE ET CORSE



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE
Pavillon Flottant
Quai Rive Neuve
13007 Marseille
www.lanautique.com
ecole@lanautique.com
Port. 0 632 419 993
Tél. 0 491 543 203
Fax 0 491 334 103



ANNEXE 6

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT

112 / 13016
S N MARSEILLE
PAVILLON FLOTTANT
QUAI RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE 07

Paris, le 1^{er} mars 2016

Objet : Labellisation FFVoile 2016

La Commission Nationale des Labels a statué sur l'ensemble des demandes de labels des clubs pour les trois domaines d'activité suivants : enseignement, compétition et sport loisir.

Je vous adresse le relevé des décisions concernant les demandes de labels de la FFVoile pour votre club en 2016.

Ecole Française de Voile : **Favorable**

Ecole de Sport :

Club Compétition : **Favorable**

Club Sport Loisir : **Favorable**

Point Location :

Votre club relevant d'une ligue à instruction régionalisée, la ligue pourra motiver les avis portés.

Nous vous rappelons que les labels sont reconductibles sous réserve :

- de la saisie annuelle du bilan d'activité
- du remplissage annuel des écrans de demande de labels
- d'un résultat satisfaisant lors des visites de contrôle

Si un de ces points n'étaient pas respectés, le label vous serait retiré.

En application du règlement des labels, votre club peut déposer un recours auprès du bureau fédéral dans un délai d'un mois après publication des décisions de la commission soit jusqu'au **1^{er} avril 2016**.

Ces labels vous permettent de bénéficier du soutien de la Fédération, notamment des opérations de communication, d'aides en publication, signalétique et des aides en matériel cofinancé avec les partenaires de la FFVoile.

Dans cet esprit, je vous félicite des démarches entreprises par votre club pour intégrer le dispositif de labellisation proposé par la Fédération et je vous assure du soutien de l'ensemble de l'équipe fédérale dans votre projet de développement.

Persuadé que cette démarche de qualité contribuera à aider au développement de l'ensemble des clubs de la Fédération et à pérenniser nos partenariats,

Je vous adresse, Madame, Monsieur le Président, mes plus sportives salutations.



Jean KERHOAS
Vice Président de la FFVoile
Chargé du Développement

P.J. : Fiche récapitulative des avis + copie ligue



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F., du C.N.O.S.F., Reconnue d'utilité publique par décret du 25/12/72

AVIS LABELLISATION 2016

Commission Nationale des labels 2016

112/ 13016 SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

LABEL ECOLE FRANCAISE DE VOILE 2016	F
--	----------

Activités: CDV LIGUE FFVoile

Stages Vacances	F	F	F
Cours Particuliers	F	F	F
Séances Club	F	F	F
Jeunes Enfants			
Voile à l'Ecole	F	F	F
Ecole de Croisière	F	F	F
Séjour en Internat			
Balade à la Voile			

LABEL ECOLE DE SPORT 2016

Planche à voile
Dériveur
Catamaran
Quillard de Sport

LABEL CLUB COMPETITION 2016

Solitaire		
Double		
Longboard		
Funboard		
Catamaran		
Habitable	F	F
Quillard de Sport		

LABEL CLUB SPORT LOISIR 2016

F

F F

LABEL POINT LOCATION 2016

Location
Cours particuliers

F=Avis favorable de la commission et label décerné par la FFVoile

A=Attente P=Pas d'avis R=Réservé D=Défavorable Case vide (colonne FFV)=label non demandé

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

ANNEXE 7



Nouveaux vs connus

1 janv. 2016 - 31 déc. 2016

Tous les utilisateurs
100,00 %, Sessions

Explorateur

Récapitulatif

Sessions

3 000

1 500

avril 2016

juillet 2016

octobre 2016

Type d'utilisateur	Acquisition		Comportement			Conversions			
	Sessions	% nouvelles sessions	Nouveaux utilisateurs	Taux de rebond	Pages/session	Durée moyenne des sessions	Taux de conversion par objectif	Objectifs réalisés	Valeur de l'objectif
	84 342 % du total: 100,00 % (84 342)	52,94 % Valeur moy. pour la vue: 52,92 % (0,04 %)	44 653 % du total: 100,04 % (44 635)	52,73 % Valeur moy. pour la vue: 52,73 % (0,00 %)	2,48 Valeur moy. pour la vue: 2,48 (0,00 %)	00:02:24 Valeur moy. pour la vue: 00:02:24 (0,00 %)	0,00 % Valeur moy. pour la vue: 0,00 % (0,00 %)	0 % du total: 0,00 % (0)	0,00 € % du total: 0,00 % (0,00 €)
1. New Visitor	44 653 (52,94 %)	100,00 %	44 653 (100,00 %)	58,49 %	2,22	00:01:45	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 € (0,00 %)
2. Returning Visitor	39 689 (47,06 %)	0,00 %	0 (0,00 %)	46,26 %	2,77	00:03:08	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 € (0,00 %)

Lignes 1 à 2 sur 2

ANNEXE 8

SNM - BENEVOLAT - EXERCICE 2016

NOMS	MISSION	NB HEURES	VALORISATION
COMITE DIRECTEUR ET PRESIDENTS DE COMMISSIONS			
<i>base 3 smic chargés</i>			
Serge DIRADOURIAN	Commission Animation	200	8 005,53 €
Alain LASSALLE	Commission Sécurité	300	12 008,29 €
Jean-Pierre POUCHARD	Commission Administrative/Plan d'eau	600	24 016,58 €
Hervé POTHEAU	Travaux/maintenance/Com. Appels d'offre	700	28 019,34 €
Christian ALLEMAND	Resp. du personnel/Secrétaire Général/Membre du Bureau	700	28 019,34 €
Frédéric DUPEYRON	Trésorier/Membre du Bureau	800	32 022,10 €
Gilles FOREST	Juridique/Vice Président/Membre du Bureau	300	12 008,29 €
Raymond Lamberti	Président	1200	48 033,15 €
David DUMOULIN	Voiliers Tradition	100	4 002,76 €
Jacques SILVE	Commission sportive/Vice président/Membre du Bureau	700	28 019,34 €
Jérôme CORTI	Commission Environnement	100	4 002,76 €
Pierre Alain TOCCI	Communication/Pôle course	400	16 011,05 €
Denis PARANQUE	Commission Statuts	100	4 002,76 €
Elise GARCIN	Ecole de Voile	300	12 008,29 €
Pierre SATHAL	Espace Nautique, Restaurant	300	12 008,29 €
CONTROLEURS DE GESTION			
<i>base 3 smic chargés</i>			
Nicole KLEIN	Contrôleur de gestion	30	1 200,83 €
Gilles CHAVANE	Contrôleur de gestion	30	1 200,83 €
Alice POTHEAU	Commission Sportive, Commission animation/Communication	160	6 404,42 €
COMMISSION ANIMATION			
<i>base 2 smic chargés</i>			
Ph Barbier-Bouvet		22	587,07 €
Alexandre Seren		22	587,07 €
Nicole Klein		22	587,07 €
Dominique Tournut		22	587,07 €
Geneviève AUBOIROUX		22	587,07 €
Michel Gastaud		22	587,07 €
Marc BEAUMONT		20	533,70 €
André Zaouter		20	533,70 €
Alain Nataf		20	533,70 €
Laurent Cervetti		20	533,70 €
Sonia Reiss		20	533,70 €
Bernard Cipriani		20	533,70 €
<i>base 1 smic chargé</i>			
Geneviève AUBOIROUX	Responsable Bibiothèque	130	1 734,53 €
COMMISSION SPORTIVE			
<i>base 3 smic chargés</i>			
Danielle Armanien		300	12 008,29 €
Jacques Hemour		430	17 211,88 €
Jean Pierre Legal		430	17 211,88 €
Claude Pouquet		430	17 211,88 €
Gérard GANANT		300	12 008,29 €
<i>base 2 smic chargés</i>			
G. AUBOIROUX		22	587,07 €
Edouard Barbat		22	587,07 €
Marc Deveze		22	587,07 €
Patrice Laurent		22	587,07 €
Christine Rue		22	587,07 €
Alain Lassale		22	587,07 €
Philippe PEYTOU		22	587,07 €
Isabelle Murzilli		22	587,07 €
<i>base 1 smic chargés</i>			
ORGANISATION REGATES	20 bénévoles * 8 régates * 16 heures	2560	34 156,91 €
	2560,00		
COMMISSION ADMINISTRATIVE			
<i>base 2 smic chargés</i>			
Alexandre Seren		22	587,07 €
Dominique Tournut		22	587,07 €
Paul Ayasse		22	587,07 €
Philippe Gonnet		22	587,07 €
TOTAL			406 307,11 €

COMMISSIONS

* Administrative
* Sportive
* Animation

* Travaux
* DSP
* Sécurité

* Environnement
* Ecole de voile
* Pôle tradition

* Ethique et prospective
* Communication
* Partenariat

ANNEXE 9

Type de contrat	Propriétaire	Emplacement	Nom du bateau	Immatriculation du bateau	Type de bateau	Longueur	Largeur
SNM	GOUDON ARMANCE	100	HELOISE	TLE22830	Moteur	7,70	2,51
SNM	PIQUET LAURENT	100B	GRIS GRIS	MAB47549J	Moteur	7,40	2,45
SNM	COUZINIE MICHEL	101	LA MORGANE	MA534247D	Moteur	5,96	2,00
SNM	LEANDRI FRANK	101A	CUBA LIBRE	MA803045V	Moteur	5,72	2,00
SNM	SOLEIL CHANTAL	102	LAUMIKE II	MA770269Z	Moteur	7,65	2,40
SNM	GUERINI JEAN-HERVE	103	AOTEROA	VA416587	Voilier	6,80	2,47
SNM	BREMOND ARNAUD	104	YES	MAC60943T	Moteur	8,15	2,60
SNM	BORDES ARNAUD	105	MELINEE	MAD42185	Moteur	5,50	1,98
SNM	STORA PHILIPPE	106	CLEMENCE	en cours	Moteur	7,23	2,35
SNM	REBAUDO-REBOUL FREDERIC	107	EL CASI MALO	TL 879347M	Moteur	6,60	2,36
SNM	POCACHARD JEAN-CLAUDE	108	POC 009	MAD98212	Moteur	8,32	2,59
SNM	DUTREIL CAROLE	109	OUELUM	MAA51387F	Moteur	7,00	2,40
SNM	MAURIN DENIS	110	SPHINX	TL604500R	Moteur	7,30	2,45
SNM	LAFONT PIERRE	111	THE BOAT	TLB10062	Moteur	6,75	2,48
SNM	GARGUILLO ANTOINE	112	JUPITER	MA185933	Moteur	8,15	3,00
SNM	BUFFAZ THOMAS	113	FURTIF	NI824367B	Moteur	7,50	2,30
SNM	TRAGLIA GILLES	114	JERICHO	C16258X	Moteur	9,85	3,00
SNM	SEBRIGHT ARNOLD	115	HOBBY TWO	MAD78917E	Moteur	6,70	2,45
SNM	GENNARI JEAN-MARIE	116	CHRISTINA BELLA	TLD75561	Moteur	7,75	2,58
SNM	RASTIT THOMAS	117	KAREN	MAB27583G	Moteur	7,90	2,65
SNM	GRAVIER YVES	118	TECKNOS	B55825V	Moteur	8,00	3,07
SNM	DUDIEUZERE FRANCOIS	119	ALMALIS	STB79068U	Moteur	6,63	2,50
SNM	DARAS MICHEL	120	HYDRA 6	TLE200822H	Moteur	9,56	3,00
SNM	GARCIN ELISE	121	SEMPRE SOLARE	AYF32877 L	Moteur	6,73	2,20
SNM	MOUSSON OLIVIER	122	SAGAMORE	MA309826	Voilier	8,25	2,85
SNM	PORTA HENRI	123	MACAVO	MA524327W	Moteur	9,00	2,98
SNM	CORNUBERT LAETITIA	124	GUACUCO	MA653176Z	Voilier	9,40	3,30
SNM	MANOUKIAN PHILIPPE	125	MAP II	MAB89831T	Moteur	8,40	3,00
SNM	POSTIC PHILIPPE	126	VEN MENE 2	TLD27821R	Voilier	9,62	3,12
SNM	MABIRE ALEXANDRE	127	SAINTE BOME	TL856172X	Voilier	9,48	3,19
SNM	HYM BRUNO	128	FABULOUS DANCER	MA307535C	Voilier	8,55	2,70
SNM	SEREN ALEXANDRE	129	MANTECAO	TLA20648U	Voilier	10,10	3,25
SNM	LACHIVER FRANCOIS MARIE	130	LAPSUS	MA363494C	Voilier	8,00	2,80
SNM	SCOTTO DI PERROTOLO MICHEL	131	TOCCATA	MA309388S	Voilier	8,60	2,75
SNM	RATHERY HUBERT	132	ANAHO	MAD78563	Voilier	9,70	3,25
SNM	CHAYIA PIERRE	133	TIMOUN	MTB87120W	Moteur	8,70	2,60
SNM	REBOUD PIERRE	134	JABIRU LE REVENANT	B36174V	Voilier	8,15	2,49
SNM	FILANGI JEAN-PIERRE	135	ALYCASTRE	TL766627R	Moteur	11,05	3,30
SNM	VINCENT JEAN CHARLES	136	OUNTE ANA	MA515179	Voilier	9,70	3,10
SNM	MELIS FRANCOIS	137	PERLADORA	MAD43749	Moteur	10,50	3,09
SNM	COLOGNOLI JEAN-MARC	138	SAINT CLAIR	MAD59784	Moteur	12,10	4,00
SNM	GENESTIER BRUNO	139	ASTRID II	MAE90523	Moteur	8,17	2,71
SNM	MARZIALS JEAN-PAUL	140	HELIOS	B50759N	Moteur	8,00	3,00
SNM	VARAIGNE CHRISTIAN	141	TXACOLI	MAA51773A	Voilier	7,50	2,80
SNM	DAHER ROLAND	142	REMORA	TL388952Z	Moteur	10,20	3,65
SNM	ISSOIRE CHRISTIAN	143	MILADY	TLE92771N	Moteur	9,00	2,96
SNM	STALLA-BOURDILLON HERVE	144	PILL STAR	MAB93222D	Voilier	11,30	3,70
SNM	MACIOCIA YVES	145	LE FLIP	ST527963Y	Voilier	8,80	3,00
SNM	SILVE JACQUES	146	LIBERTE	MAD89242C	Voilier	12,20	3,85
SNM	MARCHETTI RENE	147	FLY AWAY PETER	MA360229	Voilier	8,20	2,90
SNM	LAURENS GILBERT	148	MOONFLOWER	MA595182M	Voilier	10,00	3,37
SNM	BOTTASSO QUENTIN	149	EVER	MA705757C	Voilier	9,00	3,19
SNM	ALVAREZ DE TOLEDO MARC	150	COCO	AJB52941	Moteur	8,40	2,60
SNM	SEIMANDI ANNE-MARIE	151	MAYGA	TLD23366Y	Voilier	9,70	3,25
SNM	MOURARET GILLES	152	PHASILIS III	MAB77476N	Voilier	11,70	3,96
SNM	MOLLAND JEAN-MARC	153	MARIE JOSEPHE	MAC11706Z	Voilier	10,05	2,60
SNM	CAILOT JACQUELINE	154	HELIOSHYDOR	MA665478W	Voilier	10,30	3,50
SNM	REBUFFAT FRANCOIS	155	HEPYTWO	NI200695	Voilier	9,25	3,19
SNM	NAUDIN THOMAS	156	IMAGINE	TLB11171T	Voilier	11,08	3,77
SNM	FELINE JACQUES	157	BLUES	TL586869B	Voilier	10,42	3,20
SNM	FELICITE FRANCE	158	MOANA	TLB91334B	Moteur	9,30	3,10
SNM	MILLIARD BRUNO	159	FORUM	MA533291P	Voilier	10,30	2,75
SNM	NATAF ALBERT	160	PYTHEAS	TL552422H	Voilier	11,20	3,70
SNM	VIANNAY PIERRE	161	REVASION	MA813813E	Voilier	9,50	3,30
SNM	BOURLARD JEAN BAPTISTE	162	REGLISSE II	MAA26654X	Voilier	10,60	3,80
SNM	PEPIN ELIANE	163	JEFFERSON	TL774684Y	Voilier	8,85	3,10
SNM	ARBELLE JACQUES	164	SYDNEY	TLA52593S	Voilier	10,20	3,29
SNM	MAURET BRUNO	165	FLY BLUE 4	MAF22537	Moteur	10,90	3,30
SNM	RENAUCCO SERGE	166	PAPY HU	MA59581	Voilier	10,20	3,37
SNM	JAUFFRET LOUIS	167	SOUTH SIDE EXPRESS	TL881709E	Moteur	11,20	2,40
SNM	MAURIZI JEAN-LOUIS	169	PAGO	MAB63029	Voilier	8,20	1,75
SNM	BESNIER MICHEL	171	MIAMI	NI744721E	Moteur	9,70	2,40
SNM	KADJI HERVE	173	BOXER BOAT	B57147S	Moteur	9,60	3,00
SNM	COURCHET JULIEN ALEXANDRE	175	CARBONARROW	TLA56678G	Moteur	10,50	3,45
SNM	ORTEGA JEAN-PIERRE	177	SLOANN	AJC28623M	Moteur	12,20	3,90
SNM	BARTOLUCI DESIRE	200	OASIS	MAB31935	Moteur	5,85	2,20
SNM	MANGION ELOI	203	ELOI	MA705703	Moteur	5,95	2,30
SNM	ROCHAS ANTOINE	204	SA BI PA	TL419149	Voilier	6,43	2,05
SNM Prof	SMS J M MASCOLO	205	ARMOR	MA914189J	Moteur	9,00	3,15
SNM	LE BELLEC BRUNO	206	WATERLYS	MA702598	Voilier	7,10	2,50
SNM	HERMILLE JULIEN	207	MICHERIC	MAB90582J	Moteur	7,10	2,50
SNM	LOCATELLI AUDE	208	2EME SOUFFLE	MA134473S	Voilier	7,60	2,60
SNM	BLANC ALOYS	209	ENZO ET FIONA	MA79736B	Moteur	8,10	2,60
SNM	JEAN ERIC	210	POUPIA	MA262922	Voilier	6,00	2,00
SNM	BART BERNARD	211	BANG	PVA28214T	Moteur	7,08	2,40
SNM	DEVEZE MARC	212	MO	516325Y	Voilier	9,95	2,43
SNM	MARCHAND CLAUDE	213	JAVA	MAB44435Z	Moteur	6,80	2,35
SNM	FOREST GILLES	214	FANTASME	MAD12571P	Voilier	9,95	2,40
SNM	MAUREL MARC	215	MARSHO	MA665095E	Moteur	7,10	2,45
SNM	GARITO LIONEL	216	BAGHEERA	B25991S	Voilier	9,85	3,00
SNM	KLEIN NICOLE	217	LE KID	AJA13187J	Moteur	8,50	2,56
SNM	DI GRANDE ROCCO	218	SAFINA	AJE67614U	Voilier	10,07	3,25
SNM	SCHMITT RENE	219	JULAM	ST702704J	Moteur	8,60	2,60

SNM	VIGIE GEORGES	220	ALIOTH	MA534510P	Voilier	10,20	3,38
SNM	AZAGURY PIERRE	221	ELMER	TL532196Z	Voilier	7,80	2,70
SNM	TEPLY PIERRE	222	REZZOU	MAB91255	Voilier	10,54	3,45
SNM	GIULIANI PIERRE	223	FANGA	MA360689D	Voilier	8,52	2,50
SNM	BENKEMOUN ARIEL	224	ANGELINA	MA814452Z	Voilier	9,35	3,00
SNM	LAURENT PATRICE	225	NEMROD	TLE41542E	Voilier	9,87	3,25
SNM	ALLEMAND GUILLAUME	226	FAMIHO	MA285861	Voilier	9,65	2,90
SNM	MERMILLOD GERARD	227	RAIN BOW	MAC21681S	Moteur	8,80	3,10
SNM	ALLEMAND CHRISTIAN	228	KARTHALA	MAD85016J	Voilier	9,60	3,32
SNM	COPIEUX HUGUETTE	229	FREE FEELING	MA744344	Voilier	10,30	3,60
SNM	BOUCARD JULIEN	230	GODZILLA	AJ903112	Voilier	8,95	2,98
SNM	THERME DIDIER	231	APSARA	MAB19064X	Voilier	11,50	3,55
SNM	SOUSSAIN GILLES	232	MAMBO	MAE11528	Voilier	10,32	3,65
SNM	FRAGO ALAIN	233	HATARI	NI525998	Voilier	11,40	3,40
SNM	POILROUX HUBERT	234	SARDANADALE	MA623657N	Voilier	11,00	3,30
SNM	REBOUL JEROME	235	DELPHY	MAB78765	Voilier	9,54	3,00
SNM	TOURNUT DOMINIQUE	236	BALENO	ST684504B	Voilier	12,80	3,60
SNM	PEYTAVIN DE GARAM JACQUES	237	STELLA POLARIS II	TL679819J	Voilier	11,40	3,60
SNM	HURSON DAVID	238	SYBARITE	MAA40067B	Voilier	12,10	3,90
SNM	BERNARD JEAN-PAUL	239	PENELOPE III	MA915330Z	Voilier	10,70	3,40
SNM	RUE JEAN-MARIE	240	CAPELLA	DB4173T	Voilier	10,25	3,48
SNM	BOSSI OLIVIER	241	MELUSINE	MA533685T	Voilier	10,00	3,35
SNM	MONDIELLI JEAN-MARC	242	SFUNDATU	MA772027K	Voilier	11,00	3,70
SNM	EMPERAIRE CHRISTINE	243	KIZAEI	MA130852T	Voilier	8,00	2,70
SNM	POULAIN PATRICK	244	MICROMEGAS	MA664316H	Voilier	11,50	3,50
SNM	POTHEAU HERVE	245	RAMDAM	MA726680L	Voilier	11,00	3,30
SNM	GOMEZ JOSE	246	CORTO	TLC53116K	Voilier	12,52	3,80
SNM	REYNAUD JEAN-PIERRE	247	QUADRATURE	MA430603X	Voilier	8,50	2,90
SNM	DURIEZ GUILLAUME	248	COCOTTE	AJC31478R	Voilier	9,90	3,35
SNM	CHAVANE GILLES	249	LA MADONE	MAD19514	Moteur	8,00	2,50
SNM	BARTHELEMY JEAN-CLAUDE	250	SGUARAUNDA	MAE71666	Voilier	12,50	3,80
SNM	VAN GAVER PAUL	251	HATHOR III	MAD74083	Voilier	10,80	3,45
SNM	BENSOUSSAN ALBERT PAUL	252	ETOILE	MA456775V	Moteur	10,80	3,70
SNM	TOCCI PIERRE ALAIN - TAHINA SAILING	253	TAHINA	TL15416G	Voilier	10,66	3,64
SNM	DUMONT JEAN BRICE	254	MUNUIA	MAD47659	Moteur	10,00	2,98
SNM	SCHEYER LAURENT	255	RESCATOR	MA586945J	Voilier	9,30	3,20
SNM	GIOCANTI XAVIER	256	MAGNUM	MA813144C	Moteur	7,70	2,60
SNM	CAVALLERE MICHEL	257	NOOS	MA596573	Voilier	10,10	3,20
SNM	MUSELIER RENAUD	258	BIKINI	MAC58195	Moteur	9,55	2,60
SNM	LAVILLE BERNARD	259	ODYSSEE	MA682660X	Voilier	11,10	3,30
SNM	BATAILLE CHARLES	260	L'ESCAPADE	MA814203D	Moteur	8,50	2,85
SNM	ROSSI PASCAL	261	PETIT PRINCE II	MA286460	Voilier	8,10	2,69
SNM	LIANDIER JEAN-PIERRE	262	CIRRUS X	MAC13895D	Voilier	12,20	4,05
SNM	ANTONIOLI PAUL ARTHUR	263	PETIT MONSIEUR	DKTLD97332	Voilier	10,85	3,60
SNM	JEAN MICHEL	264	VERY CRAZY	MA665309M	Multicoques	10,10	5,80
SNM	LORIDON DOMINIQUE	265	EROS	MA360407	Voilier	8,15	2,90
SNM	CHAMAILLARD JACQUES	267	FRANCAJARO	MAA45008X	Voilier	8,75	2,95
SNM	ANDREAULT SERGE	269	SOUTH SIDE	ST741006S	Voilier	9,10	3,19
SNM	DURAND JEAN-LUC	271	VENTOLERA	TL485291R	Voilier	9,15	3,00
SNM	XIBERRAS BERNARD	273	PIMENTO	MAE30498A	Voilier	9,95	3,42
SNM	AMIEL JEAN-LOUIS	275	CARPE DIEM	MAE33616	Voilier	9,85	3,30
SNM	LARMY ROBERT	277	KERKYRA	MAE21237	Voilier	10,08	3,34
SNM	BALLAN YVES	279	CHAITANE	TL351403	Voilier	10,10	2,74
SNM	CARLE JEAN-FRANCOIS	281	TEQUILA	TL287022F	Voilier	10,20	3,00
SNM	SALAMON YVONNE	300	NAIVA	MAE73925D	Moteur	5,45	2,25
SNM	SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE	301	SPIRIT OF NAUTIQUE	MAA19598C	Moteur	9,00	2,51
SNM	COHEN JACKY	302	OXYGENE	NI524154H	Moteur	8,90	3,00
SNM	RAVOT JACQUES	303	GIGI	MA850520D	Moteur	8,50	2,90
SNM	PIQUOT THIERRY	304	CANELLE	PV712238X	Voilier	8,95	3,10
SNM	CURTILLET HENRI	305	TANGO	MAB94962	Voilier	10,50	3,47
SNM	PARROUFFE JACQUES	306	AZZURO	MAA43670	Voilier	12,17	3,78
SNM	SOMMET YVES	307	ORION	MA235624N	Voilier	9,25	3,00
SNM	ROUBAUD ALAIN	308	BARMS	MA52841	Voilier	12,25	4,00
SNM	MORIN JEAN	309	SAUVAGE	783860	Voilier	9,20	3,50
SNM	CHANDIOUX PIERRE	310	SAGA	MA759492K	Voilier	11,00	3,60
SNM	LAURENT-BADIN GEORGES	311	BEL AMI	184916W	Voilier	10,90	3,10
SNM	LOUBIER SIMONE	312	ONDALFA	MA480252N	Voilier	8,40	3,00
SNM	MENIGOZ JACQUES	313	BABIECA	C60998C	Voilier	11,50	3,60
SNM	TIAN FREDERIC	314	HAVANA GLEN	MAE37242	Voilier	10,98	3,23
SNM	MATTEI CLAUDE	315	SOLEA B	MAB52049	Voilier	9,50	3,25
SNM	DAURELLE BERNARD	316	JIN TONIC SEQUEL	CL44004060	Voilier	10,70	3,55
SNM	DELORE GILLES	317	MALINDA	MAC47766V	Voilier	9,70	3,30
SNM	SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE	318	TENDER OF NAUTIQUE		Moteur	8,30	2,30
SNM	BERNARD FLORIAN	319	MAJOR TOM	en cours chang	Voilier	10,12	3,34
SNM	DESBARIEUX PHILIPPE	320	VERENA	MA309228T	Voilier	12,20	3,40
SNM	BARBAT EDOUARD	321	EOLE X	TL360006L	Voilier	10,25	2,80
SNM	ROUGE Philippe	322	LARGADE III	NI576293	Voilier	12,00	3,90
SNM	MOSCA ALAIN	323	PYTHEAS	NI674107A	Voilier	10,15	3,35
SNM	PARANQUE DENIS	324	CHANTECLER	MA293746P	Voilier	12,60	3,90
SNM	SOLLARI STEPHANE	325	UKAUKA	en cours	Voilier	9,43	3,08
SNM	VERNET THIERRY	326	DISTAL	MAC31125G	Voilier	10,30	3,50
SNM	PROTIERE PATRICK	327	PELICAN II	MA817992	Voilier	10,90	3,80
SNM	BONNEFON LOUIS	328	KASHMIR	MA349950	Voilier	8,88	2,66
SNM	MAURRAS JEAN-FRANCOIS	329	PARENTHES	MA595330Y	Voilier	12,00	3,85
SNM	BERNARD DOMINIQUE	330	LA BELLE AVENTURE III	PVD65989	Voilier	10,00	3,40
SNM	TERRAL JEAN-FRANCOIS	331	HASTA LUEGO	TLD58865J	Voilier	11,50	3,48
SNM	GASTAUD MICHEL	332	COSINUS X	TLB92399T	Voilier	10,20	3,40
SNM	BONNEFON HENRI, CHARLES	333	ALADDIN SANE	CA331	Voilier	10,95	3,60
SNM	PEYTOU PHILIPPE	334	HOBBY ONE	MAD28637	Voilier	10,14	3,37
SNM	JACQUEMIN FRANCOIS	335	N'GOR	MA534490T	Voilier	9,00	3,00
SNM	PICON JEAN-MARC	336	MISS JUJU	TLD58406K	Voilier	10,80	3,50
SNM	MICHOTTEY FRANCOISE	337	PACOFE	MA632815	Voilier	10,30	3,40
SNM	CANOVAS ANTOINE	338	SATISFAXION	TLD63325G	Voilier	10,52	3,50
SNM	AUBOIROUX GENEVIEVE	339	FEELING GOOD	MAB84499	Voilier	10,98	3,45
SNM	PLACE YVES	340	GRAIN DE SEL	MAD28312Z	Voilier	11,70	3,94

SNM	MOUREN JEAN-PAUL	341	HAPPY FEW	MAB91472B	Voilier	10,00	3,40
SNM	RASTOIN YVES	342	YLOE	ST7902470G	Voilier	12,70	3,90
SNM	MOUREN JEAN-PAUL	343	LUBIE	SNB79204S	Voilier	11,24	3,63
SNM	BORDES ARNAUD	344	SADAL MELIK	ER783	Voilier	12,85	3,90
SNM	FRILET MARC	345	BIMABU III	835219F	Voilier	12,00	3,85
SNM	ROUSTAN FREDERIC	346	RACKHAM	STB59054P	Voilier	12,75	3,90
SNM	LANKESTER Yannick	347	EOLE VI	AJ540819X	Voilier	11,75	3,80
SNM	COLAPINTO STEPHANE	348	DIVERSION	AJD68592G	Voilier	12,10	3,90
SNM	VALLETTE MICHEL	349	CAVALIER DE MAI	MA568207	Voilier	9,60	3,30
SNM	THOREL GERARD	350	LIBRA II	MAC45387J	Voilier	12,10	3,90
SNM	TONIETTO BERNARD	351	CLEVINCAM	MA783134H	Voilier	11,00	3,75
SNM	ARZOUNI JEAN-PIERRE	352	SEA MOON	B86356	Voilier	13,75	4,20
SNM	LOPEZ HERVE	353	JOKER	C19459	Voilier	10,80	3,50
SNM	POUCHARD JEAN-PIERRE	355	BILINGA	MA427108Y	Voilier	12,80	3,60
SNM	POUQUET CLAUDE	418	ZEPHYR	TL328821	Voilier	10,10	2,85
SNM	OLMI CHANTAL	420	MILQUIN	MA308902	Voilier	11,45	3,25
SNM	RUFFAT JEAN-PAUL	422	ZOOM	TL247039	Voilier	9,76	3,00
SNM	ROMANO JEAN-LOUIS	424	QUIBUS	MA307789	Voilier	9,95	2,90
SNM	BREYSSE FREDERIC	426	FANTOME	DK281421T	Voilier	11,50	3,30
SNM	DE MASSIAC BRUNO	428	MAURESQUE	TL350885X	Voilier	11,15	3,30
SNM	BOURRIOT FRANCK	429	KERTIOS III	MA173285E	Voilier	9,44	3,00
SNM	MONTFORT OLIVIER	430	HERMES	MAD87360G	Voilier	12,90	4,20
SNM	PHILIP ERIC	431	DOLCE VITA	MAE52193	Moteur	9,30	2,98
SNM	ZAOUTER ANDRE	432	ZAUMA	MA583286G	Voilier	11,80	3,85
SNM	SATHAL PIERRE	433	BAMBOU	MAD64275	Voilier	10,68	3,43
SNM	BRULE Damien	434	KARABAN	796105G	Voilier	13,69	4,25
SNM	BITON SERGE	435	MARENGO	MAD71294	Voilier	13,30	4,18
SNM	RAYMOND DANIEL	436	ALFOLI	MAE40815P	Voilier	13,05	3,90
SNM	RIEGEL HANS	437	SPEEDY	AUAMNM4908	Voilier	15,10	4,17
SNM	ARNOULET BERTRAND	438	PERCEVAL	621910P	Voilier	10,85	3,50
SNM	LEON YVES	439	SOCO	NIC14916N	Voilier	14,60	4,41
SNM	ZOGRAPHOS STEPHANE	440	PILGRIM III	MA596988A	Voilier	13,20	3,95
SNM	DABRY XAVIER	441	NUANCES DE GRIS	MA850359D	Voilier	14,10	3,90
SNM	FERAUD JEAN-BAPTISTE	442	MILLENIMUM FALCOM	MA435233E	Voilier	12,85	3,90
SNM	GONNET PHILIPPE	443	LORD JIM 4	MA915672W	Voilier	12,60	3,65
SNM	MOREAU VINCENT	444	MAGDA	MAC31940	Voilier	13,90	4,25
SNM	TOUFET RAYMOND	445	BO	MAD78013X	Voilier	13,40	4,20
SNM	ORAND-REDJEM CORINNE	446	L'ENCHANTEUR	MA171872	Voilier	14,20	3,90
SNM	DARLET LOUIS	447	COULEUR CAFE	TL755778Y	Voilier	12,75	4,00
SNM	MAUVAIS BERNARD	448	AZZAHR	TLF72468V	Voilier	13,90	4,20
SNM	PIERREJEAN ERIC	449	FARE WELL	TLB40265S	Voilier	12,30	3,80
SNM	PETIT CHRISTIAN	450	DJINN	VA847688A	Voilier	12,40	3,90
SNM	TIAN DOMINIQUE	451	GLEN ELLEN 5	STD72070	Voilier	12,00	3,75
SNM	ARNAUD JEAN-MICHEL	452	BIG BISOUS	TLD63507E	Voilier	12,90	4,00
SNM	PAGOT DOMINIQUE	453	ANDREA III	STB44808E	Voilier	11,60	3,67
SNM	COUANON LAURENCE	454	BILL	MAB8652C	Voilier	12,30	3,95
SNM	MOLLARET CLAUDE	455	MILOS	MA663532	Voilier	12,40	3,80
SNM	REGIS JEAN	456	ELIXIR	MAE21767K	Voilier	13,35	4,10
SNM	MOLLARET OLIVIER	457	WAHOO	TL E 40110	Voilier	13,80	3,88
SNM	INVERSEN FRANCOIS	458	OULED TIGRIS	MA757424M	Voilier	14,20	4,00
SNM	GAY MAXIME	459	BAPTISTANDRE	805242N	Voilier	14,00	4,00
SNM	MUGNAIONI JEAN LOUIS	460	NO STRESS	TLB21749R	Voilier	12,90	4,00
SNM	DUPEYRON FREDERIC	461	SHAMBHALA	TLC38642C	Voilier	12,95	3,95
SNM	DE Kerdanet RONAN	462	GOASMAD	MAA51136H	Voilier	15,30	3,80
SNM	VALLETTE CLAUDE	463	MOYA V	NI525592W	Voilier	12,80	3,70
SNM	DE CUTTOLI JEAN-PAUL	464	DENTI	MA659590W	Voilier	14,50	3,90
SNM	LUIZY ANNETTE	465	NEREIDE	MA705785H	Voilier	13,00	4,00
SNM	PERRIN ANNIE	466	HELIZANNZ II	MA569559	Voilier	12,80	4,00
SNM	LYE JEAN DIDIER	467	HEDONIST	MAD13236M	Voilier	13,77	4,30
SNM	ESCOJIDO HENRI	468	FANTASIA	MAF45023	Voilier	14,50	4,25
SNM	SAINT ROSE IVES	469	ELAN DE FOLIE	MAC53004N	Voilier	12,40	3,80
SNM	PANASIUK ANDRE	470	SUN SEA	MA663509E	Voilier	11,80	3,83
SNM	DE SAINT JEAN LUDOVIC	471	KUJJUAQ	MAD62974A	Voilier	13,20	3,93
SNM	QUAGLIA-JOUE JEAN-MARIE	472	COYOTE	STF18000	Voilier	15,50	3,90
SNM	BONNE DOMINIQUE	473	NISSOS III	LR758922	Voilier	14,90	4,00
SNM	BERARD LUC	474	EXOCET	STD70779	Voilier	13,95	4,20
SNM	BATAILLARD JEAN-FRANCOIS	475	ZOAN	D75032G	Voilier	13,05	4,10
SNM	LEGRE GERARD	477	QUETZAL	TLB95970R	Voilier	14,60	4,30
SNM	BOULANGER DANIEL	500	AUCHRIS	MA741897K	Moteur	9,90	3,35
SNM	CERVETTI LAURENT	502	ME CAMPU	TLA55639	Moteur	9,70	3,10
SNM	MAULEON JEAN-CHARLES	504	MORGANE III	AJ674904Y	Moteur	10,70	3,40
SNM	JALINOT FRANCOIS	506	TOMAIRA	MAB53582	Moteur	10,40	3,25
SNM	GUERIN YVES	508	LITTLE FRA	TL553638	Moteur	9,40	3,37
SNM	CHIROLA JEAN-PHILIPPE	510	DOMINO	MAC56835	Moteur	10,10	3,36
SNM	THEODOSE GERARD	512	TWEETY	TL542985B	Moteur	15,40	3,90
SNM	KADJI HERVE	514	LLOP	MAD71078	Moteur	13,90	4,06
SNM	AVON BRUNO	516	NOVA	LR926835	Multicoques	14,30	6,55
SNM	LEPRETRE PASCAL	518	XOXO	TLB23005F	Voilier	13,70	4,20
SNM	REISS PASCAL	519	CHEWBACCA	TLF19788J	Voilier	9,95	3,42
SNM	GUICHET JEAN	520	DJANGO	NIC29997F	Moteur	13,10	3,70
SNM	GIRARDOT CLAUDE	521	MORGANE	NI257702	Voilier	12,15	3,70
SNM	MALEVAL PHILIPPE	522	ICE	NIE62366	Moteur	12,50	4,00
SNM	CAYOL JACQUES	523	ORION	MAB17998N	Voilier	12,10	3,90
SNM	VAGUE JEAN ERIC	524	WOAY	MA796022S	Voilier	13,60	4,45
SNM	PORTA YANNICK	525	EISSERO	MA479377M	Voilier	11,80	3,65
SNM	SOLITO SALVATOR	526	ESTELLE	NID13098M	Moteur	14,50	4,29
SNM	AMATO JEAN-LOUIS	527	YSATIS	MA771804T	Voilier	14,25	4,30
SNM	COMET BERTRAND	528	BEL AMI	AJE62180M	Moteur	12,75	3,96
SNM	PHILIP FRANCOIS	529	TETRIS	MA664084F	Voilier	17,00	5,00
SNM	DIADEME ANDRE	530	BALKA II	NI499140U	Moteur	13,75	4,00
SNM	DE VERDELHAN ETIENNE	531	MAGIC TWELVE	MC1342C	Voilier	14,20	4,17
SNM	GALENE MICHEL	532	HELIOS	AJE72009W	Moteur	12,50	3,90
SNM	VERNAZZA ALEXANDRE	533	PANAREA I	NIB80830J	Moteur	16,98	4,95
SNM	SCOLA MICHEL	534	L'ABUSIVE	TL774202Z	Moteur	15,00	4,00
SNM	CORTI JEROME	535	TAKA TAKA	CTF44167E7	Moteur	13,41	4,50

SNM	SALINS PIERRE	536	ALCION	619742M	Moteur	12,65	3,80
SNM	EYSSAUTIER JEAN-MARC	537	DIPS	MA812700V	Moteur	18,00	4,90
SNM	BRIEUGNE LAURE	538	FREEDOM	MA457826M	Moteur	10,65	3,40
SNM	PETIT CLAUDE	539	TUVERA	MA743930	Voilier	11,80	3,75
SNM	CHABAT CLAUDE	540	LA LICORNE	HIG40048F899	Moteur	13,74	4,40
SNM	LEMAISTRE BRUNO	541	SANTA FE IV	TL901637R	Voilier	16,50	4,70
SNM	TRABAUD PATRICK	542	LA STRADA	NI766180E	Moteur	13,00	4,20
SNM	BERTANI ROLLAND	543	FORBAN 9	MA915190X	Voilier	14,30	4,50
SNM	WILFORD DENNIS	544	SOMALO	MA151037VW	Moteur	11,90	3,80
SNM	ROCHAS PHILIPPE	545	MEFI CRUSADER	MA861789C	Voilier	18,50	4,40
SNM	ZANAROLI JEAN-PIERRE	546	TOPAZE	MAC65886R	Voilier	13,50	4,10
SNM	GOUDON LOUIS-FRANCOIS	547	AUDE	TLC28336A	Voilier	15,35	4,52
SNM	SABY PASCAL	548	BACCHUS	MAE72215V	Voilier	12,85	3,87
SNM	SOLLARI STEPHANE	549	SAN NICOLAO	MAD47352V	Voilier	13,60	4,00
SNM	ODDO FREDERIC	550	TATEOS	C148221	Voilier	11,10	3,66
SNM	SALAMON CHRISTOPHE	551	XTRAVAGANZA	MAD53415K	Voilier	15,24	4,28
SNM	CLEMENCON JEAN-LUC	552	TAO TAO	TLA20730H	Voilier	11,75	3,85
SNM	LE BELLEC BRUNO	553	BRYLS	TL912181F	Voilier	13,30	4,23
SNM	BERGER PIERRE EDOUARD	554	ANTIGUA 2	AJ884542	Moteur	15,05	3,90
SNM	GIORDANO NADINE	555	ALZIR	TLD53293C	Voilier	14,20	4,22
SNM	POIRIER PIERRE	556	VRAONA	C42090B	Moteur	13,50	4,20
SNM	HUGONY PIERRE	557	YMAGIN	MAE88231	Voilier	13,50	4,37
SNM	LAMBERTI RAYMOND	558	SHANGANI	MAD72866C	Moteur	14,50	4,20
SNM	GERMAIN CHRISTILLA	559	BEL MOTIVO	MAE20515	Voilier	15,00	4,46
SNM	LASSALLE ALAIN	560	FEDDY	MAC64862C	Moteur	11,15	3,62
SNM	MASSIAS GUY	561	MONIMIC	BI824393E	Moteur	17,30	4,70
SNM	CHAUVIN JEAN LUC	562	TEAMMA	AJD36924	Moteur	14,40	4,20
SNM	DESHAIS CLAUDE	563	GESYRA	AJ499166X	Moteur	15,20	4,00
SNM	PIEDFORT PHILIPPE	564	KALI IV	AJD43823J	Multicoques	15,30	7,90
SNM	DEDO JANUSZ	565	WILLIWAW III	MAC59998R	Voilier	15,12	4,49
SNM	DAHER NICOLAS	567	LATINO	MAD35981	Voilier	13,90	4,20
SNM	LIBERAS PIERRE	569	ODYSEUS	B760823	Voilier	16,00	4,60
CSAM	ERCOLESSI THIERRY	600	TANDEM	VAE85743Z	Voilier	5,40	2,35
CSAM	BRIANT JEAN-FRANCOIS	601	TAOUME	MA668953Y	Voilier	10,22	3,20
CSAM	DUSSERE CHRISTOPHE	602	ZUT	MA632801	Voilier	6,95	2,50
CSAM	PROVIN THIERRY	603	ROCK	LRA40127	Voilier	10,70	3,48
CSAM	SAVIO CHRISTOPHE	604	SAC DE NOEUDS	STBR1849347D	Voilier	7,70	2,92
CSAM	FRANCESCHI JEAN-LOUIS	605	CAPRICE	797544W	Voilier	11,50	3,90
CSAM	POULIQUEN GILBERT	606	MASKALY	ST NAZ464646	Voilier	9,00	2,40
SNM	LECONTE FABIEEN	607	ORI	TL699082X	Voilier	8,75	2,90
CSAM	DE REVIERS DE MAUNY MARTIAL	608	LIBELLULE	MAE78535	Voilier	8,10	2,70
SNM	FAUVEAU MICHEL	609	FOR EVER	MA468296T	Voilier	8,89	3,25
CSAM	PERARD BRUNO	610	BAMBAM	TLD87840D	Voilier	8,55	3,00
SNM	CAIZERGUES BRUNO	611	NEARA	MA447065R	Voilier	8,70	3,10
CSAM	PRODON JEAN LOUIS	612	PIPIOU	TL603719 S	Voilier	8,76	2,93
SNM	BARON ERIC	613	MONALISA	D38263R	Voilier	8,80	2,97
SNM	MASTROIANNI JEREMY	614	SPIRIT OF THE SEAS	MAB24941K	Moteur	6,48	2,40
SNM	CASTEL MARIE-PIERRE	615	YUU	MAE90653 L	Voilier	6,85	3,00
SNM	AUPLAT OLIVIER	616	JONATHAN	MA417986	Voilier	6,95	2,35
SNM	DENIZON DANIEL	617	THEMIS	MA569245V	Voilier	9,85	3,20
SNM	BEYER FABRICE	618	LE PHEBUS	MA361323T	Voilier	7,70	2,97
SNM	FIGARELLA ANTOINE	619	JANICA	MA596271W	Voilier	10,95	3,80
Sans club	GIUDICELLI JEAN-PAUL	620	LE CHRYSAOR	MA310355	Voilier	7,25	2,35
SNM	LAHELLEC ALAIN	621	ARTEMIS	C21720J	Voilier	12,10	4,00
SNM	COLL EP. OLMICCIA CATHERINE	622	BRIGANDAU	MAB55282P	Moteur	5,90	2,10
SNM	HAAS RAYMOND	623	SOLEIL	MA896865D	Voilier	11,40	3,85
SNM	ANDREI MIHNEA	624	PISQUETTES	MAD73067W	Moteur	5,40	2,10
SNM	BELLIARD ALAIN	625	LIBERTINE	MA597041H	Voilier	12,60	3,95
Sans club	FREMINET ERIC	626	INUIT	MAB33539F	Moteur	7,10	2,42
SNM	BUISSON MARC	627	BARTAS II	MA901541L	Voilier	10,50	3,40
SNM	CADARS GILBERT	628	ISIS	TL830128	Moteur	7,70	2,60
SNM	LAZZARONI PRIMO	629	LEBOPRIMO	MA665203X	Voilier	10,65	3,32
SNM	KLUG MARIE-LOUISE	630	WINNER	MAB71008H	Moteur	6,30	2,37
SNM	LAZZARONI BRUNO	631	PETITS PETONS	MA797523Y	Voilier	9,55	3,23
SNM	CLAISEN RICHARD	632	FLEUR DE MARS IV	MA813252U	Moteur	8,10	2,45
SNM	DEMASSIEUX RENE	633	ODE SEL	MAC23755W	Voilier	10,60	3,45
SNM	DUMAINE REGIS	634	KOMODO	BI733195B	Moteur	8,95	2,40
SNM	VIGNAU PAUL	635	TARAVANA	TL552997	Voilier	11,60	3,60
SNM	GASTALDI DANIEL	636	SAINT PETRUS II	TLB315740	Moteur	8,40	2,98
SNM	PUGET ERICK	637	SKIWIWI	NI672450Z	Voilier	10,16	3,32
SNM	ALARY ROGER	638	JULES	C44521T	Moteur	6,70	2,42
SNM	LACERENZA BERNARD	639	SYLBER	MAD33647	Moteur	8,40	3,00
SNM	ENGELHARD MARC	640	PAPILLON II	MAE90528	Moteur	7,07	2,45
SNM	DUVAL NEE SASSO MONIQUE	641	LE LAMANTIN	MA813384N	Moteur	10,10	3,45
SNM	MUSCANI ALAIN	642	ANGELIQUE	861437U	Moteur	6,60	2,30
SNM	LELAN CECILE	643	TAHITO	MAB28514U	Moteur	11,60	3,60
SNM	TEMPRADO JEAN-JACQUES	644	GABY	MA850379A	Moteur	6,40	2,42
SNM	CIPRIANI BERNARD	645	CELAVI	NI766061A	Moteur	11,60	3,70
SNM	BISMUTH LUCIEN	646	OCTOPODDY	MA861102F	Moteur	8,30	3,10
SNM	EYNIER MICHEL	647	MISTER BLUES II	TLE45351V	Voilier	12,55	3,95
SNM	GAILLET HUBERT	648	BRISE LAMES	MA813303A	Moteur	7,20	2,40
SNM	POTIE FRANCK	649	BLUE MOON	SSR108918	Voilier	11,10	3,15
SNM	PAOLI JEAN-BAPTISTE	650	SHANGRI-LA	MA432979E	Moteur	8,80	3,00
SNM	COULOMB PATRICK	651	IMAGINE	MA596960V	Voilier	8,35	2,80
SNM	MOYNIER OLIVIER	652	SKYLINE	MA915203	Moteur	8,70	2,85
SNM	ISNARD DE MONTBY JEAN-FRANCOIS	653	BELLE ISA	MA508631K	Voilier	9,10	2,85
SNM	BRUNET DOMINIQUE	654	MIMAMIC	STB21441F	Moteur	7,60	2,40
SNM	BEAUMONT MARC	655	ALTAIR	PV790461X	Voilier	10,30	3,50
SNM	SWATON GERARD	656	DETENTE	STB88504A	Moteur	7,80	2,40
SNM	LAVIOLETTE MARC	657	TENDRE VIOLETTE II	MAE44805B	Voilier	10,35	3,65
SNM	HELMÉ BERNARD	658	JULIETTE	MAD64401	Moteur	7,95	2,54
SNM	SITBON DAVID	659	PIRLOUETTE	STB12265	Voilier	11,50	3,80
SNM	BENICHOUSION	660	QUO VADIS II	MAF16312 F	Moteur	7,30	2,50
SNM	RAMON MICHEL	661	LA ESMERALDA 2	MA499262B	Voilier	12,10	3,76
Sans club	NOUCHI GERARD	662	FRIENDS	TLE88583L	Moteur	9,05	2,99

SNM	MARTIN-LAVAL PIERRE FRANCOIS	663	OBSESSION B	MA359818G	Voilier	10,83	3,50
SNM	BONAMY STANISLAS	664	PRAHA V	MAC32603N	Moteur	7,90	3,00
SNM	DIRADOURIAN SERGE	665	AREV	MAB38751W	Voilier	10,80	3,48
SNM	FAURE VINCENT	666	ZANZIBAR	MA581325A	Voilier	7,80	2,70
SNM	PY BERNARD	667	EPSILON	TL508400J	Voilier	12,65	3,94
SNM	FETAS GUILLAUME	668	SCHRAM	MA481117D	Voilier	10,73	3,00
SNM	BONFANTI JAMES	669	J ET B	AJ E89077	Voilier	13,35	4,38
SNM Ass.	ASS. LES AMIS DE JEUDI DIMANCHE	670	LARGADE II	TL380024	Voilier	11,10	3,25
Sans club	BERGER BERNARD	672	VIKING	MA225145	Voilier	8,90	2,50
SNM	BOLLET CHRISTINE	674	VIEUX CHARLES	MA433371F	Voilier	8,30	3,00
SNM	GESLIN CHRISTIAN	676	GESS	TL586645H	Voilier	9,40	3,20
SNM	MAHDOUB ALI	678	YEMA	MAB82239R	Moteur	8,35	3,10
SNM	VEZIANO VERONIQUE	680	LE CANNOIS	A48181N	Moteur	9,30	3,20
SNM	JAYNE ROBERT	682	SOLEIL ROUGE	PV B23608	Moteur	9,30	3,11
SNM	TOUBOUL LOUIS	684	O MER	STE 19536	Moteur	10,25	3,27
SNM	CHOURAQUI JEAN	686	BAMBOU	E55449	Moteur	9,04	3,10
SNM	ISAAC JEAN-MICHEL	688	LE SIMILI	AG082	Moteur	10,68	3,44
SNM	CHABERT PIERRE	700	EMP	MAC31852	Moteur	6,05	2,50
YMC	AZOGUI DAN	701	STECAL	TL880652F	Moteur	10,22	3,25
YMC	PARASCANDOLA YVES	702	HABANA	TL E86732	Moteur	15,38	4,65
YMC	BORDE REMY	703	LE DAUPHIN	MA771109M	Moteur	7,70	2,42
YMC	FERRANDES BRICE	704	MARIDE WAY BH	NIE29060	Moteur	11,00	3,60
YMC	WATT MICHEL	705	CRISTALINE	MA706746C	Moteur	9,30	2,65
YMC	SCOTTO IRMA EMILIE	706	SADOR	MA655275A	Moteur	11,00	3,30
YMC	GRIMA LAURENT	707	ELINES	TLB64507S	Moteur	9,70	3,11
YMC	DELAUNAY ROLAND	708	NUSA DUA	MA706964P	Moteur	12,10	3,65
YMC	DOMINGUES ANDRE	709	CAVABANA	MAD25030G	Moteur	9,30	3,05
YMC	NEGRE JEAN-MARIE	710	TOY	B38192N	Moteur	14,00	4,32
YMC	GUYOT ROBERT	711	MARIE-JULES II	NI674940F	Moteur	9,35	3,10
YMC	BERGOIN MAURICE	712	GIOANNE	726203B	Voilier	14,50	4,03
YMC	ROGLIANO FREDERIC	713	BLEU MARIN	TLB96835	Voilier	10,30	3,35
YMC	MUSQUIAN GILBERT	714	JAM 6	C54894T	Moteur	15,12	4,60
YMC	VERDALLE BERNARD	715	ODELYS	MA678290X	Moteur	9,50	3,10
YMC	BESSIERES JOSEPH	717	DRASOR	708857X	Moteur	9,00	3,20
YMC	NICOLAI ALAIN	719	MAITE	MA814469T	Moteur	10,10	3,50
YMC	MARION CHRISTOPHE	721	SPORTSTER	MA911419Y	Moteur	8,22	2,58
YMC	CABAS CLAUDE	723	CLORELY	AJ828847W	Moteur	10,40	3,43
YMC	MANCEAU CHRISTOPHE	725	SEAGLE	MAD66782P	Moteur	7,50	2,42
YMC	FEMY MAURICE	727	TITI THREE	NI822493	Moteur	10,30	3,20
YMC	MARIOTTI BERNARD	727B	KALYMNOS	MAD11628	Moteur	10,30	3,25
YMC	HAMIDI LARBI	729	RASA-SAYANG III	NI822082T	Moteur	10,20	3,30
YMC	PALACCI PATRICK	731	REMORA	B19696Z	Moteur	10,45	3,56
YMC	MANDELLI CHARLES	733	CODUNRIC	MA915302U	Moteur	10,45	3,40
YMC	MARQUEZ ROBERT	735	LIONEL 3	BIC28557B	Moteur	8,90	3,05
YMC	GHOSSOUB FREDERIC	737	LA LICASTRE	MA568531U	Moteur	8,70	2,80
YMC	DECAROLI JEAN-CHRISTOPHE	739	BRISEIS	MA734336S	Moteur	8,50	2,70
YMC	TONIETTO ARMAND	741	SCALAIRE	MA705603K	Moteur	8,60	2,90
YMC	VIVALDI ANDRE	743	MISTRALOU	TL84559	Moteur	9,52	3,15
YMC	CASTELLI PAUL	745	VY PIEROS II	MAD85073	Moteur	8,20	2,80
YMC	MERCIER JEAN CHRISTIAN	747	THE FIVE	TLB93201	Moteur	8,85	2,63
YMC	ARLAUD JEAN-YVES	749	ARTRO II	MAF14527R	Moteur	8,70	2,54
YMC	BRUSKI STEPHANE	751	JACOB ONE	NIE85379	Moteur	9,05	2,59
YMC	DE IACO PATRICK	753	TOOTIE	MAE64750	Moteur	8,05	2,60
YMC	LUGAGNE-DELPON GREGOIRE	755	ZAVOCA I	MA677912L	Moteur	7,00	2,55
YMC	DONNADIEU ALAIN	757	LILLOU	TLD70863 A	Moteur	7,50	2,51
YMC	SEGOND ANDRE	759	ELFE	MA347334M	Moteur	7,75	2,48
YMC	PLAN STEPHANE	761	TIMOILLE II	MA F39730 K	Moteur	5,85	2,34
YMC	BOUKARA ANDRE	763	AEQUALIS	AY181843	Moteur	6,92	2,26
YMC	PRUNETTA PAUL	765	MEFY	MA264343E	Moteur	6,90	2,60
YMC	FUENTES OLIVIER	767	ESPADA	MA39821J	Moteur	7,43	2,45
YMC	RAFFAELLI LOIC	769	LA TRIBU IV	MAE73109S	Moteur	5,95	2,34
YMC	MONNE CEDRIC	771	ALEXIS	MA85500Y	Moteur	7,10	2,35
YMC	DONNADIEU JEAN-MARC	773	CAPOULADE	TL328735W	Moteur	6,60	2,43
YMC	BENGUIGUI MARYSE	800	JUNON	MA915373W	Moteur	5,45	1,90
YMC	LOIR MONGAZON GERARD	800A	ANTINEA	MA706342N	Moteur	5,85	2,10
YMC	GUINAND REY FRANCOISE	801	GUIMIDO II	MA812896H	Moteur	7,60	2,60
YMC	THEVOT FELIX	802	MEGOPHIAS	MA568605	Moteur	6,93	2,50
YMC	LEBEUX CHRISTOPHE	803	LUNA	MAA51751	Moteur	8,10	2,95
YMC	JUREIDINI FADI	804	ISKANDAR	TLC30988H	Moteur	7,80	2,40
YMC	ROMMY JOSEPH	805	LEONIE	MA308268Z	Voilier	8,00	2,66
YMC	BIAGGI CHRISTIAN	806	ESPADON	C21043Y	Moteur	7,86	2,50
YMC	DERAGOPIAN DIDIER	807	ARAXI	TLE29141A	Moteur	7,68	2,50
YMC	SAUVE JEAN-CHARLES	808	ALIZE	MAB53173X	Moteur	7,45	2,40
YMC	KEVORKIAN CHRISTIAN	809	J.M.E.	MAA14442Y	Moteur	7,63	2,42
YMC	ISRAEL ALBERT	810	SAVANA	TL774098	Moteur	7,30	2,50
YMC	PIRO JOSEPH	811	SEA BIRD	MAC36639A	Moteur	7,60	2,40
YMC	ALERINI CHRISTIAN	812	MISSOURI	MA915659G	Moteur	8,10	2,65
YMC	GISBERT FRANCOIS	813	MADAME'OLGA	ST819742Z	Moteur	7,55	2,40
YMC	JALTIER SOPHIE	814	TURENDOT	STD51639	Moteur	8,05	2,80
YMC	MARTENS GERARD	815	PAMPLEMOUSSE	MAA51758	Moteur	7,26	2,48
YMC	CHAPUS PIERRE	816	PATXOCA	B61479	Moteur	8,15	2,75
YMC	SCARPA STEPHANE	817	FLORIANE	ST74949E	Moteur	7,25	2,45
YMC	BIAGGI SOLANGE	818	AQUILINA	BIB97857S	Moteur	9,00	2,60
YMC	ZYGOURITSAS DIMITRIOS	819	SQUALE	MA860775A	Moteur	7,20	2,50
YMC	ATTIAS SIMON	820	SARAH	MA225002T	Moteur	9,75	3,20
YMC	FRANDJI PATRICK	821	ISALO	MAE99239	Moteur	6,48	2,45
YMC	FRANCESCHETTI DOMINIQUE	822	MARIE-JOSEPH	NI10515	Moteur	9,70	3,25
YMC	AUBRIEUX EDGARD	823	MAITE	TL94953K	Moteur	6,53	2,40
YMC	BUSTERNA FRANCOIS	824	NIRVANA II	NI233167T	Moteur	9,37	3,32
YMC	MIRANDA BRUNO	825	BE HAPPY	773030A	Moteur	6,80	2,44
YMC	VERNET HENRI	826	PACIFICO II	TL369806N	Moteur	9,90	3,40
YMC	BIANCHI ALDO	827	MITIANE	MA897110V	Moteur	6,75	2,34
YMC	VERNET YANN	828	HASTA LUEGO	BAD11522Z	Moteur	9,28	2,98
YMC	VERNET LAURENT	829	JOKER	MTB69878E	Moteur	6,38	2,55
YMC	CHAUVEAU LUC	830	GABIOLE	PV C54364	Moteur	9,35	3,16

YMC	SAHNOUNE REDA	831	DAILHAYS	MAC28677W	Moteur	6,35	2,23
YMC	MACK NICOLE	832	PEGASE	MA915154H	Moteur	9,40	3,14
YMC	MAURIN DANIEL	833	DENTEX	MAF15605	Moteur	5,80	2,05
YMC	SCANNAPIECO YVES	834	LEAND	MA743846D	Moteur	10,00	3,42
YMC	FOUILHE CHRISTIAN	835	NICOLAS	MA596941	Moteur	5,80	2,25
YMC	MORATI LUC	836	FEMINA	C52773M	Moteur	10,78	3,20
YMC	BRUZZO PHILIPPE	837	RIOU	MAB21239	Moteur	5,90	2,10
YMC	BENICHO GILBERT	838	BOREAL	MAD93772B	Moteur	10,37	3,27
YMC	POUDEVIGNE FRANCOIS	839	PISTOU	MAD35019P	Moteur	5,60	2,20
YMC	MONTANDON RENE	840	MISS SEVEN	MAC38739H	Moteur	10,95	3,40
YMC	PISAPIA ANDRE	841	LIBECCIU	MAA26612M	Moteur	5,90	2,15
YMC	UGUET LIONEL	842	OKEANOS	TL447612K	Voilier	10,20	3,50
YMC	SIMON LAURENT	843	PAPAYE	MAA32567Z	Moteur	5,77	2,07
YMC	THUEUX PIERRE HENRI	844	BLACK JACK	MA433089	Voilier	10,20	3,50
YMC	GILLES ELIE	845	NECTAR	MAB24969R	Moteur	6,10	2,35
YMC	SUZANNE GUY	846	RACAILLOU	NIE76230	Moteur	10,00	3,35
YMC	GLEYZE JEAN-PIERRE	847	TILLAC	TL368688Y	Voilier	7,55	2,50
YMC	OLIVE EYSSERIC PIERRE	848	OIHONNA	AJB51649R	Moteur	12,00	3,80
YMC	GRECO ALAIN	849	HEDI	NI726122N	Moteur	9,30	3,33
YMC	DE HALLEUX DAMIEN	850	PYTHEAS	MA680098	Moteur	12,50	3,70
YMC	DURROUX PIERRE	851	GALINA	TL652605	Voilier	9,60	3,30
YMC	CARAYON JEAN-CLAUDE	852	LA GRANDE OURSE	MAC57193S	Moteur	11,38	3,84
YMC	MATTHEWS NORBERT	853	BRITANNIA TOO	MA611906R	Voilier	10,26	3,63
YMC	MAURIN DANIEL	854	LADY	MA712233S	Moteur	12,00	3,90
YMC	GILLES ELIE	855	GELLIS	MA744273T	Moteur	12,80	4,24
YMC	GIRAUD MARC	856	RIEUSE	855237F	Moteur	13,00	4,05
YMC	RIEU JEAN-PIERRE	857	TY FAOU V	NI792057G	Moteur	13,40	4,45
YMC	MANZON JEAN-PIERRE	858	LE DANIELLE HELENE	MA526560K	Voilier	12,70	3,95
YMC	BOUSCARLE BERNARD	859	MANGUI 5	F46744	Voilier	14,15	4,50
YMC	GODARD DE DONVILLE NICOLAS	861	REINE VICTORIA	MAE75071	Moteur	15,05	4,30
YMC	GONDRAN RICHARD	863	VERO	NI823775	Moteur	14,44	4,32
YMC	CHEVALLIER FABRICE	865	XERYUS	TL B61977	Moteur	11,40	3,70
YMC	GUOMIDI CHEILI	867	LATRA	GBXSKO5606F	Moteur	15,75	4,30
SNM	CAMPUBI LAURENT	Q60	ALIZEE	en cours	Voilier	15,84	4,42
SNM	GENNARI JEAN-MARIE	Q61	BELLA DONNA	pas d'im.	Voilier	12,48	3,95
SNM	DREAU JEAN-PIERRE	Q62	LADY FIRST 2	TLC40086X	Voilier	14,90	4,60
SNM	RACINE GERALD	Q63	AVENTURE	MAD75099H	Voilier	14,90	4,40
SNM	FRILET MARC	Q64	ALCYON 1871	MAE90656P	Voilier	9,40	3,60
SNM	VERNET LAURENT	Q65	ANDALE	MAD80195U	Voilier	14,64	3,31
SNM	MAUFRAS DU CHATELIER GAE	Q66	JERICHO	MA113466M	Voilier	14,25	3,45
SNM	AVAZERI MARC	Q67	ELLEN	MA136824X	Voilier	18,00	3,52
SNM	BERTHOZ FREDERIC	Q68	NAGAINA	TL728049H	Voilier	16,40	3,68
SNM	LE BOULAY GWENHAEL	Q69	IRENE VIII	NID14081	Voilier	16,35	3,22
SNM	PEYROL MICHEL	Q70	LEOPARD NORMAND	MA532923P	Voilier	15,85	3,90
SNM	MALLET PIERRE	Q71	ALOHA	MA309046V	Voilier	16,10	3,85
SNM	VERNET JEAN-PAUL	Q72	AOTEAROA	TLF34411 D	Voilier	16,30	4,35
SNM	MAGNAN JEAN	Q73	WINDRUSH	MA224727	Voilier	13,85	4,00
SNM	LE PRINCE ERIC	Q74	SONDA	C11644G	Voilier	12,00	2,60
SNM	MARTIN-CHAVE EDITH	Q76	ST PAUL	MA481354L	Voilier	5,10	1,90
SNM	AMIEL BERNARD	Q77	SQUALL	MA172185M	Voilier	7,70	2,30
SNM	SUIGNARD YVES	Q78	THISTLE	MA E73868S	Voilier	7,40	2,10
SNM	GOURVIL PHILIPPE	Q79	ELAN	MA706890	Voilier	11,50	2,80
SNM	RICHAUD CHRISTIAN	Q80	CORTER	MA171095	Voilier	11,70	3,00
SNM	TEYSSIER PATRICK	Q81	PALYNODIE II	SM263840H	Voilier	12,55	3,04
SNM	DREAU JEAN-PIERRE	Q82	ESTEREL	MA664546H	Voilier	12,05	2,40
SNM	ODDO PASCAL	Q83	JOUR DE FETE	TL E72880T	Voilier	15,85	2,74
SNM	COULET JEAN-PIERRE	Q84	RAINBOW III	MA136252A	Voilier	14,00	2,60
SNM	BOURLARD PHILIPPE	Q85	BELLE DE RIO II	TL784341E	Voilier	12,10	3,40
SNM	VALOGNES JEAN	Q86	ORPHEE	TLF39262 B	Voilier	11,50	3,00
SNM	AYASSE PAUL	Q87	AILETTE	MA706771	Voilier	10,75	2,80
SNM	VERNET JEAN-PAUL	Q88	EOLE II	NI230066	Voilier	11,10	1,80
SNM	SUSTRAC ARNAUD	Q89	JABADAO	MA482837Y	Voilier	11,20	3,17
SNM	TROUSSEAU GILLES	Q90	TOCVAG	en cours	Voilier	8,20	2,51
SNM	RYAN GREGORY	Q91	RAN	pas d'im.	Voilier	9,75	2,37
SNM	BOUDART JEAN-LOUIS	Q92	DIOWO	MA172931	Voilier	9,28	2,50
SNM	DUMOULIN DAVID	Q93	SIROCCO	MAF20964	Voilier	9,34	2,00
SNM	CANO JOSEPH	Q94	LE LEZARD	MAA51576L	Voilier	7,75	1,65
SNM	DE HALLEUX DAMIEN	Q95	LA MARTIGUANE	B788447	Voilier	9,98	3,06
SNM	SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE ECOLE	Q96	LA NAUTIQUE	MA812318E	Voilier	10,50	3,50
SNM	SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE ECOLE	Q97	LA NAUTIQUE 8	NID82349K	Voilier	13,08	3,80
SNM	SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE ECOLE	Q98	LA NAUTIQUE 2	MA833469V	Voilier	10,50	3,50

LEGENDE :

Passagers en période probatoire
Pole voiliers course
Pole voiliers de tradition
Bateaux SNM de période
Professionnel/Association

ANNEXE 10

USAGERS EN PERIODE PROBATOIRE EN 2016

NOMS PRENOMS	BATEAUX	DATE DE FIN DE PERIODE PROBATOIRE
SAADE Jacques	Caprice	11/01/2016
DELORE Gilles	Malinda	08/02/2016
GAILLET Hubert	Brise lames	12/04/2016
BOURLARD J.Baptiste	Régliasse II	10/05/2016
HURSON David	Sybarite	07/06/2016
DE Kerdanet Jonan	Goasmad	07/06/2016
BEYER Fabrice	Le Phebus	14/06/2016
PUGET Erick	Skiwiwi (ex. Laura)	14/06/2016
SAHOUNE Reda	Dailhays (ex. Vent Hobée)	19/07/2016
LYE Jean-Didier	Hedonist	11/10/2016
MAUREL Marc	Marsiho	18/10/2016
NAUDIN Thomas	Imagine	08/11/2016
CAILLOT Jacqueline	Heliosydor	08/11/2016
CHEVALLIER Fabrice	Xeryus	08/11/2016
MONNE Cédric	Alexis (ancien Mone I)	06/12/2016
GENESTIER Bruno	Astrid I	06/12/2016
GARITO Lionel	Bagheera	06/12/2016
PEREZ François	Gigi	06/12/2016
CHAUVIN Jean-Luc	Teamma	06/12/2016
TOUBOUL Louis	O Mer (ancien bateau « Lea »)	07/02/2017
LORIDON Dominique	Eros	07/02/2017
HASS Raymond	Soleil (ex. O'Glen)	08/02/2016
HERMILLE Julien	Micheric	25/04/2017
DUMONT Jean-Brice	Munuia (ex. Anbe)	25/04/2017
TROUSSEAU Gilles	Tovag (ancien bateau « Secret »)	05/07/2017
LEPRETRE Pascal	Xoxo (ex. Blue Moon)	03/10/2017
MERCIER J.Christian	The Five (Ancien bateau « So » ex. Carla)	03/10/2017
GHOSSOUB Frédéric	La Licastre (ex Pyramus)	04/10/2017
DARLET Louis	Couleur Café	05/12/2017
WILFORD Dennis	Somalo	05/12/2017
VALOGNES	Orphée	30/01/2018
BRUSKI Stéphane	Jacob One (ancien « Efty »)	30/01/2018
HAMIDI Larbi	Rasa Sayang	16/04/2018
MOREAU Vincent	Magda (ex. « Misty »)	16/04/2018
RAVOT Jacques	Gigi	16/04/2018
MANCEAU Christophe	Seagle	08/10/2018
CASTELLI Paul	Vy Pieros	08/10/2018
ROUGE Philippe	LARGADE	05/11/2018
LANKESTER Yannick	EOLE VI	05/11/2018
BRULE Damine	KARABANE	06/11/2017

ANNEXE 11

CHANGEMENTS DE PROPRIETAIRE EN 2016

NOMS		ADMIS LE	En période probatoire Jusqu'au
VALOGNES Jean	Bateau « Orphée » voilier de tradition 11.50 x 3 poste Q86	01/02/2016	30/01/2018
BRUSKI Stéphane	Bateau « Efty » moteur 8.50 x 3 <i>Changement par « Jacob One » moteur 9.05 x 2.59 poste 751</i>	01/02/2016	30/01/2018
HAMIDI Larbi	Bateau « Rasa Sayang III » moteur 10.20 x 3.30 poste 729	18/04/2016	16/04/2018
MOREAU Vincent	Bateau « Magda » (ex.Misty) Dufour 44 13.90 x 4.25 poste 444	18/04/2016	16/04/2018
MAUREL Marc	Bateau « Marsiho » vedette 7.10 x 2.45	18/04/2016	18/10/2016
RAVOT Jacques	Bateau « Gigi » moteur 8.50 x 2.90 poste	18/04/2016	16/04/2016
MANCEAU Christophe	Bateau « Seagle » moteur 7.50 x 2.42 poste 725	10/10/2016	08/10/2018
CASTELLI Paul	Bateau « Vy Pieros II » moteur 8.20 x 2.80 poste 745	10/10/2016	08/10/2018
ROUGE Philippe	Bateau « Largade III » First 38 12 x 3.90 poste 322	07/11/2016	05/11/2018
LANKESTER Yannick	Bateau « Eole VI » Sun Fizz 11.75 x 3.80 poste 347	07/11/2016	05/11/2018
BRULE Damien	Bateau « Karaban » First 45F5 13.69 x 4.25 poste 434	07/11/2016	06/11/2017

SUITE A DECES PAR SUCCESSION			
BERNARD Jean-Paul	Bateau « Penelope III » Dufour 35 classic 10.70 x 3.40 poste 239	18/04/2016	18/04/2016

ANNEXE 12

CONTRATS SPECIFIQUES EN 2016

POLE VOILIERS DE TRADITION

NOMS PROP.	NOMS BATEAU	LONG.	LARG.
AVAZERI Marc	ELLEN	18	3.52
BERTHOZ Frédéric	NAGAINA	16.40	3.68
BOURRIOT Franck	KERTIOS	9.44	3.00
TEYSSIER Patrick	PALYNODIE II	12.55	3.04
LE BOULAY Gwenhaël	IRENE VIII	16.35	3.25
LE PRINCE Eric	SONDA	12	2.60
SUIGNARD Yves	THISTLE	7.40	2.10
SUSTRAC Arnold	JABADAO	11.20	3.17
RYAN Grégory	RAN	9.75	2.37
FRILET Marc	ALCYON	9.40	3.60

POLE COURSE

NOM PROP.	NOM BATEAU	LONG.	LARG.
BREYSSE/GONZALES	FANTOME	11.50	3.30
CAMPRUBI	ALYZEE	15.84	4.42
DE VERDELHAN	MAGIC TWELVE (ex BELLA DONNA)	14.20	4.17

ASSOCIATION

NOM PROP.	NOM BATEAU	LONG.	LARG.
ASSOCIATION DU JEUDI DIMANCHE	LARGADE II (bateau de Florence ARTHAUD)	11.10	3.25

PROFESSIONNEL

NOM PROP	NOM BATEAU	LONG.	LARG.
SOUS MARINE SERVICES	ARMOR	9	3.15

ANNEXE 13

CHANGEMENTS DU CSAM EN 2016

USAGER, MEMBRES DU CSAM, PARTI :

BATEAU	PROPRIETAIRE	DIMENSIONS
ROSE DES VENTS	BERCANE Francis	8.40 x 2.85

REPLACE PAR :

BATEAU	PROPRIETAIRE	DIMENSIONS
TANDEM	ERCOLESSI Thierry	

CHANGEMENTS DE BATEAU

BATEAUX	PROPRIETAIRE	DIMENSIONS
ZUT remplace NO STRESS	DUSSERRE Christophe	6.95 x 2.50

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

BATEAUX	PROPRIETAIRES	DIMENSIONS
SAC DE NOEUDS	SAVIO Christophe remplace MOREL Bertrand	7.70 x 2.92
LIBELLULE	DE REVIERS DE MAUNY Martial Remplace Richard DESUREMAIN	8.10 X 2.70
ROCK	Thierry PROVIN Remplace Bruno AUBREE	10.70 X 3.48

ANNEXE 14

CHANGEMENTS DE BATEAU en 2016

USAGERS	NOUVEAUX BATEAUX	ANCIENS BATEAUX	DATES D'ARRIVEE DES BATEAUX
DUSSERRE Christophe	ZUT 6.95 X 2.50	NO STRESS 8.10 X 2.50	Janvier 2016
GENNARI Jean-Marie	BELLA DONNA 12.48 x 3.95	BELLA DONNA 14.20 x 4.17	Fév.
ESCOJIDO Henri	FANTASIA 14.50 x 4.25	FANTASIA 12.50 x 3.95	15 Mars
AVON Bruno	NOVA 14.30 x 6.55	GORGONA 14.90 X 5.98	5 juillet
CHAVANE Gilles	LA MADONE 8 x 2.50	FLEUR DE LYS 13.30 x 3.90	25 février
FERRANDES Brice	MARIDE WAY BH 11 X 3.60	PENNAN 9.60 x 3.20	1 ^{er} janvier
MERCIER Jean-Christian	THE FIVE 8.85 x 2.63	SO 8.60 x 2.80	15 mars
TIAN Frédéric	HAVANA GLEN 10.98 x 3.23	GLENINO 8.40 x 2.98	16 mars
ISSOIRE Christian	MILADY 9 x 2.96	NISSOS 9.35 x 3.10	30 mai
AZOGUI Dan	STECAL 10.22 x 3.25	PARNASSAH 10.25 x 3.40	25 avril
VIVALDI André	MISTRALOU 9.52 x 3.15	PROTIS 8.40 x 2.85	22 mai
BRUSKI Stéphane	JACOB ONE 9.05 x 2.59	EFTY 8.50 x 3	10 avril
PLAN Stéphane	TIMOILLE II 5.85 x 2.34	TIMOILLE 7.10 x 2.40	30 avril
TROUSSEAU Gilles	TOCVAG 8.20 x 2.51	SECRET 9.60 x 3.26	28 avril
SATHAL Pierre	BAMBOU 10.68 x 3.43	BAMBOU 9.04 x 3.10	avril
ROGLIANO Frédéric	BLEU MARIN 10.30 x 3.35	MALTA IVA 7.83 x 2.83	juin
BOUSCARLE Bernard	MANGUI 5 14.15 x 4.50	MANGUI 13.49 x 4.26	18 juin
SWATON Gérard	DETENTE 7.80 x 2.40	BEGE 7.95 x 2.50	1 ^{er} juillet
STORA Philippe	CLEMENCE 7.23 x 2.35	LA CHARLOTTE 7.80 x 2.40	11 juillet
GUERINI Jean-Hervé	AOTEAROA 6.80 x 2.47	KISS 9.15 x 3.10	3 juin
ISAAC Jean-Michel	LE SMILI 10.68 x 3.44	LE PASTROUIL 7.95 x 2.94	1 ^{er} aout
SUZANNE Guy	RACAILLOU 10 x 3.35	JENI 10.20 x 3.35	17 juin
PARROUFFE Jacques	AZZURO 12.17 x 3.78	GIROLATA 8.80 x 2.60	12 juillet

GLEYZE Jean-Pierre	TILLAC 7.55 x 2.50	ZOE 6.90 x 2.50	juillet
MASTROIANNI Jérémi	SPIRIT OF THE SEAS 6.48 x 2.40	GOLD STAR 6.25 x 2.40	12 aout
BERNARD Florian	MAJOR TIM	AIDA 9.63 x 3.25	6 aout
SOLLARI Stéphane	UKAUKA 9.43 x 3.08	SOLEMAR 8.30 x 2.60	22 octobre

ANNEXE 15

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE		LISTE D'ALIMENTATION DES FLAC		L'ALIMENTATION DES FLAC	
AN./MOIS/JOUR	NOMS	NOMS_BATEAUX	TYPES	LONG.	LAR.
2006,07,17	CARETTE DE SOMMEREUX			12	4
2006,08,23	VIRZI-LACCANIA		Moteur	10	4
2010,09,01	JEANOUTOT Pierrick		voilier	11,5	3,5
2011,05,14	DAVID Jean-Jacques		Dufour 325 gl	9,85	3,4
2012,01,01	GRABIANSKI Alain	ANGELO	Bavaria 32 cruiser	9,75	3,42
2012,09,17	LETROSNE Jean Christophe			11,00	
2012,12,04	MALVACHE Pierre	JUANA	First 30 jk		
2013,01,25	CAMPUBI Laurent	ALIZEE	XP44 RACING	13,9	4,07
2014,02,25	CREISSON Jean-Michel	LADY C	Gd Bank	10,4	3,66
2014,03,01	AUBRY DE LA NOE Félix	?	Aphrodite	9,95	2,4
2014,08,05	TRILLES Bruno		voilier	12	4
2014,09,17	LOUBARESSSE Franck		Sun Fast 3600	11,25	3,55
2014,10,06	POULET Olivier	?	Sun odyssey 34,20	10	3,2
2015,02,05	HOUE Rémi		Aphrodite 101	9,9	2,4
2015,02,06	TERCINET Claude	IMAGINE	sélection	10	3,3
2016,09,05	JOLY Patrick	YSE	Toufino	7	2,29
2016,09,09	ARNAUD Olivier		Cap Camarat	9,25	3,1
2016,12,12	DELORME Nicolas		open 5,7	5,7	2,53

DEMANDES DE MEMBRES TIT. SNM QUI ONT LAISSE LEUR EMPLACEMENT ET SOUHAITENT REVENIR			
2000	ROMAN Christian	Bavaria 40	12,35 3,99

DEMANDES CHANGEMENTS DE BATEAU D'USAGERS DE LA DSP2				BATEAU ACTUEL	
2008,02,01	DELAUNAY		Vedette	13,92	4,27
2010,11,05	PIQUOT Thierry		Sun Odyssey 36,1	11	3,8
2011,05,02	TEMPRADO Jacques		Vedette	7	2,85
2012,10,03	DESBARBIEX		?	12,80/4	verena 12,20 x 3,40 n°320
2013,02,12	GUERINI Jean Hervé		ACM38	11,4	3,71
2013,04,10	ISNARD DE MONTBY		Dufour 34	10,6	3,48
2013,07,26	BUISSON Marc		Voilier 36 à 40 p		Voilier Bartas 10,50 x 3,40 poste 627
2014,01,13	MARION Christophe		bateau moteur	8,42	2,98
2015,04,14	DARAS Michel		Bateau à moteur	?	3,5
2015,11,15	NOUCHI Gérard		Semi rigide	8,5	3,09
2016,02,05	COURCHET Julien		vedette	11,93	3,84
2016,02,05	VIGNAU Paul		Vedette	14	4,6
2016,03,29	BOUCARD Julien		First 36,7 ou Elan 380	11,34	3,6

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE									
USAGERS EN PERIODE PROBATOIRE									
Admission	fin de période	Nom prénom	Bateau	Type de bateau	long	larg	poste		
2015,02,09	2017,02,07	TOUBOUL Louis	O MER	bateau à moteur	10,25	3,27	665		
2015,02,09	2017,02,07	LORIDON Dominique	EROS	Trident	8,15	2,9	265		
2015,04,27	2017,04,25	HERMILLE Julien	MICHERIC	bateau à moteur	7,1	2,5	207		
2015,04,27	2017,04,25	DUMONT Jean-Brice	ANBE	bateau à moteur	10	3	254		
2015,07,07	2017,07,05	TROUSSEAU Gilles	SECRET	Océanis 320	9,6	3,26	145		
2015,10,05	2017,10,03	LEPRETRE Pascal	XOXO	X442	13,7	4,2	518		
2015,10,05	2017,10,03	MERCIER Jean-Christian	CARLA	moteur	8,6	2,8	747		
2015,10,05	2017,10,03	GHOUSSEUB Frédéric	PYRAMUS	moteur	8,7	2,8	737		
2015,12,07	2017,12,05	WILFORD Dennis	SOMALO	Gd Banks	11,9	3,8	544		
2015,12,07	2017,12,05	DARLET Louis	COULEUR CAFE	Dufour 42	12,75	4	447		
2016,02,01	2018,01,30	VALOGNES Jean	ORPHEE	VT	11,5	3	417		
2016,02,01	2018,01,30	BRUSCKI Stéphane	EFTY	moteur	8,5	3	751		
2016,04,18	2018,04,16	HAMIDI Larbi	RASA SAYANG	moteur	10,2	3,3	729		
2016,04,18	2018,04,16	MOREAU Vincent	MAGAD	dufour 44	13,9	4,25	444		
2016,04,18	2018,04,16	RAVOT Jacques	GIGI	moteur	8,5	2,9	303		
2016,10,10	2018,10,08	MANCEAU Christophe	SEAGLE	moteur	7,5	2,42	725		
2016,10,10	2018,10,08	CASTELLI Paul	VY PIEROS	moteur	8,2	2,8	745		
2016,11,07	2018,11,05	ROUGE Philippe	LARGADE III	First 38	12	3,9	322		
2016,11,07	2018,11,05	LANKESTER Yennick	EOLE VI	Sun Fizz	11,75	3,8	347		
2016,11,07	2017,11,06	BRULE Damien	KARABANE	First 45F5	13,69	4,25	434		

[illegible]

ANNEXE 16

Un bateau à cheval sur plusieurs mois est comptabilisé uniquement le premier mois.

Passages triés par Pavillon du Bateau :

Pavillon	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL PERIODE
	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx
ALLEMAGNE	0	0	0	2	0	0	0	2	1	1	0	0	6
BELGIQUE	0	0	0	1	0	1	1	3	0	0	0	1	7
DANEMARK	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
FRANCE	10	7	2	31	11	17	80	42	24	16	9	4	253
Indéfini (0)	2	0	0	1	1	0	7	0	0	3	0	0	14
ITALIE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
PAYS BAS	0	0	0	0	2	0	2	1	0	0	0	0	5
PORTUGAL	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
ROYAUME UNI	0	1	0	2	3	0	4	2	3	2	1	0	18
SUEDE	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
SUISSE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
U.S.A.	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2
TOTAL	12	8	2	38	18	20	98	50	28	22	10	5	311

Un bateau à cheval sur plusieurs mois est comptabilisé chaque mois, mais une seule fois sur l'année.

Passages triés par Pavillon du Bateau :

Pavillon	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL PERIODE
	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits	Nuits
ALLEMAGNE	0	0	0	7	0	1	1	3	2	2	0	0	16
BELGIQUE	0	0	0	1	0	4	2	15	0	0	0	4	26
DANEMARK	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5
FRANCE	73	78	49	101	108	63	308	195	136	155	151	20	1437
Indéfini (0)	32	29	5	16	32	30	59	112	89	71	37	0	512
ITALIE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
PAYS BAS	0	0	0	0	7	0	15	21	0	0	0	0	43
PORTUGAL	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5
ROYAUME UNI	0	1	0	7	9	0	5	7	8	20	17	4	78
SUEDE	0	0	0	0	2	0	9	0	0	0	0	0	11
SUISSE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
U.S.A.	0	0	0	0	0	3	2	0	3	0	0	0	8
TOTAL	105	108	54	133	158	102	411	353	238	248	205	28	2143

Un bateau à cheval sur plusieurs mois est comptabilisé chaque mois, mais une seule fois sur l'année.

Passages triés par Pavillon du Bateau :

Pavillon	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL PERIODE
	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx
ALLEMAGNE	0	0	0	3	0	1	1	2	1	2	0	0	10
BELGIQUE	0	0	0	1	0	1	1	3	0	0	0	1	7
DANEMARK	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
FRANCE	13	16	5	41	33	19	98	71	37	35	18	7	339
Indéfini (0)	2	1	1	2	2	1	11	5	4	5	2	0	18
ITALIE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
PAYS BAS	0	0	0	0	2	0	3	4	0	0	0	0	6
PORTUGAL	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
ROYAUME UNI	0	1	0	2	3	0	4	2	3	3	3	2	19
SUEDE	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	2
SUISSE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
U.S.A.	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	3
TOTAL	15	18	6	50	41	24	123	87	46	45	23	10	408

Un bateau à cheval sur plusieurs mois est comptabilisé uniquement le premier mois.

Passages triés par Pavillon du Bateau :

Pavillon	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL PERIODE
	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx	Btx
ALLEMAGNE	0	0	0	3	0	1	1	2	1	2	0	0	10
BELGIQUE	0	0	0	1	0	1	1	3	0	0	0	1	7
DANEMARK	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
FRANCE	13	11	3	40	25	18	97	63	35	32	15	8	342
Indéfini (0)	3	0	0	2	1	0	10	0	2	4	0	0	21
ITALIE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
PAYS BAS	0	0	0	0	2	0	3	2	0	0	0	0	6
PORTUGAL	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
ROYAUME UNI	0	1	0	2	3	0	4	2	3	3	3	2	20
SUEDE	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	2
SUISSE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
U.S.A.	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	3
TOTAL	16	12	3	49	32	22	121	72	42	41	18	11	415

ANNEXE 17

FACTURES ENTRETIEN



SEAWORKS

Facture 6-05-16

cf. Bon Pour Accord de R. LAMBERTI par mail le 20/05/2016.

cf. Devis 19-05-2016 SNM réparations plançons

Bon pour Payer
Seaworks

2005 11
Peypin le 25/05/2016

SNM - SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE
Monsieur Raymond LAMBERTI, Président
PAVILLON FLOTTANT
20 QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

N° TVA intracom.: FR.

Objet : Réparation plançons contre-panne.

Lieu : SNM, Vieux Port de Marseille.

Effectué les : 23 et 24/05/2016.

ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	Q	PU € HT	PT € HT
	Pose et dépose de 4 plançons 1 Maître ouvrier et 1 ouvrier qualifié 1 équipe pour la dépose et la repose	F	1	1600,00	1 600,00 €
TOTAL HT					1 600,00 €
TVA 20%					320,00 €
TOTAL TTC					1 920,00 €

Echéance : 30 j à compter de la date de réception de la facture, soit le 28/06/2016.

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué par virement à l'ordre de
SEAWORKS - 12 Avenue Château VERAN - 13124 PEYPIN.

RIB

DOMICILIATION	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE
Gardanne en Pays d'Aix	30002	02861	0000071629j	62

IBAN : FR57 3000 2028 6100 0007 1629 j62
BIC : CRLYFRPP

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n°2008-776 du 04/08/2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement : 40€.

Siège : SEAWORKS® 12 Avenue Château Veran 13124 PEYPIN
Tél. : +33 (0)4 91 46 29 02 contact@seaworks.fr www.seaworks.fr
FR19 493 650 915 00025 SARL au Capital de 20 000 € APE : 4291Z

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

Douglas Marine S.r.l.

HI TECH

Spettabile

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
PAVILLON FLOTTANT
20 QUAI RIVE NEUVE

13007 MARSEILLE
FRANCIA

Cod. Cliente 00003749	Partita Iva / Codice fiscale FR 05782897409	Causale FATTURA DIFFERITA	Documento N. FD/16	Del 27/01/2016	Pagina 1	Divisa EURO
Pagamento PAYMENT IMMEDIATELY			Banca BANCA POP. MILANO AG.16 IT 94 L 05584 01616 000000016547			
Agente			Corrispondente			

Prodotto	Descrizione	Um.	Quantità	Prezzo	Sconto	Importo	C.I.
806-0031	DDT.N. DT-18 27/01/2016 REF.ORDER E-MAIL DATE 21/01/15 MASTER MOORING 31 ** CONTRIBUTO AMBIENTALE CONAI ASSOLTO OVE DOVUTO ** <i>BAP hewé WPEX try</i>	N.	6,00	936,47	50	2.809,41	041

Tot. Merce	Trasporto	Imballo	Varie	Imponibile	Iva	Art 15	Totale	
2.809,41	51,00	42,14		2.902,55			Eur	S.E.O. 2.902,55
Riepilogo Iva								
NON IMP.ART.41		2.902,55						Acconto
Scadenzario								Corr. pagato
								Corr. non pagato

Sede: Via Tertulliano, 70 - 20137 Milano - tel. 02.55011389 - Fax. 02.55184244
www.douglasmarine.com - E-mail: info@douglasmarine.com - contabilita@douglasmarine.com
Cap.Soc. € 25.822,00 i.v. - c.c.i.a.a. Milano n. 926198 - Reg. Trib. MI 167273 - Mecc. MI 101531 - C.F.-P.IVA IT 03144810151

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017



Etudes, fabrication commercialisation de mobilier
Fabrication de terrasses sur châssis aluminium

Société Nautique de MARSEILLE
A l'attention de M. LOPEZ
Quai de Rive Neuve
13007 MARSEILLE

Marseille, le 29 avril 2016

FACTURE N° 16/04/001

Réparation de la panne 2

Dépose des éléments de plancher au niveau de la jonction
Désaccouplage des pontons
Mise en sécurité
Démontage des silencieux blocs
Préparation des zones à souder
Positionnement des pièces de renfort
Assemblage et réparation des fissures par soudure MIG
Réparation des zones de positionnement des silencieux blocs
Mise en place et doublage des silencieux blocs
Mise en place d'une chaîne de sécurité
Accouplage des pontons
Repositionnement des éléments de plancher

OK H. LOPEZ

Bon à Payer
[Signature]

Montant Total HT 1 386,00 €
TVA 20 % 277,20 €
Montant Total TTC 1 663,20 €

Condition de règlement : à réception de facture.

Nous vous remercions de nous avoir confié cette réalisation.
Sincères salutations

SASU ART'OF
ZA Les Pradeaux
13850 GREASQUE
RCS Marseille 810 437 467

Mme Cécile DUBOURDIEU
Présidente

[Signature]

SASU ART'OF au Capital de 1 000 €
RCS MARSEILLE 810 437 467
SIRET : 810 437 467 00014
Code APE : 3109B

ZA Les Pradeaux – 13850 Gréasque
Tél.: 06 63 61 40 88
E-mail : artof@sfr.fr

Facture URNT/FC1607/054

Montpellier, le 29/07/2016

N° client : CLT002977
Tél. : 04 91 54 32 03
Fax. : 04 91 33 41 03

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

20 quai rive neuve

13007 MARSEILLE 07

Votre contact : Herve BEROT

Votre Commande :

Origine : - Affaire URNT/AFF1607/033 du 12/07/2016 -

Désignation	Qté	Unité	Pu HT €	Total HT** €
Ventouse sur portail (dans notre atelier) sans raccordement électrique	2,00	U	950,00	1 900,00
<i>OK Denis - Bon à Payer</i>				
		Net HT €	TVA	Total TTC €
		1 900,00	380,00	2 280,00
				NET A PAYER €
				2 280,00

** Les montants des lignes sont donnés à titre informatif et peuvent être arrondis, seul le total fait foi.

* Code	Base	Taux	Montant
TVA 20%	1 900,00	20,00%	380,00
Total Taxes			380,00€

Certifiée sincère et véritable la présente facture s'élevant à la somme de :

Deux mille deux cent quatre-vingts Euros

En votre aimable règlement
Règlement par : Virement
Conditions : COMPTANT
Echéance : 29/07/2016
Sur notre compte CIC
Agence des Entreprises - MONTPELLIER
IBAN : FR76 1005 7190 3000 0421 8620 177
BIC : CMCIFRPP

Aucun escompte pour paiement anticipé. Toute somme non payée dans le délai portera intérêts à trois fois le taux de l'intérêt légal.
Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement



GROUPE FER EVOLUTION
URBAN-NT
FABRICATION ET POSE DE MOBILIER URBAIN

Devis URNT/DE1607/009

Montpellier, le 04/07/2016

N° client : CLT002949
Tél. : 04 91 59 82 00
Fax. :

~~CLT~~ SNM,
Quai Marcel Pagnol
13007 MARSEILLE 07

RAYMOND LAMBERTI

Votre contact : Herve BEROT

Votre demande :

Désignation	Qté	Unité	Pu HT €	Total HT** €
Fourniture et pose de:				
Ventouse sur portail (dans notre atelier)	3,00 2	U	950,00	2 850,00 1900
Accord pour réalisation et équipement de 2 portails de la Société Nautique de Jauville soit Panne 1 et Pavillon flottant. le 12/07/16				
	1900		380	2280
Règlement par : Virement	Net HT €	TVA	Total TTC €	
Conditions : Comptant	2 850,00	570,00	3 420,00	
Validité : Non précisée...				

** Les montants des lignes sont donnés à titre informatif et peuvent être arrondis, seul le total fait foi.

Trois mille quatre cent vingt €

* Code	Base	Taux	Montant
TVA 20%	2 850,00	20,00%	570,00
Total	1900		570,00 €

280
280

Devis URNT/DE1607/009

Imprimé par WHY

1/1



150 rue du Mas de Brégaud BP 95592 - 34071 MONTPELLIER Cedex 3
Tél. : 04 99 74 00 60 - Fax : 04 67 58 27 33- Mail : contact@urbannt.fr - Site : www.urbannt.fr
SARL au capital de 38 000€ - Siret 417 731 262 00016 - APE 4120B - RC B 417 731 262 - TVA Intra : FR 67 417 731 262

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

FERAUD

FERRURES POUR PORTES ET FENÊTRES - BOIS
ALUMINIUM - PVC - ACIER - CONTRÔLE D'ACCÈS

Siège Social : Z.I. Delta Industrie - 57, Montée de St Menet - La Valentine
Adresse Postale : b.p. 11 - 13367 MARSEILLE CEDEX 11
Téléphone : 04 91 43 45 00 + - Télécopie : 04 91 27 11 32
www.quincaillerie-feraud.fr

FACTURE "ORIGINAL"



N° F 438325 DATE 14/10/16 17:37:21 PAGE 1

Client..... SO043 Tél 0491543203

Fax 0491334103

Dépôt de livr. LA VALENTINE

Code..... F

Devise..... EUR

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
20 QUAI RIVE NEUVE
PAVILLON FLOTTANT

13007 MARSEILLE

Adresse de livraison

CODE	DESIGNATION	QTE	U.F.	P.U.	PU Net	Montant HT	TVA
	V/REF : CDE REF PO			Repr	33 Vend JM	EUR	
	N° Commande.... 853566 N° BL.. 657321 SY DATE BL : 4/10/16	3,000	UN		345,00	1035,00	
	FERME PORTE SAMSON 2						
	EXPEDIE LE 04/10/16 PAR EUROCOOP départ 13						

	** NOUVEAU! NOTRE CATALOGUE GENERAL EST DESORMAIS SUR INTERNET **						
	** A L'ADRESSE "WWW.QUINCAILLERIE-FERAUD.FR" **						

					Total du BL	1035,00	

OK Jean Luc

Bon à payer
POTEREAU
H. M.

PAIEMENT - ACOMPTE
30/11/16
CHEQUE

MT H.T. 1035,00
Taux TVA 20,00
MT TVA 207,00

TOTAL
NET A PAYER
1242,00 EUR

SIGNATURE, DATE ET HEURE

REFERENCE A RAPPELER
SO043
F 438325
1242,00 EUR

QUINCAILLERIE FÉRAUD - S.A.R.L. au Capital de 3 000 000 €
R.C.S. MARSEILLE 59 B 541 - CODE APE : 4674A - N° D'IDENTIFICATION TVA : FR 16 059 805 416
IBAN : FR32 2004 1010 0801 8904 3W02 930 - BIC : PSSTFRPPMAR

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017



Le choix des pros !

B.F.S.A S.A.S au capital de 9 200 000 EURO

183, Avenue de la Roubine - CS 10001

06156 Cannes la Bocca cedex

Tél : 04.93.905.905

R.C.S. Cannes B 695 720 821

Télécopie : 04.93.905.955

Identifiant TVA : FR 89 695 720 821

Société Générale FR76 30003 00958 00020040691 14

Adresse Postale

Balitrand

183, Avenue de la Roubine
CS 10001
06156 Cannes la Bocca cedex

FACTURE

Numéro de Client	Référence Facture à rappeler	
65.819	N° 612 89344 DU 31.12.16	J

STE NAUTIQUE MARSEILLE
PAVILLON FLOTTANT
QUAI DE RIVE NEUVE

13007 MARSEILLE

2W

Le code "P" devant le prix unitaire indique un prix pro.

Date de Bon	Numéro de Bon	Numéro Article	Désignation	Quantité	Prix unitaire Hors T.V.A	Unité Prix	Rem.	Boni	Prix unitaire Net Hors T.V.A	Code Taxe	Montant Hors T.V. A
07.12	A025	180.792	MANCHON DE REPARATION 32 SE112	1	P 37,65	P.	5		35,77	1	35,77
07.12	A025	180.586	MANCHON PLASTIQUE 32X32 7010	1	P 7,45	P.	5		7,08	1	7,08
14.12	6243	157.384	DETENDEUR ISOBAR 26X34 FF	7	98,60	P.	5		93,67	1	655,69
14.12	6243	180.727	RAC LAIT MALE 32 1P SE13	14	15,00	P.	5		14,25	1	199,50
20.12	6377	464.148	DISP.NETTOY.CANALISATION 15M	1	69,90	P.			69,90	1	69,90
21.12	B011	322.037	RACLETTES CAOUT RIGIDE 40CM 150	1	P 20,02	P.			20,02	1	20,02
21.12	B011	322.038	RACLETTES CAOUT RIGIDE 60CM 150	1	P 19,65	P.			19,65	1	19,65
21.12	B011	228.336	CONSOLE EZ 200MM WM1 30X15MM	1	P 8,80	P.	5		8,36	1	8,36
estacade											
Ct	Assiette Hors T.V.A	Taux	Montant T.V.A	Ct	Assiette Hors T.V.A	Taux	Montant T.V.A	9 Suspension T.V.A	1.015,97 EUR		
1	1.015,97	20,0%	203,19								

VALEUR EN NOTRE LETTRE DE CHANGE

DOMICILIATION MARTIN MAUREL MARSEILLE
REGLEMENT PAR CH

31.01.17

Echéance

203,19

Total T.V.A

1.219,16 EUR

7.997,17 FRF

MONTANT NET

Conditions générales de vente au verso

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

Attention protégez votre mot de passe. Nous vous rappelons que l'utilisation par un tiers de votre mot de passe

confidentiel composé de trois lettres engage dans tous les cas votre responsabilité.

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

160931

L'ART DU SOUDAGE

Accastillage Ferronnerie
Chaudronnerie

Tél/Fax : 04.42.83.24.66 Port : 06.67.28.90.53

2715 Av Emile Bodin - 13600 La Ciotat



LA NAUTIQUE

Siret : 34287854300046
NAF : 283CA
Numéro de TVA intracommunautaire : FR14342878543
RCS : 342878543

20 quai de Rive Neuve
13007 MARSEILLE 07

Facture N°	Numéro de pièce	Date	Code Client	Date échéance
FC000488		30/09/2016	410	30/09/2016

Code article	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA %
--------------	-------------	----------	---------	------------	-------

Fabrication de 15 supports de mât, Long 1000 mm avec fixation 2 anneaux

+ pièces de rail M10 suivant le plan

1,00

1 275,00

1 275,00 20,00

vu Jean Luc OK

Bon A PAYER

POTHEAU

[Signature]

Escompte pour règlement anticipé : 0 %
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal sera facturée.

Total brut HT 1 275,00

TVA 255,00

TTC 1 530,00

Acompte

NET A PAYER 1 530,00

160209

L'ART DU SOUDAGE
 MOHA Patrice
 Accastillage Ferronnerie
 Chaudronnerie
 Tél/Fax : 04.42.83.24.66 Port : 06.67.28.90.53
 2715 Av Emile Bodin - 13600 La Ciotat

LA NAUTIQUE

20 Quai de Rive Neuve

13007 MARSEILLE 07

Siret : 34287854300046
 NAF : 283CA
 Numéro de TVA intracommunautaire : FR14342878543
 RCS : 342878543

Facture N°	Numéro de pièce	Date	Code Client	Date échéance
FC000383		17/02/2016	411	17/02/2016

Code article	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA %
	Fabrication de 10 supports de mât Long. 1000mm avec fixation 2 anneaux	1,00			20,00
	+ pièces de rail M10 suivant le plan	1,00	850,00	850,00	20,00

Handwritten signatures and stamps:
 BAP
 heuve COPA
 try
 DSP
 [Crossed out signature]

Escompte pour règlement anticipé : 0 %
 En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt
 légal sera facturée.

Total brut HT	850,00
TVA	170,00
TTC	1 020,00
Acompte	

NET A PAYER 1 020,00

160320

L'ART DU SOUDAGE

MOHA Patrice

Accastillage Ferronnerie
Chaudronnerie

Tél/Fax : 04.42.83.24.66 Port : 06.67.28.90.53

2715 Av Emile Bodin - 13600 La Ciotat



LA NAUTIQUE

20 Quai Rive Neuve

13007 MARSEILLE 07

Siret : 34287854300046

NAF : 283CA

Numéro de TVA intracommunautaire : FR14342878543

RCS : 342878543

Facture N°	Numéro de pièce	Date	Code Client	Date échéance
FC000399		09/03/2016	411	09/03/2016

Code article	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA %
--------------	-------------	----------	---------	------------	-------

Fabrication de 10 supports de mât, Long.
1000mm avec fixation 2 anneaux

20,00

+ pièces de rail M10 suivant le plan

1,00

850,00

850,00

20,00

BAP
henri Lopez
th

Escompte pour règlement anticipé : 0 %

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt
légal sera facturée.

Total brut HT 850,00

TVA 170,00

TTC 1 020,00

Acompte

NET A PAYER 1 020,00

FACTURES INVESTISSEMENT

160627

Peypin le 23/06/2016



SEAWORKS

Facture 8-06-16

cf. Devis 10-05-16 SNM pose de chaîne d34

SNM - SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
Monsieur Raymond LAMBERTI, Président
PAVILLON FLOTTANT
20 QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

N° TVA intracom.: FR.

Objet : Pose de chaîne d34.

Lieu : SNM, Vieux Port de Marseille.

Effectué le : 15/06/2016.

Raymond Lambert
Peypin

	DESIGNATION	UNITE	Q	PU € HT	PT € HT
	Fourniture et pose de 2 manilles diam 38 mm				
	Fourniture et pose de 12m de chaîne diam 34 mm				
	Mise à disposition d'un ponton avec grue				
	Mise à disposition d'une équipe de trois scaphandriers				
		F	1	2 910,15 €	2 910,15 €
TOTAL HT					2 910,15 €
TVA 20%					582,03 €
TOTAL TTC					3 492,18 €

Echéance : 30 j à compter de la date de réception de la facture, soit le 26/07/2016.

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué par virement à l'ordre de
SEAWORKS - 12 Avenue Château VERAN - 13124 PEYPIN.

RIB

DOMICILIATION	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE
Gardanne en Pays d'Aix	30002	02861	0000071629j	62

IBAN : FR57 3000 2028 6100 0007 1629 j62

BIC : CRLYFRPP

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n°2008-776 du 04/08/2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement : 40€.

Siège : SEAWORKS® 12 Avenue Château Veran 13124 PEYPIN
Tél. : +33 (0)4 91 46 29 02 info@seaworks.fr www.seaworks.fr
FR19 493 650 915 00025 SARL au Capital de 20 000 € APE : 4291Z

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

Peypin le 10/08/2016

160817



Facture 4-08-16

cf. Devis 27-06-2016 SNM Mouillages Ecole de Voile

SEAWORKS

SNM - SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Monsieur Raymond LAMBERTI, Président

PAVILLON FLOTTANT

20 QUAI DE RIVE NEUVE

13007 MARSEILLE

N° TVA intracom.: FR.

Objet: Mouillages Ecole de Voile.

Lieu: SNM, Vieux Port de Marseille.

Terminé en: juin 2016.

ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	Q	PU € HT	PT € HT
	Equipe de scaphandriers avec embarcation Mise en place de 6 mouillages 150,00 € l'unité Alignement chaîne mère, corps mort parachute, tirefort, compresseur, Chaîne mère diam 30mm, manilles diam 32mm	F	1	4250,00	4 250,00 €
TOTAL HT					4 250,00 €
TVA 20%					850,00 €
TOTAL TTC					5 100,00 €

Bon à payer
Raymond Lambert

Echéance: 30 j à compter de la date de réception de la facture, soit le 13/09/2016.

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué par virement à l'ordre de SEAWORKS - 12 Avenue Château VERAN - 13124 PEYPIN.

RIB	DOMICILIATION	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE
	Gardanne en Pays d'Aix	30002	02861	0000071629j	62
IBAN: FR57 3000 2028 6100 0007 1629 j62					
BIC: CRLYFRPP					

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n°2008-776 du 04/08/2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement: 40€.

Siège: SEAWORKS® 12 Avenue Château Veran 13124 PEYPIN

Tél.: +33 (0)4 91 46 29 02 info@seaworks.fr www.seaworks.fr

FR19 493 650 915 00025 SARL au Capital de 20 000 € APE: 4291Z

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

160614-

Peypin le 08/06/2016



SEAWORKS

Facture 1-06-16 rev1

cf. Devis SNM 22-03-2016 rev1 Mise en place de contre-panne

Pon à Peypin
[Signature]

SNM - SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
Monsieur Raymond LAMBERTI, Président
PAVILLON FLOTTANT
20 QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

N° TVA intracom.: FR.

Objet : Mise en place de contre-panne ponton SNM.

Lieu : SNM, Vieux Port de Marseille.

Effectué : avril 2016.

ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	Q	PU € HT	PT € HT
	Mobilisation d'une barge de travail				
	Equipe de technicien				
	Pose de 2 bracons				
	Installation d'une contre-panne				
	Liaison Plateforme Evénementielle	F	1	2 900,00 €	2 900,00 €
TOTAL HT					2 900,00 €
TVA 20%					580,00 €
TOTAL TTC					3 480,00 €

Echéance : 30 j à compter de la date de réception de la facture, soit le 11/07/2016.

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué par virement à l'ordre de
SEAWORKS - 12 Avenue Château VERAN - 13124 PEYPIN.

RIB

DOMICILIATION	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE
Gardanne en Pays d'Aix	30002	02861	0000071629j	62

IBAN : FR57 3000 2028 6100 0007 1629 j62

BIC : CRLYFRPP

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n°2008-776 du 04/08/2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement : 40€.

Siège : SEAWORKS® 12 Avenue Château Veran 13124 PEYPIN
Tél. : +33 (0)4 91 46 29 02 info@seaworks.fr www.seaworks.fr
FR19 493 650 915 00025 SARL au Capital de 20 000 € APE : 4291Z

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017



Peypin le 10/03/2016

Facture 8-03-16

V/Bon pour accord par mail le 25/02/2016

cf. Devis SNM 25-02-2016 Amarrages Pavillon

SEAWORKS

SNM - SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
Monsieur Raymond LAMBERTI, Président
PAVILLON FLOTTANT
20 QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

N° TVA intracom.: FR.

Objet : Amarrages ponton SNM.

Lieu : Pavillon SNM, Vieux Port de Marseille.

Effectué le : 04/03/2016.

ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	Q	PU € HT	PT € HT
	Fourniture et pose de 55m de chaîne diamètre 28mm Fourniture et pose de 24 manilles diamètre 32mm Mise en place de 6 ressorts d'amarrages Dépose des élingues existantes Outillages de découpage	j	1	4980,00	4 980,00 €
TOTAL HT					4 980,00 €
TVA 20%					996,00 €
TOTAL TTC					5 976,00 €

Echéance : 30 j à compter de la date de réception de la facture, soit le 13/04/2016.

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué par virement à l'ordre de
SEAWORKS - 12 Avenue Château VERAN - 13124 PEYPIN.

RIB

DOMICILIATION	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE
Gardanne en Pays d'Aix	30002	02861	0000071629j	62

IBAN : FR57 3000 2028 6100 0007 1629 j62

BIC : CRLYFRPP

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n°2008-776 du 04/08/2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement : 40€.

Siège : SEAWORKS® 12 Avenue Château Veran 13124 PEYPIN
Tél. : +33 (0)4 91 46 29 02 contact@seaworks.fr www.seaworks.fr
FR19 493 650 915 00025 SARL au Capital de 20 000 € APE : 4291Z

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017



SEAWORKS

Facture 14-05-16

cf. Bon Pour Accord de R. LAMBERTI par mail le 20/05/2016.

cf. Devis 19-05-2016 Mouillages Vieux Gréments

160521 -
Peypin le 30/05/2016

SNM - SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE
Monsieur Raymond LAMBERTI, Président
PAVILLON FLOTTANT
20 QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

N° TVA intracom.: FR.

Objet : Création de lignes de mouillages pour installation Vieux Gréments.

Lieu : SNM, Vieux Port de Marseille.

Effectué : Semaine n°21/2016.

ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	Q	PU € HT	PT € HT
	Création de lignes de mouillages entre les darses 3 et 4 et entre les darses 4 et 5 Mise en place de 45m de chaîne diam 30mm Fourniture et pose de 3 corps morts de 2T Fourniture et pose de bout diam 20mm Réglages des bateaux	F	1	11000,00	11 000,00 €
TOTAL HT					11 000,00 €
TVA 20%					2 200,00 €
TOTAL TTC					13 200,00 €

Echéance : 30 j à compter de la date de réception de la facture, soit le 02/07/2016.

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué par virement à l'ordre de
SEAWORKS - 12 Avenue Château VERAN - 13124 PEYPIN.

RIB	DOMICILIATION	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE
	Gardanne en Pays d'Aix	30002	02861	0000071629j	62

IBAN : FR57 3000 2028 6100 0007 1629 j62

BIC : CRLYFRPP

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n°2008-776 du 04/08/2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement : 40€.

Siège : SEAWORKS® 12 Avenue Château Veran 13124 PEYPIN
Tél. : +33 (0)4 91 46 29 02 contact@seaworks.fr www.seaworks.fr
FR19 493 650 915 00025 SARL au Capital de 20 000 € APE : 4291Z

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

100613
Peypin le 08/06/2016



SEAWORKS

Facture 2-06-16

cf. Devis SNM 06-06-2016 Mouillages Vieux Gréements 2

Bon à Payer
[Signature]

SNM - SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
Monsieur Raymond LAMBERTI, Président
PAVILLON FLOTTANT
20 QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

N° TVA intracom.: FR.

Objet : Création de lignes de mouillages pour installation Vieux Gréements.

Lieu : SNM, Vieux Port de Marseille.

Terminé le : 07/06/2016.

ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	Q	PU € HT	PT € HT
	Mise en place de 35 m de chaîne diam 30mm Déplacement des chaînes mères sur la ligne de mouillage à 20 m Réglages des bateaux Compresseur, parachute, embarcation	F	1	7 100,00 €	7 100,00 €
TOTAL HT					7 100,00 €
TVA 20%					1 420,00 €
TOTAL TTC					8 520,00 €

Echéance : 30 j à compter de la date de réception de la facture, soit le 11/07/2016.

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué par virement à l'ordre de
SEAWORKS - 12 Avenue Château VERAN - 13124 PEYPIN.

RIB

DOMICILIATION	BANQUE	GUICHET	COMPTE	CLE
Gardanne en Pays d'Aix	30002	02861	0000071629j	62

IBAN : FR57 3000 2028 6100 0007 1629 j62

BIC : CRLYFRPP

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n°2008-776 du 04/08/2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement : 40€.

Siège : SEAWORKS® 12 Avenue Château Veran 13124 PEYPIN
Tél. : +33 (0)4 91 46 29 02 info@seaworks.fr www.seaworks.fr
FR19 493 650 915 00025 SARL au Capital de 20 000 € APE : 4291Z

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

MECANOREM

Route de Saint-Sauveur - BP 305
50700 VALOGNES
France
TEL 33 (0)2 33 95 45 45
Fax 33 (0)2 33 95 07 88

**FACTURE****1605489**

Page 1 / 1

30/06/16

NOS REFERENCES

N° CDE : 0002403315 / REM

N° LIV. : 10069472 / 710

COMMANDE SUIVIE PAR : LAHAYE

DATE CDE : 30/06/16

DATE LIV : 30/06/16

VOS REFERENCES

CDE PA1230216PA

N° CLIENT : 71763

ADRESSE DE LIVRAISON**SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE**

Pavillon Flottant
20 Quai de Rive Neuve

13007 MARSEILLE

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Pavillon Flottant
20 Quai de Rive Neuve

13007 MARSEILLE

N° TVA : FR05782897409

LIG	REFERENCE	DESIGNATION	QTE	UN	PU BRUT	REMISE	PU NET	TOTAL LIGNE	TVA
1	T-PO30028	B.I.R. N°6 M BER REGLABLE LIVRAISON LE 16/06/16 Domiciliation Bancaire : CIC-GME CENTRE OUEST 30047 14802 00020019701 12 BIC : CMCIFRPP IBAN : FR76 3004 7148 0200 0200 1970 112 Fermeture pour Congés d'Eté du 16/08/16 au 19/08/16 Fermeture pour inventaire du 25/08/16 au 31/08/16 <i>Bart Daefer</i> <i>Lothar</i> <i>H. Lopez</i> <i>Vu H. Lopez 13/09.</i>	2.00	UN	581.00		581.00	1 162.00	01

INTERETS DE RETARD ET CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : En cas de non paiement des factures aux dates fixées ou de paiement partiel, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure, au taux de 1,5% par mois, sans que le taux annuel puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour du retard. Indemnité forfaitaire de recouvrement due en cas de retard de paiement : 40 €.

La présente facture est soumise à une clause de réserve de propriété jusqu'au paiement complet du prix. Les risques sont transférés à la mise à disposition des produits (articles 12, 13 et 14 des conditions générales de vente portées au verso).

MODE PAIEMENT : (VIR) VIREMENT
COND. PAIEMENT : Paiement la livraison
DATE ECHEANCE : 05/07/16

TRANSPORTEUR : Nous mme

TOTAL HT : 1 162.00
TVA 20.00 % 232.40
TOTAL TTC : 1 394.40

DEVISE : EUR

MECANOREM
 50700 VALOGNES
 France
 Tél 33 (0)2 33 95 45 45
 Fax 33 (0)2 33 95 07 88



FACTURE
1606151
 Page 1 / 1
 29/07/16

NOS REFERENCES
 N° CDE : 0002403284 / REM
 N° LIV : 10069432 / 71G
 COMMANDE SUIVIE PAR : DELAROCHE

VOS REFERENCES
 CDE N°BT16N074
 N° CLIENT : 71763

ADRESSE DE LIVRAISON
SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
 Pavillon Flottant
 20 Quai de Rive Neuve
 13007 MARSEILLE

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
 Pavillon Flottant
 20 Quai de Rive Neuve
 13007 MARSEILLE
 N° TVA : FR05782897409

LIG	REFERENCE	DESIGNATION	QTE	UN	PU BRUT	REMISE	PU NET	TOTAL LIGNE	TVA
1	T-PO30179	B.I.R. N°15 V FINITION A VIS REF CLIENT : SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE Frais de Port Domiciliation Bancaire : CIC GME CENTRE OUEST 30047 14802 00020019701 12 BIC : CMCIFRPP IBAN : FR76 3004 7148 0200 0200 1970 112 Fermeture pour Congés d'Eté du 16/08/16 au 19/08/16 Fermeture pour inventaire du 25/08/16 au 31/08/16	2.00	UN	933.45		933.45	1 866.90	01
								45.00	

*Bar à laper
 L. Heau
 H. Lopez*

vu H. Lopez 13/09.

INTERETS DE RETARD ET CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : En cas de non paiement des factures aux dates fixées ou de paiements partiels, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure, au taux de 1.5% par mois, sans que le taux annuel puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour du retard. Indemnité forfaitaire de recouvrement due en cas de retard de paiement : 40.
 La présente vente est soumise à une clause de réserve de propriété jusqu'au paiement complet du prix. Les risques sont transférés à la mise à disposition des produits (articles 12.13 et 14 des conditions générales de vente portées au verso).

MODE PAIEMENT : (VIR) VIREMENT	TOTAL HT :	1 911.90
COND. PAIEMENT : Paiement la livraison	TVA 20.00 %	382.38
DATE ECHEANCE : 03/08/16	TOTAL TTC :	2 294.28
TRANSPORTEUR : Nous mme	DEVISE :	EUR

OS199PF (MECANOREM V117)

dmil

La force du levage

Matériels pour industries pétrolière, chimique, navale
Appareils de levage et de manutention
Vente, Location, Réparation, Entretien

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
PAVILLON FLOTTANT S.N.M.
QUAI DE RIVE-NEUVE
13007 MARSEILLE

Facture N° : 109835	Date : 23/09/2016
Bon de Livraison N° : 70034	
Commande N° : M. DUPEYRON	

No TVA CLIENT : 782897409

IMP.FOUQUE - 04.91.03.87.80

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PU HT	TOTAL HT
DYNAMOMETRE ELECTRONIQUE 25T DSD04-25 TX/RX N° SERIE 16.17734 AVEC LECTURE A DISTANCE RADIO déjà livré 26/07/2016 2 MANILLES LYRE HR AXE VISSE 25T REF 14040	1.00	2425.00	2425.00
BON A PAYER POTHEAU <i>[Signature]</i>			
ÉCHÉANCE	RÈGLEMENT	CLIENT	NET A PAYER
30/11/2016	CHEQUE (AS)	SNM /01023700	EUROS 2910.00
MONTANT HT	TAUX TVA	MONTANT TVA	
2425.00	20.00	485.00	

Diffusion de Matériel Industriel

Internet : www.dmiFrance.com e-mail : dmi@dmifrance.com

160, Ch. de la Madrague-Ville - 13015 MARSEILLE - Tél. (33) 04 91 02 93 94 - Fax (33) 04 91 02 90 03

S.A.R.L. au Capital de 100.000 € - R.C.S. Marseille B 315 067 983 - SIRET 315 067 983 00033 - N° Intracommunautaire FR 71 315 067 983 - Code APE 518 C

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO



autodistribution

FARSY

FACTURE NO 2605415
du 26/10/16 ORIGINAL 1

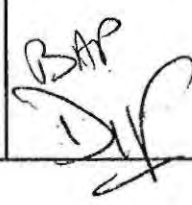
FARSY NORD
147 RUE FELIX PYAT

N° CLIENT	REPR.	MG	VOTRE REFERENCE	MODE DE REGLEMENT
10124088				CHEQUE

13003 MARSEILLE
Tel: 04 96 16 96 00
Fax: 04 96 16 96 09

ADRESSE DE LIVRAISON	ADRESSE DE FACTURATION
STE NAUTIQUE DE MARSEILLE 20 QUAI DE RIVES NEUVE PAVILLON FLOTTANT 13007 MARSEILLE	STE NAUTIQUE DE MARSEILLE 20 QUAI DE RIVES NEUVE PAVILLON FLOTTANT 13007 MARSEILLE

No TVA Client : FR05782897409

REFERENCE ARTICLE	DESIGNATION	QTE	UV	PU HT	UT	REMISES	FPE	PU NET HT	MONTANT HT	TVA
Vous avez été servi par : CELINE CAMILLERI										
NOTRE BON No 25587-02	10124088 DU 26/10/2016 SERVI PAR : CELINE CAMILLERI			08:31:07/D-N		R-18/M-CC/O-V/P-DE				
VOTRE REFERENCE : OFFRE	DE PRIX 245785 DU 06/09/2016					(D-N /R-18/M-CC/O-V/P-DE				
ALTO107340521	SC UNO 6P-170/1610 EU	1	01	4376,00	01	2250		3391,40	3391,40	3
ALTO106402243	POIGNEE GACHETTE	1	01	301,00	01	2250		233,28	233,28	3
ALTO73950	ENROULEUR MANUEL 35 M 1/2FINOX	1	01	712,00	01	2250		551,80	551,80	3
ALTO107371009	OPTION LIBERATION DE PRESSION	1	01	706,00	01	2250		547,15	547,15	3
ALTO107371005	SECURITE EAU LENTE	1	01	342,00	01	2250		265,05	265,05	3
ALTO105630	FOURREAU DE RANGEMENT	1	01	220,00	01	2250		170,50	170,50	3
ALTODIVE	MONTAGE DU HORS GEL	1	01	875,00	01	NET		875,00	875,00	3
ALTO1405666	ENROULEUR 20 M	1	01		01	NET		0,00		3
ECHEANCES :	30/11/2016 7241,02									
		TVA	Base	Taux	Montant					
		3	6034,18	20,00	1206,84			TOTAL HORS TAXE	6034,18	
								TOTAL TVA	1206,84	
								TOTAL TTC EURO	7241,02	* EURO *

Siège social : Place du Général Ferrié - 4, Boulevard des Acéries
C.S. 30107 - 13010 Marseille - Tél. : 04 91 75 80 00 - Fax : 04 91 75 80 43
Télécopie : 04 91 75 80 20 Commandes - E-mail : ad-farsy@a-d.fr
www.ad-farsy.com

S.A.S. au Capital de 2.080.000 Euros - APE 4531 Z - C.C.P. MARSEILLE 231-69 Y - SIRET : 065 804 569 00187
N° TVA. INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 95 065 804 569 - R.I.B. : S.M.C. 30077 04821 10045000200 76

HORAIRE D'OUVERTURE : du Lundi au Vendredi : 8 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 18 H 00
Le Samedi : contacter le point de vente ou le siège social.



Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

SAS DEAL

321 avenue du col de l'ange
 PA de Gémenos Lot N° 1
 13420 GEMENOS
 Tél : 0442324428
 Fax : 0442324735
 Email : deal@deal-levage.com



161040

Facture FC34966		Code client 4110260
Date : 31/10/2016	ECHEANCE : 15/12/2016	
Mode de règlement : 45 jours FDM - (LME 04/08/08)		
N° DOSSIER : 35860 DC		
REF CDE : BPA MAIL 29/09/16		

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
Pavillon Flottant
Quai de Rive-Neuve (en face du 20)
13007 MARSEILLE 07

Visitez notre site : www.deal-levage.com

Code	Description	Qte	P.U. HT	% Rem.	Montant HT	TVA
	Transféré de : Bon de livraison N° BL41333 du 27/10/2016.					
PALONNIE R	Palonnier en H réglable CMU 7 Tonnes N° 369.10 ANNÉE 2016 La portée longitudinale est réglable à: 2M, 2.5M, 3M , 3.5M et 4 M à l'aide de curseurs immobilisés par broches amovibles sans outils. Largeur entre curseurs 3.5M Levage par une élingue chaîne 4 brins afin de minimiser la hauteur perdue par l'élinguage tout en limitant les efforts dans la structure du palonnier, Les brins de l'élingue auront une longueur de 2.5M ce qui donne une hauteur de l'élingage supérieur de 1.5 mètres environ. PEINTURE BLANCHE RAL 9016 Poids à vide du palonnier 810 Kg VITESSE DE LEVAGE MAX: 30M/min GROUPE FEM 5	1,00	6 595,000		6 595,00	20,00
NOTE	PALONNIER EQUIPE DE ELINGUE CHAINE Ø 16MM POUR LEVAGE SUPERIEUR POUR LE BAS IL SERA EQUIPE DE MANILLES BOULONNEES GOUPILLEES 4.75T ET CROCHETS EMERILLONS A VERROUILLAGE 16-8 Palonnier livré démonté en 3 parties. MONTAGE A VOTRE CHARGE Matériel ni repris ni échangé VOIR LE PLAN CI JOINT					
N-8C4VA16	ELINGUE CHAINE 4 BRINS GRADE 80 Ø 16x48mm CMU A L'ANNEAU 17t 0<β(Brin^Verticale)<45° / 11,8t 45<β<60° EQUIPÉE DE MANILLE LYRE 6.5T AXE BOULONNE GOUPILLEE LONGUEUR UTILE: 2.5M	1,00	0,000		0,00	20,00

DEAL

Développement Équipement & Accessoires de Levage

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
Pavillon Flottant
Quai de Rive-Neuve (en face du 20)
13007 MARSEILLE 07

Code	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA

Total HT	6 595,00
Remise 0,00%	0,00
Total HT remisé	6 595,00
Port HT	0,00
Total HT Net	6 595,00
Total TVA	1 319,00
Total TTC	7 914,00
Acomptes	0,00
Net à payer	7 914,00 €

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017



autodistribution

FARSY

FACTURE NO 2619714
du 16/11/16 ORIGINAL 1

FARSY NORD
147 RUE FELIX PYAT

N° CLIENT	REPR.	MG	VOTRE REFERENCE	MODE DE REGLEMENT
10124088				CHEQUE

13003 MARSEILLE
Tel: 04 96 16 96 00
Fax: 04 96 16 96 09

ADRESSE DE LIVRAISON	ADRESSE DE FACTURATION
STE NAUTIQUE DE MARSEILLE 20 QUAI DE RIVES NEUVE PAVILLON FLOTTANT 13007 MARSEILLE	STE NAUTIQUE DE MARSEILLE 20 QUAI DE RIVES NEUVE PAVILLON FLOTTANT 13007 MARSEILLE

No TVA Client : FR05782897409

REFERENCE ARTICLE	DESIGNATION	QTE	UV	PU HT	UT	REMISES	PPE	PU NET HT	MONTANT HT	TVA
Vous avez ete servi par : JEAN LOUIS CAU										
11:49:07/D-N /R-18/M-14/O-T/P-DE										
NOTRE BON No 20692542-02-10124088 DU 16/11/2016 SERVI PAR : JEAN LOUIS CAU (D-N /R-18/M-14/O-T/P-DE)										
VOTRE REFERENCE : . DU 16/11/2016										
ALTO107307352 : CARTER INOX POUR UNO										
1 01 654,00 01 32 444,72 444,72 3										
ECHEANCES : 31/12/2016 533,66										
5x 										
		TVA	Base	Taux	Montant				TOTAL HORS TAXE	444,72
		3	444,72	20,00	88,94				TOTAL TVA	88,94
									* EURO *	
									TOTAL TTC EURO	533,66

Siège social : Place du Général Ferrié - 4, Boulevard des Acières
C.S. 30107 - 13010 Marseille - Tél. : 04 91 75 80 00 - Fax : 04 91 75 80 43
Télécopie : 04 91 75 80 20 Commandes - E-mail : ad-farsy@a-d.fr
www.ad-farsy.com

S.A.S. au Capital de 2.080.000 Euros - APE 4531 Z - C.C.P. MARSEILLE 231-69 Y - SIRET : 065 804 569 00187
N° T.V.A. INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 95 065 804 569 - R.I.B. : S.M.C. 30077 04821 10045000200 76

HORAIRE D'OUVERTURE : du Lundi au Vendredi : 8 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 18 H 00
Le Samedi : contacter le point de vente ou le siège social



Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

EURL CEDIASN

1795 CHEMIN DU MOULIN

83470 ST-MAXIMIN-LA-STE-BAUME

Tél : 0 964 01 26 36

Fax : 0494777426

Capital : 4 000 Euros

SIRET : 53156810300018

Facture N°

FACT2246

Date

16/12/2016

Client

011

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Quai de Rive-Neuve

13007

MARSEILLE

Mode de paiement : Chèque à réception

Date d'échéance : 16/12/2016

Article	Description	Qté	Prix Unl. HT	TVA	Mt Tot TTC
M_H_20	Référence chantier: Ecole de voile Pose et fourniture de carrelage: - Application d'un primaire d'accrochage pour recevoir un ragréage 17 m² - Fourniture et application d'un ragréage pour recevoir un support carrelage 17 m² - Fourniture d'un carrelage 45 X 45 gris antidérapant 20 m² - Pose droite collée d'un carrelage 45 X 45 avec fourniture colles et joints.	1,000	2 070,00	5 - 20,...	2 484,00

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
5	2 070,00	20,00	414,00

Total HT	2 070,00
Net HT	2 070,00
Total TVA	414,00
Total TTC	2 484,00
NET A PAYER	2 484,00

En votre aimable règlement

Facture payable le 16/12/2016 pour la somme de 2 484,00 Euros par Chèque à réception.

Remarque : Doms - DE0612 du 22/11/2016

Pénalités de retard (taux annuel) : 8,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

ANNEXE 18

STE NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI DE RIVE NEUVE
PAVILLON FLOTTANT
13007 MARSEILLE

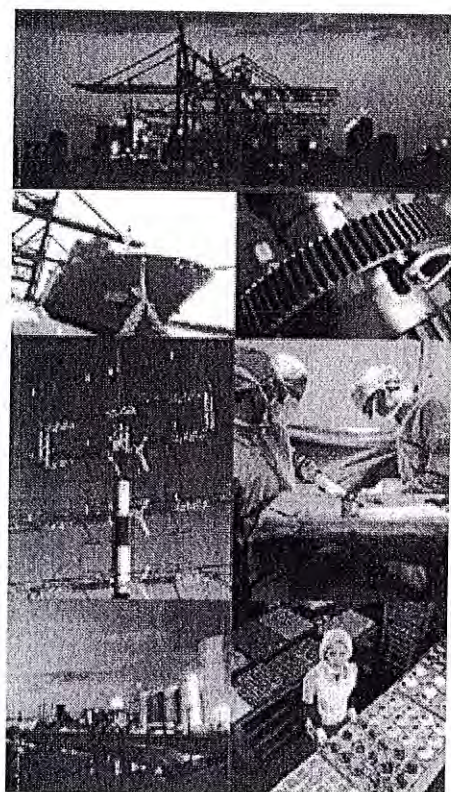
RAPPORT DE VERIFICATION
Installations et équipements "thermique/fluide"

Code prestation : K1211

Rapport N° : R5336736-007-1

Lieu d'intervention :

STE NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI DE RIVE NEUVE PAVILLON FLOTTANT
13007 MARSEILLE



Date d'intervention : du 07/09/2016 au 07/09/2016
Date d'expédition : 13/09/2016



MARSEILLE DI
8 RUE JEAN-JACQUES VERNAZZA
ZAC SAUMATY SEON - CS 60193
13016 MARSEILLE
Tél : 0496152260 - Fax : 0496152261

Copie à H. Pothreau

RAPPORT DE VERIFICATION
Installations et équipements "thermique/fluide"

Code prestation : K1211

Date d'expédition : 13/09/2016

- R5336736-007-1

Liste des destinataires :

- STE NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI DE RIVE NEUVE PAVILLON FLOTTANT
13007 MARSEILLE

Envoi par : Courrier

MARSEILLE DI

8 RUE JEAN-JACQUES VERNAZZA
ZAC SAUMATY SEON - CS 60193
13016 MARSEILLE

Tél : 0496152260 - Fax : 0496152261

E-mail : marseille@apave.com

STE NAUTIQUE DE MARSEILLE

QUAI DE RIVE NEUVE PAVILLON FLOTTANT
13007 MARSEILLE

Date d'intervention : 07/09/2016

**INSTALLATIONS ET/OU EQUIPEMENTS THERMIQUE-FLUIDE
VERIFICATION PERIODIQUE**

**RAPPORT DE VERIFICATION
DANS UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

CODE PRESTATION : K 1 2 11

Intervenant (s) :

Mr DANIEL BONNETEAU

Accompagné par :

Mr NERI - Service entretien

Rendu compte à

Mr NERI - Service entretien

Pièces jointes :

- 30288671.3

SOMMAIRE

- 1 RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS
- 2 GENERALITES
 - 2.1 Objectif des vérifications
 - 2.2 Classement de l'établissement
 - 2.3 Références réglementaires
 - 2.4 Périodicité
 - 2.5 Installations vérifiées
 - 2.6 Rapport(s) de vérification avant mise en service
 - 2.7 Modifications depuis les précédentes vérifications
 - 2.8 Commentaires relatifs au déroulement de la prestation
 - 2.9 Registre de sécurité
 - 2.10 Essais d'étanchéité du réseau gaz
- 3 RESEAU(X) DE DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLE SOLIDE, LIQUIDE OU GAZEUX
 - 3.1 Nature des installations ou équipements vérifiés
 - 3.2 Vérification des installations ou équipements

1 RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS

Voir paragraphe : Résultats et avis.

RESEAU(X) DE DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLE SOLIDE, LIQUIDE OU GAZEUX

N° §	N° (*)	Identification	Repère	Localisation
3	1	Rapport de vérification après travaux suite à modification	-	
3	2	Rapport de vérification après travaux suite à modification non présenté.		
3	3	Gaz naturel		
		La vanne gaz extérieure est non accessible(dans l'eau actuellement) ;		Cuisine et local styx
		Gaz naturel		
		Contrôle d'étanchéité :		Cuisine et local styx
		Fuite localisée entre l'électrovanne gaz et les robinets des appareils de cuisson ; fuite à rechercher et à étancher.		
		Nota : Réaliser une prise d'essai ,dans le local "styx".		

2 GENERALITES

2.1 Objectif des vérifications

La prestation a pour objectif de vérifier l'état apparent et le fonctionnement des installations thermique-fluide. Ces vérifications visent la sécurité des personnes dans les établissements recevant du public.

2.2 Classement de l'établissement

Type : EF F

Catégorie : 4

Selon : Registre de sécurité
Numéro :

Date :

2.3 Références réglementaires

Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public :

- Arrêté du 25 Juin 1980 : ☐ CH 58 ☒ GZ 30 ☐ GC 22
- Arrêté du 22 juin 1990 : ☐ PE 04

2.4 Périodicité

Périodicité : ☒ Annuelle ☐ Autre :

2.5 Installations vérifiées

- ☐ Installation(s) centralisée(s) de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ou de production de froid à combustion
- ☐ Appareil(s) de chauffage indépendant(s) et divers appareils à combustion
- ☐ Installation(s) d'appareils de cuisson et de remise en température
- ☐ Installations de ventilation - Centrales de traitement d'air
- ☐ Installations de ventilation - Clapets coupe-feu auto-commandés
- ☐ Stockage de combustible solide, liquide ou gazeux
- ☒ Réseau(x) de distribution de combustible solide, liquide ou gazeux
- ☐ Réseau(x) de fluides frigorigènes pour ventilation de confort
- ☐ Autres dispositifs ou équipements

2.6 Rapport(s) de vérification avant mise en service

Les installations et équipements visés par le présent rapport doivent avoir impérativement fait l'objet d'une vérification de conformité avant mise en service ou après travaux. Les présentes vérifications techniques ne portent pas sur la conformité des installations et des équipements.

2.7 Modifications depuis les précédentes vérifications

(Portées à notre connaissance)

Modifications depuis les précédentes vérifications : ☒ Oui (si oui, préciser) ☐ Non

2011 : Remplacement du bloc de cuisson

2012 : Dépose des radiateurs gaz

2014 : nouvelle alimentation gaz desservant un styx

Les installations ont fait l'objet d'un incident depuis notre dernière visite:

Aucun

☐ Oui (si oui, préciser) ☒ Non

2.8 Commentaires relatifs au déroulement de la prestation

Certificat de conformité gaz du 28/2/2014 établi par EURL CEDIA SN , concernant l'alimentation du styx.

2.9 Registre de sécurité

☒ Visé par nos soins ☐ Non présenté

2.10 Essais d'étanchéité du réseau gaz

Matériel utilisé pour la vérification : Manomètre de 0 à 60 mb.

Apave - 191 rue de Vaugirard - 75738 Paris Cedex 15 - SA au capital de 222 024 163 € - RCS Paris 527 573 141
Filiales opérationnelles : Apave Alsacienne SAS - RCS 301 570 446 ; Apave Nord-Ouest SAS - RCS 419 671 425 ;
Apave Parisienne SAS - RCS 393 168 273 ; Apave Sudeurope SAS - RCS 518 720 925

3 RESEAU(X) DE DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLE SOLIDE, LIQUIDE OU GAZEUX

3.1 Nature des installations ou équipements vérifiés

IDENTIFICATION (*)	REPERE	LOCALISATION (**)
Gaz naturel		Cuisine et local styx

(*) Identification : nature (**) Localisation : locaux ou équipements desservis

Complément d'information :

Cuisine: 4 feux vifs/ 2 plaques
Electrovanne gaz asservie au fonctionnement de l'extracteur
Nota : 1 alimentation extérieure bouchonnée.
Local technique : 1 styx OPTIMA V 16
Cuisine et local styx :
conduite acier et cuivre en élévation.
pression gaz : 21 mb
implantation des vannes de coupure : vanne sur quai/coffret GDF
Essai d'étanchéité du réseau gaz :
Installation testée de la vanne compteur, dans le coffret GDF aux robinets des appareils de cuisson de la cuisine, styx et vanne extérieure bouchonnée ; INSTALLATION NON ETANCHE. (voir observation N°3)

3.2 Vérification des installations ou équipements

Résultats et avis (légende : S satisfaisant - NS non satisfaisant - NV non vérifié - SO sans objet)

Examen documentaire

IDENTIFICATION	REPERE(*)	LOCALISATION	AVIS	N°OBS
Dossier Technique				
Rapport de vérification après travaux suite à modification		Sans objet	SO	
		Sans objet	NV	1

(*) Repère : date et origine du document : installateur, organisme,...

Avis portant sur :

Dossier technique : Plans nécessaires à la vérification.

Rapport(s) de vérification après travaux : Existence et contenu pour les modifications réalisées depuis la précédente visite et précisées au § 2.7.

Examen des équipements

IDENTIFICATION	REPERE	LOCALISATION	AVIS	N°OBS
Gaz naturel		Cuisine et local styx	NS	2
			NS	3

Avis portant sur : (Limité aux parties visibles et accessibles sans démontage de l'installation)

Examen en visuel des installations : Dispositif(s) de transport de combustibles solides ; Canalisations de fluides combustibles : état général, Etat des protections et du repérage (identification), Etat de la ventilation du (des) cheminement(s) ; Coffrets de sécurité : accessibilité.

Conditions de ventilation des locaux : Conduits et orifices : état général, absence d'élément d'obstruction ; Soufflage - tirage, apparents : sensation de flux d'air.

Signalisation des dispositifs de sécurité : Etat général ; arrêt(s) d'urgence combustibles solides, vanne de police fioul ; vanne(s) de coupure gaz (générale(s) et intérieure(s))

Manœuvre des organes de coupure : Vanne(s) intermédiaire(s) d'isolement fioul : manœuvrabilité (test de mise à l'arrêt de l'appareil non réalisé) ; vanne(s) de coupure gaz branchement (générales et intérieures) : manœuvrabilité et arrêt du (des) brûleur(s).

Fonctionnement des dispositifs asservissant l'alimentation en combustible à un système de sécurité : Electrovanne(s) : action(s) sur le système et arrêt du (des) brûleurs.

Régulation des détendeurs de gaz : Détendeur(s) : pression(s) lue(s) ; Détendeur(s) déclencheur(s) de(s) l'appareil(s) : pression(s) lue(s) mise en sécurité et réarmement manuel Pression(s) dans les tolérances.

Etanchéité des canalisations d'alimentation en combustible.

N° Obs(*)	LIBELLE
1	Rapport de vérification après travaux suite à modification - - Rapport de vérification après travaux suite à modification non présenté.
2	Gaz naturel - - Cuisine et local styx - Réseau gaz - Examen visuel-La vanne gaz extérieure est non accessible(dans l'eau actuellement) ; disposition à reprendre
3	Gaz naturel - - Cuisine et local styx - Réseau gaz - Essais-Contrôle d'étanchéité : Fuite localisée entre l'électrovanne gaz et les robinets des appareils de cuisson ; fuite à rechercher et à étancher.

N° Obs(*)	LIBELLE
	Nota : Réaliser une prise d'essai ,dans le local "styx".

372365

N° Client : C149235

Nom client : SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Adresse d'intervention (10296061)

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI RIVE NEUVE

13007 MARSEILLE

Installation et complément

Verification

Remise en état

Adresse d'envoi PV

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI FIVE NEUVE

13007 MARSEILLE

Date de d'intervention : 13/06/2016

Technicien : MEZIANE DRISS

Signature du registre

Société : EUROFEU SERVICES

Type contrat : Vérification + Pièces Détachées+Frais

PROCES VERBAL D'INTERVENTION SUR PARC EXTINCTEURS

[illegible][illegible]

(1) PP : Appareil en Pression Permanente si la case est cochée; (2) Particularités : ST si l'extincteur appartient à un Stock Tampon, V pour véhicule, B pour bateau, D pour une douche, A pour un automatique, E pour engin de manutention, C pour couverture anti-feu, P pour Plan et BS pour Bac à sable

révision de mai 2006

N° Contrat : 10072365
N° Client : C149235
Nom client : SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
Adresse d'intervention : (10257813)
SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI RIVE NEUTRE
13007 MARSEILLE

Installation/complément
Vérification
Remise en état
Adresse d'envoi PV
SOCIETE NAUTIQUE CORNICHE
TRAVERSE DE LA FAUSSE MONNAIE
13007 MARSEILLE

Date de d'intervention : 13/06/2016
Technicien : MEZIANE DRISS
Signature du registre ☒
Société : EUROFEU SERVICES
Type contrat : Vérification + Pièces Détachées+Frais

PROCES VERBAL D'INTERVENTION SUR PARC EXTINCTEURS

N°		Type		PP	Bâtiment	Niveau	Emplacement	Année	Marque	Gamme	P (1)	Opérations réalisées lors de l'intervention	Commentaires
Ordre	Matériel	matériel											
1	5	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 1	2011	Eurofeu	Autres		Maintenance Additionnelle à 5 ans (Etiquette , Joint , Prestation , Recharge , Scellé)	
2	6	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 1	2011	Eurofeu	Autres		Maintenance Additionnelle à 5 ans (Etiquette , Joint , Prestation , Recharge , Scellé)	
3	7	Ext 6Kg PA ABC	Non			0	PANNE 2	2006	Sicli	Autres		Vérification + Remplacement + Dénaturation (Prestation)	
3	7	Ext 6Kg PA ABC	Non			0	PANNE 2	2016	Eurofeu	Autres		Installation - Mise en service (Etiquette , Scellé)	
4	8	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 2	2014	Eurofeu	spil		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Joint , Prestation , Scellé)	
5	9	Ext 6Kg PA ABC	Non			0	PANNE 3	2005	Sicli	Autres		Vérification + Remplacement + Dénaturation (Prestation)	
5	9	Ext 6Kg PA ABC	Non			0	PANNE 3	2016	Eurofeu	Autres		Installation - Mise en service (Etiquette , Scellé)	
6	10	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 3	2014	Eurofeu	Autres		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Joint , Prestation , Scellé)	
7	11	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 4	2014	Eurofeu	Autres		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Joint , Prestation , Scellé)	
8	12	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 4	2014	Eurofeu	Autres		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Joint , Prestation , Scellé)	
9	13	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 5	2014	Eurofeu	Autres		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Joint , Prestation , Scellé)	
10	14	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 5	2008	Stop fire	Autres		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Joint , Prestation , Scellé)	
11	15	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 6	2008	Stop fire	Autres		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Joint , Prestation , Scellé)	
12	16	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 6	2008	Stop fire	Autres		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Joint , Prestation , Scellé)	
13	3	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 7	2011	Eurofeu	Autres		Maintenance Additionnelle à 5 ans (Etiquette , Joint , Prestation , Recharge , Scellé)	
14	4	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 7	2015	Eurofeu	Autres		Vérification + Pièces Détachées (Etiquette , Prestation , Scellé)	
15	2	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 8	2011	Eurofeu	Autres		Maintenance Additionnelle à 5 ans (Etiquette , Joint , Prestation , Recharge , Scellé)	
16	1	Ext 9Kg PA ABC	Non			0	PANNE 8	2011	Eurofeu	Autres		Maintenance Additionnelle à 5 ans (Etiquette , Joint , Prestation , Recharge , Scellé)	

Modifications dans l'établissement / Observations

(1) PP : Appareil en Pression Permanente si la case est cochée; (2) Particularités : ST si l'extincteur appartient à un Stock Tampon, V pour véhicule, B pour bateau, D pour une douche, A pour un automatique, E pour engin de manutention, C pour couverture anti-feu, P pour Plan et BS pour Bac à sable

PROCES VERBAL D'INTERVENTION SUR PARC EXTINCTEURS

[illegible]

(1) PP : Appareil en Pression Permanente si la case est cochée; (2) Particularités : ST si l'extincteur appartient à un Stock Tampon, V pour véhicule, B pour bateau, D pour une douche, A pour un automatique, E pour engin de manutention, C pour couverture anti-feu, P pour Plin et PS pour Bar à sable

révision de mai 2006

ANNEXE 19



Solutions
d'assurances

RC du Nautique
de Marseille

Direction Professionnels et Petites Entreprises

Tél : 04 96 21 37 80

E-mail : souscription.PROPE.Marseille@generali.fr

Immeuble l'Angle

2 rue Cazemajou

CS40088

13344 MARSEILLE CEDEX 15

☎ 04 96 21 37 80

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
HORS ASSURANCES OBLIGATOIRES

La Compagnie GENERALI, certifie que l'assuré :

NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

a souscrit un contrat d'assurance n° AA147655

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile exploitation encourues par l'assuré et/ou ses préposés en raison de dommages qu'ils peuvent causer à autrui, du fait des activités suivantes :

CLUB NAUTIQUE

La présentation de cette attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur, elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage la Compagnie que dans les limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Marseille, le 28/01/2016


GENERALI
Souscription Professionnels & Petites Entreprises
2 rue Cazemajou
CS 40088
13344 MARSEILLE CEDEX 15

Pour nous écrire : Generali - PROPE - Immeuble l'Angle - 2 rue Cazemajou - CS40088 - 13344 MARSEILLE CEDEX 15

Generali

501V C



Ass. Pavillon Flottant
et jannes

DEGONDE & CIE

COURTIER D'ASSURANCES MARITIMES & TRANSPORTS - RISQUES ENTREPRISES

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **DEGONDE & CIE**, courtier en assurances (n° ORIAS : 07001868 – www.orias.fr), attestons par la présente que la société :

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Pavillon Flottant
Quai de Rive Neuve
13007 Marseille

est assurée sous couvert du contrat n° **111514**, par l'intermédiaire de notre Cabinet auprès de la Compagnie :

GENERALI IARD

7, Bd. Haussmann
75456 Paris Cedex 09

aux conditions Tous Risques sur Police Française d'Assurance Maritime Sur Corps de tous Navires et ce pour le matériel flottant suivant :

- Pavillon Flottant (y compris agencement, mobilier et matériels)
- Estacade événementielle
- Panne « Estacade événementielle »
- Panne « Pavillon Flottant »
- Contre-pannes entre 1 & 3
- Contre-pannes entre 3 & 4
- Contre-pannes entre 4 & 5
- Contre-pannes entre 5 & 6
- 3 passerelles (panne 1, 6 & Estacade)
- 8 pannes

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie en dehors des termes et limites prévues par les clauses et conditions d'assurance auxquelles elle se réfère.

Cette attestation est valable pour la période du 01/01/2017 00h00 au 31/12/2017 24h00 sous réserve du paiement de la cotisation correspondante.

Fait à Marseille pour servir et faire valoir ce que de droit, le **10 janvier 2017**

Le Courtier,

DEGONDE et C^{ie}

Courtiers d'Assurances Maritimes et Transports
~~19, rue Roux de Brignoles~~
13291 MARSEILLE CEDEX 6



Agence : 1362
M ROUGERON ERIC
 Agent général exclusif MMA
 N° DRIAS 130014745 www.mma.fr
 7 RUE BEAUVAU
 13001 MARSEILLE
 Tél 04 95 17 67 17
 agence.mma.fr/marseille-nord-est
 E-mail : mma@leuxport@mna.fr

VOTRE FACTURE DU 15/11/2016

Ce relevé de compte vaut quittance après paiement intégral

REC 363 A 129710239 1362

ASS YACHT MOTOR CLUB MARSEILLE
 FACE 10 QUAI DE RIVENEUVE
 13001 MARSEILLE

Référence client : 307861860

Document : DPM001 17110239 09:21

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après le montant de l'ensemble des cotisations dues sur le(s) contrat(s) en référence. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et de votre règlement dans les meilleurs délais.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions en nous appelant au 04 95 17 67 17 ou en vous rendant à l'agence

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Votre Agent Général

NOUVEAUTE : Plus ergonomique et plus simple, votre facture évolue pour vous apporter davantage de facilité.

INFORMATIONS : Pensez à choisir un autre mode de paiement si vous avez l'habitude de payer par TIP. Ce mode de règlement n'est plus utilisé. Vous trouverez dans le flyer joint tous les nouveaux moyens de paiement dont la Carte Bancaire et le site sécurisé MMApay.fr... Choisissez celui qui vous correspond le mieux.

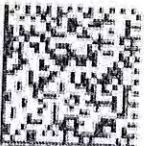
Libellé	N° Contrat	Début	Fin	Montant
MULT. ASSO (A)	A 129710239	01/12/2016	30/11/2017	515,00
Total à payer				515,00

Contrat(s) assuré(s) auprès de (s) MMA IARD et CAS

Nous vous prions de vous rappeler que les cotisations d'assurance sont payables dans les 10 jours à partir de l'échéance. Sans paiement de votre part, vos contrats d'assurance pourraient être suspendus puis résiliés.

Page 1/2

Bénéficiaire : MMA IARD - 72030 LE MANS CEDEX 9
 Payeur : ASS YACHT MOTOR CLUB MARSEILLE FACE 10 QUAI DE RIVENEUVE 13001 MARSEILLE



Pour un paiement par CB, adressez-vous à l'agence ou capturez le **flashcode** ou connectez vous sur www.mmapay.fr avec votre référence coupon ci-dessous et laissez vous guider

515,00 €

Référence coupon : YAC05302866

M.M.A.
 TSA 40141
 41974 BLOIS CEDEX 9

ASS YACHT MOTOR CLUB MARSEILLE
 FACE 10 QUAI DE RIVENEUVE
 13001 MARSEILLE
 FR

1002 MMA 00011711 07/2016

Vous êtes assuré en :

- Responsabilités civiles Vie associative
 - Responsabilité civile des dirigeants
- Vous avez choisi les options suivantes
 - Protection juridique

Pour votre lieu d'exploitation principal : FACE 10 QUAI DE RIVENEUVE
13001 MARSEILLE
SIRET /

vous avez choisi les garanties suivantes

- Incendie, dégâts des eaux et autres liquides, liquides endommagés ou perdus, Tempête Grêle Neige Avalanches, catastrophes naturelles pour vos bâtiments de 50 (.....) m² (b)
 - pour un montant de 4 200,00 (.....) euros/m² soit 210 000,00 euros au total pour les dommages matériels et immatériels causés au propriétaire et aux agencements,
 - et pour leur contenu d'une valeur de 15 500,00 (.....) euros de biens mobiliers d'exploitation
- Archives, moules et supports d'informations pour un montant de 7 790,00 (.....) euros
- Dommages électriques, y compris le matériel informatique fixe, pour un montant de 23 300,00 euros
- Vol et Vandalisme pour un montant de 7 790,00 (.....) euros
- Bris de glaces pour un montant de 7 790,00 (.....) euros

(b) Total des superficies de chaque niveau du bâtiment ou locaux professionnels



Ass. Dommages G&V

Votre conseil : (585965)
MARSEILLE/DE VEYRAC & DE LALEU
6 RUE SAINTE
13484 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. : 04 91 33 13 02
E-mail : cabinet@deveyrac-assurances.fr

Références client n° A0038 / 010906095
Affaire : NAUTIQUE DE MARSEILLE

Attestation d'assurance

La Compagnie Generali Iard soussignée atteste que :
NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

A souscrit un contrat n° **AP664878** dont la prochaine échéance est fixée au **1er janvier 2017** garantissant les biens ci-après.

Type de machine

Grue fixe à flèche

Désignation des machines

N°	Marque	Type	Série	Année de fabrication	Valeur à neuf de remplacement
1	EFFER	22 tonnes	100024452	2016	200 000,00 EUR

FILIP370 / 242105569

203D D

Pour nous écrire : Generali - Segment Entreprises Dommages - 75456 Paris Cedex 09

1 / 2



Contrat n° AP664878

Type de machine

Potence

Désignation des machines

N°	Marque	Type	Série	Année de fabrication	Valeur à neuf de remplacement
2	VDPI/DONATI	5 tonnes	6236	2013	50 000,00 EUR

La présente attestation est valable sous réserve que le contrat ne soit ni résilié, ni suspendu ou annulé.

Elle engage la Compagnie dans les limites des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Paris, le 2 novembre 2016

Régis LEMARCHAND
Directeur Entreprises Dommages
Generali Iard

FILIP370 / 242105569

2030 D

Pour nous écrire : Generali - Segment Entreprises Dommages - 75456 Paris Cedex 09

Generali Iard, SA au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculées sur le registre italien des groupes d'assurances - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

VOTRE AGENT GENERAL

HERVE & ROMAIN DE VEYRAC
Agents Généraux Allianz
6 RUE SAINTE
BP 40020
13484 MARSEILLE CEDEX 20

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU
BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

3.		VALABLE		AU	
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
01/12/16		30/11/17			
(Ces deux dates comprises)					
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur			6. Catégorie du véhicule*		
COMMETTANT			7. Marque du véhicule		
4. Code pays/Code assureur/Numéro F/522 /			49627256		

8. VALIDITÉ TERRITORIALE

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org).
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.

Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.

A	B	BC	CY ⁽¹⁾	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GB
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL
P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	BH	BY	IL
IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SBB ⁽²⁾	TN	TR	UA		

(1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.
(2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée aux parties géographiques de la Serbie qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Serbie.

3A 44951828

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du au
01/12/16 30/11/17
Identification
COMMETTANT
N° 49627256



ORIGINAL

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou de l'utilisateur du véhicule)

SA NAUTIQUE DE MARSEILLE
PAVILLON FLOTTANT
QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

10. Cette carte a été délivrée par (nom et adresse de la société d'assurances)

Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.987.200 euros
Siège social : 1 cours Mirolier - CS 30051 - 92076 Paris la Défense Cedex
942 110 291 RCS Nanterre



11. Signature de l'assureur

[Signature]

Renseignements utiles

* CATÉGORIE DE VÉHICULE - CODE :
A AUTOMOBILE⁽¹⁾ C CAMION OU TRACTEUR⁽²⁾ E AUTOBUS OU AUTOCAR
B MOTOCYCLE D CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F REMORQUE
(1) catégorie A : extension sur remorque jusqu'à 750 kg (2) catégorie C/Tracteur : extension sur remorque

SECI14917-V01/16-imp02/16

ANNEXE 20

LISTES DES CONTRATS SNM 2016

DESINSECTISATION ET DERATISATION DES LOCAUX :

Sté GSA 49, traverse de la Barre 13016 MARSEILLE

CONTROLE DES EXTINCTEURS DU PAVILLON FLOTTANT

Sté Sicli siège 2, 4, rue Blaise Pascal 93157 LE BLANC MESNIL Cédex

CONTROLE DES EXTINCTEURS DES PANNES

EUROFEU : 111 Avenue du vent d'Aut ZI des Paluds 13781 AUBAGNE

CONTROLE ENGINS DE LEVAGE, INSTALLATIONS ELECTRIQUES, CHAUFFAGES

APAVE : 8, rue J.J. Vernazza ZAC Saumaty Séon BP 193 13322 MARSEILLE Cédex 16

COLLECTE TRI SELECTIF :

~~Sté SEVIA 45, rue des Forges 13010 MARSEILLE résilié~~

Remplacé par Sté TEP 10 rue charles Tellier 13014 MARSEILLE

TRAITEMENT BIOLOGIQUES POUR ENTRETIEN BAC A GRAISSE ET CANALISATIONS :

CHEMSEARCH 2 parc du Durteint BP 102 77486 PROVINS cédex

GARDIENNAGE DE NUIT :

ASPP : 10 Place du Commerce 13015 MARSEILLE

MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR

Omni Bureau 900 chemin de l'Aumone 13400 AUBAGNE

FONTAINE A EAU, MAINTENANCE MATERIEL SANITAIRE :

ELIS : 33, Avenue de Bruxelles 13127 VITROLLES

COLLECTE DU COURRIER : La poste

CONTRAT DE LOCATION ENTRETIEN MACHINE A AFFRANCHISSEMENT LE COURRIER :

Pitney Bowes : 9 rue Paul Lafargue 93456 ST DENIS LA PLAINE Cédex

CONTRAT D'UTILISATION DE LA MACHINE A AFFRANCHIR : La Poste

ORANGE : PACK INSTALLATION TELEPHONIQUE FIXE ET PORTABLES ET LECTEURS CARTES BANCAIRES

AUTORISATION D'UTILISATION DE FREQUENCES RESEAU RADIOELECTRIQUE :
ARCEP 78 Avenue du Général de Gaulle 94704 MAISONS ALFORT CEDEX

EDF : FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE TARIF JAUNE
20-30, avenue de Wagram 75008 PARIS

MAINTENANCE INFORMATIQUE et WIFI :
DATACONCEPT 115 rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE

MAINTENANCE LOGICIEL ALYZEE :
Alyzée Soft 352 rue Henri Pitot 11090 Carcassonne

MAINTENANCE LOGICIEL QUADRADUS (QUADRACOMPTA)
Lotissement Plein Soleil RN8 Quartier Rampelin 13080 LUYNES

HEBERGEMENT DU SITE
St VVB CONCEPT Laurent Dagany 23 rue St Roch 13011 MARSEILLE

COLLECTE ET ELIMINATION DES RESIDUS :
CUM

NOUVEAU CONTRAT :

CONTRAT D'ENTRETIEN MATERIEL DE LEVAGE
VDPI 172, rue des Alliés 42100 SAINTE ETIENNE

ANNEXE 21

Christian Adnet
Expert Comptable
Expert Judiciaire
Commissaire aux Comptes
Près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Association Loi 1901
QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée suite à la délégation de service public, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

----- 3 rue Maurras - 13016 Marseille -----
☎ +33 (0)4 96 15 00 15 - Fax +33 (0)4 96 15 00 30
e-mail : ca@ch-ad.net

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous avons examiné, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Nous avons également apprécié les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécié leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous estimons que l'organisation administrative et comptable mise en place, ainsi que les procédures de contrôles internes et externes mises en œuvre sont de nature à fiabiliser l'information financière.

Les contrôles substantifs que nous avons effectués ont confirmé cette analyse.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../...

----- 3 rue Maurras - 13016 Marseille -----
☎+33 (0)4 96 15 00 15 - Fax +33 (0)4 96 15 00 30
e-mail : ca@ch-ad.net

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi en nous assurant de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral et financier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Comité Directeur et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MARSEILLE

Le 10 mars 2017


CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Christian ADNET
3, rue Maurras 13016 MARSEILLE
Tel 04 96 15 00 15 - Fax 04 96 15 00 30
Christian ADNET
Commissaire aux Comptes

Christian ADNET
Expert Comptable
Expert Judiciaire
Commissaire aux Comptes
Près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Association Loi 1901
QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos au 31/12/2016

----- 3 rue Maurras - 13016 Marseille -----
☎ +33 (0)4 96 15 00 15 - Fax +33 (0)4 96 15 00 30
e-mail ca@ch-ad.net

Christian ADNET
Expert Comptable
Expert Judiciaire
Commissaire aux Comptes
Près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce.

Fait à MARSEILLE

Le 10 mars 2017

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Christian ADNET
3, rue Maurras 13016 MARSEILLE
Tél. 04 96 15 00 15 - Fax 04 96 15 00 30

Christian ADNET
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : PAVILLON FLOTTANT 13007 MARSEILLE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 78289740900010		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31/12/2016						
		N-1, 31/12/2015						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 897	AC	21 267	630	3 130
		Fonds commercial (1)	AH	451	AI		451	451
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	1 341 469	AQ	670 499	670 970	712 078
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	526 351	AS	354 484	171 867	174 748
		Autres immobilisations corporelles	AT	182 199	AU	128 551	53 649	66 626
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode du rix en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	320 000	BI			251 000	
TOTAL (II)		BJ	2 392 367	BK			1 208 034	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	20 403	BU	6 860	13 543	19 203
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	69 246	BY		69 246	114 903
		Autres créances (3)	BZ	74 146	CA		74 146	96 374
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	81 000	CE		81 000	150 000
Disponibilités		CF	208 261	CG		208 261	625 621	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	26 793	CI		26 793	9 485	
	TOTAL (III)	CJ	479 849	CK	6 860	472 989	1 015 586	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 872 216	IA	1 181 660	1 690 556	2 223 620	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Néant ☐
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :15 092.....)	DA	15 092	15 092
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	349 459	370 007
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	397 232	359 531
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21 507	17 153
	Subventions d'investissement	DJ	16 279	20 931
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	799 569
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		DO		
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		21 240
	Provisions pour charges	DQ	427 584	426 976
		DR	427 584	448 216
	TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	111 429	237 097
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 720	7 837
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	155 572	509 395
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 773	104 681
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 990	30 326
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	79 918	103 355
	TOTAL (IV)	EC	463 403	992 690
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 690 556	2 223 620
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	427 515	824 293
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	49 505		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 166	FB	FC	6 166	6 397	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE	FF			
		FG	1 634 643	FH	FI	1 634 643	1 647 387	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 640 809	FK	FL	1 640 809	1 653 784	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	133 478	130 650	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	48 912	17 603	
	Autres produits (1) (11)				FQ	607	57	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 823 806	1 802 094	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	76 763	66 605	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(1 200)	1 028	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 064 495	1 077 802	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	22 112	14 900	
	Salaires et traitements *				FY	348 420	318 239	
	Charges sociales (10)				FZ	128 234	120 478	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	119 117	121 639
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	18 500	42 500	
	Autres charges (12)				GE	8 391	3 641	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 784 832	1 766 833		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	38 975	35 261		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 336	4 422	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		40	
Total des produits financiers (V)				GP	1 336	4 462		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 730	8 032	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	5 730	8 032		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(4 394)	(3 570)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	34 581	31 690		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernent cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE										Néant ☐				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	4 652		4 652	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	21 240		17 469	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	25 892		22 121	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 471		1 270	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	16 210			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	18 968		34 161	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	36 649		35 431	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(10 757)		(13 310)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 317		1 227	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 851 034		1 828 677	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 829 527		1 811 523	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	21 507		17 153	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	{	produits de locations immobilières								HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG					
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *								HP	67 946		67 946
	- Crédit-bail immobilier								HQ	15 628		15 628		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IX				
	(9)	Dont transferts de charges								A1	18 912		17 603	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires		A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										36 649		25 892		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 690 556 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 851 034 euros et un total charges de 1 829 527 euros, dégageant ainsi un résultat de 21 507 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Christian ALINET
3, rue Maurras 13016 MARSEILLE
Tél. 04 96 45 00 15 Fax 04 96 15 00 30

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 16 105 €.

Le CICE a permis de financer des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement et de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	22 348					22 348
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 348					22 348
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	1 118 537		33 140		28 708	1 122 969
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	218 500					218 500
	Instal technique, matériel outillage industriels	487 610		38 741			526 351
	Instal., agencement, aménagement divers	87 769		2 070			89 839
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	90 451		1 909			92 360
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 002 867		75 860		28 708	2 050 019
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	251 000		69 000			320 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	251 000		69 000			320 000
TOTAL		2 276 215		144 860		28 708	2 392 367

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 767	2 500		21 267
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 767	2 500		21 267
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	459 255	47 627	12 498	494 384
	Instal technique, matériel outillage industriels	165 703	10 412		176 115
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	312 862	41 622		354 484
	Matériel de transport	44 953	9 521		54 474
	Matériel de bureau, mobilier	66 641	7 436		74 077
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 049 414	116 617	12 498	1 153 534
TOTAL		1 068 181	119 117	12 498	1 174 800

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal, technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2016
VALEUR D'ORIGINE					502 980	502 980
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				301 538	301 538
	Dotation exercice				71 854	71 854
	TOTAL				373 392	373 392
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				363 001	363 001
	Redevances Exercice				83 574	83 574
	TOTAL				446 575	446 575
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				83 574	83 574
	entre 1 et 5 ans				54 866	54 866
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				138 440	138 440
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				2	2
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				2	2
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

ANNEXE - Élément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	21 240		21 240	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	30 000	6 000	30 000	6 000
	Pour renouvellement des immobilisations	74 061	2 108		76 169
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	322 915	22 500		345 415
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	448 216	30 608	51 240	427 584
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		6 860		6 860
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		6 860		6 860
TOTAL GENERAL		448 216	37 468	51 240	434 444

Dont dotations
et reprises

{
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

18 500

30 000

18 968

21 240

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	320 000		320 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	69 246	69 246	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	13 788	13 788	
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 853	32 853	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	24 000	24 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 506	3 506	
	Charges constatées d'avances	26 793	26 793	
TOTAL DES CREANCES		490 185	170 185	320 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	49 505	49 505		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	61 924	26 036	35 888	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	7 720	7 720		
	Fournisseurs et comptes rattachés	155 572	155 572		
	Personnel et comptes rattachés	27 416	27 416		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 408	50 408		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 752	9 752		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 197	9 197		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	11 990	11 990		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	79 918	79 918		
TOTAL DES DETTES		463 403	427 515	35 888	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		175 203			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		24 850
Autres créances		24 850
SUBVENTIONS A RECEVOIR	24 000	
DEB.DIVERS PROD A RECEVOIR	373	
Compte n°51800000	477	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2016
Total des Charges à payer		136 834
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURRUS SUR EMPRUNTS</i>	30	30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS- FACT.NON PARVENUES</i>	96 326	96 326
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROVISIONNEE POUR CONGES</i> <i>CHARGES SUR CONGES PAYES</i> <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	27 416 11 973 1 086	40 477

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			26 793	26 793
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				26 793

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		79 918	79 918
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			79 918

ANNEXE 22

Compte 61553000 ENTRETIEN DES PANNES ET QUAI (du 01/01/2016 au 31/12/2016)

23 901.32

809.34

23 091.98

Date	Journal	LIBELLE	Contrepartie	Débit	Lt	Crédit	Solde
27/01/2016	AC 000	FACT 160137 DOUGLAS MARINE AMORTISS		2 902.55			2 902.55
16/02/2016	AC 000	FACT 160219 AC YACHTING 020158		49.80			2 952.35
17/02/2016	AC 000	FACT 160209 ART DU SOUDAGE MATS		850.00			3 802.35
29/02/2016	AC 000	FACT 160218 BALITRAND 60274633		125.92			3 928.27
07/03/2016	AC 000	FACT 160321 FARINA F030284		141.67			4 069.94
09/03/2016	AC 000	FACT 160320 ART DU SOUDAGE SUPPORTS		850.00			4 919.94
22/03/2016	AC 000	FACT 160312 A.POTHEAU RBT LEROY		81.29			5 001.23
22/03/2016	AC 000	FACT 160313 A.POTHEAU RBT LEROY		24.29			5 025.52
22/03/2016	AC 000	FACT 160323 REAL PUB NUMEROT°		267.30			5 292.82
22/03/2016	CA 000	M.BRICO	53000000	35.04			5 327.86
22/03/2016	CA 000	M.BRICO	53000000	56.87			5 384.73
29/03/2016	AC 000	FACT 160328 AC YACHTING 020556		86.50			5 471.23
11/03/2016	AC 000	FACT 160319 RIDINGS 034233		107.78			5 579.01
31/03/2016	AC 000	FACT 160322 RIDINGS 034232		19.18			5 598.19
29/04/2016	AC 000	FACT 160420 ART'OF REPAR° P2		1 386.00			6 984.19
4/05/2016	CA 000	SALABRE RBT	53000000	20.83			7 005.02
20/05/2016	AC 000	FACT 160518 DMI 109023 ELINGUE		510.24			7 515.26
25/05/2016	AC 000	FACT 160517 SEAWORKS PLANCHONS		1 600.00			9 115.26
1/06/2016	AC 000	FACT 160628 AC YACHTING F021292		61.30			9 176.56
3/06/2016	AC 000	FACT 160630 EUROFEU VERIF 100980355		809.34			9 985.90
28/06/2016	AC 000	FACT 160617 DEAL 33892 MANILLE CROC		452.60			10 438.50
0/06/2016	CA 001	MAISON EMPEREUR	53000000	41.50			10 480.00
0/06/2016	CA 001	BEAU RIVAGE	53000000	11.67			10 491.67
01/07/2016	AC 000	FACT 1607088 AC YACHTING PROTECT°		471.07			10 962.74
13/07/2016	AC 000	FACT 160712 CEDIA F2066 ELECT P4		338.40			11 301.14
3/07/2016	CA 000	BRICORAMA	53000000	57.82			11 358.96
26/07/2016	AC 000	FACT 160718 REAL PUB ADHESIFS		580.80			11 939.76
28/07/2016	AC 000	FACT 160717 DMI ELINGUES F109469		65.15			12 004.91
1/07/2016	AC 000	FACT 160729 URBAN NT PORTAILS		1 900.00			13 904.91
1/07/2016	CA 001	LUCIENNE DISTRIBUTION	53000000	5.85			13 910.76
06/08/2016	AC 000	FACT 160806 DANIEL DULAS F131		765.00			14 675.76
1/08/2016	AC 000	FACT 160829 EUROFEU 100996795		396.00			15 071.76
1/08/2016	CA 000	BRICORAMA	53000000	70.50			15 142.26
28/08/2016	AC 000	FACT 160824 CEDIA F2104 SECUR CHAUF		38.76			15 181.02
05/09/2016	AC 000	FACT 160917 AC YACHTING 022381		86.20			15 267.22
1/09/2016	AC 000	AVOI 160940 EUROFEU AV/100980355				150.34	15 116.88
01/09/2016	AC 000	FACT 160924 TES 12454 CABLES		817.20			15 934.08
30/09/2016	AC 000	FACT 160931 ART DU SOUDAGE SUPPORTS		1 275.00			17 209.08
1/09/2016	AC 000	FACT 160932 BALITRAND 60954767		89.44			17 298.52
1/09/2016	AC 000	FACT 160936 FERAUD 436917 P6		175.50			17 474.02
10/10/2016	AC 000	FACT 161023 AC YACHTING 022772		105.10			17 579.12
11/10/2016	AC 000	AVOI 161027 EUROFEU AV/100980355				659.00	16 920.12
11/10/2016	AC 000	FACT 161011 RIDINGS 035661		646.46			17 566.58
14/10/2016	AC 000	FACT 161026 EUROFEU VERIF 101017540		659.00			18 225.58
14/10/2016	AC 000	FACT 161032 FERAUD 438325		1 035.00			19 260.58
21/10/2016	AC 000	FACT 161037 L.GARITO RBT OUTILL		226.53			19 487.11
11/11/2016	AC 000	FACT 161123 AC YACHTING 022997		163.60			19 650.71
29/11/2016	CA 001	M. BRICO	53000000	2.08			19 652.79
21/11/2016	CA 001	M. BRICO	53000000	20.25			19 673.04
31/11/2016	AC 000	FACT 161124 BALITRAND 61178124		392.09			20 065.13
02/12/2016	AC 000	FACT 161228 TEP HUILES NOIRES		220.00			20 285.13
31/12/2016	AC 000	FACT 161230 BALITRAND 89344		1 015.97			21 301.10

Dossier : 009703

PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Edité le 28/03/2017 à 11:11

QUAI DE RIVE NEUVE

Page : 2

PAVILLON FLOTTANT

13007 MARSEILLE

Compte 61553000 ENTRETIEN DES PANNES ET QUAI (du 01/01/2016 au 31/12/2016)

Date	Journal	LIBELLE	Contrepartie	Débit	Lt	Crédit	Solde
31/12/2016	AC 000	FACT 161231 DERD 482654		57.30			21 358.40
Total des mouvements				22 167.74		809.34	21 358.40

Compte 61554000 ENTRETIEN DES MOUILLAGES (du 01/01/2016 au 31/12/2016)

15 609.63

0.00

15 609.63

Date	Journal	LIBELLE	Contrepartie	Débit	Lt	Crédit	Solde
15/01/2016	AC 000	FACT 160117 SMS F160106	90904000	142.41			142.41
10/02/2016	AC 000	FACT 160216 SMS F160208	90904000	299.25			441.66
31/03/2016	AC 000	FACT 160324 SMS 160311	90904000	568.98			1 010.64
31/03/2016	AC 000	FACT 160325 SMS 160314	90904000	752.21			1 762.85
26/05/2016	AC 000	FACT 160519 SMS F160511	90904000	598.62			2 361.47
23/06/2016	AC 000	FACT 160626 SEAWORKS REPRISE MOUILL		5 000.00			7 361.47
28/06/2016	AC 000	FACT 160622 SEAWORKS MOUILL P6		4 200.00			11 561.47
30/06/2016	AC 000	FACT 160623 D.DULAS F128 P4-5		765.00			12 326.47
20/07/2016	AC 000	FACT 160715 SMS 160713	90904000	405.56			12 732.03
12/08/2016	AC 000	FACT 160830 SMS 160801	90904000	1 059.43			13 791.46
15/09/2016	AC 000	FACT 160912 SMS 160905	90904000	486.40			14 277.86
16/10/2016	AC 000	FACT 161008 SMS 161005	90904000	716.07			14 993.93
18/11/2016	AC 000	FACT 161106 SMS F161106	90904000	266.76			15 260.69
Total des mouvements				15 260.69		0.00	15 260.69

Compte 61555000 ENTRETIEN DES ENGINS ET DU MAT (du 01/01/2016 au 31/12/2016)

4 801.85

0.00

4 801.85

Date	Journal	LIBELLE	Contrepartie	Débit	Lt	Crédit	Solde
11/03/2016	AC 000	FACT 160307 VDPI MAINTENANCE ESTACA		785.00			785.00
30/06/2016	CA 001	M.BRICO	53000000	28.96			813.96
14/09/2016	AC 000	FACT 160918 APAVE 2016220524 VERIF	90011500	384.15			1 198.11
15/09/2016	CA 001	M. BRICO	53000000	32.04			1 230.15
04/10/2016	AC 000	FACT 161038 VDPI MAINT POTENCE		685.00			1 915.15
25/10/2016	AC 000	FACT 161031 MECANOREM 1700959		84.14			1 999.29
31/10/2016	AC 000	FACT 161029 DERD 478689		356.77			2 356.06
31/10/2016	AC 000	FACT 161030 BALITRAND 61066285		219.35			2 575.41
02/11/2016	AC 000	FACT 161108 DMI 110190 ELINGUES		282.84			2 858.25
14/11/2016	AC 000	FACT 161117 HR LEVAGES 11009		400.00			3 258.25
30/11/2016	AC 000	FACT 161118 DERD 481320		297.43			3 555.68
08/12/2016	AC 000	FACT 161232 HERVIEU ROULETTES BERS		660.24			4 215.92
14/12/2016	AC 000	FACT 161225 L.GARITO RBT SUSPENSION		100.00			4 315.92
Total des mouvements				4 315.92		0.00	4 315.92

ANNEXE 23

BALANCE GENERALE EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Numéro	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
11000000	REPORT A NOUVEAU			
	Total classe 11		397 232,18	- 397 232,18
12000000	RESULTAT EN INSTANCE AFFECT°		397 232,18	397 232,18
	Total classe 12	37 701,63	37 701,63	
15110000	PROVISION LITIGE	37 701,63	37 701,63	
15150000	PROVISIONS POUR REPARATIONS	10 620,00	10 620,00	
15500000	PROVISION POUR IMPOTS		70 414,74	- 70 414,74
15600000	PROV RENOUVELLEMENT IMMOB	30 000,00	36 000,00	- 6 000,00
	Total classe 15		76 168,86	- 76 168,86
16410000	PRET ALLONGEMENT PANNES	40 620,00	193 203,60	- 152 583,60
16884000	INTERETS COURUS	21 093,50	82 986,66	- 61 893,16
	Total classe 16		30,43	- 30,43
18110100	COMPTE DE LIAISON CLUB / PORT	21 093,50	83 017,09	- 61 923,59
18144500	COMPTE LIAISON TVA	570 335,71	314 053,05	- 256 282,66
	Total classe 18	382 255,89	8 428,00	373 827,89
	Total classe 1	952 591,60	322 481,05	630 110,55
20500000	LOGICIELS	1 052 006,73	1 033 635,55	18 371,18
	Total classe 20	13 454,96		13 454,96
21380000	OUVRAGES ET CONSTRUCTIONS	13 454,96		13 454,96
21380900	OUVR.ET CONSTR. BIENS RETOUR	2 718,00		2 718,00
21381000	CRED.RACHAT BIENS DE RETOUR	7 196,35		7 196,35
21382000	PANNE 3	24 048,00		24 048,00
21383000	PANNE 5	104 611,97		104 611,97
21384000	PANNE 6	132 669,00	9 075,10	123 593,90
21385000	PANNE 4	106 705,92	6 395,50	100 310,42
21386000	PANNE 1	10 111,00		10 111,00
21387000	PANNE 2	10 788,33	4 350,00	6 438,33
21388000	PANNE 8	73 327,34		73 327,34
21388500	PANNE 7	12 211,33		12 211,33
21389000	QUAI - PANNE VOILIERS TRADITIO	328,34		328,34
21530000	MATERIEL TECHNIQUE DSP	53 092,49	8 887,40	44 205,09
21530900	MAT TECH BIENS DE RETOUR SNM	105 739,52		105 739,52
21541000	MATERIEL DSP	16 451,71		16 451,71
21810000	AGENCETS AMENAGETS INSTALL°	24 861,23		24 861,23
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	51 171,28		51 171,28
	Total classe 21	27 586,73		27 586,73
28050000	AMORT DES LOGICIELS	763 618,54	28 708,00	734 910,54
28138000	AMORT OUVRAGES ET CONSTRUCT		13 454,96	- 13 454,96
28138090	AMORT OUV. CONST.BIENS RETOUR		2 051,00	- 2 051,00
28138100	AMORTISSEMENT BIENS DE RETOUR		7 196,35	- 7 196,35
28138200	AMORTISSEMENT PANNE 3		24 048,00	- 24 048,00
28138300	AMORTISSEMENT PANNE 5		78 095,23	- 78 095,23
28138400	AMORTISSEMENT PANNE 6	3 749,00	56 958,99	- 53 209,99
28138500	AMORTISSEMENT PANNE 4	2 713,00	46 362,00	- 43 649,00
28138600	AMORTISSEMENT PANNE 1		3 311,00	- 3 311,00
28138700	AMORTISSEMENT PANNE 2	1 848,00	4 730,33	- 2 882,33
28138800	AMORTISSEMENT PANNE 8		64 767,34	- 64 767,34
28138850	AMORTISSEMENT PANNE 7		5 267,33	- 5 267,33
28138900	AMORT QUAI PANNE VOILIERS TRAD		328,34	- 328,34
28153000	AMORTISSEMENT MATERIEL	4 188,00	12 472,00	- 8 284,00
			84 001,21	- 84 001,21

BALANCE GENERALE EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Numéro	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
28153090	AMORT MAT.TECH.BIENS RETOUR		16 451,71	- 16 451,71
28154100	AMORTISSEMENT MATERIEL DSP		22 246,23	- 22 246,23
28181000	AMORT AGENCTS ET INSTALLATIONS		32 639,00	- 32 639,00
28183000	AMORT MATERIEL DE BUREAU		22 685,87	- 22 685,87
	Total classe 28	12 498,00	497 066,89	- 484 568,89
	Total classe 2	789 571,50	525 774,89	263 796,61
40100000	COLLECTIF FOURNISSEURS	1 232 728,91	1 252 199,19	- 19 470,28
40810000	FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUE	96 517,48	183 750,83	- 87 233,35
	Total classe 40	1 329 246,39	1 435 950,02	- 106 703,63
41000000	COLLECTIF MEMBRES TITULAIRES	41 543,04	41 543,04	
41100000	COLLECTIF MEMBRES SUPPORTERS	1 789 986,10	1 748 358,32	41 627,78
	Total classe 41	1 831 529,14	1 789 901,36	41 627,78
42100100	REMUNERATIONS DUES	224 751,63	224 751,63	
42500000	AVANCE SUR SALAIRE	6 848,00	6 848,00	
42700000	OPPOSITION/SAISIE SUR SALAIRES	511,00	511,00	
42820000	DETTE PROVISIONNEE POUR CONGES	668,00	21 431,00	- 20 763,00
	Total classe 42	232 778,63	253 541,63	- 20 763,00
43100100	URSSAF A PAYER	226 850,52	256 857,75	- 30 007,23
43700100	ASSEDIC A PAYER	21 820,68	21 820,68	
43700200	CIRRSSE PREMIALIANCE	55 820,35	60 494,44	- 4 674,09
43700300	CAVCIC	6 622,00	7 634,00	- 1 012,00
43700400	MUTUELLE VAUBAN	18 605,36	21 344,78	- 2 739,42
43820000	CHARGES SUR CONGES PAYES	301,00	9 284,00	- 8 983,00
	Total classe 43	330 019,91	377 435,65	- 47 415,74
44400000	ETAT IS	44 124,00	30 336,00	13 788,00
44551000	TVA A PAYER	261 516,00	261 516,00	
44562000	TVA/IMMOBILISATIONS	15 039,59	14 942,59	97,00
44564010	TVA PREST SERVICES JANVIER	1 980,70	1 977,85	2,85
44564020	TVA PRESTAT° SERVICES FEVRIER	1 195,44	1 195,44	
44564030	TVA/PRESTATIONS SERVICES MARS			
44564040	TVA /PRESTAT° SERVICES AVRIL	576,23	576,23	
44564050	TVA /PRESTATIONS SERVICES MAI	1 236,42	1 236,42	
44564060	TVA S/PREST DE SERVICE JUIN	1 620,18	1 620,18	
44564090	TVA PRESTATIONS SERVICES SEPT	3 649,40	3 649,40	
44564100	TVA/PRESTATIONS SERV. OCTOBRE	976,36	976,36	
44564110	TVA/PRESTAT° SERVICES NOVEMBRE	164,66	164,66	
44564120	TVA/PRESTAT° SERVICES DECEMBRE	314,42	314,42	
44565000	TVA DEDUCTIBLE TAUX REDUIT	870,86	870,86	
44566000	TVA/BIENS ET SERVICES COMPTANT	99 933,25	98 011,15	1 922,10
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER	29 701,00	1 960,00	27 741,00
44571030	TVA COLLECTEE 20%	451 403,22	489 413,65	- 38 010,43
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	9 516,75	5 503,95	4 012,80
44700400	TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	2 175,64	4 412,00	- 2 236,36
44700500	FORMATION PROFESS. A PAYER	5 586,79	11 460,98	- 5 874,19
44860000	ETAT - CHARGES A PAYER	1 113,12	2 199,60	- 1 086,48
	Total classe 44	932 694,03	932 337,74	356,29
46700000	DEBITEURS/CREDITEURS DIVERS	2 070,08	2 068,78	1,30
46701000	GILLES FOREST REMBTS ET FRAIS	439,10	439,10	
46740400	YACHT MOTOR CLUB	28 732,80	28 732,80	
	Total classe 46	31 241,98	31 240,68	1,30

BALANCE GENERALE EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Numéro	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
47100000	COMPTE D'ATTENTE			
	Total classe 47	48,05	48,05	
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	48,05	48,05	
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20 193,07	5 663,32	14 529,75
	Total classe 48	103 354,72	179 718,05	- 76 363,33
	Total classe 4	123 547,79	185 381,37	61 833,58
50811300	BMM ASSOCIATION PLUS	4 811 105,92	5 005 836,50	- 194 730,58
	Total classe 50	2 588 509,66	2 588 509,66	
51120000	CHEQUES A ENCAISSER	2 588 509,66	2 588 509,66	
51200201	LIVRET FIDELIS ASSOCIATION	130 731,57	130 731,57	
51200202	LIVRET ASSOCIATION PLUS BMM	504 771,25	504 000,00	771,25
51200500	B M M PORT DSP	351 131,92	350 000,00	1 131,92
51200600	B.P.P.C. - PORT DSP	1 987 701,36	2 036 512,48	- 48 811,12
51800000	INTERETS COURUS	922 851,36	919 708,75	3 142,61
	Total classe 51	1 609,31	1 131,92	477,39
53000000	CAISSE	3 898 796,77	3 942 084,72	- 43 287,95
53100000	CAISSE PAR ECOLE DE VOILE	9 883,63	9 883,63	
53200000	CAISSE PAR REGATES	4 441,98	4 441,98	
	Total classe 53	162,21	162,21	
58000000	VIREMENTS INTERNES	14 487,82	14 487,82	
	Total classe 58	1 834 338,34	1 834 338,34	
	Total classe 5	1 834 338,34	1 834 338,34	
	COMPTES DE BILAN	8 336 132,59	8 379 420,54	- 43 287,95
60400000	REGATES / CPTEES LIES SUBV°	14 988 816,74	14 944 667,48	44 149,26
	Total classe 604	438 892,58	60 000,00	378 892,58
60611000	EAU	438 892,58	60 000,00	378 892,58
60612000	EDF	11 475,25	4 246,99	7 228,26
60631000	PETIT MATERIEL SERV. GNRX 20%	41 572,72	5 447,24	36 125,48
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES IM	1 843,86		1 843,86
60650000	VETEMENTS DE TRAVAIL	3 499,75	78,88	3 420,87
60685000	AUTRES FOURNITURES 10%	911,75		911,75
	Total classe 606			
	Total classe 60	59 303,33	9 773,11	49 530,22
61110000	REFACTURATION HALAGES	498 195,91	69 773,11	428 422,80
	Total classe 611	1 535,00		1 535,00
61220000	CREDIT BAIL PANNES	1 535,00		1 535,00
	Total classe 612	67 945,68		67 945,68
61300000	MISE A DISPOSITION PAVILLON	67 945,68		67 945,68
61350000	LOCATION MAT DE BUREAU	24 000,00		24 000,00
61350100	LOCATION MATERIEL ORANGE	3 921,90		3 921,90
61351000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	1 955,40		1 955,40
	Total classe 613	2 387,53		2 387,53
61553000	ENTRETIEN DES PANNES ET QUAI	32 264,83		32 264,83
61554000	ENTRETIEN DES MOUILLAGES	22 167,74	809,34	21 358,40
61554500	GROS ENTRETIEN	15 260,69		15 260,69
61555000	ENTRETIEN DES ENGINS ET DU MAT			
61556000	ENTRETIEN DIVERS	4 315,92		4 315,92
61557000	ENTRETIEN ENVIRONNEMENT	1 120,00		1 120,00
61558000	ENTRETIEN ZODIAC			
61560000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	184,06		184,06
		13 565,42	3 688,52	9 876,90

BALANCE GENERALE EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Numéro	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
	Total classe 615	56 613,83	4 497,86	52 115,97
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	11 332,70	6 358,39	4 974,31
61650000	ASSURANCE RC	7 902,40	3 951,20	3 951,20
	Total classe 616	19 235,10	10 309,59	8 925,51
61700000	ETUDES ET RECHERCHES	1 026,50		1 026,50
	Total classe 617	1 026,50		1 026,50
	Total classe 61	178 620,94	14 807,45	163 813,49
62100000	GARDIENNAGE EXTERIEUR	90 065,02	10 444,77	79 620,25
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	20 806,70	10 403,35	10 403,35
	Total classe 621	110 871,72	20 848,12	90 023,60
62260000	HONORAIRES DES CONSEILS	21 111,10	4 000,00	17 111,10
62261000	HONORAIRES COMMISSAIRE CPTES	16 600,00	8 300,00	8 300,00
	Total classe 622	37 711,10	12 300,00	25 411,10
62310000	PUBLICITE ET COMMUNICATIONS	4 500,00	4 500,00	
	Total classe 623	4 500,00	4 500,00	
62510000	FRAIS DEPLACEMENTS 20%	94,23		94,23
62511000	FRAIS DEPLACEMENTS EXO	1 093,70		1 093,70
62512000	FRAIS HEBERG/RESTAUR° 10%	251,51		251,51
62570000	RECEPTIONS BUREAU COMM° 20%	2 876,36	300,00	2 576,36
62571000	RECEPTIONS BUREAU COMM° 10%	121,82	300,00	178,18
	Total classe 625	4 437,62	600,00	3 837,62
62600000	FRAIS POSTAUX	8 640,16	1 177,97	7 462,19
62605000	LA POSTE SERVICE COLLECTE 20%	1 120,50		1 120,50
62620000	TELEPHONE BUR.FR TELECOM	4 948,99		4 948,99
62640000	SFR TELEPHONE PORTABLE	154,69		154,69
62650000	ORANGE TELEPHONE PORTABLE	374,48		374,48
	Total classe 626	15 238,82	1 177,97	14 060,85
62750000	SERVICES BANCAIRES	504,91	36,48	468,43
	Total classe 627	504,91	36,48	468,43
62850000	FRAIS DE FORMATION	413,81		413,81
	Total classe 628	413,81		413,81
	Total classe 62	173 677,98	39 462,57	134 215,41
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	3 678,66	2 225,50	1 453,16
	Total classe 631	3 678,66	2 225,50	1 453,16
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE	7 442,59	373,29	7 069,30
	Total classe 633	7 442,59	373,29	7 069,30
63511000	CET	3 116,00		3 116,00
63580000	AUTRES DROITS	3 708,92		3 708,92
	Total classe 635	6 824,92		6 824,92
	Total classe 63	17 946,17	2 598,79	15 347,38
64110000	SALAIRES BUREAU	114 740,67		114 740,67
64111000	SALAIRES TECHNICIEN	28 436,33	7 109,08	21 327,25
64112000	SALAIRES GARDIENS	89 248,68		89 248,68
64114000	SALAIRE TECHNICIEN			
64120000	VARIATION PROVISION SUR CP	1 436,00	668,00	768,00
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	10 620,00		10 620,00
64190000	INDEMNITES JOURNALIERES	399,84	399,84	
	Total classe 641	244 881,52	8 176,92	236 704,60
64510200	URSSAF PATRONAL	60 306,31	2 540,34	57 765,97
64512000	VARIATION CHARGES SUR CP	574,00	301,00	273,00

BALANCE GENERALE EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Numéro	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
64530100	COTISATION CAVCIC	3 184,86		3 184,86
64530200	COTISATION CIRSE	17 119,47	629,60	16 489,87
64530300	COTISATION MUTUELLE VAUBAN	4 056,89	186,71	3 870,18
64540000	COTISATIONS AUX ASSEDIC	9 845,27	296,00	9 549,27
64580000	CHARGES SOCIALES- AUTRES ORG.	1 086,75		1 086,75
	Total classe 645	96 173,55	3 953,65	92 219,90
64750000	MEDECINE TRAVAIL/PHARMACIE	990,00		990,00
64750100	TICKETS RESTAURANT	9 368,00	3 164,00	6 204,00
64790000	CICE		9 989,00	- 9 989,00
	Total classe 647	10 358,00	13 153,00	- 2 795,00
	Total classe 64	951 413,07	25 283,57	326 129,50
65400000	CREANCES IRRECOUVRABLES	4 684,80		4 684,80
	Total classe 654	4 684,80		4 684,80
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	1 309,18		1 309,18
	Total classe 658	1 309,18		1 309,18
	Total classe 65	5 993,98		5 993,98
66110000	INTERETS EMPRUNTS BMM001600201	2 261,41		2 261,41
	Total classe 661	2 261,41		2 261,41
	Total classe 66	2 261,41		2 261,41
67120000	CHARGES EXCEPTIONN. - PENALITE			
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 300,00		1 300,00
	Total classe 671	1 300,00		1 300,00
67500000	VNC IMMO CEDEES	16 210,00		16 210,00
	Total classe 675	16 210,00		16 210,00
	Total classe 67	17 510,00		17 510,00
68112000	DOTATIONS BIENS DE RETOUR	45 144,00		45 144,00
68150000	DOTATIONS PROVISIONS EXPLOITAT	18 500,00		18 500,00
	Total classe 681	63 644,00		63 644,00
68720000	DOT° AUX PROV REGLEMENTEES	2 108,00		2 108,00
	Total classe 687	2 108,00		2 108,00
	Total classe 68	65 752,00		65 752,00
69500000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 029,00		6 029,00
	Total classe 695	6 029,00		6 029,00
	Total classe 69	6 029,00		6 029,00
	Total classe 6	1 317 400,46	151 925,49	1 165 474,97
70602000	HALAGE QUADRAFACT		676,67	- 676,67
70602050	HALAGES TVA 20%	641,66	12 013,03	- 11 371,37
70602100	PASSAGERS	82 295,68	121 377,71	- 39 082,03
70602150	PASSAGER Futur Membre	83 162,31	248 316,34	- 165 154,03
70621000	COTISATION CLUB SNM	121 500,00	121 500,00	
70621100	REDEVANCE DE BASE USAGER SNM	21 100,79	713 685,94	- 692 585,15
70621200	REDEVANCE COMPLEMENTAIRE SNM	1 650,00	62 032,01	- 60 382,01
70621300	COTISATION MEMBRE ACTIF	4 200,00	4 200,00	
70625000	DROITS ENTREE MEMBRES TVA	7 400,00	7 400,00	
70641100	REDEVANCE DE BASE USAGER YMC	1 229,94	135 894,45	- 134 664,51
70641200	REDEVANCE COMPLEMENTAIRE YMC	150,00	15 195,00	- 15 045,00
70660100	LICENCES REGATES EXO	159,60	159,60	
70661100	REDEVANCE DE BASE USAGER CRIEE	3 695,62	24 089,94	- 20 394,32
70661200	REDEVANCE COMPLEMENTAIRE CRIEE	450,00	3 300,00	- 2 850,00
70682000	FRAIS DE DOSSIER TVA 20%	3 948,33	9 888,33	- 5 940,00

BALANCE GENERALE EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Numéro	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
	Total classe 706	331 583,93	1 479 729,02	- 1 148 145,09
70800000		4 900,00	4 900,00	
70830000	PDTS ACT.ANNEXES-LOCATIONS		2 400,00	- 2 400,00
	Total classe 708	4 900,00	7 300,00	- 2 400,00
	Total classe 70	336 483,93	1 487 029,02	- 1 150 545,09
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION		159,25	- 159,25
	Total classe 758		159,25	- 159,25
	Total classe 75		159,25	- 159,25
76800000	PRODUITS FINANCIERS	1 131,92	2 309,77	- 1 177,85
	Total classe 768	1 131,92	2 309,77	- 1 177,85
	Total classe 76	1 131,92	2 309,77	- 1 177,85
78150000	REPRISE PROV SUR CHARGES		30 000,00	- 30 000,00
	Total classe 781		30 000,00	- 30 000,00
78750000	REPRISE PORV P/IMPOT		10 620,00	- 10 620,00
	Total classe 787		10 620,00	- 10 620,00
	Total classe 78		40 620,00	- 40 620,00
79100000	TRANSFERT DE CHARGES		14 000,04	- 14 000,04
79103000	TRANSFERT DE CHARGE EXO TR		3 122,00	- 3 122,00
	Total classe 791		17 122,04	- 17 122,04
	Total classe 79		17 122,04	- 17 122,04
	Total classe 7	337 615,85	1 547 240,08	- 1 209 624,23
	COMPTES DE RESULTAT	1 655 016,31	1 699 165,57	- 44 149,26
	TOTAL GENERAL	16 643 833,05	16 643 833,05	

ANNEXE 24

VENTILATION DES RECETTES - EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Numéro	Intitulé	Solde
70602000	HALAGE QUADRAFACT	- 676,67
70602050	HALAGES TVA 20%	- 11 371,37
70602100	PASSAGERS	- 39 082,03
70602150	PASSAGER Futur Membre	- 165 154,03
70621000	COTISATION CLUB SNM	
70621100	REDEVANCE DE BASE USAGER SNM	- 692 585,15
70621200	REDEVANCE COMPLEMENTAIRE SNM	- 60 382,01
70621300	COTISATION MEMBRE ACTIF	
70625000	DROITS ENTREE MEMBRES TVA	
70641100	REDEVANCE DE BASE USAGER YMC	- 134 664,51
70641200	REDEVANCE COMPLEMENTAIRE YMC	- 15 045,00
70660100	LICENCES REGATES EXO	
70661100	REDEVANCE DE BASE USAGER CRIEE	- 20 394,32
70661200	REDEVANCE COMPLEMENTAIRE CRIEE	- 2 850,00
70682000	FRAIS DE DOSSIER TVA 20%	- 5 940,00
	Total classe 706	- 1 148 145,09
70830000	PDTS ACT.ANNEXES-LOCATIONS	- 2 400,00
	Total classe 708	- 2 400,00
	Total classe 70	- 1 150 545,09
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	- 159,25
	Total classe 758	- 159,25
	Total classe 75	- 159,25
76800000	PRODUITS FINANCIERS	- 1 177,85
	Total classe 768	- 1 177,85
	Total classe 76	- 1 177,85
78150000	REPRISE PROV SUR CHARGES	- 30 000,00
	Total classe 781	- 30 000,00
78750000	REPRISE PORV P/IMPOT	- 10 620,00
	Total classe 787	- 10 620,00
	Total classe 78	- 40 620,00
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	- 14 000,04
79103000	TRANSFERT DE CHARGE EXO TR	- 3 122,00
	Total classe 791	- 17 122,04
	Total classe 79	- 17 122,04
	Total classe 7	- 1 209 624,23

ANNEXE 25

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Immo.	Intitulé	Date Acq	Montant HT	Amor. Antérieur	Amort. Exo. HT	Total Amort.	Val. Résiduelle	Date Ces.
00003000	LOGICIELS QUADRATUS	01/01/07	2025	2025				
	90005000 QUADRATUS					2025		
00118000	REPLACEMENT SAUVEGARDE	31/03/10	999,96	999,96		999,96		
	90005000 QUADRATUS							
00128000	SITE WEB	11/01/10	3830	3830		3830		
00131000	LOGICIEL ALIZEE 700 +	14/03/11	6600	6600		6600		
	90011010 ALIZEE							
	Totaux compte : 20500000		13454,96	13454,96		13454,96		
00110000	RALLONGES DE QUAI AVEC SYSTEME	18/06/09	2718	1779	272	2051	667	
	90011600 ART DE LA MARINE ADL							
	Totaux compte : 21380000		2718	1779	272	2051	667	
00021000	PONTON FLOTTANT	26/03/01	5229,35	5229,35		5229,35		
	90613000 PORALU MARINE							
00027000	SONO ECLAIR ARMOIRE ELECTRIQUE	20/07/01	1967	1967		1967		
	Totaux compte : 21380900		7196,35	7196,35		7196,35		
00032000	IMMOBILISATIONS YMC	01/01/07	24048	24048		24048		
	Totaux compte : 21381000		24048	24048		24048		
00007000	PANNE 3	11/12/07	55121,22	44410,23	5513	49923,23	5197,99	
	90320000 MASSILIA MARINE							
00008000	COMPLEMENT PANNE 3	31/12/07	2550	2040	255	2295	255	
	90320000 MASSILIA MARINE							
00033000	REALISATION ELECTRIQUE ET	03/01/08	9894	3957	495	4452	5442	
00034000	DESTRUCTION CORPS MORT BETON	26/03/08	1013	396	51	447	566	
00035000	BORNES PANNE 3	01/05/08	11473,75	4404	574	4978	6495,75	
00092000	CATWAYS BOUTS DE PANNES	17/07/08	14460	14460		14460		
	90320000 MASSILIA MARINE							
00152000	REPLACEMENT 80M DE CHAINE	14/12/13	10100	1035	505	1540	8560	
	90361000 MSE INDUSTRIES							
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21382000		104611,97	70702,23	7393	78095,23	26516,74	
00037000	REALISATION ELECTRIQUE ET	25/01/08	11447,50	4546	573	5119	6328,50	
00038000	BORNES POLYESTER	30/01/08	8655	3430	433	3863	4792	
00039000	REPLACEMENT PANNE 5	20/03/08	81805,98	31854	4091	35945	45860,98	
00040000	DESTRUCTION CORPS MORT	26/03/08	1013	396	51	447	566	
00041000	PORTILLON ACCES PANNE	11/07/08	6395,50	2393	320	2713	3682,50	
	Rebut		-6395,50			-2713	-3682,50	31/12/16
00077000	PASSERELLE PANNE 5	04/02/05	2632,99	2632,99		2632,99		
00095000	COMPLEMENT D'AMARRAGE	31/07/08	7384,70	2746	370	3116	4268,70	
	90611700 PHAROCEA							
00096000	POSITIONNEMENT ANCRE	14/09/08	1834,80	672	92	764	1070,80	
	90611700 PHAROCEA							
00097000	CHAINES PANNE 5	03/10/08	2679,60	972	64	1036	1643,60	
	90611700 PHAROCEA							
	Rebut		-2679,60			-1036	-1643,60	23/06/16
00098000	POLYCARBONATE INCOLRE	27/10/08	1659,78	597	83	680	979,78	
	90690000 QUIDELEC							
00164000	MOUILLAGES BATEAUX ECOLE	10/08/16	4250		336	336	3914	
	90912900 SEAWORKS							
	DEROGATOIRE							
00167000	CHAINE MERE EV ENTRE PANNES	23/06/16	2910,15		307	307	2603,15	
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21383000		123593,90	50238,99	6720	53209,99	70383,91	
00044000	QUIDELEC	28/01/08	3168,30	1260	159	1419	1749,30	
00045000	REALISATION ELECTRIQUE ET	04/07/08	8153,19	3059	408	3467	4686,19	
00046000	REPLACEMENT PANNE	15/04/08	84589,88	32635	4230	36865	47724,88	
	90320000 MASSILIA MARINE							
00047000	CREATION 6 MOUILLAGES	12/05/08	1392,80	535	70	605	787,80	
	90904000 SOUS MARINE SERVICES							
00048000	BORNES	03/06/08	2446,25	933	123	1056	1390,25	
00049000	PORTILLON ACCES	11/07/08	6395,50	2393	320	2713	3682,50	
	Rebut		-6395,50			-2713	-3682,50	31/12/16
00093000	SUPPORTS DE CABLES	17/07/08	560	209	28	237	323	
	90320000 MASSILIA MARINE							

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Immo.	Intitulé	Date Acq	Montant HT	Amor. Antérieur	Amort. Exo. HT	Total Amort.	Val. Résiduelle	Date Ces.
	Totaux compte : 21384000		100310,42	41024	5338	43649	56661,42	
00052000	ALLONGEMENT PANNE	15/04/08	7211	2785	361	3146	4065	
00168000	CONTRE PANNE ENTRE PANNE 4 E	08/06/16	2900		165	165	2735	
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21385000		10111	2785	526	3311	6800	
00053000	SOCLES BETON	13/06/08	960	363	48	411	549	
00054000	PORTILLON ACCES	11/07/08	4350	1630	218	1848	2502	
	Rebut		-4350			-1848	-2502	31/12/16
00090000	PHAROECA DEPLACEMENT	24/09/08	885,28	328	45	373	512,28	
00091000	BUREAU ETUDES DEP PASSERELLE	25/09/08	4264,72	1556	214	1770	2494,72	
00134000	POTEAU SUPPORT POUR NUMERO	14/09/11	328,33	284	44,33	328,33		
	90011600 ART DE LA MARINE ADL							
	Totaux compte : 21386000		6438,33	4161	569,33	2882,33	3556	
00074000	PANNE2	16/03/04	63227,34	63227,34		63227,34		
	90613000 PORALU MARINE							
00153000	REMPLACEMENT 80M DE CHAINE	14/12/13	10100	1035	505	1540	8560	
	90361000 MSE INDUSTRIES							
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21387000		73327,34	64262,34	505	64767,34	8560	
00107000	PANNE 8 PONTON FLOTTANT	09/04/09	3100	1044	155	1199	1901	
	90027000 BUREAU D'ETUDES NAV							
00136000	POTEAU SUPPORT POUR NUMERO	14/09/11	328,33	284	44,33	328,33		
	90011600 ART DE LA MARINE ADL							
00142000	PONTON EXTREMITE + EXTENSION	30/09/12	8783	2861	879	3740	5043	
	90361000 MSE INDUSTRIES							
	Totaux compte : 21388000		12211,33	4189	1078,33	5267,33	6944	
00135000	POTEAU SUPPORT POUR NUMERO	14/09/11	328,34	284	44,34	328,34		
	90011600 ART DE LA MARINE ADL							
	Totaux compte : 21388500		328,34	284	44,34	328,34		
00111000	PORALU - APPONTEMENT, ANCRA	30/06/09	9997,40	3254	500	3754	6243,40	
	90613000 PORALU MARINE							
00139000	QUAI CLOTURE PLANCHER POTEAU	06/02/12	4970	1939	94	2033	2937	
	90060500 FERDALU							
	Rebut		-4970			-2033	-2937	10/03/16
00151000	MOILLAGES VIUX GREMENTS	31/08/13	3917,40	1833	322	2155	1762,40	
	DEROGATOIRE							
	Rebut		-3917,40			-2155	-1762,40	30/05/16
00159000	SECURISATION PANNE TRADITION	11/03/15	11127,69	903	1113	2016	9111,69	
	DEROGATOIRE							
00163000	CREATION MOUILLAGES - 45M DE	30/05/16	11000		1302	1302	9698	
	90912900 SEAWORKS							
	DEROGATOIRE							
00165000	CREATION LIGNE DE MOUILLAGES	08/06/16	7100		806	806	6294	
	DEROGATOIRE							
00169000	AMARRAGES PNTON SNM PANNE	10/03/16	4980		406	406	4574	
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21389000		44205,09	7929	4543	8284	35921,09	
00004000	RAIL DE GUIDAGE MODIF CHARIO	31/03/07	59150	59150		59150		
00006000	PASSERELLE PANNE4	06/03/07	1797	1587,25	180	1767,25	29,75	
	90613000 PORALU MARINE							
00009000	HAUT PARLEUR EXTERIEUR	30/05/08	1625	1549	76	1625		
00010000	COLLECTEUR D'HUILE	11/06/08	4738	4738		4738		
00099000	STATION METEO	31/07/08	1305,85	1305,85		1305,85		
	90032320 CLASSIC WORKS							
00100000	COFFRE GAZ	07/11/08	2278,11	2278,11		2278,11		
	90051000 E M T ENT.MACONNERI							
00132000	3 POTEAUX BORNES WIFI	01/01/11	2060	1290	258	1548	512	
00133000	DISJONCTEUR ET COMPTEUR	11/03/11	7488,60	4508	937	5445	2043,60	
00148000	PALONNIER EN CROIX ET ELINGUE	31/01/13	6724,16	3925	1345	5270	1454,16	
	90033910 DMI DIFFUSION MATER							
	DEROGATOIRE							
00170000	DYNAMOMETRE S/ENGIN DELEVA	23/09/16	2425		133	133	2292	
	DEROGATOIRE							

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Immo.	Intitulé	Date Acq	Montant HT	Amor.Antérieur	Amort.Exo.HT	Total Amort.	Val.Résiduelle	Date Ces.
00171000	MECANOREM FINITION BER ENGIN	29/07/16	1911,90		164	164	1747,90	
	DEROGATOIRE							
00172000	MECANOREM BR REGLABLE	30/06/16	1162		118	118	1044	
	DEROGATOIRE							
00173000	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	26/10/16	6034,18		222	222	5812,18	
	90013900 AUTODISTRIBUTION FA							
	DEROGATOIRE							
00174000	COMPLEMENT NETTOYEUR HAUT	16/11/16	444,72		12	12	432,72	
	90013900 AUTODISTRIBUTION FA							
	DEROGATOIRE							
00176000	PALONNIER	31/10/16	6595		225	225	6370	
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21530000		105739,52	80331,21	3670	84001,21	21738,31	
00060000	GROUPE RSA / ACHAT BERS	11/07/01	1188,96	1188,96		1188,96		
00064000	EXTINCTEURS	21/06/02	653,99	653,99		653,99		
	90934000 SICLI							
00066000	ENSEIGNES	26/08/02	1227,33	1227,33		1227,33		
	90005100 REAL PUB (ex ABC DE LA							
00067000	CHANTIER BORG/ BILLOTS	21/10/02	1667,91	1667,91		1667,91		
00070000	ACHAT 2 BERS	31/12/02	1308,11	1308,11		1308,11		
00071000	POMPE	19/03/04	3129,54	3129,54		3129,54		
00078000	FLOTTEURS POSTES 522 523	15/02/05	4336,57	4336,57		4336,57		
00079000	TREUIL MATAGE	22/03/05	681,85	681,85		681,85		
00083000	FLOTTEURS	04/08/05	2257,45	2257,45		2257,45		
	Totaux compte : 21530900		16451,71	16451,71		16451,71		
00088000	ZODIAC ACCUEIL PASSAGERS	19/06/08	10861,23	10861,23		10861,23		
	90916000 SERVAX							
00146000	ACHAT ZODIAC F121228	08/12/12	14000	8585	2800	11385	2615	
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21541000		24861,23	19446,23	2800	22246,23	2615	
00011000	INFORMATIQUE	08/11/07	7500	7500		7500		
	90045000 ELECTRICITE GENERALE							
00089000	ELECTRICITE GREGOIRE PANNES	09/12/08	3984	3518	466	3984		
00141000	DERD CONSOLES ELECTRIQUES	31/05/12	30788,68	13814	3849	17663	13125,68	
00156000	SANITAIRES WC DOUCHES	17/06/14	6828,60	2107	1366	3473	3355,60	
	DEROGATOIRE							
00175000	CARRELAGE ESTACADE BUREAU	16/12/16	2070		19	19	2051	
	90031600 CEDIA EURL							
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21810000		51171,28	26939	5700	32639	18532,28	
00106000	MATERIEL INFORMATIQUE POSTE	21/04/09	927	623	93	716	211	
	90005000 QUADRATUS							
00125000	IMPRIMANTE HP COLOR LASERJET	28/09/10	1003	1003		1003		
	90079600 HP HEWLETT PACKARD							
00127000	100935 SCANNER CANON DR2580	24/09/10	724,87	724,87		724,87		
00130000	INSTALLATION INFORMATIQUE	14/03/11	800	800		800		
	90011010 ALIZEE							
00137000	STATION METEO PC ULTRASLIM E	09/02/12	1880	1464	376	1840	40	
	90850000 FOURNISSEURS DIVERS							
00138000	SAUVEGARDE INFORMATIQUE	10/02/12	1835	1428	367	1795	40	
	90033800 DATACONCEPT							
00143000	REMPLACEMENT POSTE D.GABRIE	16/10/12	1450	932	290	1222	228	
	90033800 DATACONCEPT							
00144000	PORTABLE HP PROBOOK	11/12/12	889	889		889		
	90033800 DATACONCEPT							
00145000	PORTABLE HP PROBOOK	05/11/12	1289	1289		1289		
	90033800 DATACONCEPT							
00149000	3 POSTES DE TRAVAIL HP PRO	24/06/13	3012	2534	478	3012		
	90033800 DATACONCEPT							
	DEROGATOIRE							
00150000	2 IMPRIMANTES BOTHER 706DN 1	27/06/13	807	677	130	807		
	90033800 DATACONCEPT							
	DEROGATOIRE							

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - EXERCICE 2016

QuadraCOMPTA Pro - 009703 - PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

Immo.	Intitulé	Date Acq	Montant HT	Amor.Antérieur	Amort.Exo.HT	Total Amort.	Val.Résiduelle	Date Ces.
00154000	HP PRODESK + TABLETTE STATION	16/05/14	3787	2059	1263	3322	465	
	90033800 DATACONCEPT							
	DEROGATOIRE							
00155000	4 POINTS ACCES WIFI	22/08/14	1970	895	657	1552	418	
	DEROGATOIRE							
00157000	2 POSTES HP PRODESK + PACK	29/11/14	1323	481	441	922	401	
	90033800 DATACONCEPT							
00158000	HP BUSINESS DESKTOP + ECRAN	19/02/15	765	221	255	476	289	
	90033800 DATACONCEPT							
	DEROGATOIRE							
00160000	SERVEUR HP PROLIANT ML310EG8	15/07/15	3340	519	1114	1633	1707	
	DEROGATOIRE							
00161000	EXTENSION RESEAU WIFI	15/07/15	1041	162	347	509	532	
	DEROGATOIRE							
00162000	IMPRIMANTE BROTHER MFC-L274	21/04/16	743,86		174	174	569,86	
	DEROGATOIRE							
	Totaux compte : 21830000		27586,73	16700,87	5985	22685,87	4900,86	
	TOTAUX		748365,50	451922,89	45144	484568,89	263796,61	

ANNEXE 26

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : PAVILLON FLOTTANT		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 7 8 2 8 9 7 4 0 9 0 0 0 1 0		Néant ☐							
		Exercice N, clos le, 31/12/2016	N-1 31/12/2015						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 897	AC	21 267	630	3 130	
		Fonds commercial (1)	AI	451	AI		451	451	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
		Terrains	AN		AC				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	1 341 469	AC	670 499	670 970	712 078	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	526 351	AS	354 484	171 867	174 748	
		Autres immobilisations corporelles	AT	182 199	AU	128 551	53 649	66 626	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations		BB		BC				
	Autres titres immobilisés		BD		BE				
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	320 000	BI		320 000	251 000		
TOTAL (II)		BJ	2 392 367	BK	1 174 800	1 217 567	1 208 034		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BC				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	20 403	BU	6 860	13 543	19 203	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	69 246	BY		69 246	114 903	
		Autres créances (3)	BZ	74 146	CA		74 146	96 374	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	81 000	CE		81 000	150 000	
Disponibilités		CF	208 261	CG		208 261	625 621		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	26 793	CI		26 793	9 485		
	TOTAL (III)	CJ	479 849	CK	6 860	472 989	1 015 586		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 872 216	1A	1 181 660	1 690 556	2 223 620		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an					
Clause de réserve de propriété *	Immobiliations	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 15 092)	DA	15 092	15 092	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	349 459	370 007	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	397 232	359 531	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21 507	17 153	
	Subventions d'investissement	DJ	16 279	20 931	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	799 569	782 715	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		21 240	
	Provisions pour charges	DQ	427 584	426 976	
	TOTAL (III)	DR	427 584	448 216	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	111 429	237 097	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 720	7 837	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	155 572	509 395	
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 773	104 681	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	11 990	30 326	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	79 918	103 355
	TOTAL (IV)	EC	463 403	992 690	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 690 556	2 223 620	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	427 515	824 293	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	49 505			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 166	FB		FC	6 166	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 634 643	FI		FI	1 634 643	
		FJ	1 640 809	FK		FL	1 640 809	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *							
	Production immobilisée *							
	Subventions d'exploitation							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							
	Autres produits (1) (11)							
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 823 806	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	76 763	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 200)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 064 495	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 112	
	Salaires et traitements *					FY	348 420	
	Charges sociales (10)					FZ	128 234	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	119 117
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	18 500
	Autres charges (12)					GE	8 391	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 784 832
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	38 975	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 336	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	40	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 336	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 730	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 730	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 394)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	34 581	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HIB	4 652 4 652
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	21 240 17 469
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	25 892 22 121
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 471 1 270
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 210
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	18 968 34 161
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	36 649 35 431
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 757) (13,310)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 317 1 227
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 851 034 1 828 677
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 829 527 1 811 523
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	21 507 17 153
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	67 946 67 946
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	15 628 15 628
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II	
	(5) Dont produit, concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	18 912 17 603
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		36 649	25 892
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2037

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2016

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REPRISE DE PROVISION INDEMNITE DEPART		21 240
QUOTE PART DES AMORTISSEMENTS VIREE AU RESULTAT		4 652
PENALITE	171	
VNC MISE AU REBUT IMMOBILISATION	16 210	
PROVISION CARENAGE	10 000	
PROVISION RENOUELEMENT D'IMMOBILISATION	2 108	
DEPRECIATION DE STOCK	6 860	
INDEMNITE VERSEE SUITE TRAVAUX	1 300	
Totalisation	36 649	25 892

Désignation de l'entreprise **ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE**Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	22 348	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	1 118 537	KK		KL	33 140	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	218 500	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	487 610	KT		KU	38 741	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	87 769	KW		KX	2 070	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	90 451	LC		LD	1 909	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	2 002 867	LO		LP	75 860	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	251 000	1U		1V	69 000		
TOTAL IV				LQ	251 000	LR		LS	69 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG	2 276 215	OH		OJ	144 860		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	22 348	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	28 708	MB	1 122 969	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH	218 500	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	526 351	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	89 839	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	92 360	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	28 708	NH	2 050 019	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	320 000	2G		
TOTAL IV		13		NJ		NK	320 000	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14		OK	28 708	OL	2 392 367	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	18 767	PF	2 500	PG		PH	21 267		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	459 255	PN	47 627	PO	12 498	PQ	494 384		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	165 703	PW	10 412	PX		PY	176 115		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	312 862	QA	41 622	QB		QC	354 484		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	44 953	QE	9 521	QF		QG	54 474		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	66 641	QM	7 436	QN		QO	74 077		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	1 049 414	QV	116 617	QW	12 498	QX	1 153 534		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	1 068 181	OP	119 117	OQ	12 498	OR	1 174 800		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques nat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE						Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TI	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	21 240	4B	21 240	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	30 000	5C	6 000	5D	30 000		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	74 061	5H	2 108	5J	76 169		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	322 915	EP	22 500	EQ	345 415		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X			
	TOTAL II	5Z	448 216	TV	30 608	TW	51 240	TX	427 584
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6 860	6R		6S	6 860
	Sur comptes clients	6I		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	6 860	TZ		UA	6 860
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	448 216	UB	37 468	UC	51 240	UD	434 444
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	18 500	UF	30 000				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ	18 968	UK	21 240				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	320 000	UV		UW	320 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	69 246		69 246					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 788		13 788					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	32 853		32 853					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	24 000		24 000					
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 506		3 506					
		Charges constatées d'avance	VS	26 793		26 793					
	TOTAUX			VT	490 185	VU	170 185	VV	320 000		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG	49 505		49 505					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	61 924		26 036		35 888			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	7 720		7 720					
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	155 572		155 572					
		Personnel et comptes rattachés	8C	27 416		27 416					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	50 408		50 408					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 752		9 752					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 197		9 197					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI								
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	11 990		11 990					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L	79 918		79 918					
TOTAUX			VY	463 403	VZ	427 515		35 888			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	175 203	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016	
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) { de son conjoint } moins part déductible * à réintégrer :			WA	21 507
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WC	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WD	
	Amendes et pénalités			WE	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			WF	
	Charges financières (art. 212 bis) *			WG	
				XX	171
				XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *			XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	2 317	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			18	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)			WN	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			WO	
	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			XR	27 416
	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			WQ	
	Déficits étrangers antérieurs en déduction par les PME (art. 209C)			Y1	
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			Y3	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			WR	51 411
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			WS	
TOTAL I			WT		
II. DEDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *			WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : déduire des produits nets de participation			XB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *			I6	
	Majoration d'amortissement *			WZ	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)			XA	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)			ZY	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)			XD	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			XF	
Mesures d'incitation	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)			XS	19 862
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé			XG	16 105
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement			Y2	
	Créance dégagee par le report en arrière le déficit			XH	35 967
	TOTAL II			XI	
	Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)			XJ	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL	
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL	
	RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	15 444
				XO	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2056 - Détail des provisions pour impôts au 31/12/2016

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
PROVISION TAXE FONCIERE	30 000		30 000	
PROVISION TAXE SEJOUR		6 000		6 000
Totalisation	30 000	6 000	30 000	6 000

2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges au 31/12/2016

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	39 391
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L.I		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	359 531	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	17 153		Dividendes	- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	OE	20 549		Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
							ZG			397 232	
TOTAL I			OF	397 232	TOTAL II			ZH	397 232		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	502 980	YQ	138 442	222 015					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	577 245	591 988					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	8 265	XQ	16 681	16 390					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	103 138	77 962					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	30 501	31 184					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	336 931	360 278					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 064 495	1 077 802					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	3 116	3 135					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	18 996	11 765					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	22 112	14 900					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	341 065	344 450					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	105 110	103 068					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2015) *			OB	328 876						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)			YP	8	9					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)										
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE

Néant ☒**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6	Cf état 2059A-Détail...	28 708		12 498	16 210
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 16%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6		(16 210)	(16 210)			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)	(16 210)				
		CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)	(A)		(B)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (1)			(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDENéant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ② *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 % 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note 2 n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2016

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016		Durée en nombre de mois 12
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	6 166
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 634 643
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	133 478
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	607
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	14 540
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 789 434
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	76 763
Variation de stocks (marchandises)	OO	(1 200)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	966 563
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8 391
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	3 764
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 054 281
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 735 153
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	735 153
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 655 349
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0 (1)

Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

N° SIRET 78289740900010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE

ADRESSE (voie) PAVILLON FLOTTANT QUAI DE RIVE NEUVE

CODE POSTAL 13007 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MM pour Madame ou MLE pour l'ademoiselle.

* Des explications concernant cette liste sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 78289740900010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE

ADRESSE (voie) PAVILLON FLOTTANT QUAI DE RIVE NEUVE

CODE POSTAL 13007 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012016** et clos le **31122016** Régime simplifié d'imposition ☐
Déclaration sousscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Régime réel normal ☒
Si PME innovante ☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **SIE MARSEILLE 7E/10E ET 9E
22 RUE BORDE
CS 30004
13265 MARSEILLE CEDEX 08**
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
Identification du destinataire : **ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE
PAVILLON FLOTTANT
QUAI DE RIVE NEUVE
13007 MARSEILLE**
511 301914 78289740900010
Insp. IFU N° dossier N° Siret

B ACTIVITE
Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Activités associatives
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	15 444	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre I)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 s exies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt (impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement)
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOI" ou "2033-NOI".

CGA ☐ Visiteur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone, télécopie :
- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil : **I**
- CGA :
- N° d'agrément du CGA

Cabinet SUL EXPERTIS

305A AVENUE DU PRADO
13008 MARSEILLE

0496176666

A **MARSEILLE** le **07022017**
Signature et qualité du déclarant
R.LAMBERTI **PRESIDENT**

ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE
31122016

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (suite)
(2016)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE

31122016

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant sur la notice)**

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice

M VLT réalisée au cours de l'exercice

M VLT restant à reporter



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDEdu 01/01/2016Adresse PAVILLON FLOTTANT13007 MARSEILLEau 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	GABRIELLI DANIELLE	CHEF DE SERVICE	LA RESIDENCE BAT C2 95 CORNICHE KENNEDY	13007 MARSEILLE				
2	BENIGNI CHANTAL	CHARGÉE COMPTABLE	8 MONTEE D'EUROES	13011 MARSEILLE				
3	LE HELLEY LOIC	EDUCATEUR SPORTIF	11 RUE YVES LARIVEN	13005 MARSEILLE				
4	FAROUIL GUY	GARDIEN	RUE LUCIEN ROLMER ST CHARLES LGTN°88 BAT 25F	13003 MARSEILLE				
5	GHIO ANNE	COMPTABLE	17 CHEMIN DE LA COLLINE ST JOSEPH - LES GARRIGUES	13009 MARSEILLE				
6								
7								
8								
9								
10								
REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
Montant des remunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	56 200			56 200				56 200
2	42 788			42 788				42 788
3	40 267			40 267				40 267
4	33 664			33 664				33 664
5	28 951			28 951				28 951
6								
7								
8								
9								
10								
**	201 871			201 871				201 871

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	693
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	37 105
Total	37 798

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	239 669	- de l'exercice ⑩	15 444
- de l'exercice précédent ⑩	221 804	- de l'exercice précédent ⑩	8 183
Nom et qualité du signataire R. LAMBERTI PRÉSIDENT		A MARSEILLE le 07/02/2017 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche



Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2069-RCI-SD

(2016)

Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2016 Au titre de l'année civile

Dénomination de l'entreprise	ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE	N° Siren : 782897409
Adresse	PAVILLON FLOTTANT	13007 MARSEILLE

SOCIETE BENEFICIAIRE DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES * ☐ PME au sens communautaire ☒

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	16 105

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	268 419
Dont préfinancement	

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

(article 244 quater C du Code Général des Impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2016
FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration.
La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le **01012016** Clos le **31122016**

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise		N° SIREN de l'entreprise	
ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE PAVILLON FLOTTANT 13007 MARSEILLE		782897409	
		Ancienne adresse (en cas de changement) :	
Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)		Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2016	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) ¹	1		268 419
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6,00 %) ²	2		16 105
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ³ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a		
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6,00 %) x 10/90)	3b		
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4		16 105
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5		
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6		16 105

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt
	1	2	3	(1-2) x 3
			TOTAL	7

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Pour les rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7,5 %

³ Cf § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	16 105
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 :</i> - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	16 105
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	16 105

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 14 :</i> - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	2 317
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	13 788

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFT) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
ASSOCIATION S.N.M CONSOLIDE	78289740900010	9312Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
PAVILLON FLOTTANT QUAI DERIVE NEUVE 13007 MARSEILLE		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	15 444
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	(16 210)
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne VII)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne VII et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	15 444
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	15 444

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2017

ANNEXE 27

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	21 897	21 267	630	3 130
	Fonds commercial (I)	451		451	451
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 341 469	670 499	670 970	712 078
	Installations techniques.mat. et outillage indus.	526 351	354 484	171 867	174 748
	Autres immobilisations corporelles	182 199	128 551	53 649	66 626
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	320 000		320 000	251 000
TOTAL (I)		2 392 367	1 174 800	1 217 567	1 208 034
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	20 403	6 860	13 543	19 203
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	69 246		69 246	114 903
	Autres créances	74 146		74 146	96 374
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	81 000		81 000	150 000
	DISPONIBILITES	208 261		208 261	625 621
	Charges constatées d'avance	26 793		26 793	9 485
	TOTAL (II)	479 849	6 860	472 989	1 015 586
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 872 216	1 181 660	1 690 556	2 223 620
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					1 000
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	15 092	15 092
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	349 459	370 007
	Report à nouveau	397 232	359 531
	Résultat de l'exercice	21 507	17 153
	Total des fonds propres	783 290	761 784
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	16 279	20 931
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	16 279	20 931
	Total des fonds associatifs	799 569	782 715
Provisions	Provisions pour risques		21 240
	Provisions pour charges	427 584	426 976
	Total des provisions	427 584	448 216
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	111 429	237 097
	Emprunts et dettes financières divers	7 720	7 837
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 572	509 395
	Dettes fiscales et sociales	96 773	104 681
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11 990	30 326
	Produits constatés d'avance	79 918	103 355
	Total des dettes	463 403	992 690
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 690 556	2 223 620
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 506,84	17 153,13
	(1) Dont à moins d'un an	427 515	824 293
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	49 505	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2016	31/12/2015
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	6 166	6 397
	Prestations de services	1 634 643	1 647 387
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	133 478	130 650
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	607	57
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	48 912	17 603
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 823 806	1 802 094
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	76 763	66 605
	Variation de stock	(1 200)	1 028
	Autres achats et charges externes	1 064 495	1 077 802
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 112	14 900
	Rémunération du personnel	348 420	318 239
	Charges sociales	128 234	120 478
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	119 117	121 639
	Dotation aux provisions	18 500	42 500
	Autres charges	8 391	3 641
	Total des charges d'exploitation	1 784 832	1 766 833
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	38 975	35 261
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 336	4 462
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	5 730	8 032
	2 - RESULTAT FINANCIER	(4 394)	(3 570)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	34 581	31 690
	Produits exceptionnels	25 892	22 121
	Charges exceptionnelles	36 649	35 431
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(10 757)	(13 310)
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés	2 317	1 227
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	1 851 034	1 828 677
	TOTAL DES CHARGES	1 829 527	1 811 523
	EXCEDENT ou DEFICIT	21 507	17 153
	PRODUITS	406 307	404 979
	Bénévolat	406 307	404 979
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	406 307	404 979
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Personnel bénévole	406 307	404 979

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 217 567	72,02	1 208 034	54,33	9 533	0,79
Concessions brevets et droits similaires	630	0,04	3 130	0,14	(2 500)	-79,87
LOGICIELS	21 897	1,30	21 897	0,98		
AMORT DES LOGICIELS	(21 267)	-1,26	(18 767)	-0,84	(2 500)	-13,32
Fonds Commercial	451	0,03	451	0,02		
VALEURS INCORPORELLES	451	0,03	451	0,02		
Constructions	670 970	39,69	712 078	32,02	(41 109)	-5,77
BATIMENTS LIVRE LE 31/10/2007	589 515	34,87	589 515	26,51		
AGENC'S AMENAG'S 23 QUAI RIVE	218 500	12,92	218 500	9,83		
PAVILLON / BIEN PROPRE MIS A D	27 071	1,60	27 071	1,22		
OUVR.ET CONSTR. BIENS RETOUR	7 196	0,43	7 196	0,32		
BIENS DE RETOUR YMC	24 048	1,42	24 048	1,08		
PANNE 3	104 612	6,19	104 612	4,70		
PANNE 5	123 594	7,31	125 509	5,64	(1 915)	-1,53
PANNE 6	100 310	5,93	106 706	4,80	(6 396)	-5,99
PANNE 4	10 111	0,60	7 211	0,32	2 900	40,22
PANNE 1	6 438	0,38	10 788	0,49	(4 350)	-40,32
PANNE 2	73 327	4,34	73 327	3,30		
PANNE 8	12 211	0,72	12 211	0,53		
PANNE 7	328	0,02	328	0,01		
QUAI - PANNE VOILIERS TRADITIO	44 205	2,61	30 012	1,35	14 193	47,29
AMORT LOCAL 23 QRN	(179 954)	-10,64	(160 323)	-7,21	(19 631)	-12,24
AMORT AMENAGEMENTS 23 QRN	(176 115)	-10,42	(165 703)	-7,45	(10 412)	-6,28
AMORT OUVRAGES ET CONSTRUCT>	(23 391)	-1,38	(22 112)	-0,99	(1 279)	-5,78
AMORT OUV. CONST. BIENS RETOUR	(7 196)	-0,43	(7 196)	-0,32		
AMORT BIENS DE REPRISE YMC	(24 048)	-1,42	(24 048)	-1,08		
AMORTISSEMENT PANNE 3	(78 095)	-4,62	(70 702)	-3,18	(7 393)	-10,46
AMORTISSEMENT PANNE 5	(53 210)	-3,15	(50 239)	-2,26	(2 971)	-5,91
AMORTISSEMENT PANNE 6	(43 649)	-2,58	(41 024)	-1,84	(2 625)	-6,40
AMORTISSEMENT PANNE 4	(3 311)	-0,20	(2 785)	-0,13	(526)	-18,89
AMORTISSEMENT PANNE 1	(2 882)	-0,17	(4 161)	-0,19	1 279	30,73
AMORTISSEMENT PANNE 2	(64 767)	-3,83	(64 262)	-2,89	(505)	-0,79
AMORTISSEMENT PANNE 8	(5 267)	-0,31	(4 189)	-0,19	(1 078)	-25,74
AMORTISSEMENT PANNE 7	(328)	-0,02	(284)	-0,01	(44)	-15,61
AMORT OUV ET CONST BIENS RETOU	(8 284)	-0,49	(7 929)	-0,36	(355)	-4,48
Installations techniques, matériel et outillage	171 867	10,17	174 748	7,86	(2 881)	-1,65
MATERIEL TECHNIQUE	105 740	6,25	87 167	3,92	18 573	21,31
MAT TECH BIENS DE RETOUR SNM	16 452	0,97	16 452	0,74		
BATEAU ET MATERIEL ECOLE DE VO	196 285	11,61	195 311	8,78	974	0,50
MATERIEL RESTAURANT	183 013	10,83	163 819	7,37	19 194	11,72
MATERIEL DSP	24 861	1,47	24 861	1,12		
AMORT MATERIEL	(84 001)	-4,97	(80 331)	-3,61	(3 670)	-4,57
AMORT MAT. TECH. BIENS RETOUR	(16 452)	-0,97	(16 452)	-0,74		
AMORT MATERIEL EV	(127 932)	-7,57	(109 371)	-4,92	(18 561)	-16,97
AMORT MAT RESTAURANT	(103 853)	-6,14	(87 262)	-3,92	(16 591)	-19,01
AMORT MATERIEL DSP	(22 246)	-1,32	(19 446)	-0,87	(2 800)	-14,40
Autres immobilisations corporelles	53 649	3,17	66 626	3,00	(12 978)	-19,48
AGENC'S AMENAGET'S INST ALL°	89 839	5,31	87 769	3,95	2 070	2,36
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	31 938	1,89	31 194	1,40	744	2,38
MOBILIER	5 307	0,31	4 142	0,19	1 165	28,13
MOBILIER DE DECORATION	55 115	3,26	55 115	2,48		
AMORT AGENC'S ET INSTALLATIONS	(54 474)	-3,22	(44 953)	-2,02	(9 521)	-21,18
AMORT MATER BUREAU ET INFORM	(25 682)	-1,52	(18 647)	-0,84	(7 035)	-37,73
AMORT MOBILIER	(2 884)	-0,17	(2 483)	-0,11	(401)	-16,15
AMORT MOBILIER DE DECORATION	(45 511)	-2,69	(45 511)	-2,05		

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
Autres immobilisations financières	320 000	18,93	251 000	11,29	69 000	27,49
Dépôts et cautionnements versé	1 000	0,06	1 000	0,04		
AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	319 000	18,87	250 000	11,24	69 000	27,60
TOTAL III - Actif Circulant NET	472 989	27,98	1 015 586	45,67	(542 597)	-53,43
Marchandises	13 543	0,80	19 203	0,86	(5 660)	-29,47
STOCK ACCESSOIRE BOUTIQUES	20 403	1,21	19 203	0,86	1 200	6,25
PROVISION DEPRECIATION STOCK	(6 860)	-0,41			(6 860)	
Créances usagers et comptes rattachés	69 246	4,10	114 903	5,17	(45 657)	-39,74
Collectif clients débiteurs	69 246	4,10	114 903	5,17	(45 657)	-39,74
Autres créances	74 146	4,39	96 374	4,33	(22 227)	-23,06
Collectif fournisseurs débiteurs	2 924	0,17	6 416	0,29	(3 493)	-54,43
REMUNERATIONS DUES			392	0,02	(392)	-100,00
SUBVENTIONS A RECEVOIR	24 000	1,42	60 000	2,70	(36 000)	-60,00
ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES	13 788	0,82	19 459	0,88	(5 671)	-29,14
TVA RESTATIONS SERV. JANVIER08	243	0,01	1 078	0,05	(835)	-77,47
TVA SPRESTATIONS SERV.FEVR08			889	0,04	(889)	-100,00
TVA/BIENS	224	0,01	163	0,01	61	37,34
CREDIT DE TVA A REPORTER	27 741	1,64	1 486	0,07	26 255	N.S.
TVA A REGULARISER - ACTIF	4 645	0,27	6 490	0,29	(1 845)	-28,43
DEBITEURS/CREDITEURS DIVERS	209	0,01			209	
DEB.DIVERS PROD A RECEVOIR	373	0,02			373	
Valeurs mobilières de placement	81 000	4,79	150 000	6,75	(69 000)	-46,00
AG2R	81 000	4,79	150 000	6,75	(69 000)	-46,00
Disponibilités	208 261	12,32	625 621	28,14	(417 360)	-66,71
CE LIVRET A ASSOCIATIS	14 716	0,87	365 858	16,45	(351 142)	-95,98
LIVRET	1 132	0,07	100 000	4,50	(98 868)	-98,87
B.P.P.C.	10 763	0,64	5 912	0,27	4 851	82,06
B.M.M.	177 353	10,49	66 361	2,98	110 992	167,26
B M M PORT DSP			77 253	3,47	(77 253)	-100,00
B.P.P.C. - PORT DSP	3 143	0,19	8 851	0,40	(5 709)	-64,50
Compte n°51800000	477	0,03	1 132	0,05	(655)	-57,82
CAISSE	453	0,03	165	0,01	289	175,38
CAISSE EV	174	0,01	90		84	93,38
CAISSE REGATES	50				50	
Charges constatées d'avance	26 793	1,58	9 485	0,43	17 308	182,47
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 793	1,58	9 485	0,43	17 308	182,47
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 690 556	100,00	2 223 620	100,00	(533 064)	-23,97

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016 12 31/12/2016 mois		01/01/2015 12 31/12/2015 mois		Variations %	
Total des fonds associatifs	799 569	47,30	782 715	35,20	16 855	2,15
Total des fonds propres	783 290	46,33	761 784	34,26	21 507	2,82
Fonds associatif sans droit de reprise	15 092	0,89	15 092	0,68		
CAPITA L FONDS ASSOCIATIFS	15 092	0,89	15 092	0,68		
Réserves	349 459	20,67	370 007	16,64	(20 549)	-5,55
RESERVES STATUTAIRES	349 459	20,67	370 007	16,64	(20 549)	-5,55
Report à nouveau	397 232	23,50	359 531	16,17	37 702	10,49
REPORT A NOUVEAU	397 232	23,50	359 531	16,17	37 702	10,49
Résultat	21 507	1,27	17 153	0,77	4 354	25,38
Total des autres fonds associatifs	16 279	0,96	20 931	0,94	(4 652)	-22,23
Subventions investissement	16 279	0,96	20 931	0,94	(4 652)	-22,23
SUBV.EQUIPEMENT CONSEIL REGION	17 940	1,06	17 940	0,81		
SUBV.EQUIPEMENT CONSEIL GENERA	20 000	1,18	20 000	0,90		
SUBV.EQUIP.REGION VIREE RESULT	(10 407)	-0,62	(8 255)	-0,37	(2 152)	-26,07
SUBV.EQUIP.CG VIREE RESULTAT	(11 253)	-0,67	(8 753)	-0,39	(2 500)	-28,56
TOTAL III - Total des Provisions	427 584	25,29	448 216	20,16	(20 632)	-4,60
Provisions pour risques			21 240	0,96	(21 240)	-100,00
PROV POUR LITIGE			21 240	0,96	(21 240)	-100,00
Provisions pour charges	427 584	25,29	426 976	19,20	608	0,14
PROVISION POUR IMPOTS	6 000	0,35	30 000	1,35	(24 000)	-80,00
PROV RENOUVELLEMENT IMMOB	76 169	4,51	74 061	3,33	2 108	2,85
PROVISION POUR GROSSES REPARAT	70 415	4,17	57 915	2,60	12 500	21,58
PROV POUR CARENAGE PAVILLON	275 000	16,27	265 000	11,92	10 000	3,77
Total des Fonds dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	463 403	27,41	992 690	44,64	(529 287)	-53,32
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 429	6,59	237 097	10,66	(125 668)	-53,00
BMM 395 K_ RACHAT CREDIT	61 893	3,66	237 097	10,66	(175 203)	-73,90
INTERET'S COURRUS SUR EMPRUNT'S	30				30	
CHEQUES A ENCAISSER	694	0,04			694	
B M M PORT DSP	48 811	2,89			48 811	
Emprunts et dettes financières divers	7 720	0,46	7 837	0,35	(117)	-1,49
CAUTION RECUE REST.SARL RNM	7 500	0,44	7 500	0,34		
CAUTION RECUE GGE /RESTO	220	0,01	220	0,01		
INTERET'S COURRUS SUR EMPRUNT			117	0,01	(117)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 572	9,20	509 395	22,91	(353 823)	-69,46
Collectif fournisseurs créditeurs	59 246	3,50	400 162	18,00	(340 916)	-85,19
FRS- FACT.NON PARVENUES	96 326	5,70	109 234	4,91	(12 908)	-11,82
Dettes fiscales et sociales	96 773	5,72	104 681	4,71	(7 908)	-7,55
DETTE PROVISIONNEE POUR CONGES	27 416	1,62	29 472	1,33	(2 056)	-6,98
URSSAF A PAYER	30 007	1,77	17 266	0,78	12 741	73,79
CIRSE A PAYER	4 674	0,28	9 708	0,44	(5 034)	-51,85
CAVCIC	1 012	0,06	1 956	0,09	(944)	-48,26

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
MUTUELLE VAUBAN A PAYER	2 739	0,16	3 232	0,15	(492)	-15,23
CHARGES SUR CONGES PAYES	11 975	0,71	12 946	0,58	(971)	-7,50
TVA COLLECTEE 20%	9 752	0,58	24 839	1,12	(15 087)	-60,74
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	2 236	0,13	2 096	0,09	140	6,70
FORMATION PROFESS. A PAYER	5 874	0,35	2 053	0,09	3 821	186,15
ETAT - CHARGES A PAYER	1 086	0,06	1 113	0,05	(27)	-2,39
Autres dettes	11 990	0,71	30 326	1,36	(18 336)	-60,46
Collectif clients créditeurs	11 990	0,71	5 852	0,26	6 138	104,88
DEBITEURS/CREDITEURS DIVERS			425	0,02	(425)	-100,00
CRED.RACHAT BIENS REPRISES YMC			24 048	1,08	(24 048)	-100,00
Produits constatés d'avance	79 918	4,73	103 355	4,65	(23 436)	-22,68
Produits constatés d'avance	79 918	4,73	103 355	4,65	(23 436)	-22,68
Total du passif	1 690 556	100,00	2 223 620	100,00	(533 064)	-23,97

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement		1 823 806 100,00		1 802 094 100,00		21 713	1,20
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		6 166 0,34		6 397 0,35		(231)	-3,61
70702100	VENTES BOUTIQUE QUADRAFACT	557	0,03	58		498	854,35
70720000	VENTES BOUTIQUE TVA 19.6	5 609	0,31	6 339	0,35	(729)	-11,51
Prestations de services		1 634 643 89,63		1 647 387 91,42		(12 744)	-0,77
70601000	ACTIVITES EV QUADRAFACT	43 205	2,37	46 505	2,58	(3 300)	-7,10
70601300	SORTIES - TICKETS EV	41 838	2,29	46 429	2,58	(4 591)	-9,89
70601400	STAGES DE VOILE TVA 19.6%	14 230	0,78	18 386	1,02	(4 156)	-22,60
70601410	EV VENTES INTERNET	43 888	2,41	6 687	0,37	37 201	556,29
70601700	EV - MISE A DISPO BATEAUX 20%			145	0,01	(145)	-100,00
70602000	TIRAGE A TERRE QUADRAFACT	677	0,04	510	0,03	167	32,79
70602050	HALAGES	11 371	0,62	6 700	0,37	4 671	69,72
70602100	PASSAGERS	39 082	2,14	62 334	3,46	(23 252)	-37,30
70602150	PASSAGER FUTUR MEMBRE	165 154	9,06	176 489	9,79	(11 335)	-6,42
70612000	LICENCES	5 800	0,32	4 368	0,24	1 432	32,77
70612100	LICENCES ENSEIGNEMENT E.V. TVA	407	0,02	504	0,03	(97)	-19,33
70616000	PARTICIPATIONS REGATES TVA 19.6	39 909	2,19	35 378	1,96	4 531	12,81
70621000	COTISATIONS MBR CLUB TVA	123 000	6,74	110 679	6,14	12 321	11,13
70621100	REDEVANCES	692 585	37,97	685 413	38,03	7 172	1,05
70621200	REDEVANCES COMPLEMENTAIRES SNM	60 399	3,31	60 795	3,37	(396)	-0,65
70621300	Compte n°70621300	3 900	0,21			3 900	
70621500	COTISATIONS SUPPORTERS TVA	25 500	1,40	27 600	1,53	(2 100)	-7,61
70621600	COTISATION RESTAURANT	3 000	0,16	3 000	0,17		
70625000	DROITS ENTREE MEMBRES TVA 19.6	37 333	2,05	44 117	2,45	(6 783)	-15,38
70641100	REDEVANCE DE BASE USAGER YMC	134 665	7,38	131 867	7,32	2 797	2,12
70641200	REDEVANCE COMPLEMENTAIRE YMC	15 045	0,82	15 200	0,84	(155)	-1,02
70660100	LICENCES REGATES EXO	45 143	2,48	42 933	2,38	2 209	5,15
70660200	LICENCES REGATES PRIMO EXO	2 987	0,16	2 075	0,12	913	43,98
70660550	LICENCES TEMPORAIRES FFV EXO	10 449	0,57	9 196	0,51	1 253	13,63
70661100	REDEVANCE DE BASE USAGER CRIEE	20 394	1,12	25 276	1,40	(4 881)	-19,31
70661200	REDEVANCE COMPLEMENTAIRE CRIEE	2 850	0,16	3 450	0,19	(600)	-17,39
70682000	FRAIS DE DOSSIER TVA 19.6%	5 940	0,33	8 605	0,48	(2 665)	-30,97
70800000	PARTICIP° ENT. RESTO. TVA 19.6	54 900	3,01	56 400	3,13	(1 500)	-2,66
70810000	RECETTES DIVERSES TVA	173	0,01	142	0,01	31	21,82
70824000	ORGANISATIONS DE SOIREES TVA	3 850	0,21	4 529	0,25	(679)	-14,99
70825000	FORMATI° SECURIMAR TVA 19.6			400	0,02	(400)	-100,00
70830000	MISE A DISPO ESPACE NAUTIQUE	3 342	0,18	3 150	0,17	192	6,08
70831000	MANIFESTATIONS CULTURELLES	5 175	0,28	8 125	0,45	(2 950)	-36,31
70960000	REMISES ACCORDEES	(21 546)	-1,18			(21 546)	
Subventions d'exploitation		133 478 7,32		130 650 7,25		2 828	2,16
74000000	SUBVENTIONS DIVERSES	3 333	0,18			3 333	
74001000	SUBVENTIONS VILLE DE MARSEILLE	29 167	1,60	50 000	2,77	(20 833)	-41,67
74002000	SUBVENTION CONSEIL GENERAL	13 750	0,75	17 500	0,97	(3 750)	-21,43
74003000	SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	30 529	1,67	17 682	0,98	12 847	72,65
74800000	AIDES DES SPONSORS - PARTENARI	8 132	0,45	7 302	0,41	831	11,37
74810000	PARTENARIAT S TVA 19.6	48 567	2,66	38 167	2,12	10 400	27,25
Autres produits de gestion courante		607 0,03		57		551	970,65
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	607	0,03	57		551	970,65
Reprises sur provisions et amortissements, transferts d		48 912 2,68		17 603 0,98		31 309	177,86
78150000	REPRISE PROVISION EXPLOITATION	30 000	1,64			30 000	
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	14 540	0,80	12 968	0,72	1 572	12,12
79103000	TICKETS RESTAURANTS	4 372	0,24	2 340	0,13	2 032	86,84
79120000	REMBOURSEMENT ASSURANCES			2 295	0,13	(2 295)	-100,00
Total des charges de fonctionnement		1 784 832 97,86		1 766 833 98,04		17 999	1,02